Librairie Ollagnier

UN STOCK
DE PAPIER CLOCHE
Qualité supérieure

Prix avantageux

Matériaux pour constructions

FOURNITURES GÉNÉRALES

Chaux — Ciment — Plâtre — Tuiles
Briques — Carreaux, etc.
tout ce qui concerne le bâtiment
chez
M. LAURENT COLOMBANI
6 bis rue de l'Opéra, BASTIA

SEL MARIN

Vente de *sel gros lapé*, en sacs de *50 kilos*, par quantité minimum de *1.000 kilos*.
Prix : 22 francs les *100 kilos pris à quai BASTIA*.
S'adresser : 1, rue du Nouveau Port, chez M. SARTONI.

ATTENTION !
On trouvera chez M. FERRANDINI aîné, *Boulevard du Palais*
Le Nouveau Gâteau de la Paix
(Création de la Maison)

A VENDRE
Machine à vapeur horizontale sys. Piguet, 25 30 H. P. avec *chaudière*. Conservée en état parfait comme neuve. — Prix 40 000 frs.
Ad. REISSER, 57, rue de l'Olivier, MARSEILLE

La Floriculture
à Avignon
Fournit en première qualité toutes sortes de graines potagères et d'ornement. En ce moment elle fournit à des prix modérés, pour les semis d'automne : NAVETS, TRÈFLE incarnat, etc. ; Raphia *supra* pour sertissage et pépinièristes ; Gr. de Feaugras pour chevaux.

PALUDISME
GUÉRISON RADICALE CERTAINE
en 8 jours, même pr les cas anciens par la *VITRICINE* E. CARVES, Pharmacien de 1re cl. à CHAMBÉRY, (Savoie) Dépôt : Pharmacies : BENEDETTI à Ajaccio ; DESOBILI à Corte ; SCAGLIOLA à Calvi ; BENEDETTI à Sartène, et toutes pharmacies de la Corse.

Société Générale
AGENCE DE BASTIA

Comité de Défense des Porteurs Français DE LA *Dette Extérieure Haïtienne et des Obligations de la Compagnie Nationale des Chemins de Fer d'Haïti*

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE reçoit, dès maintenant, l'adhésion des porteurs au Comité de Défense.
Pour tous renseignements s'adresser aux Guichets.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE reçoit, sans frais, les souscriptions aux obligations de Chemins de Fer Français :
Midi 5 0/0 à 452 50.
Orléans 4 0/0 à 380.00.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA REFORME ÉLECTORALE

Le scrutin de liste

Paris, 29 juin.

La Commission du suffrage universel de la Chambre des députés, propose l'adoption intégrale du texte du projet de loi, voté par le Sénat.

Dans ces conditions la Réforme électorale sera votée, sans aucune modification par la Chambre, dans le courant de cette semaine.

LA SIGNATURE du TRAITÉ de PAIX

ÉCHANGE DE TÉLÉGRAMMES

Paris, 29 juin.

A l'occasion de la signature du Traité de paix des échanges de télégrammes de félicitations et de souhaits ont eu lieu entre le Roi d'Angleterre et le Président de la République.

LE MESSAGE du PRÉSIDENT WILSON

Paris, 29 juin.

A l'issue de la cérémonie de la signature, le président Wilson a adressé un message où il dit, en substance, que la paix signée et ratifiée sera, si elle est exécutée en toute sincérité, la charte d'un nouvel ordre de choses pour le Monde entier.

Il fait ressortir que cette paix n'impose à l'Allemagne aucune clause qu'il lui soit impossible à remplir et que cette Allemagne peut regagner sa juste position dans le monde, si elle remplit avec promptitude et honorabilité les clauses du traité qu'elle vient de signer.

Le président Wilson fait, en outre, ressortir que cette paix rend la liberté à un grand peuple qui, jusqu'à ce jour, n'avait encore pu trouver le chemin de cette liberté.

Il montre cette paix comme unissant tous les gouvernements du Monde en une Ligue permanente, détruisant pour toujours le droit de conquête, rejetant la politique annexionniste, puique tous les gouvernements s'engagent à répondre dorénavant devant l'Humanité de l'engagement par eux pris aujourd'hui.

Le président Wilson dit que toutes ces raisons l'obligent, en ce jour, à parler de cette Ligue des Nations destinée à changer la face des choses et à donner à tous les plus grandes satisfactions.

LA CONVENTION franco-anglo-américaine

Paris, 29 juin.

La convention franco-anglo-américaine comporte plusieurs articles et spécifie quelles seront les violations du Traité de paix par l'Allemagne qui donneraient à la France le droit d'invoquer l'assistance américaine et anglaise.

Le texte de cette Convention sera publié incessamment.

En signant hier cette Convention le président Wilson n'a pas caché sa manière de voir.

Il a reconnu ne pas avoir pleine confiance dans les allemands et dans l'exécution du Traité de Paix.

LES COMMENTAIRES de la PRESSE FRANÇAISE

La presse française, en général, se plaint du manque complet d'organisation à Versailles.

Les grands quotidiens parisiens font ressortir l'absence complète de maréchaux et de généraux.

LA PRESSE ALLEMANDE

Woolf écrit dans le *Berliner Tageblatt* :

« Les hommes, qui sont à Versailles aujourd'hui, sont nos vainqueurs, grâce au nombre, mais le Droit ne triomphe pas avec eux.

» Ce ne sont pas des aigles de l'histoire, mais une bande d'oiseaux de proie de basse espèce se partageant un butin. »

Il serait question, paraît-il, d'envoyer ce même Wolff à Paris comme représentant de la République allemande.

AUCUN Maréchal de France

n'assista à la signature

Aucun Maréchal de France n'assista hier à la Cérémonie de la signature du Traité de paix.

Foch fit savoir qu'il ne pouvait pas quitter le front.

Petain envoya la même note

Joffre reçut trop tard la lettre d'invitation qui lui fut envoyée à Londres.

LE PROGRAMME

A leur arrivée au Château, les délégués ont reçu un espèce de programme de quatre pages in quarto.

Sur la première page un dessin de Naudin représente une orchère ; dans la seconde, se trouve la date imprimée en rouge puis dans un cadre du meilleur goût artistique, les mots :

Congrès de la Paix — Versailles — 1919 — Ordre du jour du 28 juin 1919 — Signature du Traité de Paix entre les Puissances alliées et associées et l'Allemagne.

Dans la troisième page, le même texte est reproduit en anglais.

A la dernière page, une double palme que relie un nœud noir.

Les Adieux D'HINDENBURG

Berne, 29 juin.

D'après les dernières informations reçues de Berlin, le maréchal Hindenburg vient d'adresser aux troupes un message d'adieu.

Les Fêtes de LA PAIX

Paris 29 juin.

Les fêtes de la Paix ont revêtu dans toute la France un caractère vraiment grandiose.

Les manifestations improvisées par « l'Union des Grandes Associations » eurent le même succès que celles prédemment improvisées au moment de l'armistice.

Cette Union, qui a, vraiment, le secret pour l'organisation grandiose des manifestations patriotiques, achève fébrilement les préparatifs pour les grandes manifestations qui vont avoir lieu sous sa direction et qui dépasseront encore, si possible, le faste incomparable de la grande manifestation du dimanche 17 novembre, dont personne n'a et ne pourra jamais oublier le souvenir.

LA Suppression de LA CENSURE et de l'état de siège

Paris, 29 juin.

Le Syndicat de la Presse quotidienne parisienne est unanime à réclamer la suppression immédiate de la censure et de l'état de siège la paix ayant été signé samedi.

Plusieurs journaux annoncent aujourd'hui qu'ils ne communiqueront plus leurs épreuves au Bureau de la Censure.

DEPART DE WILSON

Paris, 29 juin.

Le Président de la République des Etats Unis s'embarquera ce soir, à 9 heures 45 à Brest, à bord du *Georges Washington*, qui appareillera à 10 heures pour New-York.

Lloyd George

Le premier ministre de la Grande Bretagne, avec le personnel particulier de la délégation anglaise, a quitté Paris dans la soirée.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 247 — MARDI 1er JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les manuscrits sont insérés ou rejetés aux bureaux du Journal.
1re page, 0.50 la ligne — 2e page, 0.50. — 3e page, 1.00 — 4e page, 0.60. Annonces 0.60, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Ils ne répond pas des manuscrits remis

LA QUESTION DE l'Hôpital Civil

Les polémiques qui se sont engagées autour du projet de construction d'un nouvel Hôpital civil offrent un spectacle attristant. Elles indiquent que dans notre malheureux pays nulle œuvre utile ne peut être préconisée sans que d'interminables discussions en viennent retarder l'exécution.

Quand le but à atteindre est celui de soulager ou de guérir les maux des pauvres indigents qui souffrent et meurent, toute absence de décision devient odieuse et criminelle.

Or, nulle décision n'est prise et on n'en prendra jamais si une marche à suivre sérieuse et rationnelle n'est enfin adoptée

Après trois siècles d'atermoiements, de discussions stériles de projets en l'air, vent-on oui ou non arriver à un résultat ? Si tel est vraiment le but qu'on se propose, si, faisant abstraction de préférences personnelles plus ou moins justifiées, on veut que nos malheureux hospitalisés soient enfin soignés suivant les règles de la médecine et de l'hygiène modernes il faut adopter un tout autre programme que celui suivi jusqu'à ce jour et ne plus s'obstiner à faire graviter toutes les discussions autour d'une question qui n'est en somme que fort secondaire : celle du choix d'un terrain obtenu à peu de frais. Visiblement, sur ce point, l'accord ne peut se faire. La question du terrain est le roc infranchissable sur lequel, après trois cours ans, viennent se briser tous les projets.

Dans un rapport remarquablement documenté, mon honorable collègue M. Leca a conclu à la cession par la Ville du terrain qui lui appartient, celui de l'Hôpital actuel qui serait démoli pour la construction d'un nouvel édifice. Une idée fort louable d'économie à outrance anime M. Leca ; mais ne se laisse-t-il pas hypnotiser par le désir d'éviter à la Ville une subvention dont la cession gratuite d'un terrain tiendrait lieu ?

Le calcul est spécieux, car si un tout autre terrain était choisi celui où se trouve maintenant l'Hôpital serait rendu libre et se vendrait fort cher pour la construction de villas ou de maisons de rapport.

Qu'importe, dans ce cas, qu'une subvention équivalente à la valeur de ce terrain soit accordée par la Ville ?

Laissons de côté de si mesquines considérations. Consultons le Corps médical que l'on néglige à tort et qui est seul compétent. Quand le Corps médical se sera prononcé, quand il aura désigné les terrains dont la salubrité et les avantages thérapeutiques ne peuvent être contestés, une décision ferme devra être prise.

Alors, mais alors seulement, on pourra faire appel à un architecte de l'Etat qui n'ayant qu'à sélectionner parmi les terrains qu'on lui proposera, désignera, d'accord avec la Commission de l'Hospice et la Municipalité, celui qui conviendra le mieux, et nous fera obtenir par le Pari Mutuel l'aide pécuniaire que nous attendons.

C'est dans ce sens que la Commission de l'Hospice et le Conseil Municipal, finissant de tergiverser, devront se prononcer bientôt. Il serait inadmissible que, ne se trouvant en présence d'aucune proposition précise, un architecte de l'Etat à qui l'on ne pourrait pas désigner d'avance les différents terrains vers lesquels on voudrait l'orienter, qui ne connaîtrait de ces terrains, ni les conditions de salubrité, ni les servitudes, ni les possibilités d'achat ou de cession, ne rapporte de son voyage que le souvenir de tristes désaccords et de polémiques vaines

L'annonce d'un architecte venant ici pour n'aboutir à aucune solution ne nous intéresse nullement. Ce que les malheureux, que le sort a condamnés, demandent, c'est que l'ère d'être traités utilement s'ouvre pour eux. Ils n'ont que faire de manifestations platoniques qui ne leur donnent rien

Ils veulent que des réalisations se dessinent et que les hésitations coupables qui se sont fait jour jusqu'ici, fassent place à des mesures susceptibles de faire disparaître enfin les embryons de soin et de protection que l'exiguité et l'installation empirique de l'Hôpital actuel permettent seulement de leur accorder.

Alexandre MUSSO,
Conseiller Municipal.

NOS REPRÉSENTANTS

M. LANDRY

Le Transport des Matériaux

M. Landry, député de la Corse a reçu de M. le Commissaire aux Transports Maritimes et à la Marine Marchande la lettre suivante :

M. le Député et Cher Collègue,

En réponse à votre lettre du 13 juin, j'ai l'honneur de vous informer qu'un nouvel horaire des Services Corses a bien été mis au point, mais les réparations qui sont nécessaires à plusieurs navires affectés à ces Services ne permettent pas de prévoir sa mise en vigueur avant le 1er juillet.

L'intérêt qui s'attache au transport des matériaux de construction destinés à l'Ile ne m'a pas échappé, et j'ai déjà donné satisfaction aux demandes formulées à ce sujet, en priant, par dépêche, en date du 7 juin, la Direction de la Cie Fraissinet de prendre toutes mesures utiles pour qu'un tonnage de 50 tonnes soit uniquement réservé au transport de ces matériaux à chaque départ, de Marseille à Nice, des vapeurs INZNIA et CORTE II qui effectuent, respectivement par décade, les voyages Marseille-Nice-Balagne-Ajaccio et Marseille-Ajaccio-Propriano-Bonifacio.

Veuillez agréer, etc.

ILLUMINATIONS ET PAVOISEMENTS

L'exiguité de notre format, ainsi que l'heure tardive nous ont contraint de remettre à aujourd'hui le compte-rendu, aussi complet que possible, des illuminations et des pavoisements.

Disons de suite que la Compagnie de Lumière et d'Energie, débordée de commandes, ne sachant plus où donner de la tête ne put satisfaire à la demande de tous. C'est ainsi que le *Petit Bastiais* dû se contenter d'une rampe tricolore, surmontée de trois étoiles.

Les établissements publics ont suivi leur belle tradition, et, comme toujours on remarquait *l'Hôtel de Ville* où le gaz s'unissait fort bien à l'électricité ; la *Sous-Préfecture* avec une multitude de lanternes vénitiennes et où les initiales R. F. étaient surmontées d'une radieuse étoile ; la *Lyoie*, d'un bongoût impeccable ; le *Palais de Justice* ; la *Banque de France* ; la *Direction des Douanes*, ornée d'un très beau balcon ; la *Chambre de Commerce* : le fameux et lamentable *Hôpital Civil* qui, la nuit, tout illuminé, avait l'air de quelque chose. Et par dessus tout, on ne pouvait se lasser d'admirer *l'Hôpital Militaire* vraiment féérique grâce au bon goût déployé par notre ami Varesi.

On remarquait aussi le décor tout à fait nouveau de la *Caserne Marbeuf*, majestueusement drapée dans un épais manteau de ténèbres impénétrables. L'effet était vraiment fort réussi, et tout le monde se plaisait à louer la délicatesse de ceux qui avaient si bien su décorer la caserne où se forma l'héroïque 173e d'infanterie.

Et le *Cercle Militaire* ?

Les Sociétés privées, elles aussi, firent merveille : on admirait, principalement, le *Cercle de la Méditerranée*, *le Syndicat de l'Alimentation*, le *Pensionnat Pouzevera*, etc.

Et, pour les cafés, que dire ? Tous rivalisèrent en art décoratif : notre ami, le sympathique artiste *Nicolas Sosso*, avait exposé un grand portrait de notre maréchal Foch. Ce portrait, éclairé la nuit, était entouré de guirlandes de drapeaux et de branches de chêne. De multicolores et très nombreuses fleurs lumineuses couvraient l'épais feuillage des fusains qui ornent la terrasse de cet établissement. Et, pour compléter, des banderolles, des lanternes vénitiennes et des drapeaux disposés tout alentour.

M. Vincent Gasparini avait donné un aspect grandiose à son établissement si réputé de la place St-Nicolas. Des mâts tous ornés d'écussons et de faisceaux de drapeaux des guirlandes d'ampoules électriques ; des lanternes vénitiennes ; etc... C'était aussi beau qu'imposant.

M. Michelangeli sut se montrer digne de la très vieille autant que très bonne réputation dont jouit son établissement, le *Café Andreani*. Même les plus indifférents étaient forcés de s'arrêter pour l'admirer.

Son camarade de front, le poète Casanova, si populaire chez tous les poètes, sut leur montrer qu'il serait, cette fois-ci comme toujours un homme de génie.

Et le *Café du Kiosque*, qui provoquait chez tous des exclamations enthousiastes autant qu'admiratives !

Et le *Café Casperini* du Nouveau Port ! Il est bien regrettable que le plan fourni pour la retraite aux flambeaux ait mentionné son quartier comme faisant partie d'une autre ville. Si cette erreur n'avait pas été commise, toute la population qui, entraînée par les accords de la *Lyre Bastiaise*, suivait la retraite, aurait vu quelque chose de beau. Mais, il n'y a rien de perdu. La population pourra se rattraper lorsqu'elle suivra le défilé organisé par le Comité des Fêtes.

Et le *Café de l'Univers* était, lui aussi, très beau, et l'effet produit par cette profusion de banderolles et d'ampoules placées sous les grands platanes, était vraiment incomparable.

Et le *Café des Palmiers* ! le *Café des Gourmets*, le *Bar de la Poste* avec ses deux pilones soutenant drapeaux et lanternes.

Et le *Bar des Amis* ! Et le *Coin de l'Ormeau* ! Et le *Café des Colonies* Et le *Café des Mensagéries* ! Et combien d'autres encore.

Et, dans le commerce, quel bon goût chez Locci, qui avait si bien su décorer son magasin de chaussures Henri ! Et Vallecalle ! Et le tailleur Pozzo-di-Borgo.

N'oublions pas le *Féninia-Cinema*, encore bien plus beau qu'il ne l'était la veille. N'oublions pas, non plus, le *Splendor-Cinema*.

On remarquait beaucoup, aussi, le *Cyrnos-Palace*, *l'Hôtel Brizzi*.

De même que se remarquaient les consulats alliés du *Portugal* et des *Etats-Unis*, la *Société Générale*, la *Société Maritima italiana*.

Notons également, et d'une façon toute particulière, le pavoisement du *boulevard St-Angelo*, qui peut être classé parmi les principaux chefs d'œuvres dont notre ami Ciavatti, cet organisateur émérite, a le secret.

N'oublions pas la belle allégorie, conception de l'artiste *Esposito*, représentant la victoire du droit sur la force. Les œuvres conçues par cet homme de valeur sont toujours parfaites.

Nous ne mentionnons pas les maisons particulières, trop nombreuses, et pour lesquelles, vu le nombre trop grand, une omission pourrait se produire.

Et pour finir, disons qu'à 8 heures et demie, M. Dominique Vecchini, président des Poilus Rabelaisiens, du haut du balcon de la Maison de Corsé splendidement décorée, prononça un discours enflammé qui fut interrompu, à maintes reprises, par les applaudissements frénétiques de plusieurs milliers d'assistants.

Et maintenant, nous conseillons à tous ceux qui ont si bien su se distinguer, à bien conserver tous leurs pavois et lampions, car, bientôt, à l'occasion du « 14 juillet de la Paix Victorieuse, » de très belles fêtes vont être organisées par le Comité Permanent des Fêtes de Bastia.

Dans son programme, le Comité se propose d'organiser un concours de pavoisements et illuminations et d'attribuer prix, récompenses et encouragements.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

COMITÉ DES FÊTES

Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes émanant soit du Commerce, soit des particuliers, le Comité des Fêtes a été dans l'obligation d'augmenter le nombre de ses quêteurs.

Ceux-ci, divisés en quatre groupes, sont :

1er groupe : MM. Dardy, Cordier, Poli et Lombardi.

2e groupe : MM. J. Blasini, Laurent, Varesi et Quilico.

3e groupe : MM. Cini, J. Airola et Carduzi.

4e groupe : MM. Ciavatti, Vincenti et Cascinelli.

Nous sommes persuadés que les quêteurs continueront à recevoir le même accueil enthousiaste qui leur a été fait jusqu'à ce jour.

POUR LES AVEUGLES

Le dimanche, 22 juin, a eu lieu à la salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint Germain, l'Assemblée générale de l'Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles, qui a son siège, 9, rue Duroc, à Paris.

Malgré les multiples attractions de ce beau jour de printemps, un public nombreux a entendu non sans une vive émotion, les discours dans lesquels M. Lotz, M. le général Thévenet et M. le général Balfourier, président de l'Œuvre, ont rendu compte du fonctionnement de l'Association en 1918. L'Œuvre, en plus des aveugles civils répandus dans toute la France, patronne aujourd'hui de nombreuses victimes de la guerre.

Un concert, exécuté par des artistes aveugles, a terminé cette touchante cérémonie.

Carnet de Pécule

Un Député ayant demandé au ministre de la guerre de préciser les formalités qui doivent être remplies par un militaire dont le carnet de pécule a été égaré, a reçu la réponse suivante :

« Un militaire, dont le carnet de pécule a été égaré, doit en faire la déclaration dès que possible à son commandant d'unité qui établit un rapport. Le remplacement de ce carnet a lieu dans les conditions prévues par l'article 15 b de l'instruction du 15 juillet 1918 Journal Officiel du 17, page 6173, sur les hautes payes de guerre et indemnités de combat. »

AVIS

Les bornes fontaines débitant de l'eau de source resteront ouvertes à partir du 1er juillet 1919 :

Matin : de 10 heures à 1 heure de l'après midi.

Soir : de 5 heures à 9 heures.

Il est absolument défendu de puiser de l'eau avec de gros récipients ; seront seuls autorisés les ustensiles inférieurs à 5 litres.

Ces mesures ont dû être prises par suite de pénurie d'eau dûment constatée par M. l'Architecte de la ville.

Petite Gazette

Brevet élémentaire

Sur les 197 candidates qui se sont présentées aux examens du Brevet Elémentaire, 43 ont été déclarées admissibles aux épreuves de la deuxième série et 41 reçues définitivement.

Mlles Agier, Lanchini, Orsini, Orsoni, Parelli et Tomasini, du Pensionnat Pesnoux, sont de ce nombre.

Toutes nos félicitations.

Inscription Maritime

Le paiement des pensions, Caisse des Invalides et Caisse de Prévoyance (2e Trimestre 1919) aura lieu aux bureaux de l'inscription Maritime, aux dates et heures suivantes :

1er juillet, de 9 h. à 11 heures, Hommes Caisse des Invalides.

1er juillet, de 14 h. à 16 heures, Caisse des Invalides.

2 juillet, de 9 h. à 11 heures, Prévoyance et Retardataires de la Caisse des Invalides.

A vendre

1 cabriolet

1 calèche pour une bête, 3 places avec capote

1 break quatre places, le *tout* en bon état.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Une bonne, jeune fille ou veuve, sérieuse, active, propre, sachant faire un peu de cuisine — pas de ménage — bons gages. Sérieuses références, pour dame seule.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

Sérieux acheteur villa environs Bastia, faire offres Muchiselli, à Poggio-Mezzana.

Avis

A vendre sacs blicher et toiles marrakout usagés en bon état.

S'adresser : Agence Padovani, Route du Cap, 5, Bastia.

Nouvelles Religieuses

Oratoire de Monserrato. — Mercredi, 2 juillet, fête de la Visitation de la T. S. Vierge : Messe de communion à 6 heures, Grand'Messe à 8 heures.

Le soir, à 6 heures, Vêpres et Bénédiction.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Syndicat des Dockers. — Le trésorier est en permanence pour percevoir les cotisations du mois de juin, 18, rue de l'Opéra.

Aujourd'hui, 1er juillet, de 8 à 11 heures et de 2 à 5 heures, les membres qui n'auront pas reçu à leur carte avant le 10 seront considérés comme démissionnaires.

Le Secrétaire, CA TELLO.

ON ÉVITE

ON SOIGNE ON COMBAT

EFFICACEMENT

Toutes les Maladies DES VOIES RESPIRATOIRES

par l'emploi des

PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

Mais le succès n'est assuré que si on emploie bien LES

PASTILLES VALDA VÉRITABLES

Les EXIGER dans toutes les Pharmacies

En BOITES de 1.00

portant le nom

VALDA

Mme MASSEL

dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour rendez-vous urgents et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Mattei, née Ciccoli, institutrice à Bastia, et ses enfants : Edouard, Tony et Maria ; Mme et M. Pascal Mattei et leurs enfants ; Mme et M. Parsius Mattei et leurs enfants ; Mme veuve Giudici, directrice d'école maternelle à Bastia, et sa fille ; Mme et M. J.-Ch. Saggesi, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur et leurs enfants ; Mme et M. Jean Biancarelli, négociant, et leurs enfants ; Mme et M. J.-M. Bereni, lieutenant ; Mlle Micheline Ciccoli, institutrice à Porticciolo ; Mme et M. Jacques-André Mariani et leur enfant ; Mme veuve Restori et son fils ; M. Edouard Colombani et ses enfants ; Mme et M. Sampiero Mattei et leurs enfants ; M. J.-B. Mattei, lieutenant ; Mme et M. Charles Bongioni et leurs enfants ; Mme veuve Théodora Giovannoni et ses enfants ; Mlle Angèle Mattei ; M. et Mme J.-V. Ferrandi et leurs enfants ; M. et Mme Marius Tiberi et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Tiberi et leurs enfants ; M. et Mme Philippe-Marie Tiberi et leurs enfants ; Mme veuve Marie Leca et ses enfants M. Antoine-Paul Limperani ; Mme veuve Sicurani ; M. et Mme Philippe Battagini ; Mme et M. Albert Mosca, inspecteur adjoint des forêts et leur fils ; Mme veuve Ciccoli ; M. et Mme Pierre Ciccoli et leurs enfants ; M. Orsini, instituteur, et ses enfants ; Mme veuve Ciavaldini et son fils ;

Les familles Giovannoni, Morucci, Marchi, Ferrandi, Ambrosi, Moglioni, Susini, Renucci, Raibaldi, Cuneo, Filippi, Venel, Grimaldi ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Mathieu Mattei

Adjoint technique des Ponts-et-Chaussées
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé à Bastia, le 30 juin 1919, à l'âge de 52 ans.

La levée du corps aura lieu à l'Hôpital Militaire, aujourd'hui mardi, à 5 heures du soir.

Les obsèques se feront à Penta-di-Casinca, le 2 juillet, à 10 heures du matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Faculté des Lettres de Paris

Paris, 30 juin.

Mlle Marie-Louise Giordani est reçue à la 2e partie du baccalauréat, (latin langues).

LE TRAITÉ de Saint Germain

Paris, 30 juin.

On assure qu'avant la fin de la semaine, les représentants de l'Entente feront remettre à la délégation autrichienne le texte complémentaire du traité relatif aux clauses financières et économiques.

LE TRAITÉ de VERSAILLES

LA PRESSE ALLEMANDE

Berne, 30 juin.

Le journal *Germania*, organe centriste, invite toutes les feuilles allemandes à publier tous les jours, dans tous leurs numéros, les lignes suivantes :

Le traité de Versailles doit être revisé. Notre revanche sera l'amour qui bat la haine.

Notre espérance est la foi en nous et en nos enfants.

A ATHÈNES

Athènes, 30 juin.

La population athénienne a magnifiquement célébré la signature du traité de paix.

Elle prépare une réception enthousiaste à M. Venizelos à son retour de Paris.

LES BERLINOIS

Bâle, 30 juin.

La signature du traité de Versailles a laissé les Berlinois dans une complète indifférence.

En Allemagne

LES GRÈVES DES CHEMINOTS

Berlin, 30 juin.

L'organisation centrale des cheminots s'est prononcée pour la reprise immédiate du travail.

En conséquence, le gouvernement a décidé de rapporter le décret Noske.

Le caractère politique de la grève des cheminots est nettement établi.

Les grévistes veulent provoquer la grève générale en Allemagne.

A HAMBOURG

Les grèves de Hambourg sont terminées.

Les chefs ouvriers se sont engagés à maintenir l'ordre.

Quelques journaux berlinois prétendent que les membres du Conseil exécutif de Berlin ont été arrêtés, sur l'ordre de Noske, pour avoir aidé les émeutiers de Hambourg.

Une lettre de Bethmann-Hollweg

Paris, 30 juin.

L'ancien Chancelier de l'empire allemand, Bethmann-Hollweg, vient d'adresser une lettre à M. Clemenceau, dans laquelle il le prie de faire savoir aux membres de la Conférence *que lui seul est responsable de ce qui fut décidé pendant la guerre et que le Kaiser ne doit pas être traduit devant le tribunal, mais lui seul.*

Le Congrès de LA PAIX

Le Conseil des Quatre

Le Conseil des Dix

Paris 30 juin.

A partir d'aujourd'hui, le *Conseil des Quatre* redevient le *Conseil des Dix* et est composé de MM. Clemenceau, Pichon, Langsing, le colonel House, lord Balfour, lord Milner, Tittoni, Marconi, Makino et Chimpa.

Ce comité s'efforcera de terminer la rédaction du traité de paix avec l'Autriche.

Versailles

LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Versailles, 30 juin.

Von Haniel a quitté Versailles, ce matin, avec 29 de ses nationaux et 5 femmes.

Von Leirtner restera avec quelques secrétaires pour assurer le règlement de certaines questions relatives à l'exécution du traité.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 juin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Traité de Paix

M. Clemenceau

A l'ouverture de la séance, M. Clemenceau dépose sur le bureau de la Chambre le Traité de Paix.

M. Clemenceau constate que le vieil esprit de domination guerrière est à jamais terrassé.

Le jour est venu où la France et ses Alliés ont le droit de se réjouir, car la paix est assurée en Europe, où l'Humanité se lève pour vivre toute sa vie

(A ces mots toute la Chambre se lève et applaudit frénétiquement Seuls, les socialistes restent assis, mais ne prononcent aucune parole).

EN ITALIE

GRANDE BAGARRE à ROME

Rome, 30 juin.

Une grande bagarre s'est produite à Rome, à la sortie de la réunion organisée par le Comité des revendications nationales.

EN ASIE-MINEURE

MASSACRE DES CHRÉTIENS

Salonique, 30 juin.

Après l'évacuation de la vallée de Nazilly par les troupes grecques, les Turcs massacrèrent les Chrétiens.

On compte notamment 120 Grecs tués et plus de 200 blessés.

EN MAURITANIE

L'AVIATEUR LEMAITRE

Paris, 30 juin.

Un télégramme de Dakar dit que l'aviateur Lemaitre a capoté dans le port Etienne, en Mauritanie, à 700 kilomètres environ de Dakar.

Cet intrépide aviateur n'a reçu aucune blessure.

Matériaux pour constructions

FOURNITURES GÉNÉRALES

Chaux — Ciment — Plâtre — Tuiles
Briques — Carreaux, etc.

tout ce qui concerne le bâtiment

chez

M. LAURENT COLOMBANI

6 bis rue de l'Opéra, BASTIA

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 246 MERCREDI 2 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 2

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
Fondateur : F. GELAGNIER, Directeur, 4[illegible]

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux bureaux du Journal.
1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 50 c. — 3e page, 1 fr. — 4e page, divers, 0.60, petit, 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Rien ne repond pas des manuscrits déposés

PLAINTES ET DOLÉANCES

Nous constatons que la réputation de notre Préfet : M. Barnier, n'est pas surfaite. Il n'a qu'à mettre à exécution le programme qu'il a exposé au Conseil général : il est sûr d'être approuvé par la Corse entière. On sait que M. Barnier est un élève de notre grand Clemenceau, qui inspire ici la plus grande confiance. Nous connaissons, dans une sous-préfecture de la Corse, un receveur des postes en retraite, qui ressemble à notre Premier Ministre de façon frappante; et qui, à cause de cette ressemblance, a été souventes fois acclamé par les poilus et les habitants. L'opinion publique est donc bien disposée ; mais elle attend des actes d'énergie et d'activité, de façon à aboutir rapidement pour les questions qui ont été étudiées et signalées par la presse locale.

Le mécontentement est général au sujet des transports. Partout, partout, les Compagnies de chemins de fer améliorent le service des transports par la reconstruction des lignes anciennes de Bordeaux à Milan, de Paris à Vichy, excursions à Fontainebleau, etc., en Corse on ne se presse nullement pour l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

Il semble que, grâce à la houille blanche que nous pouvons avoir en quantité, il est facile de construire des chemins de fer électriques pour les nouvelles lignes à créer.

La légère amélioration annoncée pour les Services Maritimes postaux est insuffisante comme quantité et comme qualité des bateaux. Nous engageons M. Barnier à insister à Paris avec la plus grande énergie, pour que le service soit enfin assuré dans des conditions normales.

Le gaspillage, signalé à la tribune de la Chambre, existe chez nous comme partout. Le moment des économies est arrivé, et l'exemple doit venir d'en haut. Pourquoi ces voitures dans certains services, après sept mois d'armistice ; pourquoi ces automobiles à la disposition de certains fonctionnaires. Ces errements doivent cesser, sous peine de constituer de véritables abus. Plus tard, l'histoire de la guerre sera écrite après des enquêtes qui feront ressortir les responsabilités.

L'Administration des Postes laisse trop souvent à désirer dans beaucoup d'endroits. Nous nous demandons pourquoi il a fallu des mois et des mois pour combler la vacance de la recette des postes d'Ajaccio. Vaton eu faire autant et davantage pour la recette de Corte, si importante depuis la guerre, à cause du dépôt des officiers, prisonniers, etc.

Même observation pour les nominations de magistrats, parce que nos parlementaires ne sont pas d'accord. Assez de nos maquis judiciaires, et envoyez nous des magistrats distingués, qui se tiennent en dehors et au-dessus de nos querelles locales.

Il nous tarde de voir solutionner la question de la police rurale dans le sens indiqué par M. Barnier. La Corse a tout à gagner avec le nouveau système, qui fera enfin respecter les propriétés, trop souvent livrées aux bestiaux et surtout aux chèvres. Les incendies, qui reviennent périodiquement constituent un mal à extirper.

Les spéculateurs et les accapareurs doivent être traqués sans pitié pour que la vie soit moins chère. Il n'est pas admissible que la grande masse soit livrée à quelques tristes individus, qui profitent des circonstances pour s'enrichir de façon scandaleuse.

Il est regrettable que le Préfet n'ait pas persisté dans ses premières intentions au sujet des fromageries de Roquefort, dont la fermeture n'a pas été maintenue.

Le Département, propriétaire des sources départementales, les avait cédées, sous conditions, à des exploitants. Le Conseil général s'est ému des plaintes très vives formulées au sujet de l'état d'abandon et de négligence constaté partout : des mesures ont été prises pour Orezza. Il importe que des enquêtes soient faites par le Préfet pour toutes les autres sources, afin de donner satisfaction aux doléances légitimes de la population.

D. M.

Une Enquête SUR LE RAVITAILLEMENT

Le récent débat qui s'est déroulé à la Chambre sur l'affaire des mistelles et sur celle des vins d'Espagne, mais surtout en vins du Portugal, et le débat d'hier, au sujet des sucres de la Réunion, ont fait l'effet, au Palais-Bourbon, de discussions dans les couloirs.

D'une façon générale, de nombreux députés ont pensé qu'il y aurait lieu d'étudier de près certaines affaires du ravitaillement : MM. Barthe et Boussenot, qui ont soulevé, le premier, l'affaire des sucres, le second, celle des mistelles, se sont mis d'accord pour demander, au cours de la semaine prochaine, d'instituer une enquête sur toutes les affaires du ravitaillement.

Mouvement Consulaire

M. Benigni, consul de 2e classe à Lugano, est chargé des fonctions de secrétaire de 1re classe à Varsovie.

M. de Rocca-Serra, attaché de chancellerie à Southampton, est chargé de la chancellerie du consulat de France de la même ville.

M. Marsoni, rédacteur principal de 3e classe à la comptabilité, est nommé sous-chef de bureau du service de la comptabilité au ministère des affaires étrangères.

M. de Lassart, attaché de chancellerie à Bruxelles, est chargé de la chancellerie du consulat de France à Livourne.

M. Morucchini, chancelier à la Nouvelle-Orléans, est nommé secrétaire archiviste au consulat général de France à New-York.

M. Forcioli, chancelier à Livourne, est chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Tientsin

M. Sanguinetti, chancelier, rédacteur à la direction des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères, est nommé consul suppléant de 1re classe à la suite du concours de classement du 1er mai 1919, et chargé des fonctions de son grade à l'ambassade de la République, à Rome.

AU THÉATRE

Soirée de Bienfaisance

Demain aura lieu à 20 heures 30 très précises, dans notre Salle des spectacles, une soirée de Gala donnée au bénéfice de l'Orphelinat du Bon Pasteur. Le programme est des plus attrayants : « La Société Artistique Bastiaise » interprètera une des plus jolies pièces du théâtre de Tristan Bernard : *L'Anglais tel qu'on le parle*. Mlle Alicia Falici, l'exquise diva si justement appréciée du public offrira à cette œuvre philantropique, son gracieux concours. M. Luzy, du Conservatoire de Paris exécutera avec ce brio qu'on lui sait, les meilleurs morceaux de son répertoire. M. Micheletti, dont les débuts lui ont valu de si beaux étages, nous charmera quelques instants de sa belle voix de baryton. MM. Quilio, Bencaldeni et Santucci nous donneront la mesure de leur talent. L'excentrique Jojo nous promet quelques minutes de fou rire avec ses nouvelles créations. Le fou Jéjène nous régalera de ses chansons inédites.

Et puis... M. Victor Marfisi, du Théâtre des Armées, exécutera avec maestria des solos de guitare. Cette inovation sera certainement goutée du public Bastiais, amateur de bonne musique, etc. etc.,

La *Lyre Bastiaise*, sans laquelle il n'y a pas de belles fêtes, a répondu avec empressement à l'appel des organisateurs.

Nous sommes persuadé que tous auront à cœur de verser leur obole à cette œuvre destinée à apporter aux Orphelines du Bon Pasteur, ce bien être qu'elles attendent de la générosité de la population.

Le prix des places est très réduit.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Comité des Présidents d'Associations

Les Membres du Comité des Présidents d'Associations sont priés de vouloir bien se réunir le jeudi 3 juillet, à dix-huit heures très précises, en la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville.

UNE BELLE SOIRÉE

Les fêtes patriotiques ont soulevé, à Bastia, un enthousiasme délirant toute la population, sans distinction de classes, a tenu à manifester sa joie, à rehausser par d'heureuses initiatives privées, l'éclat de ces grands jours où la Paix victorieuse, la paix ardemment souhaitée, est enfin venue couronner les efforts d'un peuple décidé à vaincre ou à mourir.

Mais nous serions injuste si nous ne soulignions tout particulièrement l'attitude de ceux qui se sont surpassés, non seulement par la beauté des décorations de leurs établissements, mais par les sacrifices qu'ils n'ont pas craint de s'imposer.

Au premier rang de ceux là, nous placerons, sans hésiter, la sympathique propriétaire du *Grand Café Andreani*.

Sa belle terrasse attirait les regards par la profusion des drapeaux, disposés avec le meilleur goût, des ampoules électriques multicolores qui donnaient, au boulevard, un aspect vraiment féérique.

La *Lyre Bastiaise*, l'infatigable *Lyre* qui, depuis deux jours, sait littéralement sur les dents et ne cesse de jeter dans les airs les notes joyeuses de ses cuivres et de ses tambours, répondant à l'appel de M. Michelangeli, a bien voulu nous gratifier, hier soir, de neuf heures à minuit, d'un concert qui a attiré une foule énorme aux abords du café.

Nos beaux hymnes patriotiques et les marches les plus entraînantes, exécutés avec cet entrain, cette maestria, qu'on se plaît à reconnaître à notre belle société musicale, ont soulevé les applaudissements frénétiques de la foule. L'enthousiasme est à son comble, lorsque M. Luzy, le brillant élève du conservatoire de Paris, vient jeter au demeurant de ce peuple en délire, les notes empoignantes de notre immortel hymne national qui revêt, en la circonstance, un caractère de manifestation grandiose et sacré. Les applaudissements éclatent nourris, spontanés, prolongés et la joie, la sainte joie patriotique est dans tous les yeux.

Nous remercions l'actif et intelligent propriétaire du *Grand Café Andreani*, des heures délicieuses qu'il nous a procurées. Après avoir fait brillamment son devoir de Français, au front, face au danger, il nous est revenu animé de sentiments éminemment patriotiques qu'il ne cesse d'affirmer par les sacrifices qu'il n'hésite pas à s'imposer, soit dans l'œuvre des mutilés dont il est l'un des fondateurs, soit dans la direction de son important établissement commercial.

Nous lui adressons, avec nos remerciements, nos plus sincères félicitations.

Ravitaillement

Pâtes alimentaires

Le prix de vente au détail des pâtes alimentaires a été fixé, par M. le Préfet de la Corse, après entente avec la Chambre de Commerce, à *1 fr. 50 le kg.* (un franc cinquante).

Conformément aux instructions ministérielles le prix de vente par les fabricants aux détaillants est fixé à *cent trente fr. les cent kgs.*

Ces prix sont actuellement en vigueur.

Cyrnos-Palace-Hôtel

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Cyrnos Palace aura lieu dans les salons de l'Hôtel, le 3 juillet, à 16 heures.

Compagnie du Gaz

Avis important

Afin de conserver le plus de charbon possible pour la saison d'hiver, après entente avec la Municipalité, la Compagnie du Gaz a l'honneur d'informer ses abonnés qu'à partir du 1er juillet la pression du gaz dans les conduites sera réduite aux heures suivantes :

de 10 à 13 heures.
de 19 à 22 heures.

La Direction.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Brevet Élémentaire

Centre de Bastia

Sont admissibles aux épreuves de la 2e série :

MM. Giannetti — Giovannetti — Giudicelli Antoine Louis — Giudicelli Sylvère — Marioni — Moracchini — Paoletti — de Petriconi — Santelli Paul — Sculani — Tomasi — Venturini.

Certificat d'Études Primaires

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu à Bastia (Ecole du Boulevard de Gardo), dans les conditions suivantes :

Le 4 juillet, à 7 heures 30, pour les *aspirants* des deux cantons de Bastia et des cantons de Borgo, Brando et San Martino di Lota.

Le 5 juillet, à 7 heures 30 pour les *aspirantes* des mêmes cantons.

Avis de Concours

Bourses de voyage en faveur des élèves des Ecoles Industrielles

Un concours pour l'attribution de bourses en faveur des élèves des Ecoles Industrielles, aura lieu au chef-lieu de chaque département le 20 octobre prochain.

Les demandes d'inscription devront être adressées à la Préfecture avant le 1er septembre.

Pour tous renseignements concernant le règlement et le programme du concours s'adresser à la Préfecture (3e Division).

Petite Gazette

Nos Députés

M. le Député Landry a été nommé membre de la commission extraparlementaire chargée d'étudier les projets relatifs au développement de l'enseignement supérieur.

Bourse de Marseille

M. Ambrosini François Antoine est nommé agent de change près la Bourse de Marseille.

Nouvelles coloniales

Sont nommés : conseiller à la cour d'appel de Saïgon, M. Franceschetti, vice président du tribunal de Saïgon ; procureur général, chef du service judiciaire de la Guadeloupe, M. Adrisal, ancien député, juge au tribunal de la Seine.

Dans les perceptions

M. Santini, percepteur de Champagnat, nommé à Herbignac, est appelé à Morlaix, 2e classe, 1er échelon.

M. Coppolani, percepteur d'Anglès, appelé à Roquecourbe est nommé à Montréjeau, 3e classe.

M. Tomasi, percepteur de Roquecourbe nommé à Brignac, est maintenu à Roquecourbe, 2e classe, 1er échelon.

M. de Rutteri, percepteur de Tournay, est nommé à Bordeaux, hors classe, 2e échelon.

M. Filippini, percepteur de Bouscat, est nommé à Toulouse-Ouest, hors classe, 2e échelon.

Nouvelles maritimes

M. Marati Pierre-Jérôme, commis de 2e classe des directions de travaux, à Toulon, est promu à la 1re classe.

Erratum

Dans l'avis de décès Mattei, il faut lire : Lieutenant Mathieu Mattei, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint technique des ponts et chaussées.

A vendre

1 cabriolet
1 calèche pour une bête, 3 places avec capote
1 break quatre places, le tout en bon état.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Une bonne, jeune fille ou veuve, sérieuse, active, propre, sachant faire un peu de cuisine — pas de ménage — bons gages. Sérieuses références, pour dame seule.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

Bon acheteur villa environs Bastia, faire offres Muschietti, à Poggio-Mezzana.

Homme de peine

Est demandé par maison de commerce — Très bien rétribué.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Renseignements Malgaches

Oratoire de Monserrato. — Mercredi, 2 juillet, fête de la Visitation de la T. S. Vierge : Messe de communion à 6 heures, Grand'Messe à 8 heures.

Le soir, à 6 heures, Vêpres et Bénédiction.

EXTRAIT
des Minutes du Greffe
DU
Tribunal de Première Instance
DE BASTIA

Département de la Corse

Par jugement rendu contradictoirement en la chambre de ce tribunal, jugeant en police correctionnelle, le 28 mai 1919, la nommée Poggi Théodora, épouse Antiani, âgée de 61 ans, ménagère, fille de Pierre-Paul et de Franchi Marie Françoise, née à San Marino di-Lota, arrondissement de Bastia, département de la Corse, demeurant à San-Martino-di-Lota, arrondissement de Bastia, département de la Corse, a été condamnée, pour falsification de lait et vente de lait falsifié, commis le 11 mars 1918, à un mois de prison et 50 fr. d'amende par application des articles 1 et 3 loi du 1er 1905, 463 du C. P.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République.

Le Greffier,
BATTESTINI.

Vu et vérifié :
Le Procureur de la République,
POGGIALE.

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes.

Maison Duvet, (9) à Nantes.

Mariages riches

Toutes situations, liste 0,30 c Ecrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

La Floriculture
à Avignon

Fournit en première qualité toutes sortes de graines potagères et de fleurs. En ce moment elle fournit à des prix modérés, pour les semis d'automne : NAVETS, TRÈFLE incarnat, etc. ; Rapkin supra pour horticulteur et pépiniériste ; Gr. de Fenugrec pour chevaux.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal Correctionnel de Calvi

Par jugement contradictoire en date du 3 juin 1919, le Tribunal Correctionnel de Calvi, sous la présidence de M. J.-B. Ordioni, président, après réquisitions de M. Ottavi, Procureur de la République, a condamné à un mois de prison et à cent francs d'amende, la dame Lucchetti Marie Dominique, épouse Orlandi, pour avoir, à la date du 13 mars 1919, à Calvi, mis en vente du lait additionné d'eau dans la proportion de 17 0/0, sachant qu'il était additionné d'eau.

Le Tribunal a ordonné en outre l'affichage à la porte de la Mairie et à la porte du domicile de la prévenue et l'insertion par extrait, de son jugement, dans le journal *Le Petit Bastiais* et ce aux frais de la condamnée sans que les frais de ces publications puissent dépasser cent francs.

Le tout par application des articles 1 et 3 de la loi du 1er août 1905.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal,
ANFRIANI.

Vu au Parquet :
Le Procureur de la République,
OTTAVI.

Mme MASSEL
dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombages or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne sans tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massoi, route Salaris.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

LE GRAND
Vin du Cap-Corse
au Quinquina
Auguste MATTEI, créateur
REFAIT L'ESTOMAC — RAJEUNIT L'ORGANISME
ÉTIQUETTE BLEUE
Avec la CORSE et les ARMES de la CORSE
Exiger le Timbre de Garantie avec le vrai de Terroir et le Chapeau de Petit Caporal
La mise en bouteille des CUVÉES de RÉSERVE A COMMENCÉ
Maison de Bastia : NOEL SANTANDREA, directeur

Demandez les prix ! — Faites un essai !

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE TRAITÉ de Saint Germain

Paris, 1er juillet.

Le traité de paix avec l'Autriche sera complètement terminé avant la fin de la semaine.

Quinze jours seront accordés aux Autrichiens pour y répondre.

Tremblement DE TERRE en Italie

NOMBREUSES VICTIMES
à FLORENCE

Rome, 1er juillet.

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties, hier, dans presque tout le royaume, mais les dégâts causés par ces secousses sismiques sont plus importants qu'on ne le croyait tout d'abord.

Trente secousses se sont succédé, entre 5 heures et 18 heures.

Dans les grandes villes, un certain nombre de maisons ont été ébranlées.

Pendant toute la journée des automobiles ont transporté dans les hôpitaux de Florence de nombreux blessés, parmi lesquels plusieurs grièvement.

Des secousses ont été également ressenties à Gênes et à Venise.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1er juillet.

Les Ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ouverture de crédits aux Industriels et Commerçants

Le ministre des Finances a fait approuver un projet de loi tendant à l'institution d'un établissement spécial pour l'ouverture de crédits aux Industriels et Commerçants, victimes des dommages de guerre.

Cette institution aurait pour objet l'émission d'un emprunt pour le compte de l'Etat des sommes nécessaires au paiement des indemnités et à fournir un crédit à long terme aux petites entreprises éprouvées par la guerre.

Crédit agricole

Le Ministre des Finances a annoncé qu'il préparait un autre projet de loi relatif au crédit agricole, concernant les dommages immobiliers.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

ANGLETERRE

NOUVELLE TRAVERSÉE de L'ATLANTIQUE

Londres, 1er juillet.

Les derniers préparatifs s'achèvent sur le dirigeable *R — 34* qui tentera, aujourd'hui ou demain, la traversée de l'Atlantique.

MARINS ET CHAUFFEURS

Le Conseil exécutif de l'Union des marins et chauffeurs a voté une résolution portant que, pour protester contre la politique de l'action directe, préconisée par certains leaders de la *triple industrielle*, le syndicat des marins et chauffeurs anglais refusera de prendre part à la Conférence projetée, et ne se considérera pasco mme lié par les décisions qui pourront êtres prises par cette conférence.

EN RUSSIE

REPRISE DES TERRES AUX MOUJIKS

Stockholm, 1er juillet.

Lenine, ayant ordonné de reprendre les terres aux moujiks, de graves désordres agraires ont éclaté.

La terre est monopolisée au profit du gouvernement, et les paysans sont obligés de travailler sous le contrôle des anciens gérants.

LES TRAFICS DES VOYAGEURS

Le comité soviet de la Suprême défense nationale a publié un décret suspendant tous trafics de voyageurs dans la Russie entière.

SALONIQUE

L'impôt sur les Célibataires

Salonique, 1er juillet.

Les autorités yougo s'aves ayant commencé à faire appliquer les impôts sur les célibataires, un très grand nombre de mariages ont été aussitôt contractés.

LA CHINE et LA PAIX

Pékin, 1er juillet.

Le gouvernement chinois estime que pour obtenir la paix en Extrême-Orient et l'amitié de la Chine, le Japon aevra lui rendre Kiao Théou et Chan Toung.

LA PRISE DE VISTELA par les BOLCHEVISTES

Copenhague, 1er juillet.

Jeudi, sept navires bolchevistes ont attaqué Vistela.

Un navire a été coulé, un autre endommagé ; cependant les bolchevistes réussirent à s'emparer de la ville.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour les bâtiments

JOSEPH LUCCHETTI
45, Bd, Paoli, BASTIA

A VENDRE
Bois de noyer sec
S'adresser à
STAATH-SUSINI
Dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra, 21 — BASTIA

Maladies de la Bouche et des Dents
CH. JORDANIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Reçoit tous les jours
Ile Rousse, Villa des Mimosas.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 249 — JEUDI 3 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un an	1 mois	1 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal. 1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 1,50 — 4e page, réclames 0,50, judic. 0,40
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Rien ne répond pas des manuscrits

LA BALAGNE

ETUDE COMPARATIVE

III.

(Voir les numéros des 2 et 13 juin)

Vignes

D'après Pierre Moretti, la vigne, au 17e siècle, donnait un revenu de 15.000 sommes de vin, c'est-à-dire 12 000 hectolitres, — la somme génoise étant pour le vin de 80 litres. — Il y avait donc 15.000 sommes pour 15 000 habitants !

Le phylloxéra a détruit presque tout l'ancien vignoble. Cependant, on a beaucoup reconstitué et replanté. On peut évaluer à plus de 300 hectares les vignes existantes, produisant de 30 à 40 hectolitres à l'hectare, et donnant un vin en général très fin, généreux et très riche en alcool. Nous sommes de ceux qui croient qu'une partie de l'avenir agricole de la contrée est dans la vigne, les terrains susceptibles de la recevoir étant considérables. Les cultivateurs sont d'ailleurs encouragés par ce qu'ils ont vu autour d'eux. On nous affirme, qu'il y a en des viticulteurs qui ont touché, cette année, près de 50.000 francs de vin, et d'autres qui ont produit entre 100 et 120.000 francs.

Nous croyons pouvoir citer un exemple, qui trouve ici sa place et vient appuyer notre thèse, d'un viticulteur avisé qui arrose sa vigne, au moyen d'un canal, qu'il a construit à ses frais. Cette vigne, située sur le territoire de Calvi, en un terrain ni meilleur ni pire que les autres, donne des récoltes deux fois plus abondantes que les vignes voisines, qui ne sont pas arrosées comme elle, et le vin qu'on obtient, de qualité parfaite, ne subit pas la moindre défaillance, par suite de cette opération.

Citrons et Cédrats

C'est en Balagne qu'on trouve de magnifiques jardins de citrons et de cédrats.

L'exportation des citrons, avant la guerre, atteignait le chiffre de 3 à 4.000 caisses, contenant chacune 360 fruits. Quoique frappée d'un droit d'octroi exagéré, à leur entrée à Marseille, les citrons donnaient un chiffre d'affaires, évoluant, suivant les cours, de 40 à 60.000 francs par an.

Les cédrats produisent entre 120 et 150.000 kilos de fruits par an, au prix variable de 30 à 40 francs le k. 0/0 ils constituent une ressource de 40 à 50.000 francs suivant les années.

Les jardins potagers sont nombreux : ils seraient plus considérables, si on avait l'eau d'arrosage nécessaire. Cependant, très rares sont les familles de paysans qui ne font leur provision, pour l'année, de légumes secs et verts. La douceur du climat se prête bien aux cultures des primeurs ; la fertilité du sol encourage aussi quelquefois à entreprendre ces cultures, mais la sécheresse rend toujours briser les meilleures volontés.

Il y a en Balagne toutes sortes de fruits, — les fruits des climats les plus opposés — exquis et abondants : cerises, abricots, pêches, poires, pommes, oranges, (le territoire d'Aregno produit plus de 150.000 fruits), noix, châtaignes (les territoires de Pioggiola et Muro seulement en produisent plus de 25.000 décalitres).

Amandiers

L'amandier a donné à la Balagne, cette année, un revenu de plus de 220.000 francs. Un peu plus de 24.000 décalitres d'amandes exportées en balles, dont 1.446 balles ont été exportées du port d'Ile-Rousse, et 290 balles dirigées sur Bastia par voie de fer, des différentes gares de la contrée. Les balles étaient de 68 kilos environ chacune.

Déjà, au 17e siècle, la Balagne produisait 600 sacres, c'est-à-dire 7 000 décalitres. Mais maintenant les plantations sont nombreuses, et on peut évaluer à plus de 40.000 décalitres d'amandes la production actuelle d'une année d'abondance

Mûriers et vers à soie

Outre les arbres fruitiers, il y a aussi de nombreuses et importantes plantations de mûriers. On exportait, avant la guerre, du port d'Ile-Rousse, entre 5 et 6 000 kilos de cocons étouffés : ce qui représentait, en cocons frais, de 15 à 18.000 kilos, au prix variable de 3 à 4.50. Cette source de travail est en diminution. Cependant la dernière statistique officielle constate que sur 202 éducations pour le département entier, 147 appartiennent encore à l'arrondissement de Calvi.

Tout ce qui précède donne à la situation économique de la Balagne l'importance qui ne peut vous échapper, Monsieur le Ministre de l'Agriculture. Il n'est pas téméraire d'affirmer, que la production actuelle pourrait décupler, si les conditions générales s'améliorient.

Nous avons considéré jusqu'ici la situation au point de vue agricole, sans nous préoccuper du côté industriel. Le barrage de nos cours d'eau donnerait naissance à une source d'énergie électrique qui ouvrirait à la contrée de nouveaux et larges horizons.

Il existe, répartis dans les différents villages, de 100 à 120 petits pressoirs d'huile à traction animale qui ne peuvent broyer que 450 à 480 kilos de pâte d'olives par jour. On compte de 33 à 35 moulins plus importants, mûs par la force de l'eau, pouvant broyer de 1.500 à 1.600 kilos de pâte, et 3 moulins à vapeur dont nous ne pouvons préciser le travail. Cependant, dans les années d'abondance, toute la récolte ne peut être traitée et attend, pour une partie, l'année suivante.

D'où un déchet considérable, sous le rapport de la quantité et surtout de la qualité du produit. Avec l'énergie électrique, cette mauvaise situation disparaîtrait. En même temps, s'établiraient des scieries mécaniques fixes et volantes, pour débiter le bois de nos magnifiques forêts des cantons d'Olmi-Cappella et de Calenzana qui encadrent la Balagne à l'ouest et au sud, et qui rapportent actuellement à l'Etat, (forêts domaniales), plus de 15.000 francs par an. (1)

Ces chiffres pourraient tripler si les transports étaient rendus plus faciles.

A côté des cultures actuelles, intensifiées par l'arrosage, l'énergie électrique aurait, pour effet d'introduire dans la contrée de nouvelles cultures appliquées à l'industrie, la fertilité du sol se prêtant à toutes les cultures qui se font ailleurs : tous les grands espoirs alors seraient permis !

Car un pays qui produit dans des conditions défavorables et dans les limites relativement restreintes de superficie et de population, près d'un million et demi de kilos d'huile, et qui nourrit, sans prairies artificielles, et malgré la sécheresse dont il souffre, près de 40.000 bêtes ou moutons, 400 juments poulinières, un millier de chevaux ou mulets de travail, 4 000 bœufs ou vaches ; qui exporte plus de 4.000 quintaux de fromage et plus de 400.000 francs d'autres produits divers ; que ne produirait il pas, s'il avait à sa disposition l'eau nécessaire, élément essentiel, indispensable à toute grande culture ?

L'argent qu'on dépenserait pour le barrage de ses cours d'eau, serait largement compensé et vite récupéré.

Hésiter donc à venir en aide à un pays qui offre tant de ressources et témoigne d'une si extraordinaire vitalité, dans la période actuelle d'organisation des forces vives nationales, serait de la part des pouvoirs publics, plus qu'une faute.

C'est pourquoi, nous osons espérer, Monsieur le Ministre de l'Agriculture que vous voudrez bien inviter le Service des Améliorations Agricoles à entreprendre l'étude du projet qui fait l'objet de la présente requête. Les études faites, vous apprécierez si le projet est praticable et si sa réalisation en vaut la peine.

Dans l'affirmative, vous déciderez en connaissance de cause, s'il vaut mieux en confier l'exécution aux Syndicats corporatifs, avec les subventions habituelles, ou à des Sociétés privées d'entreprises, pour lesquelles, croyons-nous, l'affaire présente toute sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, avec nos remerciements pour la bienveillance que vous avez bien voulu nous accorder, l'hommage respectueux de notre profond dévouement

LUZY PRIONE,
Président honoraire du Syndicat Agricole de la Balagne, et ancien Conseiller général de la Corse.

(1) *Forêts de la Balagne*

Forêts domaniales du canton d'Olmi-Cappella :	
Tartaglione et Melaja	2.900 H.
Du canton de Calenzana :	
Bonifato	2.760 H.
Massif de Filosorma : (Fargo, Filosorma, Tesi et Luccio) ensemble	3 900 H.
Total :	9.560 H
Forêts communales soumises au régime forestier :	
Canton d'Olmi-Cappella :	
Mausoleo, Olmi-Cappella	88 H.
Mausoleo et Pioggiola	485 H.
Mausoleo et Pioggiola	40 H.
Olmi-Cappella	62 H.
Canton de Belgodere :	
Forêt de Novella	69 H.
Canton de Calenzana :	
Calenzana et Moncale	870 H.
Dimes de Calvi	43 H.
Filosorma, sur le territoire du canton de Calenzana, quoique appartenant aux cinq communes du Niolo	6.410 H.
Total :	8.067 H.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

La Fête DES *ETATS-UNIS*

M. le 1er Adjoint f. f. de Maire nous communique le télégramme suivant :

« Préfet à Sous-Préfet Bastia, Calvi, Corte, Sartène et maires département. Très urgent.

» Ministre intérieur télégraphie : Vous informe que congé est accordé aux administrations et aux écoles publiques, vendredi, 4 juillet, en l'honneur fête indépendance des Etats Unis d'Amérique. Veuillez en aviser immédiatement tous chefs de service de votre département.

» Veuillez dès réception notifier cette décision à tous chefs de service et directeurs établissements enseignement primaire et secondaire ».

M. le 1er Adjoint invite la population à pavoiser et à illuminer en l'honneur de la grande République Américaine dont les Armées ont vaillamment combattu aux côtés des Alliés pour le triomphe du Droit et de la Justice.

AU PALAIS

Vendredi, 4 juillet, à 10 heures et demie, sera célébré dans la Salle des Assises, un service à la mémoire des Avocats morts pour la Patrie.

L'entrée des cartes *nominatives* et rigoureusement *personnelles* réservées aux familles des victimes et aux membres de la famille judiciaire se fera par la porte médiane (Témoins et Avocats.

Le public sera admis dans l'enceinte.

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des Fêtes sont priés de se réunir en la Salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, vendredi 4 juillet à 18 heures très précises, pour appr. lation du programme définitif des Fêtes de la Paix.

Les jeunes gens, membres du Comité, sont instamment priés de se présenter en vue de la constitution de diverses commissions.

LA COOPÉRATIVE BASTIAISE

La Coopérative Bastiaise sera incessamment transférée rue Neuve St-Roch, dans les magasins de M. Maestracci.

Là, elle fera certainement de très bonnes affaires pour plusieurs raisons : 1° parce qu'elle sera sur le passage des ménagères qui vont le matin faire leurs provisions au Marché ; 2° parce qu'aux 400 coopérateurs viendront s'ajouter les 700 clients de M. Maestracci ; 3° enfin, parce que le loyer, dans ce nouveau local, sera beaucoup moins élevé.

Il est du devoir de tous les Bastiais de soutenir la Coopérative Bastiaise, car elle est un modérateur. En effet, étant donné qu'elle vend à très petit bénéfice, elle empêche les autres épiceries de vendre les denrées alimentaires à des prix exagérés.

Cyrnos-Palace-Hôtel

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Cyrnos Palace aura lieu dans les salons de l'Hôtel précité, le 3 juillet, à 16 heures.

Ravitaillement

Pâtes alimentaires

Le prix de vente au détail des pâtes alimentaires a été fixé, par M. le Préfet de la Corse, après entente avec la Chambre de Commerce, à *1 fr. 50 le kg.* (un franc cinquante).

Conformément aux instructions ministérielles le prix de vente par les fabricants aux détaillants est fixé à *cent trente fr. les cent kgs.*

Ces prix sont actuellement en vigueur.

Comité des Présidents d'Associations

Les Membres du Comité des Présidents d'Associations sont priés de vouloir bien se réunir le jeudi 3 juillet, à dix-huit heures très précises, en la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville.

Brevet Elémentaire

Centre de Bastia

Ont été définitivement reçus :

MM. Giannetti — Giovannetti — Giudicelli Antoine-Louis — Giudicelli Sylvère — Marioni — Moracchini — Paoletti — de Petricosi — Santelli Paul — Stefani — Tonioni — Venturini.

THÉATRE MUNICIPAL

Jeudi, 3 juillet à 8 h. 30

Soirée de Bienfaisance
AU PROFIT
DE L'ORPHELINAT DU BON PASTEUR

Ce soir, grande représentation de gala avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise* ; Mlle Alicita Falici, prix du Conservatoire ; Mlle Poggi et ses élèves ; la « Société Artistique Bastiaise ; MM. Brancaloni, Ghéno, Sanucci, Micheletti, Marfisi, du théâtre des Armes ; Quilio et Luzi.

PROGRAMME

Tosca — Butterfly — **Manon** — Cavalleria Rusticana — Paillasse — **Pauvres fous !** — Le roi d'Ys — Sérénade de Toselli — La Fille du Commandant et la Patrie en danger ; *L'Anglais tel qu'on le parle*
Vaudeville en 1 acte
de Tristan Bernard

PRIX DES PLACES : Baignoires, Fauteuils, 1er rang des loges, 3 fr. 50. — Stalles et 2e rang de loges, 2 fr. 50 — Parterre, 1 fr. — Amphithéâtre, 0,50.

P. S. — Mlle Poggi prie ses élèves de vouloir bien se rendre, ce matin, à 11 heures précises, au Théâtre Municipal.

Petite Gazette

Carnet mondain

Le 28 juin, en l'église Saint Jean-Baptiste, brillamment parée et illuminée pour la circonstance, a été célébré le mariage de Mlle Mary Quiglini, fille de notre ami, M. Quiglini, si sympathique contrôleur des contributions indirectes et de l'octroi de notre ville, avec M. Jean Colombani, sous-lieutenant au 17e (croix de guerre avec palmes, deux citations) fils de M. François-Joseph Colombani, propriétaire à Piedicroce.

Ont signé comme témoins, pour la mariée : son oncle, M. Paul Dominici, de Piedicroce, et M. Bousquet, sous-lieutenant ; Pour le marié, ses frères d'armes, les sous-lieutenants Samarcelli et Barbaglatta.

Avant le fin de banquet, donné par Mme Quiglini, les nouveaux époux, faisant compagnie à leurs nombreux invités, en sont discrètement envolés vers les frais ombrages d'Orezza, heureux des deux familles, où nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Le Marché du travail

Au cours de la semaine du 19 au 24 mai, l'Office de placement a placé 13.474 hommes et 3 085 femmes.

Cinq départements seulement, parmi lesquels celui de la Corse, n'ont pas profité des avantages de cette institution.

Perdus

Il a été perdu au bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes ; marqué d'une croix sur le côté gauche.

Sortir en donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu un perle or en argent, de la Poste au Fauxbourg St-Joseph.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*, contre récompense.

— Il a été perdu dimanche, sur le territoire de la commune de Lento, une mule noire, âgée de 6 ans, taille 1 mètre 38.

Adresser renseignements, contre récompense, à M. le maire de Lento.

Trouvé

Il a été trouvé par le jeune Antonelli Charles une clef, Place à Nicolas.

La réclamer aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

A vendre sacs, bâches et toiles marbout usagés en bon état.

S'adresser : Agence Padovani, Route du Cap, 5, Bastia.

A vendre

1 cabriolet

1 calèche pour une bête, 3 places avec capote

1 break quatre places, le tout en bon état.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Une bonne, jeune fille ou veuve, sérieuse, active, propre, sachant faire un peu de cuisine — pas de cirage — bons gages. Sérieuses références, pour dame seule.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Homme de peine

Est demandé par maison de commerce — Très bien rétribué.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Aux Petits Retraités

Les membres de l'Association militaire sont priés de se réunir vendredi, 4 courant, à 6 heures du soir, à la Mairie, pour recevoir communication de diverses questions, notamment du Projet de loi sur les nouvelles pensions, que M. le Député Landry a bien voulu nous adresser ; ce projet vient d'être déposé à la Chambre et inscrit à l'ordre du jour d'une de ses plus prochaines séances.

Le Secrétaire,
F. P. MONTI.

Certificat d'Etudes Primaires

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu à Bastia (Ecole du Boulevard de Cardo), dans les conditions suivantes :

Le 4 juillet, à 7 heures 30, pour les *aspirants* des deux cantons de Bastia et des cantons de Borgo, Brando et San Martino di Lota.

Le 5 juillet, à 7 heures 30 pour les *aspirantes* des mêmes cantons.

Mme MASSEL
dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne sciient gaers.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour rendez vous et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

Assistance judiciaire

Décision du 25 mars 1918

Etude de Me TOTTI
Avoué à Bastia,

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Bastia, le vingt-cinq octobre 1918, enregistré et signifié ;

Au profit de la dame Isola Marie-Françoise, domiciliée et demeurant à Sorbo Ocagnano, demanderesse ;

Contre le sieur Croce François-Xavier, sergent-major, mobilisé, domicilié à Sorbo-Ocagnano, demeurant à Paris, défendeur ;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Croce à la requête et au profit de la femme, aux torts et griefs du mari.

Pour extrait,
J. TOTTI.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal correctionnel de Calvi

Par jugement contradictoire en date du 3 juin 1919, le Tribunal Correctionnel de Calvi, sous la présidence de M. J.-B. Ordioni, président, après réquisitions de M. Ottavi, Procureur de la République, a condamné à un mois de prison et à cent francs d'amende, la dame Andreani Catherine, épouse Guglielmacci, pour avoir, à la date du 15 mars 1919, à Calvi, mis en vente du lait additionné d'eau dans la proportion de 14 0/0, sachant qu'il était additionné d'eau.

Le Tribunal a ordonné en outre l'affichage à la porte de la Mairie et à la porte du domicile de la prévenue et l'insertion, par extrait, de son jugement, dans le journal *Le Petit Bastiais* et ce aux frais de la condamnée sans que les frais de ces publications puissent dépasser cent francs.

Le tout par application des articles 1 et 3 de la loi du 1er août 1905.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal,
ANFRIANI.

Vu au Parquet :
Le Procureur de la République,
OTTAVI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

LA DÉMOBILISATION DES CLASSES 1907 — 1908 — 1909

Paris, 2 juillet.

La classe *1907*, sera démobilisée entre le 9 et le 20 juillet courant.

La classe *1908* du 21 au 30 juillet.

La classe *1909*, du 31 juillet au 9 août prochain.

Le Traité avec la Turquie

Paris 2 juillet.

Le *Conseil des Cinq*, composé de MM. Clemenceau, Landsing, Balfour, Tittoni et Makino, se trouve en présence d'une grosse tâche.

La Turquie réclame une solution immédiate.

Cependant; la chose ne peut se faire ainsi.

Le *Conseil des Cinq* doit attendre que le président Wilson ait consulté le Sénat sur l'opportunité de l'acceptation par les Etats-Unis de plusieurs mandants en Turquie.

D'autre part, les clauses financières du traité avec l'Autriche seront très incessamment résolues. Aussi on espère qu'avant huit jours le traité avec l'Autriche sera complètement terminé.

Ensuite, on convoquera les délégués bulgares.

Puis après, on songera à régler toutes les questions avec les petites nations.

A LONDRES
La Traversée de L'ATLANTIQUE

Londres, 2 juillet.

Le dirigeable *R — 34* est parti pour l'Amérique ce matin, à 2 heures 48

CHINE et JAPON

Paris, 2 juillet.

Au ministère des Affaires étrangères on considère comme très sérieuse la question de la Chine et du Japon.

La tension s'aggrave.

Le boycottage s'est organisé spontanément dans toute la Chine contre les produits japonais

M. Tittoni

Rome, 2 juillet.

On considère que M. Tittoni ait commencé les négociations entamées par M. Pichon.

Destroyers anglais

Londres, 2 juillet.

Huit destroyers anglais ont été signalés devant Helsingfors, se dirigeant vers le Sud.

LES PAYSANS de la BASSE AUTRICHE

Berne, 2 juillet.

Deux grandes réunions ont été tenues par les paysans de la Basse Autriche.

A la dernière, plus de 10 000 paysans protestèrent énergiquement contre l'influence croissante des conseils des ouvriers et des soldats et décidèrent de se séparer du gouvernement de Vienne, au cas où la dictature des Conseils serait proclamée.

Le Tunnel sous La Manche

Londres, 2 juillet.

Le Comité parlementaire du tunnel sous la Manche, se réunira le 7 juillet, à la Chambre des Communes, et formulera les vœux que les travaux commencent sans plus aucun retard, afin de cimenter de plus en plus l'alliance, entre la France et l'Angleterre.

En Allemagne LES GRÈVES

Berne, 2 juillet.

La situation des grèves ne s'améliore pas à Berlin.

Les *Cheminots*, quoique hostiles en principe au mouvement gréviste, se sont remis en grève, ne pouvant pas faire prévaloir leur volonté.

On doute que Noske puisse être maître de la situation.

LES BOLCHEVISTES à VUBOURG

Londres, 2 juillet.

D'après les dernières informations reçues, les grands quotidiens du matin annoncent que 25.000 bolchevistes encerclent Vubourg.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Antoinette Cruciani, née Luciani ;

M. Jean Cruciani, des C. O. A. du Maroc ;

M. et Mme Pasquine Isola et leur fille ;

M. Sylvestre Pasquinelli et son fils ;

M. et Mme François Astolfi et leurs enfants, de Rogliano ;

M. et Mme Michel Astolfi et leurs enfants, de Macinaggio ;

M. et Mme André Astolfi et leurs enfants, de Figarella ;

M. et Mme Tartarini, née Astolfi, et leur fille, de Marseille ;

Les familles Cruciani, d'Ile-Rousse et de Bastia ; Luciani, d'Orezza ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Félix Cruciani

Négociant

Décoré de la Médaille de 1870-71

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, dans sa 72e année, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à 4 heures de relevée.

Maison mortuaire, 9, rue des Turquines.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Anciennes Maison L. Scimeca
Ph. SCINETRO, successeur
Maison de confiance
CHAUSSURES
EN TOUS GENRES
de luxe, de ville et de fatigue
GROS — DEMI GROS — DÉTAIL

VIN TONIQUE et STIMULANT

DAMIANI

Véritable Vin du Cap Corse au Quinquina

AVANT et après LES REPAS

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 150 VENDREDI 4 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGUET, Directeur

Nos Amis les Américains

Les étudiants américains, stationnés à Marseille, nous ont fait dernièrement une visite dont chacun, parmi nous, conservera l'impérissable souvenir.

Nous avons déjà, dans de précédents numéros, donné le compte rendu de cette visite et des réceptions données en l'honneur de nos amis Mais, quoique cet événement ne soit déjà plus de toute première actualité, nous croyons être agréable à la fois à nos lecteurs et à nos amis américains en reproduisant, dans nos colonnes, le compte rendu que nous extrayons du CHICAGO TRIBUNE, un des principaux quotidiens américains.

Cet article a été traduit par un de nos plus sympathiques concitoyens, homme très connu et très apprécié aux Etats Unis où il a séjourné de longues années.

Afin de laisser à ce touchant compte rendu tout son piquant et toute son originalité, le traducteur a tenu à lui conserver sa tournure toute particulière, ses expressions originales et tout son cachet le rendant plus vivant.

Nos lecteurs seront très heureux, nous en sommes persuadé, en lisant dans nos colonnes ce que, d'eux, pensent nos amis d'outre-Atlantique

LES AMÉRICAINS *découvrent* UN VÉRITABLE PARADIS

Les étudiants « de Marseille » visitent la Corse. — Bon accueil au berceau de Napoléon. — Un vétéran de la guerre de Sécession leur souhaite la bienvenue.

Marseille, 6 mai.

Pouvez-vous imaginer cela? Bien, c'est un fait, mais seulement, quelques uns de l'A. E. F. furent assez heureux d'avoir ce plaisir.

Où est cela? Bien, c'est l' « Ile du Repos, » autrement dite l'Ile de Corse, située non loin des côtes méridionales de la France. Cent soixante-onze membres de l'A. E. F. University qui viennent de retourner ici, nous affirment que les habitants de l'île étaient assurément « venus sur le sommet, » tandis que les étudiants se trouvaient en Corse. L'excursion dirigée par le capitaine K. F. Simpson, président de l'Université, et le capitaine Maurice Leclerc, de l'armée française, prit place sur deux contre-torpilleurs, fournis par le gouvernement français.

Les étudiants américains quittèrent Toulon le 22 avril, sur l'*Opiniâtre* et la *Bellatrix*, et selon le mot de l'un des hommes, le dernier torpilleur était amèrement « plein d'eux. » Ils débarquèrent à Ajaccio, une jolie ville d'environ 22.000 âmes, sur la côte occidentale de la Corse.

Un vrai repas pour 4 francs

Après que l'on eut montré aux hommes leurs lits, au Lycée, ils sortirent en ville chasser un « chou-fine. » Devant chaque hôtel et restaurant, des personnes les invitaient à entrer. « Pas d'argent! » telle était la réponse des Américains « Vous payerez quand vous partirez, si vous y tenez » leur répondait l'hôtelier. Les repas étaient à bon marché, le plus onéreux coûtant tout au plus quatre francs « Mais je ne crois pas qu'il y ait eu un homme qui ait quitté la ville sans payer ce qu'il devait jusqu'au dernier centime, » dit le capitaine Simpson, en nous relatant l'excursion.

La « ronde des plaisirs » commença de bonne heure, mercredi matin. Des autos furent mis à la disposition des soldats américains. On leur montra la ville et les environs, et plus tard, ils visitèrent la maison où naquit Napoléon.

Dans l'après-midi une brillante réception eut lieu en l'honneur des soldats Le Consul d'Angleterre et le Maire de la ville d'Ajaccio prononcèrent de brefs discours. La musique municipale donna un concert.

Mais les Corses n'aiment pas se divertir à la tombée de la nuit, sauf en de rares occasions. Chacun reste chez soi après le dîner. Les soldats nous disent qu'il leur fut très agréable d'être reçus par des familles. Ils admirèrent particulièrement les jeunes filles qui sont fort belles.

Les Corses voient un jeu de boules

Jeudi matin, toujours en auto, les Américains visitèrent différents points dignes d'intérêt Et dans l'après-midi eut lieu le gros événement pour les Corses. Le premier jeu de boules qui ait jamais été vu dans l'île, se disputa entre deux équipes d'étudiants, choisis parmi eux.....

Les « rail-birds » furent gagnés par 11 à 9. Le match charma la foule des spectateurs dont l'intérêt ne fut jamais ralenti.

Vendredi matin, les Américains allèrent en bateau, à Calvi, la ville où naquit paraît il, Christophe Colomb Samedi, un train spécial les emmenait à Bastia. Ce voyage de 160 milles prit tout le jour à cause des collines.

Bastia a une population de 30 000 habitants, et chacun, effectivement se trouvait à la gare quand le train y arrivait. Le capitaine Simpson prononça un bref discours, et le soir même on invitait les hôtes de la Ville à une représentation de gala donnée au grand théâtre. Le programme fut entièrement exécuté par des talents locaux Un des chanteurs chante régulièrement pour une compagnie de phonographes des Etats-Unis.

Un Vétéran américain

Chaque homme reçut un exemplaire du journal local, le Petit Bastiais, dans lequel était imprimé, en langue anglaise, sous le titre : « Hail to an American guests, » les souhaits de bienvenue du vétéran, Maurice Grimaldi, qui appartint autrefois, à la 1re compagnie du 82e régiment des volontaires de New-York.

Maurice Grimaldi naquit dans l'île de Corse, le 4 novembre 1841, prit du service pendant la guerre de Sécession, et eut, la jambe droite emportée par un boulet de canon, à la bataille de Spottsylvania Coint House, le 12 mai 1864.

Dans la journée du dimanche, les Américains firent, en automobile, une excursion aux environs de la ville, et le soir, on organisait une dîner à l'Hôtel Cyrnos. La musique était merveilleuse, les jeunes filles très belles, mais suivant un usage de ce pays, les parents ramènent chez eux leurs filles aussitôt après la danse.

Dans la nuit de dimanche, les Américains partaient pour Nice. La traversée fut marquée par un très mauvais temps frisant la tempête.

La Fête de L'INDÉPENDANCE des *ETATS-UNIS*

La Lyre Bastiaise

A l'occasion de la Fête de l'Indépendance des Etats-Unis la LYRE BASTIAISE donnera ce soir, à 9 heures, un concert sur la place Saint Nicolas.

PLACE AUX NOUVEAUX !

La paix est signée : honneur à vous braves poilus, qui par votre ardeur, votre courage, votre abnégation, avez terrassé l'Aigle noir. Foch a visé l'oiseau de proie et l'a abattu. Le Tigre avec ses griffes en a arraché les entrailles et les a jetées en pature à toutes les bêtes immondes avides elles-mêmes d'en goûter : mais l'odeur que répandaient ces restes était tellement nauséabonde que les animaux voraces eux-mêmes n'en ont pas voulu.

La France et nos Alliés n'ont plus qu'à surveiller de près ces descendants de Caïn ; car ces monstres, ayant l'habitude de considérer les traités comme chiffons de papier seraient capables d'employer toutes les ruses ignobles pour donner le coup de Jarnac aux nations triomphantes

Enfin ! nous voilà débarrassés de ce cauchemar horrible : et tout le monde pourra après un grand soupir de soulagement, s'adonner au travail afin de faire reconquérir à la France sa toute puissance d'antan Mais, pour arriver à atteindre ce but tant désiré, il faut que l'Esprit nouveau se fasse jour.

Et cet Esprit nouveau, qui aura pénétré, à coup sûr, dans le fort intérieur du poilu, fera qu'une ère nouvelle s'ouvrira à la future génération.

La consultation électorale devant avoir lieu bientôt, il s'agira, avant de faire fonctionner la grande machine, de procéder au remplacement du rouage. Or le rouage parlementaire ne se composant que de pièces en plus grande partie rouillées, il faut remplacer ces vieilles pièces par de nouvelles en bon état

Hauts donc les cœurs ! contre les parasites et les budgétivores ! Place aux nouveaux ! Et la parole est à vous, braves poilu.

Venaco, 30 juin 1919.

François GIACOBBI

Carnet Mondain

Le 29 juin, a été célébré dans la plus stricte intimité, en l'église Saint Jean-Baptiste, le mariage de M. Joseph Musso avec Mlle Marie-Thérèse Lota. Malgré l'heure matinale, une affluence considérable se pressait dans l'église venue pour témoigner aux jeunes mariés tous les vœux formés pour leur bonheur.

La mariée, toute pleine de grâce dans une très jolie robe brochée argent, a été conduite à l'autel par son beau frère, le colonel Lançon, pendant que M. Joseph Musso donnait le bras à sa sœur, Mme Carrega.

Avant la messe, célébrée par M. l'abbé Pasqualini, M le curé-archiprêtre Sisco, dans une remarquable allocution, a rappelé le souvenir de Monseigneur Rigo, dont il avait été le vicaire, et grand-oncle du marié, et de Mme Musso de Rocca-Serra, ainsi que du capitaine Lota, père de la mariée, si tragiquement enlevé à l'affection des siens.

Faisant l'éloge de M. Joseph Musso, grièvement blessé pendant la guerre avant d'être fait prisonnier, il l'a félicité d'avoir uni sa destinée à une femme possédant les belles qualités d'éducation, de cœur et d'esprit.

Les témoins étaient : pour le marié : son frère, M. Alexandre Musso, et son beau frère, M. Joseph Carrega ; et pour la mariée : sa sœur, Mme Abbatucci, et son oncle, M Ernest Lota.

Après la cérémonie, un déjeuner tout à fait intime, par suite de deuils, dont un tout à fait récent venait de frapper la famille Lota-Gavini, a réuni les familles des mariés dans les salons de Madame Lota.

Peu de jours auparavant, le mariage à la mairie avait été fait par M. Dapelo, procureur adjoint, faisant fonctions de maire, qui, en quelques phrases remplies d'émotion, avait rappelé la belle conduite de M. Joseph Musso, pendant la guerre, et les qualités de la mariée, fille d'un officier de talent, victime d'un sort malheureux, et de cependant, par sa mère, d'une famille qui a illustré notre île dans les assemblées du Peuple et du Parlement.

Les témoins avaient été, à la mairie, pour le marié : ses oncles, M le Premier Président Grassi, et M. le Commandant de Rocca-Serra, et pour la mariée, son oncle, M. Sébastien Gavini, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Bastia, et son beau-frère, M. le Colonel Lançon.

Nous présentons aux heureux époux les vœux les plus sincères et les meilleurs que nous formons pour leur bonheur.

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des Fêtes sont priés de se réunir en la Salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, vendredi, 4 juillet, à 18 heures très précises, pour approbation du programme définitif des Fêtes de la Paix.

Les jeunes gens, membres du Comité, sont instamment priés de se présenter en vue de la constitution de diverses commissions.

NOS REPRÉSENTANTS
M. LANDRY

M. Landry, député, étant intervenu auprès du Ministre des Travaux Publics, en vue d'obtenir qu'une majoration de retraite soit accordée au personnel des réseaux secondaires des chemins de fer, a reçu du Ministre une lettre datée du 18 juin 1919, dont nous extrayons ce qui suit :

Dans l'état actuel des choses, cette majoration ne peut être accordée ; il existe, en effet, un projet de loi déposé par le Gouvernement, qui est actuellement soumis à l'examen du Sénat. Des observations ayant été présentées par les représentants du personnel sur les dispositions que le Sénat comptait adopter, le Ministre a cru opportun d'instituer une commission spéciale qui permettrait de trouver un terrain d'entente afin de donner satisfaction aux revendications des chemints sur cette question si intéressante.

AU PALAIS

Vendredi, 4 juillet, à 10 heures et demie, sera célébré dans la Salle des Assises, un service à la mémoire des Avocats morts pour la Patrie.

L'entrée des cartes *nominatives* et rigoureusement *personnelles* réservées aux familles des victimes et aux membres de la famille judiciaire se fera par la porte méliane (Témoins et Avocats.

Le public sera admis dans l'enceinte.

LA HERNIE

Bien-être immédiat, *soulagement* complet, *réduction* absolue de la tumeur retour de la santé et des forces, tels sont les avantages assurés et garantis à tous les hernieux par l'usage du merveilleux *Appareil Pneumatique et sans Ressort* de A. CLAVERIE de Paris

Aussi *toutes* les personnes atteintes de hernies et qui souffrent sous la pression brutale et insuffisante des bandages à ressort ordinaires doivent abandonner tout autre mode de contention et n'avoir secours qu'à cet infaillible Appareil, le *seul sérieux, scientifique et vraiment perfectionné*.

Rappelons que M. A. CLAVERIE, actuellement de passage dans notre contrée, recevra de 9 h. à 4 h. à :

BASTIA, Dimanche 6 et lundi 7 juillet, Hôtel de France (jusqu'à 3 heures).

CORTE, Mardi 8, Hôtel Paoli (jusqu'à 2 heures).

AJACCIO, Mercredi 9 et jeudi 10 Hôtel de France.

Ceintures perfectionnées et appareils CLAVERIE contre les Maladies de matrice, Déplacements des organes, Rein mobile, Ptose, Obésité.

Corsets réformateurs diminuant toutes les difformités.

A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234, Faubourg St-Martin — PARIS,

Certificat d'Etudes Primaires

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu à Bastia (Ecole du Boulevard de Cardo), dans les conditions suivantes :

Le 4 juillet, à 7 heures 30, pour les *aspirants* des deux cantons de Bastia et des cantons de Borgo, Brando et San Martino di Lota.

Le 5 juillet, à 7 heures 30 pour les *aspirantes* des mêmes cantons.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

L'ex quartier maître canonnier Strubel Marc-Antoine est nommé garde pêche de 2e classe.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Perdus

Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes basses ; marqué d'une croix sur le côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu un porte or en argent, de la Poste au Faubourg St-Joseph.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*, contre récompense.

— Il a été perdu dimanche, sur le territoire de la commune de Lento, une mule noire, âgée de 6 ans, taille 1 mètre 38.

Adresser renseignements, contre récompense, à M. le maire de Lento.

Avis

A vendre sans bêches et tarins marchant sangle en bon état.

S'adresser : Agence Padovani, Route du Cap, 5, Bastia.

A vendre

1 cabriolet
1 calèche pour une bête, 3 places avec capote
1 break quatre places, le tout en bon état.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Mariages riches

Toutes situations, liste 0,30 c Ecrire Directrice revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Agostini née Gregori et son fils Dominique-Marie ;
Mme et M. Le Gaouach, officier d'administration aux armées, et leurs enfants Jean-Marie, René et Joseph ;
Mme Faustine Gregori et sa fille Madeleine, de Cagnano ;
Mme veuve Cristofani Marie, de Cagnano ;
Mme et M. Tomei de Luri et leurs enfants ;
M. Antoine Tomei, instituteur ;
Mlle Eline Tomei ;
Mlle Marie Tomei ;
Mme et M. Marengo de Luri et leurs enfants ;
Mme et M. Dominici de Cagnano et leurs enfants ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Agostini

leur époux, père, grand-père, beau-père, cousin, décédé à Marseille, le 25 juin 1919, à l'âge de 69 ans

La levée du corps aura lieu à l'église des Capanelle, à 6 heures du matin.

Les obsèques se feront à Porticciolo, marine de Cagnano (Cap Corse), le 4 juillet, à 10 heures du matin.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA RATIFICATION du TRAITÉ DE PAIX

Berne, 3 juillet.

D'après des informations puisées à une source sûre, le traité de paix sera ratifié par l'Allemagne le 15 courant.

La Convention anglo-franco-américaine

Paris, 3 juillet.

La presse française accueille très favorablement la Convention franco-anglo américaine.

La Grève Générale EN FRANCE

Paris, 3 juillet.

La Confédération générale du Travail a décidé que la grève générale aurait lieu, en France, le 20 et le 21 juillet courant.

Déclarations du GÉNÉRAL PERSHING

Paris, 3 juillet.

Le général Pershing a déclaré que les Américains étaient décidés à ne diminuer l'effectif des troupes d'occupation qu'autant que les Allemands montreraient beaucoup de bonne volonté dans l'exécution des clauses du traité de paix.

Le général Pershing établira, dès le 15 juillet courant, son quartier général à Paris.

LES PORTS de Brest et d'Anvers

Paris, 3 juillet.

Les ports de Brest et d'Anvers resteraient les seuls ports à la disposition des cadres américaines.

ANGLETERRE

Le Travail dans les Mines

Londres, 3 juillet.

Le gouvernement a déposé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, un projet de loi réduisant la durée du travail dans l'industrie minière, à sept heures.

NANCY

LA RECONSTRUCTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

New York 3 juillet.

Une grande compagnie américaine a signé un contrat de 500 000 dollars pour la reconstruction des régions dévastées aux environs de Nancy.

Les Tremblements DE TERRE EN TOSCANE

Rome, 3 juillet.

Les tremblements de terre, qui se sont produits en Toscane, ont fait environ 150 victimes.

Plus de 150 maisons sont inhabitables.

Le calme renaît cependant.

Les Observatoires n'ont enregistré, la nuit dernière, que deux secousses.

Le Dirigeable R. — 34

Londres, 3 juillet.

Un navire a intercepté un message du dirigeable *R. 34* disant : « Nous volons à 2.000 pieds au-dessus des nuages, éclairés par un brillant soleil.

» Nous comptons arriver vendredi matin. »

En Allemagne

LES GRÈVES

Berne, 3 juillet.

La grève des *cheminots* de Berlin a été organisée avec l'argent fourni par les soviets hongrois.

La grève générale des *raffineries* paraît imminente.

Les chefs des organisations sont hostiles à la grève, mais ils ne peuvent plus tenir les ouvriers.

Les *usines électriques* de Berlin ne vont pas tarder à manquer de charbon.

ORDRES SÉVÈRES

Les troupes gouvernementales ont reçu l'ordre de tirer, sans aucun ménagement, sur les promoteurs de troubles, afin de protéger les ouvriers qui travaillent.

LE CONGRÈS de LA PAIX

La ratification

Paris, 3 juillet.

Le président Ebert a adressé à la Conférence de la Paix une communication annonçant que le traité de paix sera ratifié dans le courant de la semaine prochaine.

LA NONCIATURE de Munich

Berne, 3 juillet.

La presse catholique bavaroise reproche au gouvernement de ne s'être pas mis d'accord avec le Saint Père, pour régler les questions pendantes, et demande que la nonciature de Munich soit occupée.

Le Charbon

Paris 3 juillet.

Des négociations viennent d'être engagées par le gouvernement français aux Etats-Unis pour l'achat de 8 à 10 millions de tonnes de charbon.

UNE ARRESTATION à Eiderstadt

Londres, 3 juillet.

Les autorités allemandes ont fait arrêter, à Eiderstadt, un fermier frison qui avait fait une active propagande en faveur du plébiscite sur la question de l'Union avec le Danemark.

CONVENTIONS MILITAIRES ENTRE L'ITALIE et l'Autriche-allemande

Londres, 3 juillet.

Des conventions militaires entre l'Italie et l'Autriche allemande existeraient depuis le mois d'avril dernier.

Elles sont dirigées contre les Yougo-Slaves.

Dans ces conventions, l'Italie s'engagerait à fournir le matériel de guerre nécessaire aux armées austro allemandes de Carinthie et de Styrie.

La Cherté de Vie à Forli

Rome, 3 juillet.

La population de Forli, exaspérée par la cherté toujours croissante des vivres, s'est précipitée dans les magasins d'alimentation et les a mis au pillage.

Certains négociants se sont défendus et ont eu recours à leurs armes.

Il y a eu plusieurs blessés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1919.

Postes et Télégraphes

Après une courte discussions, le budget des Postes et des Télégraphes est adopté avec quelques modifications.

Travaux Publics

La Chambre adopte également le budget du Ministère des Travaux Publics.

Ministère du Commerce

Le budget du Ministère du Commerce est ensuite adopté avec de légères modifications.

Légion d'Honneur

Le budget de la Légion d'honneur ne donne lieu à aucun débat.

Affaires Etrangères

La Chambre aborde la discussion du budget du Ministère des Affaires étrangères.

M. Jean Bon

présente de nombreuses critiques sur le fonctionnement des divers services de ce département, et conclut en demandant un changement radical dans la méthode diplomatique suivie actuellement.

M. de Monzie

dit qu'il faut que la France ait des représentants partout, même au Vatican.

Ayant mis en cause l'ancien président du Conseil,

M. Viviani

déclare qu'il verra sans aucune crainte un représentant de la République Française au Vatican.

INCIDENT

Un incident très vif se produit entre M. de Monzie et M. Ernest Lafont.

M. Pichon

ministre des affaires étrangères, répond aux observations présentées.

Il déclare que le gouvernement ne changera rien au régime de séparation sous lequel vit la France.

Certains, dit-il, voudraient ajouter le rétablissement des rapports officiels avec le Vatican.

Le gouvernement estime qu'il n'y a pas lieu de le faire.

Il n'y a pas et il n'y aura aucune politique officielle avec le Vatican.

Le budget du ministère des Affaires étrangères est voté.

CHAUSSURES HENRY

24, *Boulevard Paoli*, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 151 — SAMEDI 5 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Tarif des annonces sur demande aux Bureaux du Journal.
Corse . . . . . 22 fr. 12 fr. 6 fr. — Etranger . . . . . 35 » 20 » 10 »

POUR LES AVOCATS MORTS *pour la France*

L'Ordre des Avocats du Barreau de Bastia faisait célébrer hier, au Palais de Justice, un service funèbre en l'honneur de trois de leurs Confrères morts pour la France :

Me Louis de Montera, frère du Bâtonnier, sous-lieutenant au 1er tirailleurs de marche, tué à l'assaut de Bouchavesnes, le 8 septembre 1916

Me Félix Panzani, fils du regretté Conseiller Joseph Panzani, qui suivit malheureusement de très près son enfant dans la tombe, officier aviateur, mort sur son avion, au mois de septembre 1917.

Me Sampiero Gavini, fils de M. Sébastien Gavini, Président de Chambre et ancien Député, neveu de M. Antoine Gavini, sénateur de la Corse, sous-lieutenant d'artillerie, mort lors du repliage du *Balkan* dans la nuit du 15 au 16 août 1918.

On avait choisi pour cette imposante cérémonie l'immense salle des Assises, admirablement aménagée pour la circonstance. Au fond, à la place, où, aux jours d'audience, siège la Cour, s'élève l'autel entouré de drapeaux et de superbes palmiers. Un peu plus bas est placé le catafalque, très simple, représentant un cercueil recouvert du drapeau tricolore, sur lequel est placée une robe d'avocat.

D'un côté du catafalque prend place, la famille judiciaire : M. le Premier Président Martin, M. Corhière, représentant M. le Procureur Général, absent, la Cour, les Tribunaux Civil et de Commerce, MM. les Juges de Paix. Avec la famille judiciaire, prennent place aussi à côté des Chefs de la Cour, M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bastia, un Officier d'Etat-Major.

Un public choisi se presse dans l'assistance.

A 10 heures et demie précises, le Barreau en robe, précédé de son Bâtonnier, Me de Montera, fait son entrée et prend place sur des fauteuils disposés en face de la Cour, des Tribunaux et des Autorités.

Aussitôt, la messe, célébrée par M. l'abbé Mariotti, vicaire de Sainte-Marie, remplaçant M. l'Archiprêtre absent, commence, et l'orchestre attaque l'*Aria de Bach*.

La partie musicale fut un véritable régal. Il suffira de citer les noms du maestro et de Mlle Giannarelli, du maestro et de Mlle Reginensi auxquels s'étaient joints les élèves de M. Giannarelli pour la partie instrumentale, et pour la partie vocale ceux de Mlle Anita Mattei et de M. Achille Raffalli.

Après l'*Aria* de Bach, Mlle Anita Mattei, de cette voix exquise qui est un véritable charme, chanta le *Pie Jesu* de Stradella, accompagnée par l'orchestre.

Après elle, au moment de la Communion, M. Achille Raffalli, dont l'éloge à tous les points de vue n'est plus à faire, chanta au milieu de l'émotion générale, le *Panis angelicus* de César Frank.

La messe se termine pendant que l'orchestre exécute le *Plus près de toi*, d'une *Dieu*, joué par les musiciens du *Titanic*, au moment où l'immense abîme sombrait dans les flots. Puis, retentissent les accents de la *Marseillaise*, aussitôt suivis de l'absoute donnée par le clergé des trois paroisses.

A la fin de cette imposante cérémonie, qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs, M le bâtonnier de Montera se dirige vers M. le Premier Président Martin et lui exprime, ainsi qu'aux autorités qui ont bien voulu assister au service funèbre, la gratitude du Barreau.

Nous renouvelons à M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, aux familles de Montera, Panzani et Gavini l'expression de nos condoléances émues.

LE RETOUR DE l'*AIGLON*

Qui n'a quelques fois éprouvé une tristesse infinie en songeant qu'un Prince français, le Martyr de Schœnbrunn, au lieu de dormir son dernier sommeil « au milieu de ce peuple français » où il était né et que son père avait « tant aimé », n'a qu'une pauvre sépulture parmi les archiducs autrichiens ?

Notre concitoyen, M. Dominique Vecchini, Président des Poilus Rabelaisiens, qui entoure d'un culte aussi ardent qu'éclairé tout ce qui touche à l'Epopée Impériale et à la Légende Napoléonienne, vient d'adresser la dépêche suivante à

M. CLEMENCEAU,
Président de la Conférence de la Paix
Paris.

Je crois exprimer un vœu du peuple français en vous priant d'insérer au traité de Saint-Germain un article réclamant les cendres du Fils du Vainqueur d'Austerlitz.

Dominique VECCHINI.

Société des Sciences

Les Membres de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse étaient convoqués vendredi, en assemblée générale, pour procéder à l'élection de leur président, en remplacement du regretté Mgr Girolami-Cortona.

M. le vice-président Emile Luciani a rendu un pieux hommage à la mémoire du fondateur de la Société, M. le chanoine Letteron, et de son successeur, Mgr Girolami-Cortona. Puis il a exposé le but de la réunion et proposé au choix des membres présents la candidature de M. Sébastien de Caraffa.

La proposition de M. Luciana rencontra l'assentiment général. M. Sébastien de Caraffa est élu président. M. Raoul Guitton est élu trésorier.

M. Sébastien de Caraffa, qui depuis la fondation de la Société, lui a donné son concours le plus entier, et a publié des travaux historiques et scientifiques très remarqués, est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur les titres qui le désignaient à la présidence de la Société.

Nous nous bornons à lui adresser nos plus affectueuses félicitations.

Lire à la deuxième page nos Télégrammes.

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE BASTIA

PROGRAMME DES FÊTES DE LA PAIX

Samedi, 12 Juillet

Soir : A 20 heures 30, Audition musicale au Théâtre Municipal, avec le concours des artistes les plus réputés de la ville.

Le programme de cette grande soirée patriotique sera donné ultérieurement.

Dimanche, 13 Juillet

Matin : A 7 heures 30, Courses cyclistes, sous la direction du Sporting Club, et conformément au programme publié par cette Société.

Départ : Place Saint-Nicolas. Attribution des prix au retour : Place Saint-Nicolas, à 11 heures.

Soir : A 14 heures. Attractions, et jeux divers, avec attribution de prix, à la Place d'Armes.

A 16 heures, Continuation, place Saint-Nicolas, du programme publié par le Sporting Club.

A 20 heures 30, Concert sur la Place d'Armes par la *Lyre Bastiaise*.

Lundi, 14 Juillet

Matin : A 9 heures, Réunion à la Place d'Armes de toutes les Sociétés, Associations, Unions, Fédérations, Ligues, Syndicats, Amicales ou Groupements, civils ou militaires, avec drapeaux, bannières, oriflammes ou fanions, et avec insignes.

Les Municipalités de l'arrondissement, ainsi que les groupes scolaires de garçons ou de filles sont invités à prendre part à cette grande manifestation patriotique.

Départ à 9 heures et demie très précises du défilé, précédé de la *Lyre Bastiaise*.

Itinéraire : Place d'Armes — Rue Saint-Joseph — Rue Campanari — Cours Favale — Boulevard Saint-Angelo — Boulevard du Palais — Boulevard Paoli — Avenue Carnot — Route du Cap — Rue du Nouveau Port — Boulevard Albert Ier — Cours Sebastiani — Rue Neuve Saint-Jean — Place de l'Hôtel de Ville — Rue Neuve — Rue Napoléon — Place Saint-Nicolas.

Discours au kiosque de la place Saint-Nicolas et dislocation.

Il sera ouvert un concours artistique pour tous ceux qui, sur le parcours du défilé, édifieront des arcs ou qui pavoiseront le mieux leurs devantures, leurs balcons ou leurs façades.

Soir : A 14 heures : Courses aux ânes, rue de l'Opéra.

Ceux qui voudront prendre part à ces courses, devront s'inscrire chez M. Ciavatti, 30, rue Saint-Angelo. Des prix seront attribués.

En même temps que la course aux ânes se fera rue de l'Opéra, des jeux divers auront lieu Place de l'Hôtel de Ville.

A 16 heures : Grand concours de natation organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

A 17 heures : Régates à avirons, amateurs et professionnels, concours organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

Concert Place Saint-Nicolas par la *Lyre Bastiaise*.

A 21 heures, Grande fête vénitienne (illuminations des embarcations et concerts d'amateurs en mer). Départ du Vieux-Port, atterrissage au Nouveau Port pour la distribution des prix.

A 23 heures : Distribution des prix. Embrasement des ports. Surprise.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

LES RÉSULTATS

2e Partie — Mathématiques

Sont admis à subir les épreuves orales :

Biasini — Cristofari — Ottavi — Antonelli — Balliccioni — Franceschi — Luiggi — Paccioni — Retali — Serpentini.

Mannoni — Renucci.

Sont définitivement reçus :

Antonelli, *mention assez bien.*
Balliccioni, *id.*
Franceschi, *id.*
Biasini — Cristofari — Luiggi — Paccioni.

Session spéciale

Renucci — Retali — Serpentini, (*Session spéciale*).

Philosophie

Sont admis à subir les épreuves orales :

Bonfili — Faggianelli — Mlle Ferrandi — Lamberti — Liberati — Mlle Luciani — Sacripanti — Mlle Salasca — Torelli — Vinciguerra.

Grimaldi — Pensa — Saliceti — Catinchi — Vincenti, (*Session spéciale*).

Sont définitivement reçus :

Lamberti, *mention assez bien.*
Bonfili — Faggianelli — Mlle Ferrandi — Liberati — Mlle Luciani — Sacripanti — Torelli.

Grimaldi — Pensa — Catinchi — Vincenti. (*Session spéciale*).

1re Partie — Série Latin-Grec

M. Marcellesi est définitivement reçu.

Série Latin-Langues

Sont admis à subir les épreuves :

Guglielmi — Massoni.

Gandolfi — Lanfranchi. (*Session spéciale*),

Série Latin-Sciences

Sont définitivement reçus :

Franzini — de Montera — Orsatti.

Série Sciences Langues

Sont admis à subir les épreuves orales :

Mlle Agostini,
Antoniotti — Arrighi — Croisson — Callioli — Damiani — Leblanc — Luciani — Luiggi — Corteggiani — Mari — de Peretti — Retali — Santucci — Tristani — Vaillant — Betteloni (ancien admissible).

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

COMITÉ DES FÊTES

2e liste

Docteur Sari, 20 fr. — H. Clément, 5 — J. Varesi, 5 — J. Olivari, 20 — H. de Montera, 20 — Casteriano, 10 — U. Lota, 5 — D. Villa, 5 — P. Casanova, 5 — J Rochessani 5 — H. Cassandri, 5 — E Giabiconi, 5 — Pozzo di-Borgo, 20 — P. Cassandri, 5 — H. Cardusi, 5 — N. de Luri, 5 — A. Viale, 20 — A. Gianucci, 5 — Ansidei, 5 — Biasini, 5 — P. Pietri-Guasco, 5 — C. Paoli, 5 — A. Musso, 5 — Moretti, 5 — Locci, 40 — Martin, 5 — C. Santini 5 — Subvention Société de Champlan, 200 — F. Quilio, 5 — L. Cascinelli 5 — J Casanova, 5 — F. Poli, 5 — V. Guerrini, 5 — G. Laurent, 5 — R Staath, 5 — Puccinelli, 5 — P. Mariotti, 5.

Union Générale des Corses au Maroc

L'« Union Générale des Corses au Maroc », dont le siège est à Casablanca, rue Nationale, n° 5, a l'honneur d'informer MM. les Commerçants et Industriels de l'île qu'elle se met à leur entière disposition pour tous renseignements pouvant permettre un mouvement d'échange entre le Maroc et la Corse.

Le Comité.

Insistez !... Insistez !...

... auprès de vos fournisseurs pour qu'il vous soit bien livré de

la Végétaline

produit incomparable pour sa pureté, qu'il emploie comme le beurre et la graisse. D'ailleurs le nom "Végétaline" figure sur chaque boîte et chaque pain.

En Vente chez tous les bons Epiciers

VÉGÉTALINE, 46, r. Brûlard, Marseille.

Maladies de Bouche et Dents

CH. JORDANIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Reçoit tous les jours

Ile Rousse, Villa des Mimosas,

PROTHÈSE, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES

Petite Gazette

Carnet rose

Nous apprenons avec un vif plaisir l'heureuse délivrance de Mme Andonnet-de Gielain, qui a donné le jour à une jolie fillette qui a reçu les prénoms de Danielle-Marie-Victorie.

L'enfant et la mère se portant bien. Toutes nos félicitations à la jeune mère et à son époux, M. Andonnet, l'éminent artiste que l'on a tant applaudi cet hiver, à Bastia.

Service religieux

L'Eglise Réformée de France célébrera un service religieux en souvenir de nos soldats et de nos marins qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Cette cérémonie, à l'occasion de la signature de la Paix, aura lieu le dimanche 6 juillet, à 9 heures, au temple, 4, rue de l'Intendance.

Postes et Télégraphes

Les postulants dont les noms suivent sont déclarés admissibles à l'emploi de surnuméraire des postes et Télégraphes à la suite du concours de janvier dernier : 42. Morotti, 94. Decaril, 102. Pastel, 254. Giorgi, 291. Bastiani.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Perdus

Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes ; marqué d'une croix sur le côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu un perle or en argent, de la Poste au Faubourg St-Joseph.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*, contre récompense.

— Il a été perdu dimanche, sur le territoire de la commune de Lento, une mule noire, âgée de 6 ans, taille 1 mètre 38.

Adresser renseignements, contre récompense, à M. le Maire de Lento.

Villa

Sais acheteur villa environs Bastia, faire offres Muschiaili, à Poggio-Marinaccia.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte-Désirée. — Les membres participants sont avisés que le 6 et 13 juin aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 6 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations, réception des nouveaux adhérents et questions diverses.

Le Président, STEFANI.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Tous les ouvriers cordonniers de la ville de Bastia, syndiqués ou non sont priés d'assister à la réunion de ce soir samedi, à 8 heures, au local habituel, 3, *rue des Jardins*.

Ordre du jour : Cotisations — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Prière d'être exact.

Assistance Judiciaire

Etude de Me CORTEGGIANI

Avoué à Corte

Extrait

D'un jugement contradictoire rendu *par le Tribunal civil de Corte*, le 10 juillet 1918, enregistré, entre le sieur Maffei Pascal, soldat au 33e colonial, 2e Cie de mitrailleurs, domicilié à Solaro, assisté judiciaire par décision du bureau de Corte du 13 mars 1918, et la dame Maffei Marguerite, née Poli, sans profession, demeurant à Solaro ;

Il appert que le divorce d'entre les dits époux Maffei a été prononcé au profit de Maffei Pascal sus nommé.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Corte, le 21 juin 1919.

Jh CORTEGGIANI.

De la santé à bon marché

Tenez, mon pauvre vieux, pour guérir vos vieux rhumes, négligés, toux, bronchites, catarrhes, asthmes, grippes, etc. voilà du GOUDRON GUYOT. C'est la santé à bon marché.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FERRÉ, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron Guyot : 3 francs le flacon.

Le traitement revient à **20 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau du goudron, pourront remplacer son usage *par celui des Capsules-Guyot* au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix des capsules : 2 fr. 50.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

PARIS

La Fête de l'INDÉPENDANCE des ETATS-UNIS

Paris, 4 juillet

Dès 8 heures du matin, la fête américaine bat son plein.

A 9 heures, le Président de la République, salué par la *Marseillaise*, arrive sur la place de la Concorde.

Le général Pershing, à cheval, s'est placé en tête du régiment d'infanterie américaine.

La foule l'acclame frénétiquement pendant le défilé.

Plusieurs avions survolent sur la Place de la Concorde, pendant toute la durée de cette grande manifestation franco américaine.

LA RATIFICATION du *TRAITÉ* DE PAIX

Berne, 4 juillet

Les puissances de l'Entente ayant décidé de suspendre le blocus dès que le traité de paix aurait été ratifié par l'Assemblée nationale, on croit, d'après les dernières informations reçues, que le traité de paix sera ratifié par les deux Parlements, dans un très bref délai.

LES GRÈVES à BERLIN

Berne, 4 juillet

Tous trafics sont complètement arrêtés à Berlin.

Les grévistes empêchent tout arrivage de vivres.

A *Berlin*, les cheminots en grève ont décidés à l'unanimité de reprendre le travail.

A *Francfort*, la plus grande partie des employés des chemins de fer, devant la détresse économique, ont décidé de ne pas poursuivre la grève.

Sur 50.000 grévistes, 41.000 ont repris leur travail.

SOLDATS FRANÇAIS à ODESSA

Londres, 4 juillet.

Le *Radio* bolcheviste annonce que de petits groupes de soldats français, faits prisonniers sur le front roumain et en Bessarabie, sont journellement dirigés sur Odessa.

EN HONGRIE LA FUITE de Bela-Kun

Bâle, 4 juillet.

Bela Kun a déjà pris toutes ses dispositions pour s'enfuir.

Deux avions sont préparés dans ce but.

Le dictateur a déjà fait partir sa famille pour la Suisse.

It a fait, en outre, des dépôts importants dans les banques suisses.

WEIMAR

LES ELECTIONS à l'Assemblée Nationale

Berne, 4 juillet

Les élections générales pour le renouvellement de l'Assemblée nationale auront lieu en janvier prochain.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 4 juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA REFORME ELECTORALE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, sur la réforme électorale.

La Chambre a adopté les six premiers articles tels qu'ils ont été votés par le Sénat.

EXTRAIT *des Minutes du Greffe* DU Tribunal de Première Instance DE BASTIA Département de la Corse

Par jugement rendu contradictoirement en la chambre de ce tribunal, jugeant en police correctionnelle, le 28 mai 1919, la nommée Poggi Théodora, épouse Auziani, âgée de 61 ans, laitière, fille de Pierre-Paul et de Franchi Marie Françoise, née à San-Martino di-Lota, arrondissement de Bastia, département de la Corse, demeurant à San-Martino-di-Lota, arrondissement de Bastia, département de la Corse, a été condamnée, pour falsification de lait et vente de lait falsifié, commis le 17 février 1919, à quarante jours de prison et cent francs d'amende (confusion avec celle à un mois) par application des articles 1 et 3 paragr. 1 et 12 loi du 1er août 1905.

N'ayant appel.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République.

Le Greffier, BATTESTINI.

Vu et vérifié :
Le Procureur de la République, POGGIALE.

Extrait des minutes du Greffe DU *Tribunal de Simple Police du canton de La Porta*

Suivant jugement, devenu définitif, faute d'appel, du Tribunal de Simple Police du canton de La Porta, présidé par M. Gavini, juge de paix, rendu sur la poursuite du Ministère Public, le vingt huit mai 1919, le nommé Tambini Dominique, 65 ans, commerçant à San Gavino-d'Ampugnani, a été condamné à un franc d'amende et aux frais, ainsi qu'à l'insertion du présent extrait dans les journaux *Le Bastia Journal* et *Le Petit Bastiais* par application des articles 479, 463 du Code Pénal, et 9 de la loi du 20 avril 1916, pour avoir, le 9 avril 1919, à San-Gavino-d'Ampugnani, vendu du sucre au dessus de la taxe fixée par l'arrêté préfectoral du 29 juillet 1918.

Pour extrait,
Le Commis Greffier, VINCIGUERRA.

Vu pour le f. f. du Ministère Public.

Mme MASSEL *dentiste*

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Beisrie.

LIQUEUR CÉDRATINE L.N. MATTEI BASTIA-CORSE Chevalier de la Légion d'Honneur Commandeur du Mérite Agricole HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 251 DIMANCHE 6 JUILLET 1919

00187

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 3

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 3 fr. la ligne — 2e page, 1.5 — 3e page, 1.50 — 4e page, réclames 0.60 [illegible] 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »	On ne reçoit pas [illegible]
Etranger	35 »	20 »	10 »	

LES MONUMENTS AUX CORSES *morts pour la Patrie*

La guerre que nous venons de subir est une des plus longues que l'Humanité eut à enregistrer et s'il y est certaines dont le nombre d'années fut bien supérieur, il est à noter qu'à ces époques les combats étaient loin d'être journaliers comme ils le furent pendant ces quatre années

Cette guerre, en outre, atteignit, directement ou indirectement, l'Univers tout entier.

Jamais, auparavant, l'imagination n'aurait pu concevoir un aussi grand nombre de morts, de disparus, de mutilés ou de blessés.

Jamais elle n'aurait pu concevoir de telles ruines, de telles destructions, de tels anéantissements

Jamais, enfin, elle n'aurait pu se faire la moindre idée de si formidables dépenses

L'Etat, très timoré envers les gros contribuables, grands électeurs des parlementaires, n'osa pas leur faire ressortir, à ce point de vue, la gravité exceptionnelle de la situation, et, pour ne pas troubler leur bien-être, il eut recours à toutes sortes d'expédients qui firent affluer vers nos caisses publiques une richesse aussi large que factice,

Devant cette richesse inusitée, tous ceux qui furent appelés à la répartir ne connurent plus aucune limite au gaspillage. Dans cette grande distribution de millions tous ceux qui furent chargés de la répartition furent assaillis des demandes incessantes de nos parlementaires, ces éternels surenchérisseurs qui voulaient profiter de l'aubaine pour faire, au détriment de plusieurs générations de contribuables, des générosités à tous leurs amis.

Du Parlement et de tous ses satellites, du Gouvernement et de tous ses bureaucrates, ce serait à qui gaspillerait le plus, à qui se montrerait le plus incohérent.

Et cette pluie de millions provoqua le spectacle le plus écœurant que l'on puisse imaginer.

Alors que tous, en France, auraient dû restreindre leur train de vie, bannir formellement le luxe et toutes les dépenses inutiles, avoir une existence et une tenue dignes, appropriées aux heures graves dans lesquelles nous vivions, nous vîmes, au contraire, et avec le plus suprême dégoût, beaucoup de gens se livrer à des dépenses luxueuses et inutiles, gaspiller inconsidérément, s'affubler de toilettes fantasques d'un goût plus que douteux, se gorger ignominieusement dans de dégoûtantes ripailles. Ce gaspillage, ce luxe, ces ripailles cette débauche de toilettes avaient lieu alors que les nôtres, pour la défense de cette race qu'ils auraient voulu voir entièrement pure, souffraient mille tourments, mille privations, manquaient de tout, pâtissaient la faim et la soif, étaient vêtus de lambeaux, couchaient dans la boue, sur la neige, étaient sous la perpétuelle menace de la mort

Nous en vîmes d'autres qui, au contraire, restreignirent leurs dépenses et vécurent très modestement. Mais, si en agissant ainsi ils furent sages, ils se montrèrent, cependant, parfois, tout à-fait répugnants. Ils se montrèrent répugnants, car leurs restrictions n'étaient faites que dans un but du plus honteux égoïsme. Même s'ils étaient très riches, même s'ils avaient réalisé de gros bénéfices, ils entassèrent et firent leur magot refusant toujours la moindre obole lorsqu'on venait les solliciter en faveur de ceux qui en avaient besoin.

Les uns comme les autres se montrèrent indignes, les uns comme les autres se mirent au ban de l'Humanité, les uns comme les autres sont voués à la vindicte publique, à la colère de ceux qui ont souffert et qui se sont vu refuser le moindre adoucissement pour leurs souffrances.

Mais ces êtres vils ne constituent pas bien heureusement, la majorité des Français. Loin de là.

Beaucoup, quoique n'ayant fait aucun bénéfice du fait de la guerre, ayant même perdu, de ce fait, la majeure partie de leurs revenus n'ont jamais hésité lorsqu'il fut fait appel à leur générosité. Beaucoup se privèrent sévèrement pour répondre à des sollicitations très nombreuses mais toutes dignes du plus grand intérêt.

Parmi les œuvres nées de la guerre, nous vîmes se créer partout des comités ayant pour but d'ériger un monument destiné à perpétuer le pieux souvenir des enfants de la commune morts pour le salut de la France.

Bientôt chaque commune aura son comité et, grâce à ces derniers, il existera dans l'Ile entière des monuments commémoratifs venant rappeler aux visiteurs que, fidèle à son glorieux passé, notre département fut celui qui versa le plus largement son sang pour la France.

Nous reproduirons prochainement l'appel lancé par le Comité d'Erbajolo.

Lire à la deuxième page nos Télégrammes

DEMAIN, FRANCE DES POILUS !

Des embusqués paviseient portes et fenêtres, œils-de-bœuf et cheminées. Par nos rues, chantant victoire, ils vont la tête haute, et la longueur du chemin ne les fatigue point. Bien portants, s'il s'agissait pour manifester plus grandiosement leur patriotisme, de courir, un drapeau à la main, pendant cinq heures, dans Bastia, ils n'hésiteraient pas.

La signature de la Paix, voilà le miracle qui les a sauvés

Hier, « grave ment malades, » ils occupaient des postes de faveur. Et mufles à l'égard des mères, des fiancées, des femmes de héros, ils causaient entr'eux, avec satisfaction, des P. P. T (poires pour tranchées). Mais ces P. P. T. ne sont pas toutes mortes : elles s'acheminent vers le toit paternel, inéssamment la dernière sera rentrée. Et c'est alors que comme les nouveaux riches et les incapables du Palais Bourbon, les embusqués seront punis. Mais moins qu'ils le méritent. Nous n'avons rien de sanguinaire, et les milliers de balles dont il faudrait cribler leur peau, nous les enfouirons. Pourtant, ce serait justice.

Dans la France qui vient, ce que nous voulons, nous les Poilus, c'est les chasser de nos administrations, et les clouer au pilori jusqu'à leur mort. Et nous pourrons cela, parce qu'aux élections prochaines nous saurons désigner pour nous représenter des hommes qui ont souffert comme nous, et non des femmelettes qui continueraient à crier qu'elles ont sauvé le Pays et à favoriser les ventres dorés influents de la circonscription.

L'avenir de la Patrie nous appartient. Embusqués, profiteurs de la guerre faiseurs de discours, de promesses, peuvent passer frontières, à d'autres nations de les glorifier.

Et vous qui demandez l'aumône dans vos complets à « 52 francs, » qui vous traînez sous les ponts, parmi les puces et les poux ; vous, poilus-mendiants, qui tendez la main pour ne pas mourir dans le purin des immondices de vos bourreaux, levez vos fronts cicatrisés, la revanche est proche !

Frères, les éclipses ne durent pas toujours, notre soleil brillera demain !

Vive la nouvelle France ! celle des énergiques, des hommes d'action, des poilus ; de ceux qui ont versé leur sang pour la défendre et qui ont le droit et le devoir d'assurer sa destinée !

RUYDAL.

VEZZANI HOMMAGE AU GENERAL PERSHING

Nous sommes heureux de publier le vibrant hommage que la patriotique municipalité de Vezzani vient, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance d'adresser au Grand Chef de l'armée américaine.

Lorsque, débarquant en France, votre première visite fut au cimetière de Picpus où repose La Fayette, et que s'adressant à lui vous prononçâtes les paroles lapidaires qui resteront les plus célèbres parmi les plus célèbres de l'histoire : « *La Fayette nous voilà,* » la France, et le monde avec elle, comprirent que l'emprise des peuples de proie avait vécu et que le triomphe de la justice était assuré ; la Grande République Américaine ayant jeté sa lourde épée dans la balance de l'humanité. Les sacrifices furent immenses, mais le Droit l'emporta.

La France vous en conservera un souvenir éternel et la municipalité de Vezzani se glorifie de pouvoir apporter sa modeste mais vibrante reconnaissance au Grand peuple Américain, à son illustre Président et au soldat glorieux qui a conduit à la victoire les incomparables troupes américaines.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

LES RÉSULTATS

2e Partie — Philosophie

M. Salicetti, (*session spéciale*), est définitivement reçu.

1re Partie — Latin-Langues vivantes

Sont reçus définitivement :

Guglielmi Joseph.
Gandolfi Louis — Lanfranchi Paul (*Session spéciale*),

Sciences Langues vivantes

Sont reçus définitivement :

Corteggiani François, *mention assez bien*,
Creisson Jean, *Id.*
Antoniotti Simon, *Id.*
Leblanc Joseph, *Id.*
Luiggi — Tristani Marc — Luciani François — de Peretti Jean-Baptiste — Retali Jean — Bettelani Jean — Marti Noël — Arrighi Augustin — Damiani Joseph.

Nouvelles Judiciaires

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Dominique Truc, comme conseiller à la Cour d'appel d'Alger.

Ce magistrat d'avenir est le frère du sympathique inspecteur des chemins de fer de la Corse.

Nos plus sincères félicitations.

Baccalauréat

Nous avons appris avec grand plaisir le succès remporté au baccalauréat par M. Catinchi, fils de notre sympathique ami, l'actif directeur du *Cyrnos-Palace*.

Le nouveau bachelier interrompit ses études pour se rendre à l'appel de la Patrie, et, en faisant son devoir, il contracta une grave maladie qui ébranla sérieusement sa santé.

Malgré cette fatigue, M. Catinchi tint à poursuivre ses études et, grâce à son travail, secondé par une belle intelligence, il obtint la mention assez bien.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son père, nos plus sincères félicitations.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani,

Petite Gazette

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur du lieutenant Sylvestre Giacinti, du 85e d'infanterie, déjà décoré de la croix de guerre pour blessures.

A notre brave compatriote, un jeune légionnaire, nous adressons toutes nos félicitations.

Au Barreau

L'ordre des avocats a procédé, hier, à l'élection du Bâtonnier et des membres du Conseil de l'Ordre.

M. Hyacinthe de Montera a été réélu Bâtonnier, au 1er tour de scrutin.

M. de Montera remercie ses confrères de leur manifestation. Il n'accepte cependant pas le renouvellement de son mandat car, par suite de la guerre, il a été cinq ans Bâtonnier, alors que le bâtonnat de ses prédécesseurs n'a jamais dépassé deux ans.

Il aspire, d'ailleurs, au titre d'ancien Bâtonnier.

M. de Montera ouvre aussitôt le scrutin pour l'élection de son successeur.

Maître Tomasi est élu.

Sont élus membres du Conseil de l'Ordre, MM. Mattei, Angeli, de Carcaffa, Morotti, de Montera et Rumelli.

Nos félicitations pour MM. de Montera et Tomasi ainsi qu'aux membres du Conseil de l'Ordre.

Ecole de Saint Cyr

MM. Donovite d'asi, Chiarasini Antoine et Colonna de Giofalina Jean-Alfred sont déclarés admissibles à subir les épreuves écrites du concours d'admission à l'école militaire de Saint Cyr.

Service religieux

L'Eglise Réformée de France célébrera un service religieux en souvenir de nos soldats et de nos marins qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Cette cérémonie, à l'occasion de la signature de la Paix, aura lieu le dimanche 6 juillet, à 9 heures, au temple, 4, rue de l'Intendance.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Luiggi, Place Saint-Nicolas.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdus

Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes ; marqué d'une croix sur le côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu un perle or en argent, de la Poste au Faubourg St-Joseph.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*, contre récompense.

— Il a été perdu dimanche, sur le territoire de la commune de Lento, une mule noire, âgée de 6 ans, taille 1 mètre 38.

Adresser renseignements, contre récompense, à M. le Maire de Lento.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Bœuf trouvé

La personne qui a perdu un bœuf, peut le réclamer à M. *Valery*, à la fourrière de Pozzo-Di-Borgo.

Offres d'emploie

Charpentiers, 5 sous pour circulaires et rabais sont demandés.

Faire offres à Société *à Achille Fayart et fils, à Sonnaghignacia.*

Nouvelles Religieuses

A Sainte Marie. — Lundi, 7 du courant, 1er jour de la neuvaine préparatoire à la fête de N.-D. du Carmel.

Salut à 8 heures.

Paroisse Notre Dame de Lourdes. — La Procession du Très Saint Sacrement sortira de l'église Notre Dame de Lourdes dimanche 6 juillet, à 6 heures, après les Vêpres qui commenceront à 5 heures et 1/2.

La Procession suivra l'itinéraire accoutumé.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte-Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 6 et 13 juin aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — La recette pour le paiement des cotisations de mois de juin aura lieu dimanche, 6 juillet, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Syndicat des ouvriers boulangers. — Les ouvriers boulangers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 6 courant, à 6 heures du soir, salle du Théâtre Municipal.

Prière aux membres d'être exacts.

Le Bureau.

Syndicat des cultivateurs et similaires. — Ce matin, à 9 heures précises, salle rue des Jardins, 3, réunion générale.

Sporting-Club-Bastiais. — Ce matin, à 10 heures et demie précises, au Café des Messageries, assemblée générale.

Questions diverses à l'ordre du jour.

Présence indispensable.

OREZZA-LES-BAUX

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHARLES CLÉMENT

MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

Etude de Me DAPELO

Avoué à Bastia, Boulevard St-Angelo, 30

JUGEMENT DE SÉPARATION DE BIENS

D'un jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Civil de Bastia, le 27 juin 1919, enregistré, entre Mme Marie-Angeline Cesari, épouse de M. Xavier Maestri, propriétaire, avec lequel elle demeure à Farinole, et ce dit M. Maestri

Il appert que Mme Marie-Angeline Cesari a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Bastia, le 5 juillet mil neuf cent dix-neuf.

L. DAPELO,
Avoué.

AVIS DE DÉCÈS

(ZILIA)

Mme veuve Louis Emmanuelli et ses enfants ; Mme veuve Madeleine Emmanuelli ; M. et Mme Moroni et leurs enfants, de Muro ; Mme veuve Toussaint Emmanuelli et ses enfants de Marseille ; M. et Mme Joseph Baldacci et leur fille ; Mme et M. Maestracci, maire, et leurs enfants ; Mlle Marie Angelini, de Toulon ; M. Jean Guerrini et sa famille, de Calvi ; Mme veuve Mathée Castellani et sa famille, de Calvi ; Mme et M. Maestracci, commandant, et leur fille ; M. et Mme Pierre Lucchesi et leurs enfants, de Bastia ; M. et Mme Enée Santelli et leurs enfants ; M. et Mme Ambroisi et leurs enfants, de Marseille ; M. Guerrini et sa famille, de Calvi ; M. Jacques Siffredi ; M. Antoine-Louis Cardi, de Bastia ; M. Guerrini, commandant de la marine à Ferryville, et sa famille ; Mme veuve Canava et ses enfants, de Calvi ; M. Castellani et sa famille, de Toulon ; Mme veuve Zaccagnini et ses enfants, de Calvi ; M. et Mme Liberati et leurs enfants ; M. et Mme Zovaco et leurs enfants, d'Ajaccio ; M. et Mme Toussaint Ferrandi et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Vignaly et ses enfants ; Mme veuve Dominique Cardi et ses enfants, de Bastia ; M. et Mme Louis Jobin, de Bastia ;

Les familles Maestracci, Coppolani et Depetris de Zilia, Maestracci de Muro, Avazeri, Gérin et Guelfi de Bastia ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis Emmanuelli

Instituteur à Zilia

leur époux, père, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé le 3 juillet 1919, à l'âge de 43 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Zilia, le 4 juillet.

Grande Vente Réclame

AU PETIT BÉNÉFICE

BASTIA — 11, Boulevard du Palais, 11 — BASTIA

A partir de lundi 7 juillet et jours suivants

Malgré la hausse persistante de toutes les marchandises, le PETIT BÉNÉFICE fait tous ses efforts pour vendre le meilleur marché possible.

Aperçu de quelques articles :

BAS BLANCS pour enfants, *à 1 fr. 45* la paire.

BAS NOIRS pour dames, à *1 fr. 95* la paire

BAS NOIRS pour dames, très belle qualité, seront sacrifiés à *2 fr. 45* la paire.

50 Douzaines SERVIETTES DE TABLE articles réels de *3 fr. pièce*, seront vendues à *1 fr. 95 pièce.*

Toutes les marchandises en magasin *seront vendues à très bon marché.*

ENTRÉE LIBRE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

La Traversée de L'ATLANTIQUE par le dirigeable R-34

Londres, 5 juillet.

Le Ministère de l'Air a communiqué à la presse un S. F. qu'il vient de recevoir du dirigeable *R — 34*, annonçant que, hier soir, à 9 heures, il marchait vers l'ouest, à la vitesse de 45 nœuds, et indiquant la situation où il se trouvait à Bienne, Terre-Neuve.

Un autre radio dit qu'il se trouve à 100 milles au nord est du Cap Breton, allant sur New-York.

L'Autriche et L'Entente

Genève, 5 juillet.

M. Bauer a déclaré au conseil des ouvriers de Vienne que l'Autriche ne pouvait pas vivre sans l'aide des puissances de l'Entente, autrement elle deviendrait une nouvelle Pompéi.

LES AGITATEURS Hongrois

Bâle, 5 juillet.

Les agitateurs communistes hongrois font de très fréquents voyages en aéroplane, de Budapest en Allemagne, où ils transportent des manifestes et de l'argent.

LA PROPAGANDE BOLCHEVISTE

Londres, 5 juillet.

Un ordre confidentiel du ministère de la guerre prussien, récemment intercepté, ordonne, d'accord avec le ministère des Affaires étrangères, que les allemands, ayant une connaissance approfondie de la française ou de la langue anglaise, soient désignés pour suivre les cours organisés par le ministère de la guerre, ayant trait aux méthodes bolchevistes et que ces hommes seront ensuite envoyés en France et en Angleterre pour faire de la propagande bolchevista.

L'ex-Kaiser EN JUGEMENT

Londres, 5 juillet.

On assure qu'aucune démarche ne sera faite auprès du gouvernemt hollandais, tant que les puissances alliées n'auront pas constitué le tribunal qui devra juger l'ex Kaiser.

Le châtiment qu'on lui appliquera sera très probablement la détention perpétuelle.

LA GRÈVE DE VANCOUVER

Londres, 5 juillet.

Le comité de la grève générale a décidé que la grève de Vancouver, cette ville importante de la Colombie britannique sur le détroit de Georgie, devait prendre fin le 3 juillet.

Cette grève n'a donné d'autre résultat que celui de faire perdre aux ouvriers le montant de leurs salaires, évalué à 5 millions

En Allemagne

LES SYNDICATS DE BURINBERG

Berne, 5 juillet.

Le congrès des Syndicats allemands de Burinberg a réclamé la suppression de l'état de siège, mais il a également condamné les grèves, déclarant que c'étaient des manifestations inutiles, telle celle des cheminots.

Les Bolchevistes et le GÉNÉRAL DENIKINE

Stockholm, 5 juillet.

On affirme que plus de 40.000 bolchevistes ont été concentrés sur les territoires du Don, afin de pouvoir attaquer les derrières du général Denikine.

A L'ASSEMBLÉE de Weimar

La ratification du traité de paix

Berne, 5 juillet.

D'après les conversations tenues dans les couloirs de l'assemblée nationale de Weimar, cette assemblée procéderait demain, dimanche, à la ratification du traité de paix.

Mme MASSEL

dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne tous genres.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

Cabinet de J. Graziani

16, Boulevard Paoli, Bastia

Agréé au Tribunal de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte du 4 courant, enregistré, M. et Mme Dominici, négociants à Bastia, ont vendu à M. Ercéane Simonpaoli, négociant, Place de l'Hôtel-de-Ville, à Bastia, le fonds de commerce « A la Belle Jardinière » qu'ils exploitaient à Bastia, 33, Bd Paoli, comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail, le matériel et l'agencement et les marchandises.

Avis est donné qu'en exécution de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs, s'il y en a, devront faire opposition au payement du prix au domicile sus-indiqué, Cabinet Graziani, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier Avis,
GRAZIANI.

AVIS DE DÉCÈS

(BRANDO)

Mme veuve J.-B. Morazzani-Pietri née Collado ; Mlle Isabelle Morazzani-Pietri ; MM. Carlito et Jean Baptiste Morazzani-Pietri ; Mme veuve Charles Morazzani-Pietri ; Mlle Joséphine Morazzani-Pietri-Gavini ; Mme veuve Sessé Ravry née Morazzani-Pietri ; M. l'abbé Morazzani-Pietri, curé-doyen de Nonza ; Mme et M. Ange Morazzani-Pietri, commis à la direction départementale des Postes et Télégraphes de Moulins, et leur fils ;

M. l'avocat Alfred Collado ; M. et Mme Quinônes ; Mme et M. Nicolas Ravry, négociant à Porto-Rico ; Mlle Lily Ravry ; Mlle Angéline Morazzani-Pietri et ses neveux ; Mme veuve Philippe Diaz-Degorvier ; M. J.-B. Diaz-Degorvier, negociant à Cuba ; Mlle Madeleine Diaz-Degorvier ; M. et Mme Lorenzi, instituteurs, de Centuri, et leur fille ; M. Jean Franceschi et sa fille ; M. et Mme Francioni et leur fils ; M. Antoine Tomasi et ses enfants ; Mme et M. l'avocat Tomasi et leur fille ; M. et Mme Ange Tomasi et leur fille ; M. et Mme François Antoni et leurs enfants ; Mlle Joséphine Antoni ;

Les familles chanoine Felici, Giorgi, de Montera, Franceschi, Stefani, Bonaccorsi, Mariotti, Morazzani, Angeli ;

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. J.-B. Morazzani-Pietri

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, décédé à Porto-Rico, à l'âge de 47 ans.

Priez pour Lui !

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 253 — LUNDI 7 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.

1re page, 2 fr. la ligne — 2e page, 1 fr. — 3e page, 0,50 — 4e page, réclames 0,60, judic. 0,40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	36 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne reçoit pas d'abonnement inférieur à un mois

Un As Corse

La Corse, île enchanteresse de la Méditerranée par ses sites merveilleux, est aussi l'écrin où est précieusement enfermé ce que nous avons de plus beau ici-bas : l'amour et le culte du devoir, de la justice, de la liberté. Au cours de cette glorieuse épopée, ses enfants se sont constamment montrés dignes d'elle, de son éblouissant passé de gloire, qui est un vrai monument d'orgueil pour ceux dont le regard est tourné vers ce qui est sublime, noble et touchant. Convaincus d'être les légitimes dépositaires de nos vertus insulaires, ils n'ont jamais hésité le moins du monde à se porter là où une mission ingrate pouvait les appeler. Partout ils déployèrent, dans toute la splendeur de leur patriotisme splendide, un courage à toute épreuve, une vaillance absolument exemplaire.

Aussi était-ce avec une sensible satisfaction, que nos quotidiens réservaient gracieusement certaines de leurs colonnes à l'exaltation de ces traits d'héroïsme dont la Corse a, de tout temps, été si féconde. Aujourd'hui, c'est avec ce même vif plaisir que nous voulons faire connaître la conduite tout à fait valeureuse d'un de nos braves compatriotes, le lieutenant Casale, aviateur à l'escadrille 38.

Parti, comme la plupart de ses camarades, tout à la joie d'avoir à venger nos morts de 1870, il n'allait aucunement tarder, par son esprit de discipline et de sacrifice, à se concilier l'estime, les sympathies voire l'affection de ses frères de combat et même de ses chefs. Ces derniers voyaient en lui le modèle du soldat accompli, le défenseur dont on ne saurait jamais trop apprécier les hautes qualités morales. Jeté dans l'ardente fournaise, le soldat Casale allait, par ses gestes remarquables, justifier pleinement l'éloquente confiance qu'il avait inspirée à tous ceux qui le connaissaient et aimaient à partager avec lui la vie dure des tranchées.

C'est dans une ambiance toute de cordialité et de franche camaraderie, que ses exploits homériques devaient recevoir leur juste récompense. En dépit de sa grande modestie dont il ne se départit jamais, le soldat Casale a été, en effet, l'objet des citations les plus élogieuses et des avancements les plus éclatants et les plus mérités. Il n'a guère tardé à gravir les premiers échelons de sa brillante carrière, et c'est en officier de grand style, décoré de la croix de la légion d'honneur, de la médaille militaire, de la croix de guerre avec dix palmes, ainsi que de la médaille anglaise et de la médaille italienne, que présentement il accomplit son service dans l'aviation.

Dans cette arme merveilleuse qui nous a rendu d'immenses services au cours des diverses étapes de cette conflagration mondiale, il allait se révéler sous son véritable jour, j'allais dire, comme un soldat ferme et courageux, comme un chef intègre et aimable, bon et plein de sollicitude pour ses subordonnés. Son esprit laborieux tout ensemble et combatif allait s'y préparer d'utiles et glorieuses leçons, marquer sa supériorité sur un ennemi félon et hypocrite dont les gros succès étaient dus uniquement à quelques-unes de nos malencontreuses négligences. Monté sur son élégant et confortable appareil, témoignage vivant de l'inaltérable fécondité du génie humain, son audace l'amène vers le bleu du ciel. C'est dans ces régions lointaines, devant l'imposant mystère de l'inconnu, que plus vivement que jamais il a conscience de la justice et de la sainteté de la cause qu'il défend. Il est ravi d'être un des pionniers les plus actifs, dans l'ère grandiose qui va s'ouvrir. Son cœur de bon patriote lui plus vite, et brûle de rencontrer l'adversaire. Tous les combats auxquels prenait part notre excellent compatriote, ne laissaient que rehausser l'éclat d'une renommée déjà solidement fondée. Le 28 mai 1918, il se battit à une hauteur de plus de 9.323 mètres, journée où il mit en œuvre toutes ses ressources et fit comprendre les progrès considérables réalisés par une arme dont, hier encore, nous fêtions la naissance.

Il compte actuellement à son actif la destruction d'un grand nombre d'avions ennemis.

Ces jours derniers, le record de la hauteur a été battu par le lieutenant Casale qui s'est élevé à plus de 10.000 mètres sur un avion Nieuport.

Comme il est aisé de le remarquer, le lieutenant Casale est un de ces As dont la touchante bonhomie, l'exquise courtoisie égalent l'amour du devoir et l'indomptable bravoure. Son superbe mépris de la mort, sa joyeuse crânerie demeureront à jamais gravés dans la mémoire de ceux qui le connaissent et plus particulièrement dans le souvenir du village d'Olmeta qui lui a donné le jour. Les Olmetais attendent ce distingué officier avec une vive impatience, dans leur ardeur de lui exprimer de vive voix ce qu'ils ressentent d'admiration durable et de reconnaissance profonde à son endroit.

Espérons qu'il pourra nous revenir bientôt. Entre temps, nous sommes tout heureux de notre côté de lui adresser personnellement nos plus vives et sincères félicitations en même temps que notre cher souhait de lui voir brillamment fournir, dans la paix, une carrière glorieusement commencée dans la guerre.

Quant à ses parents, nous les prions d'agréer nos compliments les plus chaleureux au sujet d'un fils qui fait non seulement honneur à son village natal, mais à la Corse tout entière.

H. POLETTI.

DANS LA MAGISTRATURE

C'est avec un très vif sentiment de plaisir que nous avons appris la belle promotion dont vient de bénéficier M. Corbière, avocat général près notre Cour d'Appel, qui vient d'être nommé procureur de la République à Mulhouse.

Cette promotion ne saurait être mieux méritée. M. Corbière docteur en droit, est un jurisconsulte émérite en matière pénale. C'est en outre un travailleur infatigable et consciencieux et tout le monde a pu rendre justice au tact et à la compétence avec lesquels il saura, à diverses reprises et pendant de longs mois, l'intérim de Procureur Général

Le capitaine Corbière est heureux de voir cet avancement mérité l'affecter à Mulhouse, cette vieille cité alsacienne dont il a conservé un si beau et si glorieux souvenir. Le capitaine Corbière, en effet, entra à Mulhouse avec les troupes françaises victorieuses, en août 1914

Nos plus sincères félicitations au procureur qui saura diriger, avec la grande compétence que tout le monde lui connaît, cet important parquet. Au capitaine qui revivra là-bas, dans notre chère terre d'Alsace, des souvenirs glorieux, impérissables pour son cœur de vrai Français.

OLETTA

Le Docteur Emile Lucchini

Une pénible nouvelle nous arrive d'Isoire. Notre ami, le docteur Lucchini Emile, vient de disparaître subitement, en cours de visite, sans prononcer une parole, sans même se douter qu'il allait mourir.

Sa perte a causé une vive impression au Vernet et dans les communes voisines qu'il desservait depuis plus de douze ans avec un zèle et un dévouement éclairés.

Le docteur Lucchini était non seulement un praticien consciencieux, mais un travailleur de cabinet qui se tenait au courant des progrès de la science à laquelle il était à la veille d'apporter une contribution pleine de promesses. C'est ainsi que à la suite de longues et minutieuses recherches qu'il mena en collaboration avec son cousin, le docteur Peretti, il publiait une série d'études sur un produit antinéoplasique puissant et spécifique des tuberculoses externes, découvert par eux, et expérimenté par de nombreux confrères de plusieurs régions du Continent. Quand la presse médicale commençait à en parler élogieusement dans ses colonnes, le docteur Lucchini disparaissait.

Mobilisé dès le début de la guerre en qualité de médecin aide-major de 1re classe, le docteur Lucchini fit toujours preuve d'un courage tranquille et d'un dévouement patriotique.

Dans les tranchées, où il contracta le mal qui l'a emporté, dans les ambulances comme dans les hôpitaux, il sut inspirer une entière confiance à ses malades et à ses blessés qu'il aima de toute sa puissance de sacrifice ; il sut commander l'estime de ceux de ses confrères qui le voyaient à l'œuvre, et dans les missions que lui confièrent ses supérieurs il sut justifier leur choix par des résultats exceptionnellement heureux.

Evacué du front pour maladie, il avait dernièrement repris sa clientèle dans cette région montagneuse de l'Auvergne où il s'était acquis une réputation de bon aloi. Poussant à l'extrême l'accomplissement de son devoir professionnel, il ne connaissait pas le repos. Ses rares moments de loisir il les consacrait à l'art. Certains de ses travaux de peinture par la noblesse de l'expression et la fermeté du dessin lui valurent même les éloges les plus flatteurs de la part d'artistes hautement réputés.

Le docteur Lucchini fut simple, bon et serviable. Sa bonhomie et sa finesse d'esprit lui avaient fait des amis qui lui sont restés fidèles. Les humbles surtout le regretteront, car il savait, avec une délicatesse infinie, consoler leur tristesse et soutenir leur courage. De jour et de nuit, il leur prodiguait ses soins les plus éclairés et subvenait parfois à leurs besoins.

Si le docteur Lucchini meurt trop jeune, il laisse un passé tout de travail, d'honnêteté, de générosité.

Puissent ces souvenirs alléger la douleur de ses vieux parents et de notre ami le lieutenant Peretti, gestionnaire de l'Hôpital militaire de Bastia et directeur de l'Ecole d'Oletta, auxquels nous offrons nos condoléances émues.

O.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battioni.

Au Temple

Hier eut lieu au Temple de l'Eglise Réformée un service solennel d'actions de grâces célébré pour remercier Dieu de la Paix équitable que nous venons d'obtenir, après une si longue période de si cruelles épreuves.

Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que toutes les notabilités de la ville assistaient à cette touchante cérémonie.

Dans une très belle péroraison, M. le Pasteur Monnet a exhorté les Français, artisans glorieux de cette paix destinée à changer la face du monde, à faire, aujourd'hui, la paix avec eux-mêmes. Il a tracé les devoirs qui doivent, dans l'existence, guider tous les hommes et, entre tous, les chrétiens. Et ces devoirs sont : la justice, l'équité, la générosité, l'amour du prochain, le travail et l'honorabilité dans la conduite.

Le service terminé, M. le Pasteur Monnet est venu remercier tous ceux qui, fidèles à son appel, étaient venus assister à cette cérémonie dont ils garderont tous le souvenir ému.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

(GARÇONS)

Sont admis définitivement :

Mention bien : Clément Antoine — Giordani — Garbuccia — Gilormini — Piano — Vecchioni.

Mention assez bien : Alessandrini Louis — Acquaviva — Andreoni — Bernacchi — Casale — Cosimi — Clément Pierre — Corbani — Damiani — Ersa — Franceschi — Franchi Pierre — Germain Grisoni — Gini — Giuliani Nonce — Giuliani Toussaint — Luciani — Moretti — Mori — Maestracci — Mighelotti — Paoli Dominique — Parsi Noël — Paganucci — Pasquini — Parsi Jean-Benoît — Pesce — Rossi — Sacci — Simoni — Stretti — Siacco — Stefani — Tiramani — Ulysse — Valentini — Vincensini — Veroni — Regineni.

Sans mention : Alessandrini Jean — Avazeri — Benetti — Boeri — Bastiani — Felicelli — Ferrandi Antoine — Franchi Charles — Giudicelli — Paoli Joseph.

(ASPIRANTES)

Sont admises définitivement :

Mention bien : Mlles Conforti — Cesari — Guillot — Ghilini — Grandaire — Pieri Joséphine — Pieri Marianne — Villoresi.

Mention assez bien : Mlles Antoni — Alessandrini — Agostini Gabrielle — Arriva — Bernamonti — Cristofari — Casalacce — Graziani Clotilde — Graziani Madeleine — Innocenzi — Jouguonoux — Maréchal Berthe — Mattei Henriette — Orlanducci — Rossi — Simeoni — Simon — Suzzoni Germaine.

Sans mention : Giuliani Lucie — Mordini — Morenas.

L'Office de Placement

D'après une note relative au Marché du Travail, publiée par le *Petit Bastiais* du 3 courant, il est exact que la Corse ne bénéficie pas encore des avantages d'un Office de Placement, mais notre ami M. Fernand Audouset, délégué du Ministère du Travail et Inspecteur de l'Office Régional de Marseille, s'occupe en ce moment de la création et de l'installation d'un Office semblable à Bastia ; souhaitons-lui bonne chance de manière à voir combler une lacune si malheureuse et de voir notre île placée au même rang que les autres départements.

COMITÉ DES FÊTES

A dater du lundi 7 juillet le Comité des Fêtes siégera en permanence tous les soirs à 21 heures, salle des Mariages à l'Hôtel de Ville.

M. le Comte Julien de Visart

Nous apprenons avec un très vif plaisir que M. le comte Julien de Visart, consul général d'Italie à Bastia, vient d'être promu à la première classe de son grade.

M. le comte Julien de Visart a une carrière des mieux remplies ; il a presque toujours occupé des postes importants et difficiles, et s'est acquitté de ses missions à la complète satisfaction de son gouvernement, qui le récompense aujourd'hui par une promotion au choix.

La colonie italienne de notre ville a reçu cette nouvelle avec la plus grande joie, et ce qui a mis le comble à cette joie, c'est que, malgré cette promotion qui permettait à M. le Consul général d'être appelé à un poste plus important, il a demandé à être maintenu à Bastia, où il se plaît beaucoup et où il est entouré des plus vives sympathies de la haute société bastiaise, des autorités et de ses nationaux.

Le *Petit Bastiais* adresse toutes ses félicitations à M. le comte Julien de Visart.

La Crue du Golo

Le 26 juin, un orage d'une violence extrême, ayant éclaté dans le Niolo, le Golo subit une crue comme il n'y en avait plus eu depuis vingt ans ; en un clin d'œil, cette rivière fut transformée en un impétueux torrent qui, balayant des arbres presque séculaires, surprit sur ses rives, dans notre localité, deux blanchisseuses appartenant à d'honorables familles du pays.

L'une d'elles, mère de quatre enfants en bas âge, ne put être ravie aux flots ; l'autre, Mme Malberti, également chargée de famille, fut sauvée par notre courageux concitoyen Filippi, chef cantonnier Poste-Leccia, qui, n'écoutant que son courage, se précipita, au péril de sa vie, dans cet extraordinaire torrent et lui reprit sa victime.

La conduite de M. Filippi, père de cinq enfants et veuf, mérite une mention toute spéciale. Il serait désirable que l'Autorité administrative s'occupât de ce brave citoyen.

B. COLONNA,
Sous-Ingénieur en retraite à Poste-Leccia.

Mariages riches

Toutes situations, liste 0,30 c. Ecrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

Petite Gazette

De passage

Notre excellent confrère et ami, M. Annibal de Peretti, directeur du Colombo, venant d'Ajaccio.

Dans les P. T. T.

M. Pascal Giovannelli, commis ambulant sur la ligne de P. L. M., est nommé à Bastia.

Toutes nos félicitations.

Arrivée

Sont descendus au Cyrnos-Palace, MM. les professeurs des facultés d'Aix et de Marseille :

Charve, président, accompagné de sa fille Mlle Charve, infirmière militaire de la Croix Rouge, blessée de guerre, qui s'est particulièrement distinguée au cours de la guerre et qui porte fièrement la Croix de guerre, Darboux, Yves Bourrilly, Gros.

M. Hinar, secrétaire de la faculté d'Aix.

Mal, les professeurs Devaux et Mme Devaux, Giovacchini, Bernard, Camp, Umbetier, Faraguna, Rémond, Delmas, des lycées d'Aix, de Marseille et de Nice.

Perdu

Il a été perdu, dimanche matin, une médaille en or (souvenir), avec les initiales D. G. et la date 28 mars 1909.

Le rapporter, contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

— Il a été perdu un perle or en argent, de la Porte au Pennoury St-Joseph.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais*, contre récompense.

— Il a été perdu dimanche, sur le territoire de la commune de Lento, une mule noire, âgée de 6 ans, taille 1 mètre 38.

Adresser renseignements, contre récompense, à M. le Maire de Lento.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Bœuf trouvé

La personne qui a perdu un bœuf, peut le réclamer à M. *Valery*, à la fourrière de Ponte-Leccia.

Offres d'emplois

Charpentiers, 5 sous pour circulaires et rabais sont demandés.

Faire offres à Société *Achille Bayart et fils*, à Sonnaghiacuia.

Travailles Religieuses

A Sainte Marie. — Lundi, 7 courant, 1er jour de la neuvaine préparatoire à la fête de N.-D. du Carmel.

Salut à 8 heures.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Les camarades mineurs et métallos sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir lundi, à 8 heures.

Versement des cotisations.

Prière d'être exacts.

Le Secrétaire DELLAPINA.

OREZZA-LES-BAUX

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

PALUDISME

GUÉRISON RADICALE CERTAINE

en 8 jours, même pr les cas anciens, par le *VITIRIGINE* E. GARVES. Pharmacies de 1re cl. à CHAMBÉRY, (Savoie). Dépôt : Pharmacies : BENEDETTI à Ajaccio ; DENOBILI à Corte ; SCAGLIOLA à Calvi ; BENEDETTI à Sartène, et toutes pharmacies de la Corse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Dominique Valery, née Devoti, de Tunisie ; M. Toussaint Devoti, chef d'exploitation des mines de phosphates à Metlaoui (Tunisie) ; Mlles Rosalie et Fany Devoti ; Mme veuve Pensy, née Devoti ; Mme veuve Nonce Devichi, née Devoti, d'Alger, et ses enfants François, Joseph, Philippe et Madeleine ; Mme Michel Balducci née Devoti et M. Balducci, inspecteur sédentaire des postes et télégraphes, et leur fille Augusta, de Marseille ;

M. Pierre Devoti, comptable à la Cie des Mines de Gafsa, à Metlaoui (Tunisie), et Mme Pierre Devoti ; M. Vincent Valery, comptable à la Cie des Mines de Redjemf (Tunisie), et Mme Valery et leurs enfants ; M. Antoine Franceschi, commis des postes et télégraphes, et Mme Franceschi, née Balducci, et leur fille Odette ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Devoti

leur frère, beau-frère et oncle germain, décédé pieusement dans la paix du Seigneur, à l'âge de 76 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 7 juillet, à 15 heures.

On se réunira à la maison mortuaire 1, Boulevard du Palais.

Prier pour Lui !

Grande Vente Réclame

AU PETIT BÉNÉFICE

BASTIA — 11, Boulevard du Palais, 11 — BASTIA

A partir de lundi 7 juillet et jours suivants

Malgré la hausse persistante de toutes les marchandises, le PETIT BÉNÉFICE fait tous ses efforts pour vendre le meilleur marché possible.

Aperçu de quelques articles :

BAS BLANCS pour enfants, à *1 fr. 45* la paire.

BAS NOIRS pour dames, à *1 fr. 95* la paire.

BAS NOIRS pour dames, très belle qualité, seront sacrifiés à *2 fr. 45* la paire.

50 Douzaines SERVIETTES DE TABLE, articles réels de *3 fr. pièce*, seront vendues à *1 fr. 95 pièce*.

Toutes les marchandises en magasin *seront vendues à très bon marché*.

ENTRÉE LIBRE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Mouvement Judiciaire

Paris, 6 juillet.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un important mouvement judiciaire.

M. Corbière, Avocat général à Bastia, est nommé Procureur de la République de 1re classe, à Mulhouse (Alsace).

FACULTÉ DE PARIS

Baccalauréat

Paris, 6 juillet.

Mlle Marie Colteltoni est reçue au baccalauréat (sciences-langues).

LA PAIX

La réponse à l'Autriche

Paris, 6 juillet.

La Commission chargée de préparer la réponse à l'Autriche, sur les questions territoriales, a tenu ce matin une longue réunion.

Télégramme du ROI DE ROUMANIE

A l'occasion de la signature du Traité de paix, le roi de Roumanie a adressé au Président de la République un long télégramme de félicitations en y joignant ses vœux les plus chers pour le bonheur de la France.

LES DÉLÉGUÉS FINANCIERS ALLEMANDS

Les délégués financiers allemands arriveront demain à Versailles, ce qui indiquerait que les Allemands se disposent à ratifier le traité de paix dans quelques jours.

VIENNE

LA PROPAGANDE BOLCHEVISTE

L'ambassade hongroise

Bâle, 6 juillet.

Depuis le mois d'avril, l'ambassade hongroise, à Vienne, a distribué plus de 60 millions de couronnes pour la propagande bolcheviste.

Lénine avait l'intention de renverser le gouvernement et de mettre le communiste hongrois Bethelheim comme dictateur de Vienne.

La Traversée aérienne de L'ATLANTIQUE

Le *R-34*

Paris, 6 juillet.

On mande de Boston que le dirigeable *R 34*, en détresse, demande aide.

Un destroyer américain est allé prendre immédiatement le dirigeable à la remorque.

Un télégramme de Washington annonce que le *R 34* aurait atterri ce matin à Custan.

En Allemagne

LES GRÈVES

Berne, 6 juillet.

La grève des *cheminots* de Berlin est terminée.

La grève des cheminots du *Hanôvre* vient d'être déclarée.

LE GOUVERNEMENT bavarois

Berne, 6 juillet.

Le gouvernement bavarois ainsi que tous les partis, ont résolu de faire savoir au gouvernement de Berlin que les sept voix du gouvernement bavarois sont en faveur de la ratification du traité de paix.

Les Steppes sibériennes

Bâle, 6 juillet.

D'après certaines informations, les Allemands étudient la question de coloniser les steppes sibériennes.

EN HONGRIE

UN COMPLOT *contre* LES ARISTOCRATES

Berne, 6 juillet.

La police a signalé une tentative d'empoisonnement contre les aristocrates hongrois.

Les auteurs du plan, qui avait été découvert, avaient l'intention de pénétrer dans les banques par des canaux souterrains.

EN ITALIE

La Cherté de Vie

Graves troubles

Rome, 6 juillet.

Malgré les efforts de la Chambre du Travail, le pillage continue en Bologne.

La situation s'aggrava hier, à Florence.

Les troupes furent obligées d'exécuter des feux de salves dans certaines rues.

Plus de mille arrestations furent opérées.

Les incidents de Toscane, de la Romagne et du Nord de l'Italie, provoquèrent une baisse des denrées qui a atteint 50 0/0 sur les objets de première nécessité, 20 0/0 sur les vêtements, 10 0/0 sur les chaussures.

L'extradition de *GUILLAUME*

Paris, 6 juillet.

Le gouvernement hollandais serait disposé à accorder l'extradition de Guillaume, qui se prépare à quitter Amerongen pour Ambem.

Le Kronprinz

n'a pas hésité à déclarer qu'il rejetterait toute la responsabilité sur le maréchal Ludendorf, qui était son chef.

LE PRINCE LITBL

Le second fils de l'ex-Kaiser a adressé au roi Georges une lettre, dans laquelle il offre, pour sauver son père, de se substituer à lui, comme fils et comme officier.

UN BAIN DE SANG à WALK

Berne, 6 juillet.

Le bolchevisme fit plus de ravages à Walk que n'importe où ailleurs, car les bolchevistes y gardèrent plus longtemps le pouvoir.

Le nombre de personnes tuées par eux est grand, mais pas définitivement établi. On peut l'estimer entre 350 et 450.

De plus les bolchevistes emmenèrent 700 personnes qui, d'après le rapport des habitants du district, furent assassinées en route.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 54 — MARDI 8 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur-Gérant

Un Point Noir

C'est la vie chère, et qui continue à l'être, hélas ! Louis Latzarus, dans l'Avenir, se demande pourquoi tout, absolument tout, augmente. Son article est intitulé : « Le temps des cerises » :

Je comprends que les chaussures coûtent plus cher qu'avant la guerre. Je le comprends jusqu'à un certain point seulement. Mais enfin, je le comprends.

Je comprends que le prix des vêtements ait augmenté. Je ne comprends pas qu'il ait triplé. Mais je veux bien qu'il ait monté.

Je comprends que tant de choses qu'on fabrique, tant d'animaux qu'on soigne, engraisse et tue, que les épingles et le veau, les crayons et le fromage, les chaises Louis Philippe, le papier et le tard aient renchéri.

Mais je ne comprends pas pourquoi une poignée de cerises coûte cinq fois plus cher qu'avant la guerre.

J'ai eu jadis, s'il faut tout vous dire, un cerisier bien à moi. Ce cerisier, qui était modeste et bien élevé, ne m'a jamais rien demandé, ni augmentation de salaire, ni indemnité de vie chère, ni salaire minimum, ni quoi que ce soit au monde. Il donnait des cerises pour son plaisir, faut-il croire. Tantôt plus et tantôt moins. Quand elles me semblaient assez rouges sous la feuille, je m'approchais et je secouais l'arbre. Les cerises tombaient. Je les ramassais et les mangeais. Voilà.

A ce moment-là, j'étais, il est vrai, assez petit. Depuis, j'ai grandi, et sans doute, les cerisiers ont changé aussi. Sans doute, se sont-ils mis à réclamer 20 francs par mois pour le vin, et 15 francs de cinéma, et le repos hebdomadaire, et huit heures seulement de travail. Ou bien on ne comprendrait pas qu'une livre de cerises, on cet été chargé de fruits, coûtât 2 francs et 2 fr. 40, cinq fois autant qu'avant la guerre. La main-d'œuvre des cerisiers, bien sûr, est maintenant hors de prix.

Et, comme les Parisiens sont extrêmement raisonnables, ils ne protestent point. Ils payent, ils payent bien gentiment les 2 francs qu'on leur réclame. Il leur suffirait de ne point acheter de cerises pendant vingt-quatre heures pour mettre les cerisiers à la raison. Mais ils ne veulent pas, ou ils n'osent pas. Le temps des cerises, c'est, pour la première fois depuis le commencement du monde, le temps des pires.

NOS REPRÉSENTANTS

M. A. GAVINI

M. Antoine Gavini, sénateur de la Corse, a reçu de M. le Ministre des Postes et Télégraphes la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu, à diverses reprises, appeler mon attention sur la situation précaire des relations télégraphiques avec la Corse.

Par ma lettre n° 232-T, du 26 avril dernier, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que le câble Antibes-Saint-Florent (communication Marseille-Bastia), interrompu par grands fonds depuis le mois de juin 1917, ne pouvait être immédiatement réparé en raison de l'indisponibilité momentanée du bateau-câblier de l'Administration.

J'ajoutais que la question du rétablissement de la communication Marseille-Bastia préoccupait vivement mon administration et que la réparation de ce câble était inscrite dans le programme des travaux urgents à entreprendre.

J'ai la satisfaction de vous faire savoir que le bateau-câblier « Emile Baudot », qui vient d'entrer en Méditerranée a eu pour mission de rétablir, en premier lieu, la communication sus visée, et que les travaux doivent commencer cette semaine.

Veuillez agréer, etc...

M. GIORDAN

Les droits des familles *des disparus*

M. Giordan député de Sartène, ayant soumis au Ministre de la Guerre la question de savoir quels sont les droits des familles des militaires disparus au cours des opérations de guerre par rapport au droit des familles des décédés, a reçu la lettre suivante qui détermine l'étendue de ces droits dans l'une et l'autre catégorie :

Paris, le 24 juin 1919.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu demander à M. le Président du Conseil, Ministre de la Guerre :

1° Quelles sont les démarches à effectuer, et auprès de quelle autorité, pour obtenir un acte de décès ou de présomption de décès qui permette de régulariser la situation de famille des disparus.

2° Jusqu'où s'étendent les droits des veuves ou des parents de ces derniers.

3° Auront-ils droit au rappel de solde depuis le jour de la disparition jusqu'à la fin des hostilités.

4° Auront-ils droit au pécule de guerre pour cette même période et de quelle façon le pécule sera-t-il décompté.

5° Seront-ils appelés à bénéficier des mêmes avantages (gratification etc.) que les familles des militaires décédés aux armées et dont l'acte de décès a pu être établi en leur faveur.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1° Les militaires victimes des opérations de guerre se répartissent en décédés et disparus

a) Les décédés sont ceux qui ont fait l'objet d'un acte officiel de décès. Ces actes peuvent être dressés aux Armées ou à l'intérieur.

Les actes de décès établis par les Officiers de l'Etat-Civil aux armées ou par les Médecins chefs ou Officiers gestionnaires des formations sanitaires de la zône de l'avant sont transmis au Service Général des pensions (2e Service) qui, après s'être assuré de leur exactitude, en assure la transcription sans délai soit sur les registres de l'Etat-Civil de la Mairie du dernier domicile légal du décédé, lorsque ce domicile a pu être déterminé, soit sur ceux de la Mairie du 1er Arrondissement de Paris, dans le cas contraire.

Les actes de décès établis à l'intérieur sont inscrits d'après les indications du Médecin Chef de l'Hôpital, sur les registres de la Mairie de la Commune dont dépend la formation. Deux expéditions sont dressées. l'une est transmise au Service Général des Pensions (2e Service) l'autre à titre de simple renseignement à la Mairie du dernier domicile.

La réponse au § I de la note sus-indiquée est donc la suivante :

Pour les décès de la première catégorie, c'est à la Mairie du dernier domicile que les familles des militaires décédés doivent s'adresser pour obtenir l'expédition d'un acte de décès.

Pour les décès de la deuxième catégorie, c'est à la Mairie du lieu de la situation de l'Hôpital.

Subsidiairement, pour le cas où l'acte ne serait pas retrouvé par les services municipaux, les familles devront faire parvenir leurs réclamations au Service Général des Pensions (2e Service).

b) Les disparus.

Ce sont tous les militaires pour lesquels l'acte de décès n'a pu être établi.

Conformément aux termes de la loi du 3 décembre 1915, le service général des Pensions, lorsque le décès est suffisamment établi par des présomptions graves, précises et concordantes, déclare au nom du Ministre de la guerre, la présomption de décès, il transmet d'office, au Tribunal du dernier domicile, le dossier du disparu afin que le décès soit judiciairement constaté. Le jugement rendu est immédiatement transcrit par les soins de l'autorité judiciaire sur les registres de l'Etat-Civil de la Mairie du dernier domicile. Ce jugement tient lieu d'acte de décès, et la famille peut en obtenir toutes expéditions en s'adressant à la Mairie qui a procédé aux formalités de transcription.

Les jugements dont il vient d'être parlé ne pouvant être rendus que si des présomptions graves de décès existent, il en résulte que pour un nombre considérable de militaires il ne peut être délivré d'acte de décès. Pour mettre un terme à cette situation, le Service Général des Pensions (2e Service) a pris l'initiative de soumettre aux délibérations du Parlement un projet de loi qui permettra aux Tribunaux, six mois après le décret de cessation des hostilités, de déclarer, d'office le décès lorsqu'il se sera écoulé 2 ans depuis la disparition. Ce projet adopté par la Chambre des Députés dans sa séance du 12 mars dernier, est actuellement soumis à l'examen de la Commission de législation du Sénat.

II — A priori, les femmes ou héritiers des disparus ne devraient pas avoir plus de droits qu'avant la disparition du militaire, puisque, par définition, le décès n'est pas certain.

Cependant, tenant compte de la situation de beaucoup de familles de militaires disparus, le Service Général des Pensions a été amené à s'entremettre d'accord avec le Département de la Justice, auprès des procureurs, pour qu'ils étendent aux enfants des disparus, le bénéfice de la loi du 27 juillet 1917, sur les Pupilles de la Nation. Il faut ajouter que la loi du 31 mars 1919 a obéi aux mêmes considérations en accordant aux ayants-droit des disparus le droit à pension calculé sur le même taux que pour les héritiers militaires décédés.

III — Aux termes des règlements en vigueur les militaires disparus n'ont droit à la solde que jusqu'au jour exclus de la disparition.

IV — Il ressort de l'examen des travaux préparatoires de la loi du 29 décembre 1918, et notamment du rapport de M. Louis Marin, député, n° 5289 (Page 18) que le pécule de 1.000 frs ne peut être payé aux familles des militaires disparus tant que le décès de ces derniers n'a pu être constaté dans les formes réglementaires. Il est actuellement procédé à une étude en vue de déterminer dans quelles conditions on pourrait assimiler aux décès réguliérement constatés les disparitions, avec présomption de décès, pour lesquelles des jugements déclaratifs n'ont pas encore été rendus de façon à pouvoir, le cas échéant, attribuer dans le moindre délai le pécule de 1.000 frs aux familles intéressées.

V — Le jugement déclaratif de décès produit les mêmes effets qu'un acte de décès régulier. Ceci ressort d'ailleurs des indications qui précèdent.

Veuillez agréer, etc..

COMITÉ DES FÊTES

PROGRAMME des journées sportives des 13 et 14 Juillet, organisées par le *Sporting Club Bastiais*.

DIMANCHE, 13 JUILLET

Courses de bicyclettes. — 1re catégorie Seniors (16 ans et au-dessus). Bastia, Santa-Severa et retour, 54 kilomètres départ à 7 heures 30.

1er prix, 100 francs — 2e prix, 50 francs. — 3e prix, 25 francs.

2e catégorie, Juniors, (au-dessous de 16 ans), Bastia, Marine de Sisco et retour, 30 kilomètres, départ à 7 heures 45.

1er prix, 60 francs. — 2e prix, 30 francs — 3e prix, 15 francs.

Les départs et arrivées auront lieu sur le boulevard Albert Ier, en face la Sous-Préfecture. Les droits d'inscription sont fixés à 1 franc.

Courses à pied. — Place Saint-Nicolas à 17 heures.

1re catégorie, 800 mètres, 1er prix. 40 francs ; 2e prix, 20 francs. — 2e catégorie, 400 mètres, 1er prix, 25 francs ; 2e prix, 15 francs. — 3e catégorie, 110 mètres haies, 1er prix 20 francs ; 2e prix, 10 francs. — 4e catégorie, 100 mètres, 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs.

Démonstration sportive, mouvements d'ensemble, lancement de poids, disque, grenade, javelot, etc., saute avec et sans élan, saute à la perche.

LUNDI, 14 JUILLET

Natation. — Dans les eaux du Nouveau-Port, à 16 heures 30.

1re catégorie (16 ans et au-dessus), 200 mètres, 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs ; 3e prix, 5 francs. — 2e catégorie (au-dessous de 16 ans), 100 mètres, 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs.

Régates. — Au Nouveau-Port.

Amateurs : 1re catégorie, embarcations de plus de 4 m. 50, 6 avirons, 1er prix, 85 francs ; 2e prix, 40 francs. — 2e catégorie, embarcations de 4 m. 50, 4 à 6 avirons, 1er prix, 70 francs ; 2e prix, 35 francs. — 3e catégorie, petites embarcations, un rameur, prix, 20 francs.

Professionnels : 1re catégorie, 10 avirons, 1er prix, 200 francs ; 2e prix, 100 francs. — 2e catégorie, 6 avirons, 1er prix, 100 francs ; 2e prix, 50 francs.

Droits d'inscription : Amateurs, 1re catégorie, 3 francs ; 2e catégorie, 2 francs ; 3e catégorie, 1 franc. — Professionnels, 1re et 2e catégories, 5 francs.

N. B. — Nous invitons les retardataires à se faire inscrire d'urgence, les listes d'engagements devant être closes incessamment.

Les engagements sont reçus par MM. Marini Laurent, armurier, boulevard Paoli ; Maestracci Toussaint, « A la Nougatine » ; Agnizi Léon, coiffeur-parfumeur, boulevard Saint-Angelo.

Le Comité des Fêtes a décidé d'allouer les prix suivants :

Courses cyclistes : trois prix d'une valeur totale de 175 fr. pour la première course : trois prix d'une valeur totale de 135 fr. pour la seconde.

Sports athlétiques : deux prix d'une valeur totale de 45 fr. pour la première épreuve ; deux d'une valeur totale de 45 fr. pour la seconde ; deux d'une valeur totale de 60 fr. pour la troisième ; deux d'une valeur totale de 60 fr. pour la quatrième.

Régates : quatre prix d'une valeur totale de 700 francs.

Tous ces précédents prix indépendamment de ceux pouvant être alloués par le Sporting Club.

Fête vénitienne : trois prix d'une valeur totale de 300 francs.

Arcs et pavoisements : cinq prix d'une valeur totale de 40 fr. et dont le premier prix sera de 150 francs.

Course, aux ânes : grands ânes : deux prix d'une valeur totale de 70 fr.. Petits ânes : deux prix d'une valeur totale de 45 fr.

Mât de cocagne : trois prix d'une valeur totale de 35 francs.

Courses aux sacs : troix prix d'une valeur totale de 30 francs.

Jeux divers sur la place d'Armes : divers prix d'une valeur de 200 fr.

Ces prix, établis au minimum, pourront éventuellement être relevés suivant la générosité dont feront preuve les notabilités ou autres personnes qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas encore fait parvenir leur obole.

Les souscriptions peuvent être adressées soit au Président, soit au Trésorier du Comité.

Les Présidents des Sociétés du groupement désirant prendre part à la grande manifestation patriotique du 14 juillet, organisé par le Comité des Fêtes, sont priés de se faire inscrire soit chez M. Dardy, président du Comité, soit chez M. Sorvi, trésorier, en ayant soin de mentionner la date exacte de la fondation de leur Société.

3e Liste de souscription

Cercle de la Méditerranée 100 fr. — Pensionnat Pomavera 20 — Port, proviseur 5 — Bianconi, censeur 15 — Locci (2e versement) 10 — Mme Argenson 5 — Mme Morellini 5 — Bacellieri 5 — Donsimoni 5 — Santoni 5 — Président Leca 10 — Commandant Giuly 10 — Amoni F. 10 — Damiani, consul 10 — Pongi, tailleur 5 — Alexandre Bonelli 50 — Sorvi 5.

Total : 275 fr.

Total des listes précédentes : 715 fr.

Total général : 990 fr.

Cérémonie Religieuse

Répondant à une lettre qu'il a reçue et qui a été publiée par la voie de la Presse, le Président du Comité des Fêtes fait savoir au « Groupe de Patriotes » qu'il s'est occupé déjà de la cérémonie religieuse : *Messe de*

Requiem, suivie d'un *Te Deum* d'actions de grâces.

Cette cérémonie, dont les détails sont déjà arrêtés, aura lieu à Sainte-Marie le samedi, 12 juillet, à onze heures du matin, avant toutes réjouissances

Elle est organisée par le Comité des Présidents d'Associations dont le commandant Paoli est président et dont il est, lui-même, vice-président.

De plus amples détails vont être, prochainement, publiés sur cette cérémonie.

Ligue Française

Les Membres de la Section de la Ligue Française sont très instamment priés de se réunir tous, le jeudi, 10 juillet, à dix-huit heures très précises (6 heures du soir), en la salle des Mariages, à l'Hôtel-de Ville.

AU THÉATRE

Nous avons le plaisir d'annoncer la rentrée du ténor Paoli et de son exquise épouse qui nous charmeront encore une fois le mercredi, 9 courant, à la salle du Péristyle du Théâtre Municipal, secondés, dans leur tâche, par « Jojo », le comique aimé du public Bastiais, dans son nouveau répertoire, et par Mme Le Garech, l'exquise diseuse réaliste, et autres amateurs.

On se souvient que notre compatriote possède une organe d'acier au médium rare chez un ténor ; qu'il ne craint pas de chanter 15 morceaux d'Opéra, Opéra-comique et romances en une seule soirée. La beauté et la résistance de sa voix lui valurent de longs applaudissements à la grande salle du Trocadéro à Paris, où il a tout récemment chanté pour une œuvre de guerre.

Le public Bastiais, amateur et connaisseur du *bel canto*, aura là une occasion pour se rendre compte de l'endaraouce, d'une organe dont l'émission a reçu une éducation parfaite. Un programme tout nouveau et des mieux choisis sera distribué à l'intérieur de la salle par la toute gracieuse et jolie Mme Paoli de Lozza.

Entrée générale 3 francs.

La location est ouverte chez M. Poggi.

OREZZA-LES-BAUX

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Petite Gazette

Licence endroit

M. José Casafanco, fils de notre distingué compatriote, professeur au lycée de Nice, vient de subir brillamment ses examens de première année de droit et a mérité la mention : assez bien.

Toutes nos félicitations au futur licencié et à son excellent père.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Gages 100 francs. Très urgent. S'adresser 33 bis, rue de l'Opéra au 3e

Perdus

Petit porte plume Waterman, marque R. B. Prière de le rapporter, contre bonne récompense, au *Cyrnos Palace*.

— Il a été perdu, depuis le 26 juin, sur le territoire de la commune de Biancheti, un taureau (moitié seulement), âgé de 3 ans, taille moyenne, robe noire, portant sur la dos une bande blanche d'environ 40 à 50 centimètres, tête large, cornes longues, grosses et larges, mais, en outre, d'une clochette au son légèrement latin.

Nouvelles Religieuses

Paroisse Saint Jean-Baptiste. — Jeudi, 10 du mois de juillet, on célébrera un service funèbre solennel pour les enfants de la paroisse tombés au champ d'honneur, pendant la terrible guerre qui, a heureusement pris fin.

Dieu en soit béni. On leur associera tous les soldats et marins français et alliés qui ont succombé dans la lutte commune pour la justice et pour le droit.

La cérémonie commencera à 10 heures du matin.

Les autorités civiles et militaires y sont invitées.

Elles trouveront à l'Eglise, des places réservées.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Association des Démobilisés de Bastia. — Les sociétaires sont priés d'assister à la 1re réunion mensuelle qui aura lieu mercredi, 9 courant à 8 heures et demie du soir, 18, rue de l'Opéra.

Admission de nouveaux adhérents et paiement des cotisations de juillet. L'amende statutaire sera appliquée à tous ceux qui ne viendront pas payer les cotisations échues.

Le Président,
J GALEAZZINI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 7 juillet.

M. le chef de bataillon Charles Lepidi, rapatrié d'Allemagne, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

LE PROCÈS CAILLAUX

Paris, 7 juillet.

L'Agence *Paris Télégrammes* croit savoir que le procès Caillaux ne viendra pas devant la Haute Cour de Justice, avant les prochaines élections législatives.

LE CONGRÈS du LA PAIX

Le traité avec l'Autriche

Paris, 0 juillet.

Dans les cercles politiques bien informés, on affirme que le traité de paix avec l'Autriche sera remis à la délégation autrichienne avant la fin de cette semaine.

La Mission Chinoise

La mission chinoise a déclaré qu'elle était prête à signer le traité avec l'Autriche, du moment qu'on l'admettait à entrer dans la Ligue des Nations.

EN ITALIE

CONSEIL DES MINISTRES

Rome, 7 juillet.

Ce matin a été tenu, au palais Braschi, un conseil des ministres, sous la présidence de M. Nitti.

Tous les ministres y assistaient; à l'exception de M. Tittoni, qui se trouve à Paris.

Le président du conseil a fait l'exposé de la situation intérieure, puis il a loué le calme, l'énergie des troupes ; il a terminé en déclarant que d'après les rapports qui lui sont parvenus, la situation tend à s'améliorer.

Le Conseil a repris l'examen des mesures qu'il y a lieu de prendre contre le renchérissement de tous les produits.

On espère aboutir à quelques mesures sérieuses

CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE

Les marchés et magasins sont surveillés par de nombreux agents qui font respecter les tarifs municipaux.

Le conseil municipal est convoqué d'urgence pour assister le Gouvernement dans l'organisation d'un programme d'action, afin de mettre un terme à toutes les exagérations de prix et à éviter des manifestations violentes.

ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

L'extradition du Kaiser

Londres, 7 juillet.

M. Henri Delziel demandera aujourd'hui, au cours de la Chambre des Communes, si les conversations furent échangées entre les puissances alliées et la Hollande au sujet de l'extradition du Kaiser; et quels en sont les résultats.

En Allemagne

LES BANQUES

Berlin, 7 juillet.

Des pourparlers sont entamés entre le gouvernement et les banques allemandes, à l'effet de former un syndicat qui fournirait les ressources nécessaires, aux dépenses de l'après guerre.

LES GRÈVES

Les employés de l'administration des chemins de fer du Hanovre ont refusé de participer à la grève des cheminots.

La Diète bavaroise

A la diète bavaroise, le ministre des finances a exposé que le déficit du budget de 1919 s'élevait à près de 600 millions, et que pour le combler, il sera nécessaire de sextupler le taux des impôts.

Les relations diplomatiques *avec la France*

Le *Frankfurter Zeitung* estime que si le gouvernement français envoyait seulement, à Berlin, un chargé d'affaires pour rétablir les relations diplomatiques, l'Allemagne, agirait de même.

L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR

L'assemblée nationale commencera, mercredi, prochain, à *délibérer sur la ratification* du traité de paix.

M. Mulber répondra au discours de M. Lloyd Georges.

Anciennes Maison L. SCINETTO

Ph. SCINETRO, successeur

Maison de confiance

CHAUSSURES

EN TOUS GENRES

de luxe, de ville et de fatigue

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Mme MASSEL

dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 12 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièces dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour rendez vous, renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

Maladies de la Bouche et des Dents

CH. JORDANIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris.
Ex-Chirurgien-Dentiste de l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce.
Ex-Chef de Clinique de l'Ecole Dentaire

Reçoit tous les jours dimanche de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 4 rue Cabinet, à

Ile Rousse, Villa des Mimosas.

Son installation moderne lui permet d'entreprendre tous les travaux dentaires. Elle est dentaire.

COURONNES OR, BRIDGES, EMAUX AURIFICATIONS, MODÉRÉMENT; DENTS, APPAREILS PROTHÉTIQUES

Les opérations sont faites sous anesthésie locale ou générale.

M. Ch. Jordanis répondra par courrier à toutes demandes concernant les maladies de la Bouche et des Dents.

Le Meilleur Apéritif Naturel

Excite l'APPÉTIT

Facilite la DIGESTION

Donne de la VIGUEUR

Conserve la SANTÉ

GARE AUX CONTREFAÇONS

VIN DU CAP CORSE

L. N. MATTEI

BASTIA (CORSE)

L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 255 MERCREDI 9 JUILLET 1919

00190

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 3

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, divers — 0.60, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
On ne répond pas des manuscrits.

NOUVEAUX SERVICES Maritimes

En tête de l'horaire de nos nouveaux Services Maritimes, nous voyons réapparaître l'inénarrable : SAUF IMPRÉVU.

Y a-t-il vraiment besoin de prendre cette précaution oratoire, et ne sait on pas en Corse, comme partout ailleurs, qu'elle est toujours sous-entendue, quand il s'agit d'opérations humaines ? Le cuisinier qui fait son menu, le fiancé qui est censé se bien porter le jour de la noce, le client qui attend du sucre, la femme qui espère un garçon, tout le monde enfin est subordonné à cette fatale condition: l'IMPRÉVU. A quoi bon alors en parler ?

D'autant plus, qu'en l'espèce, il s'agit de Services Maritimes, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de plus sujet à des aléas.

L'imprévu y provient de causes naturelles, telles que la perfidie de la mer, une rupture d'hélice, etc. Mais il peut aussi provenir de la fantaisie d'un préfet ou du caprice des dockers, par exemple. Ces sortes extraordinaires d'imprévus évidemment, nous ne pouvons pas les admettre.

Inadmissible non plus le curieux imprévu qui s'est produit, samedi 28 juin, fête de la signature de la Paix. Le PELION étant arrivé de Nice de bonne heure, les facteurs auraient pu faire la distribution du courrier, puis partir en liesse comme les autres.

Pas du tout. Ils ont renvoyé tout le paquet au lendemain dimanche. Plus fort que ça, ils en ont remis une partie le lendemain, l'autre, le surlendemain.

Qui, si ce n'est Dieu, pouvait prévoir un imprévu pareil ?

Personne ne se gênera plus bientôt. Les nouvelles de la famille, les affaires, le relèvement, vieilles sornettes. Qu'allons nous devenir en Corse, où les courriers sont si rares et si lentement distribués !

Disons maintenant quelques mots sur la nouvelle organisation bien que transitoire de nos Services Maritimes.

Nous constatons avec regret qu'il n'y figure aucun prolongement sur Livourne. Cependant M. Pierangeli nous en avait promis au moins un.

Il semble que, dans le service de quinzaine entre Nice et Bastia, on aurait pu facilement introduire 24 heures pour un voyage aller et retour entre Livourne et Bastia.

Devrons-nous encore longtemps nous contenter du seul paquebot italien qui fait ce service assez irrégulièrement ?

Le PELION est arrivé dimanche matin de Nice, à Bastia, à 9 heures.

Chacun pensait que les facteurs seraient sortis avec le courrier. Pas du tout. Le courrier n'a été distribué que le lendemain, 25 heures après.

On ne comprend pas que Monsieur le Directeur des Postes ne donne des ordres pour que les facteurs, tant que durera la nouvelle *organisation* de nos paquebots, remplacent leur demi-journée de repos du dimanche par une autre demi journée de la semaine.

Si les lettres étaient remises dans la journée de dimanche on pourrait y répondre par le départ du PELION qui a lieu le soir.

A quoi bon avoir des avantages dont il n'est pas permis de profiter ?

Si tous les dimanches il doit en être ainsi, il faut absolument modifier l'horaire

CIVIS

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE BASTIA

PROGRAMME DES

FÊTES DE LA PAIX

Samedi, 12 Juillet

Soir : A 20 heures 30, Audition musicale au Théâtre Municipal, avec le concours des artistes les plus réputés de la ville.

Le programme de cette grande soirée patriotique sera donné ultérieurement.

Dimanche, 13 Juillet

Matin : A 7 heures 30, Courses cyclistes, sous la direction du Sporting Club, et conformément au programme publié par cette Société.

Départ : Place Saint-Nicolas. Attribution des prix au retour : Place Saint-Nicolas. à 11 heures.

Soir : A 14 heures, Attractions, et jeux divers, avec attribution de prix, à la Place d'Armes.

A 16 heures, Continuation, place Saint Nicolas, du programme publié par le Sporting Club.

A 20 heures 30, Concert sur la Place d'Armes par la *Lyre Bastiaise*.

Lundi, 14 Juillet

Matin : A 9 heures, Réunion à la Place d'Armes de toutes les Sociétés, Associations, Unions, Fédérations, Ligues, Syndicats, Amicales ou Groupements, civils ou militaires, avec drapeaux, bannières, oriflammes ou fanions, et avec insignes.

Les Municipalités de l'arrondissement, ainsi que les groupes scolaires de garçons ou de filles sont invités à prendre part à cette grande manifestation patriotique.

Départ à 9 heures et demie très précises du défilé, précédé de la *Lyre Bastiaise*.

Itinéraire : Place d'Armes — Rue Saint-Joseph — Rue Campanari — Cours Favale — Boulevard Saint-Angelo — Boulevard du Palais — Boulevard Paoli — Avenue Carnot — Route du Cap — Rue du Nouveau Port — Boulevard Albert Ier — Cours Sebastiani — Rue Neuve Saint-Jean — Place de l'Hôtel de Ville — Rue Neuve — Rue Napoléon — Place Saint-Nicolas.

Discours au kiosque de la place Saint-Nicolas et dislocation.

Il sera ouvert un concours artistique pour tous ceux qui, sur le parcours du défilé, édifieront des arcs ou qui paveseront le mieux leurs devantures, leurs balcons ou leurs façades.

Soir : A 14 heures : Courses aux ânes, rue de l'Opéra.

Ceux qui voudront prendre part à ces courses, devront s'inscrire chez M. Ciavatti, 30, rue Saint-Angelo. Des prix seront attribués.

En même temps que la course aux ânes se fera rue de l'Opéra, des jeux divers auront lieu Place de l'Hôtel de Ville.

A 16 heures : Grand concours de natation organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

A 17 heures : Régates à avirons, amateurs et professionnels, concours organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

Concert Place Saint-Nicolas par la *Lyre Bastiaise*.

A 21 heures, Grande fête vénitienne (illuminations des embarcations et concerts d'amateurs en mer). Départ du Vieux-Port, atterrissage au Nouveau Port pour la distribution des prix.

A 23 heures : Distribution des prix. Embrasement des ports. Surprise.

THEATRE MUNICIPAL

Grande salle du péristyle

Ce soir, mercredi, 9 juillet
à 8 heures 30

GRAND CONCERT VOCAL

organisé par le ténor

PAOLI

Vingt six numéros de chant seront au programme.

Entrée générale : 3.00

La location est ouverte chez M Poggi, parfumeur.

L'Aurore de la Paix

La salve joyeuse qui a annoncé l'acceptation par les Allemands des conditions de paix des Alliés a dissipé les dernières inquiétudes des plus pessimistes d'entre nous. Les signatures échangées à Versailles nous placent maintenant en face des réalités, le champ est ouvert à l'esprit d'entreprise et, pour le relèvement de la France, les initiatives les plus hardies doivent se faire jour, combinées à cette ténacité qui, ayant assuré notre triomphe, doit maintenant le prolonger.

Le crédit de l'Etat, quoiqu'en puissent dire ses détracteurs systématiques, sort intact du grand conflit, et, quelle que soit l'importance du budget de demain, peut-on nier les immenses avantages matériels que nous procurent l'Alsace et la Lorraine recouvrées, un empire colonial agrandi et libéré de toute hypothèque, ainsi qu'une situation commerciale sur laquelle pessient jusqu'ici d'une façon si lourde les stipulations d'un traité imposé par la violence et qui n'est plus qu'un souvenir, un mauvais souvenir.

Pour célébrer la signature de la paix, un moyen s'offre aujourd'hui à tous : Souscrire des *Bons de la Défense Nationale*, dont les intérêts, si on les capitalise, et si on les emploie à souscrire de nouveaux Bons, facilitent aux plus pauvres l'accession au bien-être.

Syndicat d'Initiative de Bastia

Des réclamations sont parvenues au bureau de Syndicat d'Initiative au sujet des prix exigés par certains loueurs d'automobiles.

Nous croyons devoir informer le public que le prix courant consenti par les loueurs de la ville est un maximum de 1 fr. 50 le kilomètre. Néanmoins si la course est effectuée pendant la nuit, le prix kilométrique peut être légèrement augmenté.

Le bureau du Syndicat reste à la disposition des voyageurs et des touristes qui auraient des réclamations à présenter.

COMITÉ DES FÊTES

Service Religieux

Les différentes Sociétés civiles et militaires de la ville feront célébrer, samedi, 12 juillet courant, à l'église cathédrale de Sainte-Marie, une messe solennelle à la mémoire des glorieux militaires français et alliés, morts pour la Patrie.

Cette messe, qui sera suivie d'un TE DEUM d'actions de grâces pour la Paix glorieuse qui vient d'être si heureusement conclue, aura lieu à 11 heures très précises.

Des places seront réservées aux différentes autorités civiles et militaires, dont le concours leur a été demandé par lettre d'invitation du 22 juin dernier, ainsi qu'aux députations qu'elles auraient bien voulu désigner.

Toute la population de la ville est convivée à cette cérémonie religieuse et patriotique, pour rendre un suprême et pieux hommage à nos glorieux héros tombés au champ d'honneur pour la défense du droit et de l'humanité.

Une quête sera faite au cours de la cérémonie par Mmes Dardy, Aubert et Olivari et par Mlles Morati, Ferrandi et de Bonavita, accompagnées de blessés de guerre.

Le produit de cette quête est destiné :

1. Au Souvenir français qui se charge du pieux entretien des tombes des militaires morts pour la Patrie ;

2. A la formation d'un fonds de secours aux blessés de guerre (groupe de Bastia);

3. Aux œuvres de bienfaisance de la ville

Ligue Française

Les Membres de la Section de la Ligue Française sont très instamment priés de se réunir tous, le jeudi, 10 juillet, à dix-huit heures très précises (6 heures du soir), en la salle des Mariages, à l'Hôtel-de Ville.

Sporting-Club Bastiais

Régates

Les listes d'engagements pour les courses de régates qui se disputeront le 14 juillet, devant être closes vendredi 11 courant à midi, dernier délai, nous invitons instamment les personnes désireuses de prendre part à ces épreuves (amateurs ou professionnels) à se faire inscrire d'urgence.

Les jeunes gens devant participer à la démonstration sportive (nouvelle méthode de gym, et mouvements d'ensemble) organisée le 13 juillet par le S. C. B. sont instamment priés d'assister aux entraînements qui auront lieu tous les soirs à 6 h. précises sur le terrain du manège.

Le Secrétaire,
GIABICONI.

Les Présidents des Sociétés, Associations, Syndicats ou Groupements désirant prendre part, avec leurs membres, au grand défilé du 14 juillet, sont priés de vouloir bien se faire inscrire soit chez M. Dardy, président, soit chez M. Soari, trésorier, en ayant bien soin de mentionner la date exacte de la fondation de leur Société.

Ceux qui voudront prendre part aux Fêtes Vénitiennes dans la soirée du 14 juillet, sont priés de vouloir bien s'inscrire chez M. Ciavatti, négociant et électricien, Boulevard Paoli.

Tous ceux qui voudront prendre part à la course aux ânes sont priés de vouloir bien s'inscrire chez M. Ciavatti, n° 30, rue St-Angelo.

Le Comité Permanent des Fêtes prie instamment la patriotique population bastiaise de pavoiser et illuminer à profusion à l'occasion du 14 juillet de la Paix Victorieuse. Au cas où la pénurie de drapeaux se ferait sentir, le Comité invite la population à y suppléer au moyen de tentures, draperies et ornements divers, en observant autant que possible, nos couleurs nationales ainsi que les couleurs de nos vaillants alliés.

4e Liste de souscription

Syndicat des Hôteliers 100 fr. — Verzura, Café des Messageries, 5 — Cordonnerie Vallecalle 10 — Cruciani, tabacs, 5 — Piccioli, Café de l'Univers, 10 — Bernacchi 15 — Quilici, pharmacien, 5 — Danesi, horloger, 5 — Anonyme 5 — Ghilini, substitut du Procureur général, 10 — Maurel, négociant, 5 — Giambelli, négociant, 5 — Abbé Leschi 20 — Ajaccio, négociant, 10 — Valery Augustin 5 — Moracci, pharmacien, 5 — de Limperani 10.

Total	230 fr.
Total des listes précédentes :	990 fr.
Total général :	1.220 fr.

Les souscriptions peuvent être adressées soit au Président, soit au Trésorier du Comité.

Nouvelles Religieuses

Paroisse Saint Jean-Baptiste. — Jeudi, 10 du mois de juillet, on célébrera un service funèbre solennel pour les enfants de la paroisse tombés au champ d'honneur, pendant la terrible guerre qui, a heureusement pris fin.

Dieu en soit béni. On leur associera tous les soldats et marins français et alliés qui ont succombé dans la lutte commune pour la justice et pour le droit.

La cérémonie commencera à 10 heures du matin.

Les autorités civiles et militaires y sont invitées.

Elles trouveront à l'Eglise, des places réservées.

Au cours de la cérémonie, MM. Bagnesi, Giannarelli et Barboni exécuteront divers morceaux de leur répertoire.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

LE GRAND TÉNOR CÉSAR VEZZANI à BASTIA

Par suite de l'encombrement des passages sur mer, M. Marietti nous communique que M. CESAR VEZZANI, premier Ténor du Théâtre National de l'Opéra Comique qui a dû retarder son voyage de quelques jours sera à Bastia le 13 courant avec des artistes du Capitole de Toulouse et du grand Opéra de Marseille, en représentation dans des sélections d'Actes de *Fayorite, Tosca, Werther, Sigurd, Manon, Carmen.*

Les détails de ces égales seront publiées incessament.

Petite Gazette

Lyre Bastiaise

Ce soir, de 9 à 11 heures et demie, la LYRE BASTIAISE donnera un concert sur le Cours Sébastiani.

Licence en droit

M. José Bonifacio, fils de notre distingué compatriote, professeur au lycée de Nice, vient de sortir brillamment ses examens de première année de droit et a mérité la mention : assez bien.

Toutes nos félicitations au futur licencié et à son excellent père.

Avis

Le personne qui détient l'échelle double appartenant à M. Jh Airola, est priée de la remettre au plus tôt.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rabans sont demandés.

Faire offres à Société Achille Bayart et fils, à Scanafagniccia

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

On demande

Un demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Gages 100 francs. Très urgent. S'adresser 33 bis, rue de l'Opéra, ex 3e.

Bœuf trouvé

La personne qui a perdu un bœuf, peut le réclamer à M. *Valery*, à la fourrière de Ponte-Brunde.

On demande

représentants visitant clientèle consultaires pour placer nouveaux boutons brevetés, genre passementier.

Ecrire Fque de BOUTONS, 5, rue Guérin, MARSEILLE.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Association des Démobilisés de Bastia. — Les sociétaires sont priés d'assister à la 1re réunion mensuelle qui aura lieu mercredi, 9 courant à 8 heures et demie du soir, 18, rue de l'Opéra.

Admission de nouveaux adhérents et paiement des cotisations de juillet. Le mande statutaire sera appliquée à tous ceux qui ne viendront pas payer les cotisations échues.

Le Président,
J GALEAZZINI

OREZZA-LES-BAUX

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

CHAMBRE DES DEPUTES

Le Scrutin de liste avec représentation PROPORTIONNELLE EST VOTÉ

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA REFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés et tendant à établir le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

LES ARTICLES

La discussion s'ouvre sur l'article 4.

Les articles 4 à 19 sont successivement mis aux voix et adoptés.

Ils sont ainsi conçus :

Article 5

« Les listes sont constituées, pour chaque circonscription, par les groupements de candidats qui signent une déclaration dûment légalisée.

Les déclarations de candidature indiquent l'ordre de présentation des candidats.

Si ces déclarations de candidature sont libellées sur feuilles séparées, elles devront faire mention des candidats avec lesquels les déclarants se présentent et qui acceptent par déclaration jointe et légalisée, de les inscrire sur la même liste.

Une liste ne peut comprendre un nombre de candidats supérieur à celui des députés à élire dans la circonscription.

Toute candidature isolée est considérée comme formant une liste à elle seule. La déclaration de candidature devra alors être appuyée par cent électeurs de la circonscription dont les signatures seront légalisées et ne pourront s'appliquer qu'à une seule candidature ».

Article 6

« Les listes sont déposées à la préfecture après l'ouverture de la période électorale et, au plus tard, cinq jour avant celui du scrutin.

La préfecture enregistre la liste et en tire.

L'enregistrement est refusé à toute liste portant plus de noms qu'il n'y a de députés à élire ou portant les noms de candidats appartenant à une autre liste déjà enregistrée dans la circonscription, à moins que ceux-ci en soient fait rayer au préalable, suivant la procédure faite à l'article 7.

Ne peuvent être enregistrés que les noms des candidats qui ont fait leur déclaration en se conformant aux dispositions des articles 4 et 5

Il est donné un reçu provisoire du dépôt de la liste à chacun des candidats qui la composent.

Le récépissé définitif est délivré dans les vingt-quatre heures. »

Article 7

« Un candidat inscrit sur une liste ne peut en être rayé que s'il not fie, sa volonté de s'en retirer, à la préfecture, par exploit d'huissier, cinq jours avant celui du scrutin. »

Article 8

« Toute liste peut être complétée, s'il y a eu lieu, au plus tard cinq jours avant celui du scrutin, par le nom de nouveaux candidats qui font la déclaration de candidature exigée par l'article 5.

Article 9

« Deux jours avant l'ouverture du scrutin, les candidatures enregistrées doivent être affichées à la porte des bureaux de vote par les soins de l'administration préfectorale. »

Article 10

« Tout candidat qui aura obtenu la majorité absolue sera proclamé élu dans la limite des sièges à pourvoir.

S'il reste des sièges à pourvoir, il sera procédé comme suit à leur répartition :

On détermine le quotient électoral en divisant le nombre des votants déduction faite des bulletins blancs ou nuls, par celui des députés à élire.

On détermine la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ses candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

Les sièges restants, s'il y a eu lieu, seront attribués à la plus forte moyenne.

Les sièges seront, dans chaque liste, attribués aux candidats qui auront réuni le plus de suffrages. »

Article 11

« Le candidat unique, s'il n'a pas la majorité absolue, n'entrera en ligne pour la répartition des sièges, que lorsque les candidats appartenant à d'autres listes et ayant obtenu plus de suffrages que lui, auront été proclamés élus. »

Article 12

« En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Si un siège revient à titre égal à plusieurs listes, il est attribué, parmi les candidats en cause, à celui qui a recueilli le plus de suffrages, et en cas d'égalité de suffrages, au plus âgé.

Les candidats ne peuvent être proclamés élus que si le nombre de leurs suffrages est supérieur à la moitié du nombre moyen de suffrages de la liste, dans la dite partie »

Article 13

« Lorsque le nombre des votants n'est pas supérieur à la moitié des inscrits, ou si aucune liste n'obtient le quotient électoral, aucun candidat n'est proclamé élu.

Les électeurs de la circonscription sont convoqués à nouveau quinze jours après.

Si, dans cette nouvelle opération, aucune liste n'atteint le quotient électoral, les sièges sont attribués aux candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. »

Article 14

« Les procès verbaux des opérations électorales de chaque commune sont rédigés en double. L'un de ces doubles restera déposé au secrétariat de la mairie : l'autre sera déposé de suite à la poste sous scellé et recommandé à l'adresse du préfet pour être remis à la commission de recensement. »

Article 15

« Le recensement général des votes se fait pour toute circonscription électorale au chef lieu du département, en séance publique, au plus tard le mercredi qui suit le scrutin.

Il est opéré par une commission composée du président du tribunal civil, président, et des quatre membres du conseil général non candidats, qui y compteront la plus longue durée de fonctions ; en cas de durée égale, le plus âgé se trouvera désigné.

Si le président du tribunal civil se trouve empêché, il est remplacé par le vice président, et, à son défaut, par le juge le plus ancien. Les conseillers sont eux-mêmes, en cas d'empêchement, remplacés suivant l'ordre d'ancienneté.

L'opération du recensement est constatée par un procès verbal. »

Le Vote

Après l'intervention de M. Briand, demandant à la Chambre de voter le projet de loi tel qu'il a été modifié par le Sénat, l'ensemble du projet est voté par 334 voix contre 121.

Elections Législatives

Paris, 8 juillet.

Dans les cercles politiques les mieux informés, on annonce que les élections législatives auront lieu le 26 octobre prochain.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Londres, 8 juillet.

Deux croiseurs allemands et plusieurs destroyers, coulés par les allemands dans le port de Kiel, ont été renflués.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 8 juillet.

Les Ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

La prohibition des importations

Le Ministre du Ravitaillement a fait signer par le Président de la République le décret supprimant presque en totalité la prohibition des importations.

Les voies ferrées d'intérêt local

Le Ministre des Travaux publics a fait adopter un projet de loi modifiant temporairement le mode de calcul des subventions accordées par l'Etat pour l'établissement des voies ferrées d'intérêt local.

La Révision des traitements

Le Conseil a autorisé le Ministre des Finances à présenter aux Chambres un projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires à la révision des traitements et salaires des fonctionnaires, agents et ouvriers de l'Etat.

Les nouvelles échelles de traitement entreraient en vigueur le 1er juillet. Mais le Gouvernement a décidé de réclamer des fonctionnaires un nouvel effort supplémentaire de travail.

Le Gouvernement insistera auprès de la Commission du budget pour qu'elle présente au plus tôt un rapport sur les réductions de personnel compatibles avec la bonne marche des services.

La Finlande et les Alliés

Paris, 8 juillet.

Le Comité des Cinq a décidé d'envoyer une note aux chargés d'affaires français, anglais, italien et américain, à Helsingfors, lui indiquant que les puissances alliées approuveraient l'aide que la Finlande apporterait à l'amiral Koltchak.

Un télégramme de Londres annonce que le général Von Calgoltz aurait offert ses services à l'amiral Koltchak.

AVIS DE DÉCÈS

(CALVI)

Mme veuve André Orticoni, née Olmi ;

M. Antoine Orticoni, médecin-major de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, en mission à l'Institut Pasteur ;

M. Barthélemy Orticoni, médecin-major de 2e classe, chevalier de la Légion d'honneur, aux armées d'occupation, et Mme Orticoni, née de Fontaliran ;

Mme Dupuy née Orticoni, et le Capitaine Dupuy, aux armées d'occupation ;

Miles Anne-Marie et Andrée Dupuy ;

M. Léon Dupuy ;

Les familles Orticoni, de Monticello ; Bartoli, d'Occhiatana ; Olmi et Marcotorchino, de Calvi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André Orticoni
Sous-Ingénieur des ponts-et-chaussées en retraite

leur époux, père, beau-père, grand-père, décédé à Calvi, le 7 juillet 1919 à l'âge de 68 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Monticello, le mercredi, 9 juillet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

M. Henri Martin ; Mme veuve Joseph Vinciguerra, née Martin, et leurs enfants, de Cervione ; Mlle Françoise Martin, tailleuse à Bastia ;

Les familles Martin, Scots, Santoni, Terramoni de Cervione, Poggioli de Nice, prient leurs parent et amis de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste le jeudi, 10 courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de leur regretté frère

M Charles Martin
Soldat
mort au champ d'honneur le 10 août 1918.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 256 JEUDI 10 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

00191

Téléphone 9 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 9

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont reçues à l'entrée au Bureau du Journal.
1re page : 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 1,50 — 4e page, divers : 0,60, judic. 0,40

ABONNEMENTS

	Un an	1 mois	1 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements [illegible]
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Rien ne vaut pour [illegible]

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE BASTIA

L'Allemagne et ses dirigeants

Après cinq années de tourmente la Paix vient d'être enfin signée. C'est dans ce château de Versailles, rempli de souvenirs historiques et où plane encore l'ombre du grand monarque, le Roi Soleil, que l'imposante cérémonie s'est déroulée.

Il y a 48 ans, en ce même lieu, Bismark, l'apôtre de la force, croyait avoir étouffé le droit. Sophiste insensé ! il ignorait que celui ci est immortel, et celle là périssable Tôt ou tard le droit devait renaître triomphant Le traité de paix vient de consacrer ce triomphe

Vingt-sept Etats ont reconnu la légitimité de nos revendications, et l'orgueilleuse Allemagne a dû s'humilier et souscrire Ses délégués, Herman Muller en tête, ont signé le traité Ils ont proclamé qu'ils en acceptaient toutes les clauses sans arrière pensées A les entendre, on croirait que nous nous trouvons en présence d'une Allemagne repentissante, soucieuse de réparer le mal qu'elle a fait.

Sont-ils sincères quand ils se frappent la poitrine ? Qu'il nous soit permis d'en douter. Nous avons eu trop de cuisantes déceptions à vouloir philosopher sur la psychologie du peuple allemand.

Ne trouvez vous pas étrange de voir les chefs du socialisme boche, les Erzberger, les Bauer et Cie, s'obstiner à vouloir soustraire à la justice l'homme qui, à leurs propres yeux, passait jadis pour être un criminel Que penser de ce pays, où les grands seigneurs, les féodaux, abandonnent le maître, se cachent dans leurs terres tandis que les adversaires acharnés de la monarchie s'emploient à sauver le tyran. Singuliers révolutionnaires, et étonnants humanitaires, que ces hommes qui, à l'heure où tout s'écroule, pensent moins à sauver de la faim tout un peuple, qu'à préserver de la justice immanente le despote déchu En vérité, ces maîtres de l'école socialiste allemande font mine de laquais. A en juger par leurs actes, ne dirait-on pas qu'ils ont quitté Postdam la veille de la fuite de l'Empereur

Les républicains de cette république sont vraiment extraordinaires ; après s'être donné des allures bolchevistes, les voici plus royalistes que le roi ! Ils changent d'opinion comme on change d'habit.

Voyez Muller, le ministre actuel des affaires étrangères, l'un des signataires du traité de Versailles. Un mois avant la guerre, en juillet 1914, il déclare aux camarades de l'Europe qu'il ne votera jamais les crédits de guerre. La main sur le cœur il répond de la paix En août, un mois après, il monte à la tribune du Reichstag, pour glorifier les premiers succès de l'armée allemande ; il est pour la guerre ! Pour la guerre implacable ! Au Congrès de Berne, en 1918, il est pour la paix et jure fidélité aux socialistes alliés. A Weimar, en juin dernier, il change d'avis ; il atta que avec véhémence les propositions des Alliés, prêche la guerre civile, car il compte sur le triomphe du bolchevisme ; mais son espoir est déçu Il se range alors parmi les partisans de la signature et s'empresse de recevoir un portefeuille dans le gouvernement de Bauer qui doit accepter sans réserve aucune toutes les clauses du traité de paix.

Dans l'ordre social allemand, les gens de cette sorte ont peut-être de la valeur. Quant à nous, nous estimons que leur moralité politique est bien basse, et nous croyons que ce serait commettre un crime que de croire aveuglément à leurs promesses, que d'accepter leurs discours comme parole d'évangile

Plus que jamais nos diplomates auront besoin de vigilance et de fermeté.

M. PASQUALINI.

COMITE DES FÊTES

La Soirée théâtrale

M. Paoli, le grand ténor à la voix si belle que tout Bastia ne pouvait se lasser d'entendre hier soir, prêtera largement son concours à la grande soirée qui sera donnée après-demain soir, 12 juillet, par le Comité des Fêtes, en l'honneur de la Paix. Tout le monde tiendra à l'entendre dans un répertoire tout nouveau.

Avec lui, on sera heureux d'applaudir la jolie et très gracieuse Mme Paoli qui saura toucher tout le monde sous le charme. Nous nous régalerons également de l'audition de Lotz, du Conservatoire national.

Et, avec ces artistes, nous aurons le désopilant Jojo, qui saura nous divertir.

Renlan est certain, lui aussi, de provoquer la gaîté générale,

Mme Le Garreck, plus habile que beaucoup de professionnelles, nous offrira un programme tout nouveau.

Nous aurons, également, le plaisir d'applaudir Quilio.

Ainsi que Micheletti, de l'Orphéon Bastiais.

Enfin, Maestro Giannurelli, qui ne refuse jamais son si précieux concours, viendra rehausser encore ce beau programme si bien compris.

En dehors de ces artistes réputés, le public Bastiais sera heureux d'entendre ces phalanges d'artistes consommés que sont la *Lyre Bastiaise* et *l'Orphéon.*

La Société Artistique Bastiaise, qui a su rapidement se faire une popularité aussi grande que justifiée, viendra nous récréer très agréablement.

Et enfin nous pourrons même admirer un très beau film, entièrement inédit.

Pour cette représentation théâtrale, où tous les artistes les plus réputés prêtent leur concours, les prix resteront ce qu'ils sont habituellement, sans aucune majoration.

Il n'y aura, en outre, ni quête ni plateau. Personne ne viendra taper les spectateurs.

Comme d'habitude, le bureau de location est ouvert chez M. Poggi parfumeur.

Hâtez-vous chez lui. Les places lui sont enlevées d'assaut.

Lundi, 14 Juillet

Matin : A 8 h. 1/2, Réunion à la Caserne Marbeuf de toutes les Sociétés, Associations, Unions, Fédérations, Ligues, Syndicats, Amicales ou Groupements, civils ou militaires, avec drapeaux, bannières, oriflammes ou fanions, et avec insignes.

Les Municipalités de l'arrondissement, ainsi que les groupes scolaires de garçons ou de filles sont invités à prendre part à cette grande manifestation patriotique.

Départ à 9 heures très précises du défilé, précédé de la *Lyre Bastiaise.*

Itinéraire : Cours Sébastiani — Place Saint-Nicolas — Rue du Nouveau Port — Route du Cap — Avenue Carnot —Boulevard Paoli —Rue Miot — Rue de l'Opéra — Boulevard du Palais Boulevard Saint Angelo — Place d'Armes — Rue Saint-Joseph — Route Nationale — Place d'Armes — Cours Favale — Boulevard Saint-Angelo — Boulevard du Palais — Rue Miot — Place Saint Nicolas.

Discours au kiosque de la place Saint-Nicolas et dislocation.

PROGRAMME

des journées sportives des 13 et 14 Juillet, organisées par le *Sporting Club Bastiais.*

DIMANCHE, 13 JUILLET

Courses de bicyclettes. — 1re catégorie Seniors (16 ans et au-dessus).

Bastia, Santa-Severa et retour, 54 kilomètres départ à 7 heures 30.

1er prix, 100 francs — 2e prix, 50 francs. — 3e prix, 25 francs.

2e catégorie, Juniors, (au-dessous de 16 ans), Bastia, Marine de Sisco et retour, 30 kilomètres, départ à 7 heures 45.

1er prix, 60 francs 2e prix, 30 francs. — 3e prix, 15 francs.

Les départs et arrivées auront lieu sur le boulevard Albert Ier, en face la Sous-Préfecture. Les droits d'inscription sont fixés à 1 franc.

Courses à pied. — Place Saint-Nicolas à 17 heures.

1re catégorie, 800 mètres, 1er prix. 40 francs ; 2e prix, 20 francs. — 2e catégorie, 400 mètres, 1er prix, 25 francs ; 2e prix. 15 francs. — 3e catégorie, 140 mètres haies, 1er prix 20 francs 2e prix, 10 francs. — 4e catégorie 100 mètres 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs.

Démonstration sportive, mouvements d'ensemble, lancement de poids, disque, grenade, javelot, etc., sauts avec et sans élan, sauts à la perche.

LUNDI, 14 JUILLET

Natation. — Dans les eaux du Nouveau-Port, à 16 heures 30.

1re catégorie (16 ans et au-dessus), 200 mètres, 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs ; 3e prix, 5 francs. —2e catégorie (au-dessous de 16 ans), 100 mètres, 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs.

Régates. — Au Nouveau-Port.

Amateurs : 1re catégorie, embarcations de plus de 4 m. 50, 6 avirons, 1er prix, 85 francs ; 2e prix, 40 francs. — 2e catégorie, embarcations de 4 m 50, 4 à 6 avirons, 1er prix, 70 francs ; 2e prix, 35 francs. — 3e catégorie, petites embarcations, un rameur, prix, 20 francs.

Professionnels : 1re catégorie, 10 avirons, 1er prix, 200 francs ; 2e prix, 100 francs. — 2e catégorie, 6 avirons, 1er prix, 100 francs ; 2e prix, 50 francs.

Droits d'inscription : Amateurs, 1re catégorie, 3 francs ; 2e catégorie, 2 francs ; 3e catégorie, 1 franc. — Professionnels, 1re et 2e catégories, 5 francs.

N. B. — Nous invitons les retardataires à se faire inscrire d'urgence, les listes d'engagements devant être closes incessamment.

Les engagements sont reçus par MM. Marini Laurent, armurier, boulevard Paoli ; Maestracci Toussaint, « A la Nougaline » ; Agnini Léon, coiffeur-parfumeur, boulevard Saint-Angelo.

Le Comité des Fêtes a décidé d'allouer les prix suivants :

Courses cyclistes : trois prix d'une valeur totale de 175 fr. pour la première course : trois prix d'une valeur totale de 135 fr. pour la seconde.

Sports athlétiques : deux prix d'une valeur totale de 45 fr. pour la première épreuve ; deux d'une valeur totale de 45 fr. pour la seconde ; deux d'une valeur totale de 60 fr. pour la troisième ; deux d'une valeur totale de 60 fr. pour la quatrième.

Régates : quatre prix d'une valeur totale de 700 francs.

Tous ces précédents prix indépendamment de ceux pouvant être alloués par le Sporting Club.

Fête vénitienne : trois prix d'une valeur totale de 300 francs.

Arcs et pavoisements : cinq prix d'une valeur totale de 400 fr. et dont le premier prix sera de 150 francs.

Course aux ânes : grands ânes : deux prix d'une valeur totale de 70 fr.. Petits ânes : deux prix d'une valeur totale de 45 fr.

Mât de cocagne : trois prix d'une valeur totale de 35 francs.

Courses aux sacs : trois prix d'une valeur totale de 30 francs.

Jeux divers sur la place d'Armes : divers prix d'une valeur de 200 fr.

Ces prix, établis au minimum, pourront éventuellement être relevés suivant la générosité dont feront preuve les notabilités ou autres personnes qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas encore fait parvenir leur obole.

Service Religieux

Les différentes Sociétés civiles et militaires de la ville feront célébrer, samedi, 12 juillet courant, à l'église cathédrale de Sainte-Marie, une messe solennelle à la mémoire des glorieux militaires français et alliés, morts pour la Patrie.

Cette messe, qui sera suivie d'un Te Deum d'actions de grâces pour la Paix glorieuse qui vient d'être si heureusement conclue, aura lieu à 11 heures très précises.

Des places seront réservées aux différentes autorités civiles et militaires, dont le concours leur a été demandé par lettre d'invitation du 22 juin dernier, ainsi qu'aux députations qu'elles auraient bien voulu désigner.

Toute la population de la ville est conviée à cette cérémonie religieuse et patriotique, pour rendre un suprême et pieux hommage à nos glorieux héros tombés au champ d'honneur pour la défense du droit et de l'humanité.

Une quête sera faite au cours de la cérémonie par Mmes Dardy, Aubert et Olivari et par Mlles Moretti, Ferrandi et de Bonavita, accompagnées de blessés de guerre.

Le produit de cette quête est destiné :

1. Au Souvenir français qui se charge du pieux entretien des tombes des militaires morts pour la Patrie ;

2. A la formation d'un fonds de secours aux blessés de guerre (groupe de Bastia);

3. Aux œuvres de bienfaisance de la ville

Ligue Française

Les Membres de la Section de la Ligue Française sont très instamment priés de se réunir tous, le jeudi, 10 juillet, à dix-huit heures très précises (6 heures du soir), en la salle des Mariages, à l'Hôtel-de Ville.

A LA MEMOIRE des Corses morts pour la Patrie

Le cortège, formé Caserne Marbeuf, se rendra sur la place Saint-Nicolas où, sur l'emplacement où doit être élevé le monument aux Corses morts pour la Patrie, sera dressé un catafalque afin qu'une absoute puisse y être donnée.

Après ce suprême hommage rendu aux morts glorieux, le cortège prendra sa marche triomphale.

M. Jacques Olivari, le distingué consul du Portugal, s'est tout spécialement occupé des détails de cette absoute. C'est dire que cette cérémonie ne pourra être que parfaite, tout le monde connaissant la compétence et le dévouement de cet actif administrateur de notre Hospice Civil

Il est, en outre, très largement secondé par notre excellent ami, le sculpteur Pekle, et par toutes les autorités militaires, civiles et ecclésiastiques dont le patriotisme est aussi connu qu'apprécié de toute notre population, ainsi que par les membres les plus zélés du Comité, qui, tous, ont à cœur de donner à cette imposante cérémonie tout l'éclat qu'elle comporte.

Sporting-Club Bastiais

Régates

Les listes d'engagements pour les courses de régates qui se disputeront le 14 juillet, devant être closes vendredi 11 courant à midi, dernier délai, nous invitons instamment les personnes désireuses de prendre part à ces épreuves (amateurs ou professionnels) à se faire inscrire d'urgence.

Les Présidents des Sociétés, Associations, Syndicats ou Groupements désirant prendre part, avec leurs membres, au grand défilé du 14 juillet, sont priés de vouloir bien se faire inscrire soit chez M. Dardy, président, soit chez M. Soavi, trésorier, en ayant bien soin de mentionner la date exacte de la fondation de leur Société.

Ceux qui voudront prendre part aux Fêtes Vénitiennes dans la soirée du 14 juillet, sont priés de vouloir bien s'inscrire chez M. Cini, négociant et électricien, boulevard Paoli,

5e Liste de souscription

Orenga Charles 50 fr. — Orenga Mathieu 50 — Nègre et Cie 20 — A. Musso (2e versement) 10 — Casanova André 5 — Angeli Antoine 5 — Ristorucci Sauveur 5 — Perier Edmond 5 — Airola, prés. Ste-Dévote 10 — de Visart, consul d'Italie 20 — Dussol Armand 5 — Soinetro 5 — Mlle Ramelli 5 — Badani, armurier 10 — Vincentelli (bazar) 10 — Blasini Michel 20 — Leca, Café des Palmiers 10

Total 245 fr.

Total des listes précédentes : 1.220 fr.

Total général : 1.465 fr.

Les souscriptions peuvent être adressées soit au Président, soit au Trésorier du Comité.

Les jeunes gens devant participer à la démonstration sportive (nouvelle méthode de gym. et mouvements d'ensemble) organisée le 13 juillet par le S. C. B. sont instamment priés d'assister aux entraînements qui auront lieu tous les soirs à 6 h. précises sur le terrain du manège.

Le Secrétaire,
GIABICONI.

TEMPÊTE

Trois jeunes pêcheurs retrouvés

Mardi soir, les trois jeunes pêcheurs Ange, Jean et Dominique Fusella quittaient le Vieux Port pour aller, selon leur habitude, jeter leurs filets en rade. Leur travail terminé, ils se préparaient à rentrer, mais, peu après, le libeccio se leva, et toujours *crescendo*, arriva à souffler en tempête.

Les trois jeunes pêcheurs jugèrent prudent de retirer leurs filets, de crainte de les perdre, ou de ne les retrouver qu'en morceaux.

Cette opération ne leur demanda pas beaucoup de temps ; mais le vent soufflant toujours en tempête, ils durent passer la nuit en pleine mer.

Cette brave famille fut, toute la nuit, dans des transes terribles, et, hier matin, à la première heure, le père Fusella s'empressa de partir à la recherche de ses trois enfants à bord du canot-automobile *Christophe Colomb*.

Vers 2 heures de l'après-midi, l'heureux père débarquait au Vieux-Port ses trois enfants, sains et saufs et la joie de cette famille était partagée par tous les habitants des quartiers du Vieux-Port, de la Marine et du Marché.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pierre Constant née Cesari ;

Mme et M. Cesari Achille ;

Mme et M. Cesari Vincent, et leurs enfants ;

Les familles Lanata et Pesce de Marseille, Lanata, Curioli et Curioli de Marseille, Merello d'Haiphong, Mattei de Cardo, Constant, Buscetti et Santini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve

Assomption-Colomba Cesari
Née PODESTA

leur mère, grand'mère, tante et cousine, décédée le 9 juillet 1919, à l'âge de 83 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu jeudi 10 juillet, à 5 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 27, rue de l'Opéra.

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir pipi au lit et pisse.

Maison Bavet, (6) à Nantes

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LÉGION D'HONNEUR

Grand'Officier

Paris, 9 juillet.

Sont élevés à la dignité de Grand'Officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

M. le général de division César Graziani, commandant une armée, en Roumanie.

M. le général Colonna d'Istria.

Mouvement Judiciaire

Ressort de la Corse

Paris, 9 juillet.

Un mouvement judiciaire assez étendu a paru ce matin au *Journal Officiel*.

M. Gauger, procureur de la République à Avignon, est nommé avocat général à la Cour d'Appel de Bastia, en remplacement de M. Corbières, appelé à d'autres fonctions.

M. Poggiale, procureur de la République à Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Avignon.

M. Pascal, procureur de la République à Tarascon, est appelé aux mêmes fonctions à Bastia.

LES INCIDENTS de FIUME

Paris, 9 juillet.

Des bruits excessivement pessimistes ont circulé ce matin, à Paris, au sujet des incidents de Fiume.

La délégation italienne a autorisé *Paris Télégrammes* à déclarer, que depuis le 6 juillet, aucun incident nouveau ne s'est produit à Fiume.

Le gouvernement italien aurait invité le général Graziani à éviter tout incident dont il serait rendu responsable.

La délégation italienne à Paris ignore que les troupes françaises soient rappelées d'Italie.

Il semble que pour prendre une pareille mesure, on attendrait au moins l'arrivée de la Commission interalliée à Fiume.

D'après la version italienne deux soldats français auraient arraché à deux femmes fiumaines leurs cocardes tricolores italiennes.

Une bagarre assez grave s'en serait suivie.

Les journaux italiens ont pris prétexte de cet incident pour insister sur la nécessité du retrait des troupes françaises, actuellement à Fiume.

L'assemblée de Weimar RATIFIE *LE TRAITÉ* DE PAIX

Berne, 9 juillet.

L'assemblée de Weimar ratifie par *208* voix contre *115*, le Traité de Paix, signé à Versailles le 28 juin 1919 ; le protocole annexe ainsi que l'accord spécial visant l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin.

LE CONGRÈS de LA PAIX

La Question Autrichienne

Paris, 9 juillet.

Le Comité des Cinq s'est réuni aujourd'hui pour s'occuper principalement de la question de l'Autriche.

La discussion a porté sur la délimitation des frontières serbo-autrichiennes et austro-hongroises.

On espère terminer ces questions vendredi ou peut-être samedi, et établir définitivement le projet de traité.

ANGLETERRE

Le Meeting du 10 Juillet

Londres, 9 juillet.

L'association des patrons des manufactures de coton ont accepté de prendre part au meeting du 10 juillet, proposé par le Syndicat des ouvriers.

LE CONFLIT entre ARMATEURS et Marins

Londres, 9 juillet.

La Conférence qui essaya de mettre fin au conflit entre armateurs et marins a échoué dans ses tentatives de conciliation, les marins ayant demandé la journée de six heures et l'augmentation des salaires, des tarifs spéciaux pour les heures supplémentaires ; ainsi que le paiement durant le séjour dans les ports.

EN ITALIE

Les Troubles

Rome, 9 juillet.

Les menées extrémistes, tendant à transformer l'agitation qui s'est produite en Italie, en un mouvement anarchiste, ont échoué devant le bon sens des populations qui se sont ravisées à temps.

L'apaisement commence à se faire presque partout.

Le mouvement actuel tend aussi à rendre la France responsable des maux dont souffre l'Italie, ce qui établit plus à l'évidence qu'il a été fomenté par les agents allemands qui pullulent dans la Péninsule, malgré l'activité de la police.

L'ACCORD dans l'Adriatique

Paris, 9 juillet.

M. Tittoni, qui est parti hier soir pour Rome, soumettra à ses Collègues du Ministère, les propositions arrêtées au sujet de l'accord dans l'Adriatique et en Asie-Mineure, pour ce qui concerne les intérêts de l'Italie.

Cet accord deviendra définitif avant la fin du mois

EN ASIE MINEURE

LA DESTRUCTION DES VILLAGES

Indemnités aux Chrétiens

Salonique, 9 juillet

Les autorités alliées fixèrent à la somme de 500.000 livres turques en or le montant des indemnités à payer aux populations chrétiennes du Nord de l'Asie Mineure pour la destruction de leurs villages.

L'Angleterre et le Kaiser

Londres, 9 juillet.

L'Angleterre renoncerait à traduire devant un tribunal l'ex Kaiser.

Le roi Georges serait opposé à cette mesure !!

DERNIÈRE HEURE

A Fiume

9 Soldats français tués !! 11 Soldats français blessés !!

Paris 9 juillet.

La Commission d'enquête interalliée sur les événements de Fiume fait connaître que, dimanche, *9 soldats français* ont été *tués* et *11 soldats français* ont été *blessés* dans un café.

Ce café, habituellement fréquenté par les soldats français, fut attaqué par la foule et démoli.

Des bombes ont été même jetées, mais sans faire de victimes.

Aux Combattants de 1870 71

La section des Vieux de Bastia serait heureuse de voir tous les survivants de la guerre 1870 71, habitant la ville, se rassembler, samedi 12 courant, à 10 heures et demie, sur la Place d'Armes et de là se rendre à l'église Sainte Marie où sera célébré un Service funèbre à la mémoire des Morts pour la Patrie.

Se munir de la Médaille.

LE PRÉSIDENT.

Les Membres de la Société des Vétérans non Sociétaires doivent se faire un devoir d'assister à cette messe.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHARLES CLÉMENT

MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

Mariages riches

Toutes situations, liste 0,30 c. Écrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

On demande

représentants visitant clientèle cou; lumières pour placer nouveaux boutons brevetés, genre mercerie.

Ecrire Fque de BOUTONS, 5, rue Guérin, MARSEILLE.

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables,
Cuisine soignée ;
Conditions avantageuses pour séjour

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 257

VENDREDI 11 JUILLET 1919

00192

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 3

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 3

Les annonces sont reçues d'avance et traitées aux bureaux du Journal.

1re page, 3 fr. la ligne — 2e page, 2 fr. — 3e page, 1,50 — 4e page, demi-ligne 0,60, petite 0,40

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois	Un mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

LES ENFONCEURS de PORTES OUVERTES

Il y a quelques jours, un individu, croyant avoir quelques observations à signaler relativement au programme élaboré par le Comité des Fêtes, m'adressait une lettre qu'il signait : « Un groupe de Patriotes, » et qu'il faisait publier dans le « Bastia Journal »

Les idées émises dans cette lettre étaient fort justes et tout le monde ne pouvait que se rallier à l'opinion formulée d'une façon très convenable par M « Un groupe de Patriotes. »

Cependant cette lettre suggéra plusieurs observations chez les personnes qui en prirent connaissance

Tout le monde estimait qu'il eut été préférable que M. « Un groupe de Patriotes » signe de son véritable nom en s'adressant à moi, et que, d'autre part, la publicité faite par la voie du « Bastia-Journal » était superflue

En s'adressant à moi sous son véritable nom, M. « Un groupe de Patriotes, » ému d'un oubli qui, en effet, est été fort regrettable, aurait appris qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir, car l'oubli n'existait nullement, le Comité des Fêtes ayant pensé à tout.

M. « Un groupe de Patriotes » a dû, je l'espère, être rassuré par la réponse que je lui ai fait parvenir par la voie de la Presse, regrettant de ne pouvoir la lui faire parvenir directement, dans l'ignorance où j'étais de sa véritable identité.

Mais, si ma réponse a pu satisfaire M. « Un groupe de Patriotes, » elle n'a nullement satisfait M. X., qui lui aussi, par la voie de « Bastia Journal, » tient à faire savoir à nos populations qu'il est capable de proposer de grandioses projets

En cela, M. X., l'auteur de « Est ce une fête lorraine ? » a parfaitement raison. Son projet est grandiose, tout aussi grandiose que géniale est son idée.

Cependant M. X. tient bien plus à démontrer qu'il est capable d'émettre des critiques qu'à voir la réalisation des projets qu'il propose.

S'il en eut été autrement, M. X. serait venu exposer son programme au Comité des Fêtes dont il lui aurait été très facile de faire partie, moyennant paiement d'un infime droit d'entrée.

Et, après avoir exposé son projet, il aurait pu constater qu'il enfonçait une porte ouverte

Tout ce que M X propose a déjà été discuté par le Comité des Fêtes. L'hommage public aux Morts, sur la place Saint Nicolas, était depuis très longtemps chose décidée, et pour l'exécution, il ne manquait plus que l'assentiment et le concours des autorités civiles et militaires desquelles M. X. voudra bien convenir avec nous qu'il était impossible de se dispenser

Dans ces conditions, nous étions bien obligés, même au risque d'émouvoir M. X, de ne rien publier qui ne fut entièrement arrêté, et de ne donner les détails d'une cérémonie qu'après entente complète avec les autorités civiles et militaires desquelles l'assentiment et l'appui nous étaient imposés

L'appui et le concours des autorités civiles et militaires nous sont actuellement tout à fait acquis, et nous espérons que M. X, à moins d'être poussé par quelque sentiment d'animosité à notre égard, ne pourra être que très satisfait

Pour la décoration de la Ville, il était bien difficile de le faire nous-mêmes, vu la modicité de nos ressources. Mais, pour encourager la population à faire grandement les choses, outre l'avis que nous avons fait paraître, nous avons également organisé un concours artistique d'arcs et pavoisements

Nous ajouterons enfin que notre idée de rendre hommage aux morts et de le rendre d'une façon publique et grandiose est née en nous bien avant même que M. Clemenceau n'en ait fait la recommandation.

Il ne nous reste plus qu'à prier M X, de se joindre à nous, afin de nous donner un coup de main. En ce faisant il fera chose bien plus utile qu'en écrivant dans le « Bastia-Journal, » des articles destinés à enfoncer des portes ouvertes.

Le Président du Comité des Fêtes :
ANDRÉ DARDY.

LE ROULEAU A VAPEUR

La Place Saint-Nicolas

Notre population avait été heureuse de voir fonctionner le rouleau à vapeur sur la place Saint-Nicolas. En quelques heures, il avait nivelé l'allée qui longe le cours Albert Ier, écrasant les nombreux cailloux qui faissaient de cette promenade un véritable supplice.

Tout le monde et particulièrement nos élégantes promeneuses aux mignonnes chaussures ont pu apprécier l'agréable changement qui en était résulté pour son parcours.

Aussi la déception a été grande, quand on a vu que ce rouleau, après avoir imparfaitement écrasé l'empierrement si caillouteux qui se trouve derrière la statue de Napoléon, avait cessé de fonctionner.

On pensait que le rouleau aurait passé sur l'allée des palmiers si fréquentée, sur l'allée qui passe devant la Maison Orenga, ainsi que sur la partie de la place qui doit servir au bal populaire.

Ce n'est, d'ailleurs, pas la faute à l'administration des Ponts et Chaussées si le travail n'a pas été terminé, car le rouleau ne lui avait été demandé que pour une journée.

Nous pouvons faire connaître que tenant compte des nombreuses réclamations qui se sont produites M. le Maire, pour donner satisfaction à un désir si légitime de la population, a demandé que le rouleau à vapeur soit de nouveau mis immédiatement à la disposition de la Ville, de manière à mettre notre place dans un état convenable pour les fêtes de la Victoire.

Succès Universitaires

Nous lisons dans les journaux de Lyon que le « Comité de la Croix-Rouge française, société de secours aux blessés militaires, » a accordé à M. Vadella ancien directeur d'école à Cervione, un diplôme et une médaille pour les services qu'il a rendus à cette Société dans le professorat des cours aux blessés.

Nous apprenons, d'autre part, que Mlle Vadella, étudiante en médecine, et une des meilleures élèves de la Faculté, a subi avec succès les épreuves orales et pratiques de l'examen du P. C. N. ; et qu'enfin, le jeune Vadella, élève du Lycée du Parc, seul, de tous les élèves de sa classe, a été jugé digne du baccalauréat ès-lettres.

Nous prions notre distingué compatriote et son intéressante famille de recevoir ici l'expression de nos vives et chaleureuses félicitations.

B.

COMITÉ DES FÊTES

Soirée Théâtrale

Le ténor Paoli enthousiasma avant-hier soir tout son auditoire. Tous se plaisaient à reconnaître que, bien rarement, Bastia n'avait été gratifié d'un artiste aussi consommé, et ce fut pour tous une véritable joie lorsqu'on leur apprit que le Comité des Fêtes avait su s'assurer le concours de ce ténor hors ligne

M. Paoli, des concerts classiques de New-York où il jouissait d'une très grande renommée, est accompagné par la toute gracieuse Mme Paoli, dont le magnifique talent de pianiste est bien digne de celui de son mari.

Et avec eux, le public qui se hâte au bureau de location, sait qu'il aura également le plaisir d'entendre le très réputé Maestro Giannarelli.

Que la *Lyre Bastiaise*, cette phalange d'artistes si populaires ; que *l'Orphéon*, dont lare nommée est chaque jour grandissante ; que la Société Artistique, si justement appréciée de tous les connaisseurs, prêteront, eux aussi, leur si précieux concours.

Hommage aux Morts

Le Comité des Fêtes, étant dans l'impossibilité d'inviter individuellement les familles des morts pour la Patrie, a l'honneur de prier celles-ci de vouloir bien se trouver dimanche matin, 13 juillet, à 9 heures, sur la Place St-Nicolas, où des places leur seront réservées, afin d'assister à l'absoute solennelle qui y sera donnée à la mémoire de nos glorieux morts.

Une communication annonçant que la distribution des diplômes aux familles des Morts pour la Patrie devait avoir lieu le 14 juillet, au matin, le Comité des Fêtes, afin de ne pas trop prolonger la cérémonie du 14, a décidé que l'absoute de la Place Saint-Nicolas serait devancée de 24 heures et aurait lieu le dimanche matin, 13 juillet à 9 heures.

Les sociétés, autorités et familles des morts sont priées d'y assister.

A SAINTE-MARIE. — Pendant la messe de *requiem* de samedi :

Regrets de Vieux temps, par Mlle L. Giannarelli.

Panis Angelicus de César Franck, par Mlle Marini.

Fis Jesu, Haendel, par M. Joseph Barboni.

Patrie, (chœur), exécuté par l'Orphéon Bastiais

Aux orgues : Mme Suzzoni

Tous ceux qui voudront prendre part à la course aux ânes sont priés de vouloir bien s'inscrire chez M. Ciavatti, n° 30, rue St-Angelo.

Le Comité Permanent des Fêtes prie instamment la patriotique population bastiaise de pavoiser et illuminer à profusion à l'occasion du 14 juillet de la Paix Victorieuse. Au cas où la pénurie de drapeaux se ferait sentir, le Comité invite la population à y suppléer au moyen de tentures, draperies et ornements divers, en observant autant que possible, nos couleurs nationales ainsi que les couleurs de nos vaillants alliés.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des *Bons de la Défense Nationale*.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS AVANCÉS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON NOUVEAU EN 1919			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 fr	—	—	—	5 »
25 »	—	—	—	25 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1 000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9 500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

CALVI

M. le Docteur Belgodere

On apprenait, samedi dernier, en ville avec moins de surprise que d'affectueuse émotion, la mort de M. le Docteur Belgodere, des suites d'une cruelle maladie déjà longue et que n'ont pu conjurer les meilleurs soins médicaux ni le dévouement admirable des siens auxiliairement réunis autour de son lit de douleur. Les souffrances atroces qu'il endurait avec tant de résignation ne parviennent jamais à altérer sa bonne humeur, et, la crise passée, il en plaisantait spirituellement avec son entourage encore sous le coup de la plus vive appréhension.

Et, tout doucement, sans secousse, libéré enfin des misères d'ici bas, son âme de croyant s'est victorieusement envolée vers l'au-delà réparateur, afin d'y recueillir la récompense de tant de vertus.

M. Belgodere possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. On eût cru qu'une bonne fée avait présidé à sa naissance et l'avait doté, avec largesse, de tous ces dons qui firent le charme de sa vie. Bonté, générosité, droiture, dévouement, esprit de sacrifice, le tout servi par le jugement le plus sain et une remarquable intelligence, s'épanouissaient harmonieusement en lui et en faisaient une personnalité des plus attrayantes.

Après de brillantes études à Paris, puis au lycée de Bastia et à la faculté de médecine de Montpellier, où il enleva, comme on se jouant, tous ses diplômes, il s'était d'abord établi sur le continent où il se fit apprécier à sa juste valeur ; mais, à la suite d'une grave maladie, il se décida, sur le conseil de ses confrères, à venir rétablir sa santé altérée au pays natal où il se fixa, il y a que que vingt cinq ans.

Nous savons tous, ici, pour l'avoir vu à l'œuvre, qu'il n'a cessé de consacrer à ses chers compatriotes son temps le plus précieux, toute sa science avérée et un dévouement qui ne devait jamais se démentir.

Médecin, il le fut dans toute la noble acception du mot, considérant comme un véritable sacerdoce la profession qu'il avait tant honorée. Tout à tous, il se donnait complètement et sans restriction. Son dévouement, qu'on ne saurait trop vanter, est connu de tout le monde et personne de nous n'ignore que, dans les cas graves, il s'installait définitivement au chevet du malade, luttant avec la dernière opiniâtreté et ne se retirant qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la science.

Et souvent, très souvent, il n'oubliait jamais en s'en allant de laisser, discrètement et presque en se cachant dans les pauvres logis, de quoi hâter la convalescence et le retour à la santé.

Aussi la population Calvaise a-t-elle tenu, en signe de sa profonde gratitude, à assister à ses funérailles, modestes, sans doute, parce qu'il l'avait ainsi voulu, mais des plus touchantes, et à l'accompagner jusqu'au champ du repos infini où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille. Le deuil était conduit par MM. Guilliardi et d'Angeli gendres et fils amis de la famille. Étaient également des amis du défunt, MM. Battistini, Ferry, Otavi et Ricci qui tenaient les cordons du poêle.

Maintenant, incessamment bercé par le murmure des flots éternels,

Parmi les cyprès d'immortelles,
Du myrte et de romarin,

il dort paisiblement son dernier sommeil, le sommeil de l'homme juste, qui a bien rempli sa journée.

La brise lui apportera quelquefois l'écho des bruits de ce monde. Elle lui dira, bientôt, espérons le, et son cœur de patriote en tressaillira d'allégresse, que la paix, une paix éclatante et vengeresse, a été imposée à nos barbares ennemis, et que cette France si chère à nos cœurs marche magnifiquement vers ses merveilleuses destinées. Elle lui dira, aussi, que les siens, aujourd'hui, pauvres êtres meurtris et désempa-

rés, perpétuent religieusement le culte de son souvenir, et que ses amis innombrables s'ont pas oublié l'excellent docteur qui fut pour tous un père bienveillant et le plus sûr des amis.

MEMOR.

Les Titres Russes

Pour permettre aux personnes ayant des titres russes ou roumains, de faire estampiller ces valeurs conformément aux dispositions du décret du 10 septembre 1918, le Ministère des Finances a fait rendre un décret autorisant le Trésorier Payeur Général ou les Receveurs des Finances à remplir cette formalité, aucune banque n'en étant susceptible.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve Gish Joseph-Léon est nommé au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe.

Dans l'armée

Le sergeiro de 1re classe Sarlani Jean-Vitus, à l'usine d'artillerie de Tamaroz, est nommé au grade d'adjudant d'administration de 3e classe du génie.

Perdus

— Il a été perdu, dimanche matin, une médaille en or (souvenir), avec les initiales D. G. et la date 28 mars 1909.

La rapporter, contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

— Il a été perdu un sac âgé de douze ans. Robe brun ; cornes blanches, marqué d'une croix sur le côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

A louer

A partir du 1er août, 5, Bd St-Angelo, deux appartements de six pièces, à 32 francs.

S'adresser au 4e étage.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Syndicat des Patrons Boulangers. — Le Syndicat des Patrons Boulangers désirerait, selon toute justice, que la répartition des farines d'essence américaine fut faite en quantités égales, et proportionnellement à la force des parties, par la Chambre de Commerce, et rien que par elle, pour donner à chacun la place large sauvégarde qui lui est dûe.

Le Secrétaire, PAULUCCI.

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée en l'Eglise Sainte-Marie, samedi 12 courant, à 11 heures du matin, et en défilé qui aura lieu lundi, 14 juillet, à 9 heures du matin, réunion Caserne Marbeuf.

Le Président, STEFANI.

ETAT CIVIL
du 10 juillet 1919

NAISSANCES

Pietri Roger-J.

DÉCÈS

Paoli Grâce-Marie-Catherine, tailleuse, 22 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

(MARSEILLE)

On annonce la mort de

Mme Jourdan Pollacchi

femme du Lieutenant-Colonel en retraite, décédée à Marseille, 33, Chemin des Chartreux.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA MANIFESTATION DU 21 *au* CONSEIL DES MINISTRES

Paris 10 juillet.

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Le Conseil a pris certaines mesures pour enrayer le grand mouvement social du 21 juillet.

Les ministres compétents ont adressé des appels aux P. T. T. et aux cheminots, les avertissant que des sanctions seraient prises contre ceux qui manqueraient à leur travail ce jour-là.

Une affiche sera placardée dans toutes les gares.

Pour les Départements libérés

Afin d'assurer le ravitaillement dans les dix départements libérés, le Ministre de l'intérieur a autorisé d'ouvrir des jeux dans les stations thermales, sauf à Enghien.

M. CLEMENCEAU

Paris, 10 juillet.

Notre Grand Premier se rendra, dimanche prochain, à Lille.

EN HOLLANDE

LE 21 JUILLET

La Haye, 10 juillet.

La fédération des syndicats ouvriers de Hollande a décidé la grève générale pour le 21 juillet, afin de manifester contre l'intervention de la Russie.

EN ITALIE

LES GRÈVES

Rome, 10 juillet.

Les grèves continuent en Italie ; elles provoquent dans certains centres une grande agitation.

A *Palerme*, il y a eu plus de cinq cents arrestations et plusieurs bagarres.

A *Rome*, la grève est générale. On signale de nombreuses tentatives de pillage de magasins. Les troupes ont dû intervenir et faire feu sur les grévistes dans les quartiers populaires.

La Chambre du Travail a adressé un appel aux ouvriers pour les engager à reprendre le travail.

A Fiume

LES TROUPES ALLIÉES

Paris, 10 juillet.

D'après le *Chicago-Tribune*, la mission interalliée britannique, américaine et française demanderait au gouvernement italien de retirer ses troupes de Fiume, y laissant seulement deux divisions de 20 000 hommes.

Les Français y maintiendront deux bataillons de troupes coloniales et les Anglais quelques hommes.

Il n'y aura pas de troupes américaines.

L'amiral Koltchak

New York, 10 juillet.

Les ambassadeurs des Etats-Unis et du Japon sont partis pour Omsk, où ils se rencontreront avec l'amiral Koltchak.

AU SÉNAT AMÉRICAIN

New York 10 juillet.

M. le sénateur Lodge a déposé au Sénat un projet de résolution demandant au président Wilson de soumettre à la haute assemblée une copie du traité secret conclu entre le Japon et l'Allemagne.

M. LANSING

Paris, 10 juillet.

Nous croyons savoir que M. Lansing quittera incessamment Paris, abandonnant les travaux de la Conférence, et qu'il rentrera directement aux Etat-Unis.

En Allemagne

La Fabrication du Matériel de Guerre

Londres, 10 juillet.

Au fur et à mesure de l'avance des troupes alliées en Allemagne, on y a découvert une quantité considérable de matériel neuf abandonné, ce qui démontre que les Allemands ont continué la fabrication du matériel de guerre après l'armistice, malgré les clauses par lesquelles ils s'étaient engagés à cesser toute fabrication.

La levée du blocus

Paris, 10 juillet.

En ce qui concerne la levée du blocus en Allemagne, il est vraisemblable que l'on autorisera les allemands à emporter ce qu'il faut selon leurs besoins, mais qu'on surveillera de très les exportations.

LE TRAITÉ de Saint Germain

Paris, 10 juillet.

Demain, à 3 heures, à Saint-Germain, le traité de paix avec l'Autriche sera sûrement remis au docteur Renner.

La fin du traité de paix ne sera pas remise aux délégués autrichiens cette semaine, mais bien dans le courant de la semaine prochaine.

LA PAIX

Paris, 10 juillet.

Deux délégations sont attendues demain à Versaillis : une, pour être entendue au sujet de l'occupation des pays rhénans ; l'autre, pour être entendue au sujet des réparations.

LES TERRITOIRES YOUGO-SLAVES

Salonique, 10 juillet.

L'activité commerciale et financière des Anglais et des Américains, dans les nouveaux territoires yougo-slaves, prend chaque jour une extension plus considérable.

ANGLETERRE

LES CHEMINOTS

Londres, 10 juillet.

A la suite d'un conflit intervenu entre le personnel de la *Great Northern Railway* et la Compagnie, l'*Union nationale des Cheminots* a adressé un ultimatum à la direction l'invitant à donner satisfaction aux revendications du personnel, sous menace de grève.

EN RUSSIE

LES BOLCHEVISTES

Stockholm, 10 juillet.

Du 15 au 30 juin, les bolchevistes ont fusillé près de 800 ouvriers.

A la suite de l'émeute de l'usine Pontiloff, 212 ouvriers ont été exécutés.

OREZZA-LES-EAUX

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de 1re instance de Corte

Par jugement contradictoirement rendu le 20 juin 1919, non frappé d'appel, présidence de M. Gabrielli, sur réquisitoire de M. Orsatelli, substitut du Procureur de la République, a condamné le nommé Valentini François, berger, né et demeurant à Corte, à deux mois de prison avec sursis, pour avoir à Corte, le 15 mars 1919, mis en vente du lait mouillé à 20 0/0 environ.

Le Tribunal a ordonné de plus qu'un extrait de son jugement en caractères de 19 serait publié dans les journaux *le Petit Bastiais* et *Bastia Journal*, quotidiens imprimés à Bastia, et ce aux frais du condamné, sans que ces frais puissent dépasser cinquante francs pour chaque insertion, le tout par application des articles 3 § 1, 2, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905.

Vu au Parquet,
le Procureur de la République,
ORSATELLI.

Pour extrait certifié conforme,
le Greffier,
SANTELLI.

Mme MASSEL
dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièces dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour tous renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario

Le Meilleur Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DdigestION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
VIN DU CAP CORSE
L. N. MATTEI
BASTIA (CORSE)
CAVE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI et Bastia (Corse)

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 254

SAMEDI 12 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	Trois mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	

Les annonces sont reçues à l'agence ordinaire des Journaux.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0 fr. — 4e page, 0 fr. — Petites annonces, 0 fr. 50 la ligne, 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

De quelques aspects du bolchevisme

Voilà un mot qui a fait vite fortune et qui apparaît aujourd'hui dans toutes les journaux et dans toutes les conversations, encore que, sous un nom nouveau, ce soit une très vieille chose.

Au sens exact du mot russe, bolchevik veut dire maximaliste, partisan du maximum de réalisations, par opposition à menchevik, minimaliste, partisan d'un minimum indispensable de réalisations.

Ces deux tendances ont rapidement fusionné et produit cette chose horrible qu'est le terrorisme russe.

Chacun sait que nous avons en France nos bolchéviki et nos menckéviki qui, par la force des choses, sont appelées à se fondre ensemble et si l'on ne réagit pas à temps, à installer chez nous un nouveau terrorisme.

Donc, pour l'opinion publique, bolchevisme vaut terrorisme, c'est sans doute cela, mais c'est aussi autre chose.

Il en est de la fortune de ce mot comme de celle du mot réactionnaire. Un réactionnaire, grammaticalement parlant, c'est celui qui réagit contre les tendances et les menées, d'où qu'elles viennent, mettant en péril le corps social, tout comme le malade réagit contre la maladie qui l'assaille. Et dans ce sens les partis politiques qui tenteraient de s'opposer efficacement aux menées de nos bolchevistes feraient acte de réactionnaires au vrai sens du mot. Car un réactionnaire n'est pas nécessairement le partisan attardé de je ne sais quel passé déjà mort ou d'un conservatisme égoïste, comme le langage courant paraît le faire supposer.

Il faut donc reconnaître que s'il y a réaction et réaction, il y a aussi bolchevisme et bolchevisme, de même qu'il y a, d'après le dicton corse, poireaux et poireaux. Le bolchevisme, tel du moins, qu'il nous apparaît dans ses effets, est moins une doctrine qu'une aberration morale. Je le définirais plutôt : « Une défaillance morale susceptible de produire des actes générateurs de désordre et d'anarchie. »

Examinons-le d'abord dans les milieux où, par suite de l'ignorance et de l'action des meneurs, ses progrès ont été plus rapides. Que voyons nous ? Une tendance de l'ouvrier à gagner beaucoup d'argent en fournissant le moins de travail possible. Qu'en recevant un salaire, il soit tenu d'en rendre l'équivalent en travail, voilà ce qu'il ne saurait plus comprendre ; encore moins, il lui apparaîtra qu'en restreignant ainsi la production nationale, il augmente le coût de la vie, met l'industrie française en état d'infériorité vis-à-vis des industries étrangères et entraîne ainsi la ruine de la France, et, par conséquent, la sienne. Inconscience si l'on veut, mais surtout défaillance morale.

Mais il n'y a pas hélas ! que ce bolchevisme d'en bas ; il y a aussi un bolchevisme d'en haut. Que penser, en effet, de ces patrons qui, âpres au gain, durs aux petits, sont souvent la cause par leur intransigeance, de grèves onéreuses et de désordres sanglants, et finissent par se laisser arracher les concessions qu'ils auraient pu faire bénévolement. C'est qu'ils ont désappris depuis longtemps les devoirs de justice et de charité. Défaillance morale encore.

Et ces accapareurs, ces mercantis, et, en général, tous ces profiteurs de la guerre qui, ne se contentant plus d'un gain licite, veulent faire rapidement fortune, provoquent la cherté croissante de la vie et accumulent ainsi les rancœurs et les haines. Le bolchevisme, dont ils sont les grands pourvoyeurs, pourrait leur demander un jour, suivant l'image dantesque : « quelle est la saveur de l'or. » En vérité, y aura-t-il une des plus grandes défaillances morales de ces trois dernières années.

Il existe enfin une autre forme de bolchevisme, moins connue du grand public et qui cependant, à l'instar de l'autre, n'aboutirait rien moins qu'à désorganiser le pays si l'on n'y portait remède : c'est le bolchevisme gouvernemental, doublé du bolchevisme administratif.

Les exemples hélas ! ne nous manquent pas de cette impéritie d'en haut qui, de tout temps, fut cause des pires cataclysmes. Pour ne parler que de la période qui court depuis le début des hostilités, ce fut sans conteste une tentative de bolchevisme gouvernemental que celle de Malvy sur laquelle la lumière, malgré un procès retentissant, est loin d'être faite.

Bolchevisme administratif si non gouvernemental que cette affaire des mistelles, qui finira, comme toutes les affaires du même genre, en eau de boudin, parce qu'on n'est pas animé du désir ni de la volonté de réussir.

Bolchevisme à la fois gouvernemental et administratif enfin, que la question des avances de traitement qui agite depuis 40 jours le monde des fonctionnaires, et qui mérite qu'on s'y appuie longuement.

Un Ministre, pour qui la crainte de ses subordonnés est le commencement de la sagesse politique, se décide, en raison de la cherté toujours croissante de la vie, à proposer une avance de 500 francs aux employés de son administration, avance à valoir sur l'augmentation des traitements actuellement à l'étude. Cette mesure, comme l'a fait justement remarquer la Commission du budget aurait dû, si elle s'imposait, s'étendre à tous les fonctionnaires. Si l'augmentation du coût de la vie est un fait malheureusement trop certain, comment admettre que les employés des Postes sont seuls à en souffrir ! Et comment admettre surtout, qu'un Ministre des Finances ait pu consentir à une pareille injustice ? Est-ce que sous le régime qui nous commande mais ne nous gouverne pas, les subversifs seuls sont sûrs de recevoir satisfaction ? Et ne craignait-on pas, en agissant de la sorte, de provoquer une agitation regrettable, mais cependant légitime. La réponse d'ailleurs ne s'est pas faite attendre ; un tollé général accueillit, dans nos rangs, cette mesure exclusive, et force fut à M. Klotz de réparer l'injustice commise.

Mais les Ministres proposent et les bureaux disposent, car le bolchevisme sévit sur toute l'échelle administrative. Ainsi les crédits additionnels, votés le 15 juin, n'ont pas encore été répartis. Je sais une administration où l'on a dû pondre force circulaires, comme s'il s'agissait d'interpréter une loi compliquée, alors qu'il eut été si simple de prévenir télégraphiquement d'effectuer les paiements, comme cela s'est fait pour les Postes et, en attendant, les listes d'émargement circulent toujours, et le personnel s'impatiente car les besoins sont pressants. La lôôrme, vous dis-je, la lôôrme, comme eut dit Bridoison ; il faut croire que c'est une vieille maladie bien française, puisque Rabelais a cru devoir y exercer sa verve puissante.

La question, cependant, ne se réduit pas à une misérable somme d'argent. Nous avons tenu surtout à signaler une mentalité qui, par la répétition à l'infini de faits semblables, tend à ébranler la confiance dans les chefs et à amener la révolte et l'anarchie.

Que conclure ? Que le bolchevisme, protéiforme dans son essence, mais identique dans ses effets, sévit dans tous les milieux. Il est en bas et il est en haut ; il est chez l'ouvrier et il est dans l'industrie, dans le commerce et dans les finances ; il est aussi dans le gouvernement dont il s'est épandu dans les administrations comme la sève se répand du tronc à travers les branches.

Bolchevisme essentiellement de cet abaissement général de la moralité que la guerre a sans doute accéléré, mais qui, en réalité, date de plus loin.

Et ceci appelle, avec la remonte de nos institutions, la réfection de toute notre éducation morale. Et il n'y a de morale efficace et durable que celle qui tire toute sa valeur de la loi divine.

A ce compte, mais à ce compte seulement, la France victorieuse sera sauvée.

UN FONCTIONNAIRE.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE BASTIA

PROGRAMME DES

FÊTES DE LA PAIX

Samedi, 12 Juillet

Les Fêtes de la Paix débutent ce soir par une *grande soirée de Gala* au *Théâtre Municipal* à *20 heures 30, très précises*.

Au programme : Le fameux ténor Paoli, Mme Paoli de Lozza, Mlle Alicita Felici, du Conservatoire National, Maestro Giannarelli et ses élèves, Mme Le Garrech, Micheletti de l'Orphéon Bastiais, le désopilant Jojo, le comique Ranlau, la *Lyre Bastiaise*, l'Orphéon Bastiais, « l'Anglais tel qu'on le parle » par la Société Artistique Bastiaise.

Il n'y aura ni quête ni plateau.

Prix habituel des places.

Bureau de la location chez M. Poggi, parfumeur.

COMITÉ DES FÊTES

Nous sommes heureux d'apprendre au public bastiais que Mlle Felici, Lauréat du Conservatoire National, prêtera son concours à la grande soirée de Gala de ce soir.

Hommage aux Morts

Le Comité des Fêtes, étant dans l'impossibilité d'inviter individuellement les familles des morts pour la Patrie, a l'honneur de prier celles-ci de vouloir bien se trouver dimanche matin, 13 juillet, à 9 heures, sur la Place St-Nicolas, où des places leur seront réservées, afin d'assister à l'absoute solennelle qui sera donnée à la mémoire de nos glorieux morts.

Une communication annonçant que la distribution des diplômes aux familles des Morts pour la Patrie devait avoir lieu le 14 juillet, au matin, le Comité des Fêtes, afin de ne pas trop prolonger la cérémonie du 14, a décidé que l'absoute de la Place Saint Nicolas serait devancée de 24 heures et aurait lieu le dimanche matin, 13 juillet, à 9 heures.

Les sociétés, autorités et familles des morts sont priées d'y assister.

A SAINTE-MARIE. — Pendant la messe de requiem de samedi :

Regrets de Vieux temps, par Mlle L. Giannarelli.

Panis Angelicus de César Franck, par Mlle Marini.

Pie Jesu, Haendel, par M. Joseph Barboni.

Patrie, (chœur), exécuté par l'Orphéon Bastiais

Aux orgues : Mme Suzzoni.

Le Comité Permanent des Fêtes prie instamment la patriotique population bastiaise de pavoiser et illuminer à profusion à l'occasion du 14 juillet de la Paix Victorieuse. Au cas où la pénurie de drapeaux se ferait sentir, le Comité invite la population à y suppléer au moyen de tentures, draperies et ornements divers, en observant autant que possible, nos couleurs nationales ainsi que les couleurs de nos vaillants alliés.

Sporting Club-Bastiais

Les listes d'engagements pour toutes les épreuves organisées les 13 et 14 juillet par le S. C. B. seront closes définitivement ce soir, 12 courant, à 6 heures, dernier délai.

Les coureurs cyclistes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 6 heures précises, au café des Messageries pour recevoir leur brassard ainsi que les dernières instructions concernant la course.

Le Secrétaire, GIABICONI.

PRIOR
«Roy des Mousseux»
«Mousseux des Rois»
ex. Priori-Nantes

Tous les Réformés, Tous les Mutilés;

tous ceux qui ont été victimes de la guerre, ont intérêt à consulter le *Guide Barème* classant les invalidités et fixant le taux des pensions.

Cette annexe au décret du 29 mai 1919 pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessures et maladies, a été établie sur la demande du Ministre de la guerre par une commission composée de médecins inspecteurs, de professeurs et de membres de l'Académie de Médecine.

Envoi franco à domicile, contre *Un franc* en timbres ou mandat, adressé à l'Administrateur de *Ce qu'il faut connaître*, 1, rue Victor-Fort, à Lyon.

Ménagères pratiques et économes !

Sachez qu'il suffit d'ajouter une petite quantité de beurre à

la Végétaline

pour en obtenir le goût et la saveur. Vous faites de précieuses économies et vous donnez satisfaction à votre gourmandise.

En Vente chez tous les bons Epiciers. VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

Nouvelles Religieuses

Dimanche, 13 courant, pèlerinage des Tertiaires de Saint-François à Notre-Dame de La Vasina.

A 6 heures les pèlerins se trouveront réunis à Miomo, d'où l'on se rendra processionnellement au Sanctuaire.

Oratoire de Saint-Antoine de Padoue. — A partir de dimanche 13 juillet, une messe sera célébrée dans la chapelle du Couvent de Saint-Antoine, à 8 heures.

Le mardi, jusqu'à nouvel avis, il y aura une messe à 7 heures.

GHISONACCIA

Ghisonaccia (gare) a fêté joyeusement la signature de la Paix.

Le Comité des fêtes, aidé par la totalité de la population, a célébré avec entrain ce joyeux événement.

Samedi soir une retraite aux flambeaux a parcouru les artères du village.

Le dimanche 26, le programme, composé de tirs, courses, jeux divers, fut suivi avec enthousiasme.

Le soir, sur la place de la gare artistement décorée de drapeaux aux couleurs alliées, de verdure, de guirlandes de fleurs, un feu d'artifice fut tiré, et un bal populaire se poursuivis jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le Comité adresse tous ses remerciements aux personnes qui prêtèrent leur concours, et en parcourir aux dames et aux demoiselles qui contribuèrent largement à faire cette journée mémorable.

Le Comité.

Petite Gazette

Examens

Aux derniers examens des brevets supérieur et élémentaire nous relevons avec plaisir le joli succès remporté par le Pensionnat Pancio : Six élèves de cet établissement ont brillamment subi les épreuves des deux examens :

Brevet Supérieur : Mlles Zanarelli Lily — Massimi Madeleine.

Brevet Élémentaire : Mlles de Montera Mary — Mingalon Marie-Louise — Franceschi Anne — Pomeroli Jacqueline.

Toutes nos félicitations.

Baccalauréat

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Gustave Maggia, fils de M. Gabriel Maggia, le distingué professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, vient de passer d'une façon brillante son baccalauréat de philosophie.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat, à son père et à sa grand'mère, Mme veuve Franceschini, qui habite Santa-Reparata, près Le-Rouss.

Le prix de la viande

Dans son audience d'hier, le Tribunal de simple police de notre ville a condamné les nommés Casalli Louis et Poggi Clorinde, tous deux bouchers à Bastia, à cinq jours de prison, quinze francs d'amende et à l'insertion dudit jugement, pour avoir contrevenu à l'arrêté municipal, en vendant de la viande à un prix supérieur à celui fixé par le dit arrêté.

A louer

A partir du 1er août, 5, Bd St-Angelo, au 1er étage, deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Gages 100 francs. Très urgent. S'adresser 33 bis, rue de l'Opéra, au 3e.

Bœuf trouvé

La personne qui a perdu un bœuf, peut le réclamer à M. Valery, à la fourrière de Pozzo-Brando.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

On demande femme de ménage à heures réservées — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rabots sont demandés.

Faire offres à Société *Achille Bayart et fils, à Scansafughiaccia.*

Perdu

— Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes ; marqué d'une croix sur le côté gauche.

Écrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncata.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société de Secours Mutuels Ste Dévote. — Les Membres de la Société sont avisés que la perception du 13 est renvoyée au dimanche 20.

Les sociétaires sont priés de se réunir dimanche matin, 13 et lundi 14, à 8 heures, au bureau de la Société, munis de leur insigne pour assister à la messe de requiem du 13 et au défilé du 14 juillet.

Le Président,
Joseph AIROLA.

Union Fraternelle des Mutilés, Réformés et Blessés de la Grande Guerre. — Le bureau de l'U. F. R. G. a l'honneur de prier ses camarades de vouloir bien se réunir ce matin, à 10 heures 3/4, devant l'église Sainte-Marie, à l'effet d'assister à la Messe Solennelle qui sera célébrée à la mémoire des morts pour la Patrie.

D'autre part, il a l'honneur de les informer qu'ils sont invités à prendre le premier rang du défilé qui aura lieu le 14 juillet. Sans insister davantage sur la nécessité qu'il y a de donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle mérite, et, avec l'assurance que tous se feront un devoir de justifier par leur présence des sentiments qui les animent, les convie-t-il à se grouper en foule autour de fanion de l'U. F. R. G.

Rendez-vous à 8 heures et demie dans la cour de la Caserne Marbeuf.

Le Secrétaire général, H. CLÉMENT.

Association des Retraités Militaires. — Les Membres de la dite Association sont priés d'assister à la messe qui sera lire ce matin, à 11 heures, en l'église Sainte-Marie et à la cérémonie de l'abscute de la Place Saint-Nicolas, le dimanche 13, à 9 heures. Réunion pour cette dernière cérémonie, à 8 h. 3/4, cour de la Caserne Marbeuf.

Amicale des Inscrits Maritimes (St-Erasme). — Les Membres de la dite Société sont priés de se réunir dimanche matin, à 8 heures, dans la salle de la Société, munis de leur insigne, pour se rendre sur la Place Saint Nicolas, afin d'assister à l'abcute qui sera donnée aux héros de la France et de ses Alliés.

Le Vice-Président, J. CINI.

Mariages riches

Toutes situations, liste 0,30 c Écrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

LE GRAND
Vin du Cap-Corse
au Quinquina
Auguste MATTEI, créateur
REFAIT L'ESTOMAC — RAJEUNIT L'ORGANISME
ÉTIQUETTE BLEUE
Avec la CORSE et les ARMES de la CORSE
Exiger le Timbre de Garantie avec la vue du Terroir et le Chapeau du Petit Caporal
La mise en bouteille des *CUVÉES de RÉSERVE A COMMENCÉ*
Maison de Bastia : NOEL SANTANDREA, directeur
Demandez les prix ! — Faites un essai !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

EXAMEN PROFESSIONNEL de la MAGISTRATURE

Paris, 11 juillet.

M. Georges Franchi, avocat, attaché au Parquet Général de Bastia, vient d'être reçu à l'Examen professionnel de la Magistrature.

PARIS

LES GRÈVES

Garçons de cafés et personnel des restaurants

Paris, 11 juillet.

(10 heures matin)

Par suite de la grève des garçons de cafés et du personnel des restaurants, la physionomie de la Capitale est complètement transformée.

Toutes les terrasses sont supprimées pour les grands cafés comme pour les petits qui restent ouverts.

Les rares clients, qui se présentent dans ces établissements, sont servis par un personnel de fortune.

On se demande, très anxieusement, comment le Paris qui mange hors de chez lui s'arrangera à midi.

(Midi 30)

A la suite de cette grève, tous les restaurants ont été fermés à midi.

Des charcuteries ont été prises d'assaut.

Dans les bars, on a organisé un service de fortune qui n'a pu donner des résultats sérieux, par suite de l'insuffisance des transports.

Le Ministre du Travail s'efforce de faire aboutir un arbitrage.

Les intéressés ont été convoqués ce soir.

A METZ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Paris, 11 juillet.

Le conseil municipal de Metz, réuni pour la première fois en séance plénière a commencé par adresser au Président de la République un télégramme pour lui témoigner sa joie d'être enfin définitivement rentré dans le giron de la France.

Le président de la République a également reçu des télégrammes enthousiastes des instituteurs de la Basse-Alsace.

LES TROUBLES

Le calme est à peu près complètement rétabli à Rome et dans les grands centres.

Les actes de vandalisme ont également cessé.

Mais on envisage la nécessité de réquisitionner les producteurs de vins et des autres denrées qui vont manquer.

A Fiume

Les escadres alliées

Paris, 11 juillet.

D'après les dernières informations reçues, des mesures ont été prises par les autorités locales de Fiume pour assurer le maintien de l'ordre.

Les gouvernements français, anglais et américain ont envoyé des escadres à Fiume, afin de bien marquer le caractère interallié de l'occupation.

VERSAILLES

MORT TRAGIQUE DE L'AVIATEUR Navarre

Versailles, 11 juillet.

L'intrépide aviateur Navarre a fait une chute mortelle à Villacoublay.

En Allemagne

L'UNION *avec* LA RUSSIE

Berne, 11 juillet.

En Allemagne, on considère l'union avec la Russie comme le seul moyen de prendre une revanche sur les alliés.

EN ITALIE

IMPOTS *extraordinaires*

Rome, 11 juillet.

Le ministre du Trésor a annoncé à la Chambre qu'il se trouve dans la nécessité de créer prochainement des impôts extraordinaires et progressifs sur le patrimoine, les réparations exigées de l'Allemagne suffisant à peine à régler les dettes contractées par le gouvernement italien à l'étranger.

La Traversée aérienne de L'ATLANTIQUE

Le record du monde sans escale

RETOUR du *R. - 34*

Londres, 11 juillet.

On télégraphie de Mineola que le *R — 34* est parti mercredi, à 23 heures, pour Eastfortune.

Ce matin, à 7 heures, le dirigeable *R — 34* a été signalé, après avoir parcouru 320 milles en douze heures.

NEW-YORK

ARRESTATION SENSATIONNELLE

New York 11 juillet.

La police a arrêté un individu qui voulait pénétrer dans le Capitole, pour remettre, a-t-il déclaré, une lettre au président Wilson.

Il n'a été trouvé porteur d'aucune arme.

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

AVIS DE DÉCÈS

(LÀMA)

M. et Mme Fabien Bertola et leur fils ;

Mlles Virginie et Angeline Bertola ;

Mme veuve Éléonore Sammarcelli, née Bertola, et ses filles ;

M. et Mme Laurent Massiani, née Bertola, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paulin Bertola

Ancien Maire du Conseil général

leur père et grand-père, décédé à Popolasca, à l'âge de 81 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Lama, le 8 juillet 1919.

Prier pour Lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 159 — DIMANCHE 13 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur, Gérant

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 1 fr. — 4e page, 0,50 la ligne.

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Étranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
On n'accepte que des publications désirées.

Distribution des Prix au Lycée de Bastia

Hier, à huit heures du matin, a eu lieu au Lycée la cérémonie annuelle de la Distribution des Prix, présidée par M. Payrard, vice recteur de la Corse, assisté de M. Georges Fort, proviseur, et de M. Bianconi, censeur du Lycée.

Un public nombreux et choisi parmi lequel beaucoup de dames et demoiselles aux toilettes claires et élégantes, y assistait.

Nous avons remarqué sur l'estrade : M. le Premier Président Martin ; M. Giubbini, sous préfet ; M. Dapelo, f. f. de maire ; M. Corbière, avocat général ; MM. Angeli et Flach, présidents honoraires à la Cour d'appel ; M. le Conseiller Durazzo ; M. Ghilini, substitut du Procureur général ; M. l'inspecteur principal des Douanes, M. Sebastien de Caraffa, avocat et président de la Commission départementale ; plusieurs Officiers d'infanterie et de gendarmerie, M. de Montera, bâtonnier, M. Casamatta, inspecteur de l'Enregistrement ; M. le pasteur Monnet, etc, ainsi que tout le personnel enseignant du Lycée, en robe.

La « Lyre Bastiaise » dirigée par son dévoué et infatigable chef, M. Sauveur Aymo, prêtait son concours à cette solennité universitaire.

Après l'audition de la « Marseillaise, » que l'on a écoutée debout et qui fut fort applaudie, M. Lager, professeur d'Histoire, a prononcé, en termes éloquents, le discours d'usage, que nous publierons prochainement.

Après lui, M. le Vice Recteur a lu un excellent discours souvent interrompu par les applaudissements de l'assistance et empreint du patriotisme le plus élevé.

M. Payrard a donné à ses jeunes auditeurs de très belles conseils pour la période d'après-guerre : il faut s'instruire, leur a-t-il dit, travailler et agir.

« Sachons profiter de notre victoire. Il faut dans le monde des professions libérales, auxquelles préparent les études classiques, les humanités ; mais nous avons aussi besoin d'ingénieurs, d'agriculteurs savants, d'industriels, de commerçants au courant de la technique moderne.

» La France métropolitaine et coloniale, agrandie par la guerre, possède d'immenses richesses naturelles. Il convient de les mettre en valeur et d'en assurer l'exploitation par les méthodes rationnelles que la science met à notre disposition. La Paix victorieuse nous impose de grands devoirs. »

Ce langage autorisé mérite d'être écouté et suivi. Nos jeunes compatriotes le mettront sûrement à profit.

M. le Proviseur a ensuite proclamé au milieu de l'émotion générale, le Livre d'Or du Lycée qui comprend les noms des anciens élèves, cités, blessés et tués à l'ennemi. Les noms de ces glorieux enfants seront inscrits en lettres d'or à la rentrée des classes comme une leçon vivante et éternelle de courage d'abnégation et d'honneur.

Puis, MM. Bianconi, censeur, et Evangelista, professeur, ont successivement donné lecture du Palmarès, dont nous reproduisons ci dessous un extrait :

Les Prix d'Honneur

Prix de l'Association des anciens Élèves du Collège et du Lycée de Bastia, Balliccioni Augustin, interne, de Mathématiques élémentaires.

Mathématiques, Balliccioni Augustin.

Philosophie : Dissertation philosophique, Liberati Don Jean, de San Giovanni interne

Première : Composition française, Orsatti Camille, de Bastia, externe.

Première D : Composition française, exaequo, Corteggiani François, de Saint-Laurent du Maroni, externe, et Leblanc Joseph d'Erbajolo, interne.

Les élèves dont les noms suivent ont mérité les félicitations du Conseil de Discipline pour les notes obtenues pendant les trois trimestres :

Corteggiani François, 1re D.
Leblanc Joseph, 1re D.
Cavatti Joseph, de Bastia, 2e D. int.
Grimaldi d'Esdra Charles, de Castiglio, 2e B. int.
Raditchevitch Miodrag, de Derven, 2e D. int.
Pinelli Jean, de Borgo, 2e D2, int.
Toufegdjitch Vladimir, de Tchoupina, 2e D2, int.
Agier Lucien, de Lyon, 3e A, ext.
Casanova Pierre-Paul, de Molta, 3e A, int.
Corteggiani Dominique, de Kourou, 3e B 2 ext.
Corbière Jacques, de Saintes, 4e A, ext.
Lacotte Louis, de Bastia, 4e A, ext.
Cristiani Aimé, de Tomino, 4e B1, int.
Luccioni Dominique, de Piedicorte, 4e B1, ext.
Andreani Jacques, de Lugo-di Nazza, 4e B2 int.
Pancrazi Jean-Baptiste, de Valone-Orneto, 5e A. int.
Sarrapatti Robert, de Bastia, 5e A, ext.
Trup G., de Dispa, 5e A, ext.
Albertini N., de Sorbse, 5e B1, ext.
Pompei Paul, d'Ajaccio, 5e B1, int.
Campana C., d'Ajaccio 6e A, ext.
Bonaventi J., de Bastia, 6e A, ext.
Geronimi C., de Toulon, 6e A, ext.
Bonelli L., de Montemitian, 6e B, ext.
Campana A., de Bastia, 6e B, ext.
Martini Jean, de Paris 6e B, ext.
Poli Tommasini, de Pruno, 6e B, ext.
Ricci Pierre, de Bastia, 6e B, int.
Tassi Simon, de Bastia, 6e B, ext.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations. Les élèves dont les noms sont imprimés en italique ont obtenu le prix d'excellence.

Mathématiques. — *Balliccioni Augustin* 8, Franceschi Antoine 5, Antonelli Charles 4, Luiggi Antoine 7, Terracorsi Jean 6, Ricci Armand 4, Cristofari Jean 3, Retali Paul 3, Ottavi Jean 3.

Philosophie. — *Liberati Don Jean* 7, Faggianelli Jacques 5, Biasini Pierre 4, Bonfili Ange 4, Lamberti Dominique 4, Giovanacci François 4.

Première A. B. C. — Orsatti Camille 3, Marcelli Henri 3, de Montera Fernand 6, Jougounoux Maurice 4, Poggiale Maurice 4.

Première D. — *Corteggiani François* 8, et *Leblanc Joseph* 10, Antonioti Simon 5, Mari Noël 4, Mathieu Hyacinthe 3, Retali Jean 3, Luciani François 3, Damiani Joseph 3.

Seconde A. B. C. — Gaillard Pierre 5, Jougounoux Jacques 4, de Peretti della Rocca Dominique 5, Mattei-Torre Don Simon 5, Tadel Tony 5.

Seconde D1. — *Ciavatti Joseph* 8, Raditchevitch Miodrag 5, Grimaldi d'Esdra Charles 10, Kouposuinatz Yovan 4, Agostini Antoine 3, Padovani Jean 4, Cioni Olivier 3.

Seconde D2. — *Finelli Jean* 6, Toufegdjitch Vladimir 9, Markovitch Miroslar 6, Raffalli Albert 3, Isaogovitch Milan 3, Lusiuchi Napoléon 4, Casamatta Charles 3, Gazano Noël 4, de Casabianca Louis 3, Pierantoni Vincent 3, Pancrazi Dominique 5, Rossitch Dragoilouh 3, Pierantoni Vincent 3, Nicolitch Bravoslar.

(A suivre).

Dans la Magistrature

M. l'Avocat Général Gauger

A M. Corbière, nommé Procureur de la République de 1re classe à Mulhouse, succède M. Gauger, Procureur d'Avignon.

Né à Apt (Vaucluse), âgé de 51 ans, M. Gauger appartient à la Magistrature depuis vingt-six ans ; il a fait toute sa carrière dans les Parquets.

Il paraissait donc désigné pour le poste d'avancement auquel il est appelé par le Gouvernement et qui lui confère la robe rouge.

M. Gauger, nous assure-t-on, est un Magistrat ferme, consciencieux et un esprit très libéral.

Nous lui présentons nos respectueuses félicitations.

Au Parquet de 1re instance

M. Poggiale, Procureur de la République de notre ville, a été nommé, sur sa demande, par un décret récent, aux mêmes fonctions au Tribunal d'Avignon.

On connaît la carrière déjà bien remplie de ce distingué Magistrat : Juge suppléant chargé de l'instruction à Ajaccio en 1899 il fut désigné, trois ans après, comme juge à Corte, et en 1905, juge d'instruction au même siège.

Nommé Procureur de la République sur place, M. Poggiale sollicita et obtint le poste de Magistrat instructeur à Bastia, qui convenait à son tempérament actif, laborieux, et s'adapta à merveille à la finesse de son esprit.

Rechercher dans de prétérance les fonctions de responsabilité et de travail, il fut placé, en 1912, à la tête du Parquet de 1re instance de notre ville ; là il donna la mesure de ses vives intelligence et de sa grande connaissance du Droit Pénal.

Justement apprécié par ses chefs, M. Poggiale mérita d'être inscrit au Tableau d'avancement dès 1918, et sa nomination à Avignon qui constitue une équivalence dans la hiérarchie judiciaire, ne lui fait pas perdre le bénéfice de cette inscription, — gage d'un avancement prochain.

Avec les regrets sincères que cause son départ à tous ceux, justiciables, collègues, amis, qui l'ont connu et estimé, et dont nous nous faisons volontiers l'écho, nous prions notre excellent compatriote d'agréer nos bien vives félicitations et nos vœux les meilleurs.

M. Poggiale est remplacé dans le même mouvement par M. Edmond Pascal, Procureur de la République à Tarascon.

Le nouveau Procureur de Bastia, âgé de 47 ans, est originaire du département du Gard.

Le Parquet de Bastia avait toujours eu comme titulaire un Corse jusqu'à ce jour, du moins depuis de très longues années.

Nous ne faisons, d'ailleurs, en ce qui nous concerne, aucune différence entre les Magistrats, au point de vue de leur origine continentale ou insulaire. Les uns et les autres sont d'excellents Français, pénétrés du désir d'assurer à chacun la justice qui lui est dûe ; à ce titre, tous ont droit à nos sympathies et à notre respect.

On nous dit beaucoup de bien de M. Pascal ; nous sommes heureux de lui exprimer ici nos sincères compliments.

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE BASTIA

PROGRAMME DES

FÊTES DE LA PAIX

Dimanche, 13 Juillet

Matin : A 7 heures 30, Courses cyclistes, sous la direction du Sporting Club, et conformément au programme publié par cette Société.

Départ : Place Saint-Nicolas. Attribution des prix au retour : Place Saint Nicolas à 11 heures.

Soir : A 14 heures, Attractions, et jeux divers, avec attribution de prix, à la Place d'Armes.

A 16 heures, Continuation, place Saint Nicolas, du programme publié par le Sporting Club.

A 20 heures 30, Concert sur la Place d'Armes par la *Lyre Bastiaise.*

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité Permanent des Fêtes prie instamment la patriotique population bastiaise de pavoiser et illuminer à profusion à l'occasion du 14 juillet de la Paix Victorieuse. Au cas où la pénurie de drapeaux se ferait sentir, le Comité invite la population à y suppléer au moyen de tentures, draperies et ornements divers, en observant autant que possible, nos couleurs nationales ainsi que les couleurs de nos vaillants alliés.

Sous-Préfecture de Bastia

Le Sous-Préfet de Bastia prie Mesdames les Institutrices, MM. les Instituteurs et les enfants des Écoles d'assister à la cérémonie organisée le 14 juillet dans le but de rendre hommage aux *Morts pour la Patrie.*

Le cortège se formera à 8 heures et demie, cour de la Caserne Marbeuf.

Personnel Scolaire

Les Directeurs et Directrices d'écoles ; les Directrices de Pensionnats ; les Instituteurs et les Institutrices, les Maîtres et les Maîtresses, tous les élèves, garçons ou filles, de toutes les écoles, sont très instamment priés de vouloir bien, afin de rehausser la grandiose cérémonie du 14 Juillet de Paix Victorieuse, se trouver lundi matin, à 8 heures et demie très précises, dans la cour de la Caserne Marbeuf, point de concentration générale pour prendre part ensuite à l'inoubliable cérémonie qui aura lieu sur la Place Saint-Nicolas, et au triomphal défilé qui suivra, le tout conformément aux recommandations contenues dans la dépêche du 7 juillet de M. le Ministre de la Guerre.

Ligue Française

Il est rappelé aux membres de la Ligue Française qu'ils doivent tous se trouver ce matin, à 8 h. 3/4, Place Saint-Nicolas, à l'emplacement du Monument aux Corses morts pour la Patrie afin d'assister à l'abscute.

Et demain lundi, 14 Juillet, à 8 heures et demie, dans la cour de la Caserne Marbeuf, afin de s'y former pour le grand défilé.

Course aux ânes

Concentration des coureurs : Lundi 14 juillet, à 14 h. 1/2, dans le fond de la Place Saint-Nicolas, en face le « Cyrnos-Palace ».

Mairie de Bastia

La Fête du 14 Juillet dite de la « Victoire » sera célébrée cette année avec le plus grand éclat et avec le plus grand enthousiasme.

La population bastiaise sera heureuse de faire éclater sa joie en manifestations imprévues et variées sur la voie publique. Elle le pourra faire en toute liberté et sans contrainte.

Mais il importe, avant tout, que la joie populaire se manifeste dans l'ordre et dans le calme, sans trouble et sans violence.

Aussi il est rappelé au public que des règlements très sévères que chacun doit respecter, interdisent les feux sur la voie, l'emploi des fusées et des pétards, l'usage des armes à feu, qui ne peuvent manquer, au milieu d'une foule très dense, d'occasionner de très graves accidents.

Est également interdit, comme malpropre, désagréable et antihygiénique, le jet des confettis.

Enfin toute l'ornementation et les pavoisements des rues, des places, des établissements publics, des maisons et des magasins, sont placés sous la sauvegarde de la population.

Le 1er adjoint f. f. de Maire fait appel au bon sens de la foule en laquelle il place toute sa confiance.

AU THÉATRE

Le public bastiais, ce fin connaisseur fut tellement enthousiasmé par la voix aussi puissante qu'harmonieuse du grand ténor Paoli, qu'il insista auprès de lui pour que, ce soir, il veuille bien se faire entendre de nouveau.

Le ténor Paoli a accepté, mais il a accepté à une condition : il a estimé que ce soir étant la veille du 14 Juillet, du grand 14 Juillet de la Paix Victorieuse, il convenait de rendre les places accessibles au grand public.

Pour se conformer au désir exprimé par ce magnifique artiste il a donc été décidé que la représentation commencerait à 21 heures (neuf heures du soir), après le concert de la Place d'Armes, et que les prix seraient les suivants : 2 fr. ; 1 fr. ; 0,50 ; 0,25. Ou, si on préfère : quarante sous ; vingt sous ; dix sous ; cinq sous.

La « Lyre Bastiaise », cette infatigable phalange, pour laquelle tous éloges que nous pourrions faire paraîtraient bien ternes à côté de son immense mérite, descendra en musique de la Place d'Armes jusqu'à la porte du théâtre. Là, le ténor Paoli, viendra au perron et, pour la foule qui se trouvera massée autour de la musique, il entonnera, de sa voix superbe, « La Marseillaise, » notre hymne triomphal, en l'honneur de la Victoire du Droit.

On l'entendra, ensuite, dans un programme tout-à-fait nouveau : opéras, opéra-comique et romances.

Il sera accompagné par Mme Paoli, dont la réputation de grande pianiste n'est plus à faire et que tous les connaisseurs ont pu apprécier.

Hâtez-vous au bureau de location, chez M. Poggi parfumeur, tout le monde tiendra à assister à cette magnifique audition musicale populaire.

Tout le monde tiendra à entendre le grand ténor Paoli, tout le monde tiendra à entendre Mme Paoli-de Lorta, tout le monde tiendra à entendre les fins artistes qui se sont joints à eux.

Assistance aux vieillards

La distribution des bons de secours du 2e trimestre 1919 aura lieu au local habituel les 15 et 16 juillet, de 2 à 6 heures du soir.

Postes et Télégraphes

Le service postal, télégraphique et téléphonique sera assuré le 13 juillet comme les dimanches et fêtes.

Le 14 juillet, les guichets postaux, télégraphiques et téléphoniques seront fermés au public, aucune distribution postale ne sera effectuée ; un seul départ aura lieu à l'heure la plus favorable pour l'expédition du plus grand nombre d'objets. Les services télégraphiques officiels seront assurés. Le service de garde sera réduit au minimum dans tous les bureaux télégraphiques de l'Etat à service complet. Dans ces bureaux, le public sera autorisé à déposer des télégrammes demandant des secours pour des cas graves et urgents. La distribution des télégrammes officiels devra être effectuée. Assurer tous renseignements utiles au public.

Vouloir agréer, etc.

ORIZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stozzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Petite Gazette

Dans les Ministères

M. Ambroisi Jean-François, expéditionnaire au ministère de l'instruction publique, est nommé commis d'ordre.

Ecole de navigation

Une demi-bourse à l'école nationale de navigation maritime de Marseille a été accordée à MM. Paoli Eliseo-d, le père capitaine au long cours décédé (1 an en rade de son navire) ; son oncle, veuve de marin disparu en mer sur un navire-torpilleur ; et Bertoni Ange, le père matelot de port de la Corse-le, 5 enfants dont 4 mineurs.

Pensions

Mme Paoli-Bastelle veuve Villanova le mari capitaine tué sur le champ de bataille le 26 avril 1918, 1 650 fr.

Lorenzi veuve Gerioli, le mari capitaine tué sur le champ de bataille le 18 avril 1918, 937 fr.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Gentil, Bd Paoli.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Gages 100 francs. Très urgent. S'adresser 33 bis, rue de l'Opéra, au 3e.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rubans sont demandés.

Faire offres à Société Achille Fayard et fils, à Scanafaghiuccia.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société de Secours Mutuels des Marins. — Les Membres de la dite Société sont instamment priés de se trouver tous groupés autour de leur drapeau, pour prendre part aux cérémonies qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures, sur la Place Saint-Nicolas et lundi, 14 juillet, pour le cortège de la Victoire.

Rendez-vous à 8 h. 3/4, cour de la Caserne Marbeuf.

Les sociétaires devront être porteurs de leurs insignes.

Le Vice-Président, VINCENSINI.

Sporting-Club bastiais. — Les membres du Sporting-Club bastiais sont instamment priés de se réunir ce matin, à 7 heures précises, au Café Gasparini.

Le Secrétaire, GIABICONI.

Société d'Assistance Publique de Bastia. — Tous les membres assistants et participants sont priés de se réunir au local de la Société, lundi matin à 8 heures, pour prendre part au cortège du 13 Juillet.

Le Président, T. BALBI.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Franceschini Joseph née Bergasso ;
M. Franceschini Louis, (C. F. D.) ;
Mlle Assomption Bergasso ;
Mlle Anne-Marie Bergasso ;
Les familles Essa de Marseille, Bergasso, Susco Jean, Alliberti Joseph-Marie, Prunete Jules, veuve Guastella ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du petit

Nicolas-Jérôme Franceschini

décédé le 12 juillet, à l'âge de 20 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 13 juillet, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue du Dragon (Citadelle).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 260

LUNDI 14 JUILLET 1919

00195

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	Un numéro ordinaire	Un numéro spécial
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.		
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »		
Etranger	35 »	20 »	10 »		

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
1re page, 0.5 la ligne — 2e page, 0.40 — 3e page, deux-cent. 0.25, petit. 0.10

LA FÊTE NATIONALE

Nous ne sommes pas seuls, cette année, à fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille : le plus grand de partis des peuples de l'Europe, ceux de l'Amérique, de l'Afrique et même de l'Asie, se joignent à nous pour célébrer la Victoire qui a mis fin à l'effroyable tourmente, déchaînée pendant près de cinq ans sur la vieille Europe.

Jamais il ne nous sera donné, certes, de contempler un spectacle aussi grandiose que celui qui se déroulera aujourd'hui dans notre Capitale. Les soldats de toutes les nations, de toutes les races, défilant au son de nos fanfares, drapeaux déployés, sous l'Arc de Triomphe, et communiant dans l'amour du Droit et de la Justice pour lesquels plusieurs millions d'êtres jeunes et vigoureux ont généreusement fait le sacrifice de leur Vie.

Les héros de la Marne et de l'Yser ; ceux de Verdun et de l'Argonne ; les survivants de Gallipoli se sont donné rendez-vous sur la glorieuse Avenue qui mène à la Barrière de l'Etoile, pour montrer aux mânes des grands aînés, les contemplant du haut de l'Arc, qu'ils n'ont pas dégénéré.

Devant une pareille apothéose les deuils s'effacent, la douleur s'émousse, et les sanglots sont étouffés par la fierté qui rayonne sur tous les fronts. Car l'on est réellement fier d'être Français quand on jette un regard rétrospectif sur le lustre qui vient de s'écouler. Si notre pays pouvait légitimement s'enorgueillir d'un passé fait de grandeur, il a vu son patrimoine s'accroître dans des proportions inconnues jusqu'ici.

Attaqué à l'improviste par une nation de rapins qui préparait son forfait depuis plus de quarante ans il s'est dressé, dans un élan de bravoure inouï, contre l'envahisseur, et, pendant près de trois ans, il a tenu tête, seul ou presque seul, à la plus formidable organisation militaire que le monde ait jamais vue. Qui pourra jamais nous dire jusqu'où fut poussé l'héroïsme des fils de France ?

Qui pourra nous donner la plus petite idée de ce que fut leur vaillance dans les titaniques combats qu'ils eurent à soutenir ?

Défenseurs de l'Humanité menacée, du Droit méconnu, de la Justice violée, ils ont excité l'admiration universelle et porté au plus haut point le renom de bravoure chevaleresque qui fut toujours l'apanage de leurs devanciers.

Inclinez-vous bien bas, vous qui avez l'honneur d'assister à ce défilé de la gloire, inclinez-vous bien bas devant ces immortels pollus à qui nous devons le salut de nos libertés. Ils méritent bien que la Nation leur tresse des couronnes et que leur chemin soit jonché des plus belles fleurs de France.

Lorsque les lampions seront éteints, les oriflammes mises dans leurs gaines, ces beaux gas commenceront une nouvelle campagne, car leur tâche n'est pas finie ; c'est à eux qu'incombe le soin de relever ou plu tôt de maintenir notre crédit qui fut toujours une des grandes forces du pays. Industriels, commerçants, agriculteurs, ils mettront à son service leur intelligence et leur énergie, et la France, débarrassée des entraves léguées par le traité de Francfort, poursuivra librement sa marche en avant, toujours à l'avant-garde des nations, et les éclairant du flambeau de la liberté civilisatrice.

LUCIEN C.

AUX COMBATTANTS

Nous sommes heureux de publier l'appel que les Sociétés de Combattants ont adressé à leurs adhérents.

Mes chers Amis,

On veut donner, avec raison, un exceptionnel éclat, cette année, à la fête du 14 juillet. De toutes parts, des appels émus ont été adressés aux habitants, aux écoles, aux sociétés etc... Chacun est invité à assister sans faute au défilé qui doit avoir lieu demain. Le Comité des Fêtes en a admirablement souligné l'intérêt et marqué le développement.

Mais à vous seuls il appartient, mes chers Amis, en vous y rendant en masse, de lui donner sa véritable signification.

On ne fêtera pas demain la prise de la Bastille, l'éclosion de nouveaux principes, l'abolition d'un régime surranné...

Non ! Votre présence signifiera que cette date marque désormais le commencement d'une ère nouvelle !

Nous vivions jadis avec, au cœur, un cuisant regret et le désir d'une vengeance inassouvie. Un puissant ennemi paralysait notre essort, et s'efforçait de toujours faire avorter nos meilleurs projets. Par crainte de sa force et de pires lendemains nous nous résignions ! Que de fois, notre honneur national fut impunément blessé !

Mais les événements furent les plus forts et ce qui devait nécessairement se produire, est arrivé.

Bouffi d'orgueil, grisé par sa puissante armée qu'il croyait invincible, ignorant à dessein nos anciens et inoubliables succès, le boche a voulu et provoqua la guerre et nous l'avons vaincu.

Le voilà désormais terrassé !

Nos ennemis nous jugeaient veules et efféminés, seulement épris de faux plaisirs et de futils dessins, avec une maîtrise dont nous-mêmes nous nous croyions incapables, nous avons su leur donner, par la valeur de nos chefs et la bravoure de nos soldats, la plus haute preuve de notre puissance et de notre patriotisme.

Le beau génie de la France a une fois encore et brillamment affirmé impérissable.

La victoire, en couronnant nos efforts et nos drapeaux, en même temps qu'elle a lavé dans le sang les injures reçues, nous a mis à l'abri de tout danger pour l'avenir. Ils ont osé, mais ils n'oseront plus.

Et ce brillant succès est vôtre, mes chers amis : tout l'honneur vous en revient ! Votre satisfaction ne saurait être assez vive ! A vous d'en donner d'irrécusables témoignages. Demain une brillante occasion vous est offerte. A vous de la saisir et d'en profiter.

Que tous les combattants démobilisés, que tous les blessés, les mutilés, les réformés soient exacts au rendez-vous.

Vous serez tous présents demain à 8 heures et demie, caserne Marbeuf.

Aux morts, dont vous êtes les véritables continuateurs et les meilleurs interprètes ;

Aux qui sont toujours en armes et dont les pensées vous sont communes, vous devez cet hommage.

Vous devez ajouter cette belle page à celles exemplaires de votre vie faite de gloire et de sang !

Vous ne sauriez vous arrêter un instant sur le chemin du devoir.

Vous que la défaillance n'a point connus, vous ne faillirez pas.

A demain donc et vivent les poilus !

Le bureau de l'U. F. C.

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE BASTIA

PROGRAMME DES FÊTES DE LA PAIX

Lundi, 14 Juillet

Matin : A 8 h. 1/2, Réunion à la Caserne Marbeuf de toutes les Sociétés, Associations, Unions, Fédérations, Ligues, Syndicats, Amicales ou Groupements, civils ou militaires, avec drapeaux, bannières, oriflammes ou fanions, et avec insignes.

Les Municipalités de l'arrondissement, ainsi que les groupes scolaires de garçons ou de filles sont invités à prendre part à cette grande manifestation patriotique.

Départ à 9 heures très précises du défilé, précédé de la *Lyre Bastiaise.*

Itinéraire : Cours Sebastiani — Place Saint-Nicolas — Rue du Nouveau-Port — Route du Cap — Avenue Carnot — Boulevard Paoli — Rue Miot — Rue de l'Opéra — Boulevard du Palais Boulevard Saint Angelo — Place d'Armes — Rue Saint-Joseph — Route Nationale — Place d'Armes — Cours Favale — Boulevard Saint-Angelo — Boulevard du Palais — Rue Miot — Place Saint-Nicolas.

Discours au kiosque de la place Saint-Nicolas et dislocation.

Il sera ouvert un concours artistique pour tous ceux qui sur le parcours du défilé, édifieront des arcs ou qui pavoiseront le mieux leurs devantures, leurs balcons ou leurs façades.

Soir : A 14 heures : Courses aux ânes, Cours Sebastiani.

Jeux sportifs : Jeux divers.

Ces courses, devront s'inscrire chez M. Cavatti, 30, rue Saint-Angelo. Des prix seront attribués.

En même temps que la course aux ânes se fera Cours Sebastiani des jeux divers auront lieu Place de l'Hôtel de Ville.

A 16 heures : Grand concours de natation organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

A 17 heures : Régates à avirons, amateurs et professionnels, concours organisé par le Sporting Club dans les eaux du Nouveau-Port.

Concert Place Saint-Nicolas par la *Lyre Bastiaise.*

A 21 heures, Grande fête vénitienne (illuminations des embarcations et concerts d'amateurs en mer). Départ du Vieux-Port, atterrissage au Nouveau Port pour la distribution des prix.

A 23 heures : Distribution des prix. Embrasement des ports. Surprise.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité Permanent des Fêtes prie instamment la patriotique population bastiaise de pavoiser et illuminer à profusion à l'occasion du 14 juillet de la Paix Victorieuse. Au cas où la pénurie de drapeaux se ferait sentir, le Comité invite la population à y suppléer au moyen de tentures, draperies et ornements divers, en observant autant que possible, nos couleurs nationales ainsi que les couleurs de nos vaillants alliés.

Sous-Préfecture de Bastia

Le Sous-Préfet de Bastia prie Mesdames les Institutrices, MM. les Instituteurs et les enfants des Ecoles d'assister à la cérémonie organisée le 14 juillet dans le but de rendre hommage aux *Morts pour la Patrie.*

Le cortège se formera à 8 heures et demie, cour de la Caserne Marbeuf.

Personnel Scolaire

Les Directeurs et Directrices d'écoles ; les Directrices de Pensionnats ; les Instituteurs et les Institutrices, les Maîtres et les Maîtresses, tous les élèves, garçons ou filles, de toutes les écoles, sont très instamment priés de vouloir bien, afin de rehausser la grandiose cérémonie du 14 Juillet de la Paix Victorieuse, se trouver lundi matin, à 8 heures et demie très précises, dans la cour de la Caserne Marbeuf, point de concentration générale pour prendre part ensuite à l'inoubliable cérémonie qui aura lieu sur la Place Saint-Nicolas, et au triomphal défilé qui suivra, le tout conformément aux recommandations contenues dans la dépêche du 7 juillet de M. le Ministre de la Guerre.

Ligue Française

Il est rappelé aux membres de la Ligue Française qu'ils devront tous se trouver ce matin 14 Juillet, à 8 heures et demie, dans la cour de la Caserne Marbeuf, afin de s'y former en cortège pour le grand défilé.

Course aux ânes

Concentration des coureurs : Lundi 14 juillet, à 14 h. 1/2, dans le fond de la Place Saint Nicolas, en face le « Cyrnos-Palace ».

Carnet Mondain

Hier, avant l'aurore, a été célébré en l'église Saint Jean Baptiste, le mariage de M. Pierre Bourgeois, avocat, avec sa charmante cousine, Mlle Vincente Bourgeois.

La cérémonie civile avait eu lieu la veille, présidée par M. le 1er adjoint Dapelo, f.f. de maire, qui a prononcé une brillante allocution, en formant les vœux les plus sincères pour le bonheur de ceux qu'il allait unir par les liens indissolubles du mariage, et rappelant la belle conduite du jeune époux pendant la guerre, s'associant de cœur à la joie de ces deux familles si considérées et si estimées, qu'un lieu nouveau unit encore plus intimement.

La toute jeune épouse est la fille de l'honorable M. Jean-Baptiste Bourgeois, membre de la Chambre de Commerce et du Conseil Municipal, et de Mme née Nasica ; l'époux, le fils de M. Louis Bourgeois, administrateur de la Banque de France ; par sa regrettée mère, il est allié aux familles Bonelli, Graziani.

Comme l'a rappelé M. le Maire, il a su se distinguer au cours de cette terrible guerre et mériter une flatteuse citation : il est inscrit au tableau de la Cour d'Appel. Sa jeune compagne et lui ont puisé au sein de leurs respectables familles les notions les plus élevées des sentiments religieux et de l'honneur.

A Saint-Jean, la cérémonie a revêtu le caractère de la plus stricte intimité, à cause d'un très grand récent deuil, mais de nombreux amis ont tenu à y assister en témoignage d'affection.

Avant de procéder au mariage, M. le chanoine archiprêtre Sisco a lu un télégramme de S. Em. le cardinal Gaspari, annonçant que sa Sainteté Benoit XV avait bien voulu envoyer la bénédiction apostolique aux jeunes époux. Puis, dans une très remarquable allocution, il a dit en quelle haute estime étaient tenues dans toute la Corse les familles Bourgeois les nobles sentiments qui les animaient et qu'elles avaient transmettre pieusement à leurs enfants ; il a ajouté que la mariée saura se montrer digne de ses ancêtres, et que M. Pierre Bourgeois avait déjà donné la preuve de ses devoirs patriotiques pendant les cinq années de guerre. Il a terminé en appelant toutes les bénédictions du Ciel sur cette union qui ne saurait être que très heureuse.

Les témoins de Mlle Bourgeois étaient ses cousins, M. l'avocat Etienne de Monti-Rossi et M. Vincent Delpino ; ceux de M. Bourgeois, ses oncles, M. Fortuné Thiers, ancien président du tribunal de commerce, et M. Antoine Battestini, receveur principal des douanes en retraite.

M. le curé archiprêtre Sisco a célébré la sainte messe, entouré du clergé paroissial.

Les jeunes époux sont allés cacher leur bonheur dans leur villa du Sacré-Cœur, à Cardo-les-eaux.

Nous leurs offrons tous nos souhaits de bonheur et de prospérité.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

LE BLOCUS de l'Allemagne

Paris, 12 juillet.

Le *Journal Officiel* publiera demain le décret levant le blocus de l'Allemagne.

Les Fêtes de LA PAIX à Paris

Paris, 12 juillet.

C'est par un temps superbe que les Parisiens achèvent la magnifique décoration de la Capitale.

Partout des drapeaux, des girandoles, des guirlandes, des inscriptions patriotiques. Il y en a des milliers et des milliers !

Toutes les fenêtres ont au moins un drapeau.

Les décorations officielles, tout le long du parcours que doivent suivre les cortèges, sont magnifiques, d'un goût artistique merveilleux, et promettent une fête absolument féerique.

PARIS

LES GRÈVES

Garçons de cafés et personnel des restaurants

Paris, 12 juillet.

La grève des garçons de cafés et du personnel des restaurants n'est pas encore terminée.

Cependant les restaurants ont pu parer aux difficultés de l'heure présente et satisfaire aux demandes de leur clientèle.

Les restaurants sont prêts à rouvrir leurs portes, une grande partie du personnel étant rentrée ce matin, mais la crainte de représailles retient les patrons qui continuent à rester portes closes.

La situation est la même pour les cafés.

On attend les résultats de l'entrevue entre patrons et grévistes qui étaient convoqués pour ce matin, à 11 heures.

La Traversée aérienne de L'ATLANTIQUE

Le *R. -34*

Londres, 12 juillet.

La vitesse réalisée par le dirigeable *R. 34* est bien supérieure à celle atteinte à l'aller, et cependant ce dirigeable a parcouru 5 700 kilomètres en 103 heures 17.

Le *R.-34* pourrait arriver à Londres dans la soirée.

A HESSE

PROCLAMATION de la RÉPUBLIQUE

Berne, 12 juillet.

Le gouvernement hessois a lancé une proclamation aux populations.

Il y est dit qu'en proclamant la constitution républicaine de Hesse, le pays ne poursuit aucune visée séparatiste, mais il veut s'assurer contre les tendances annexionnistes de la France.

LE BOLCHEVISME et l'Islam

Londres, 12 juillet.

Le Grand Muphti publiera très prochainement un mandement déclarant que le bolchevisme est contraire à tous les enseignements de l'Islam.

DANTZIG

Bâle, 12 juillet.

D'après les dernières informations reçues, les Allemands prennent peu à peu leurs dispositions pour quitter Dantzig.

ANGLETERRE

RATIONNEMENT des produits de consommation

Londres, 12 juillet.

Le gouvernement établira très prochainement un système de rationnement excessivement très sévère pour un certain nombre de produits de consommation générale.

Il a décidé de continuer la taxation des bœufs et moutons l'hiver prochain.

L'EXTRADITION du Kaiser

Londres, 12 juillet.

Le journal *Copenhague Extrablatt* annonce de source diplomatique que le gouvernement hollandais accepterait l'extradition de l'ex-Kaiser.

L'extradition aurait lieu à La Haye.

A LONDRES

UN BANQUET FRANCO-BRITANNIQUE

Londres, 12 juillet.

Hier soir a eu lieu, à Londres, le banquet pour fêter l'anniversaire de la fondation du groupe interuniversitaire franco-britannique, sous la présidence de M. Cambon, ambassadeur de France.

Extrait des Minutes existant au Greffe du Tribunal de Simple Police du Canton de Vescovato

Par jugement de défaut et en premier ressort, en date du 4 janvier 1919, signifié le 4 mars 1919, (dont au défaut) le nommé Albertini Paul-Louis, 56 ans, marchand de fromage, demeurant à Corscia, a été condamné à quinze francs d'amende, à l'insertion du dit jugement dans deux journaux de la localité, *Bastia-Journal* et *Petit Bastiais*, ainsi qu'aux frais du procès, pour avoir contrevenu à l'arrêté préfectoral du 2 septembre 1918, visant la taxation du fromage, en vendant, le 10 août 1918, du fromage aux habitants de Vescolanca, à raison de trois francs la livre, au lieu de deux francs, comme le prescrit l'arrêté préfectoral susvisé.

Pour extrait conforme,
N'y ayant appel.
Le Greffier,
GIACOMI.

Vu :
Le juge suppléant
remplissant les fonctions
de Ministère Public,
J. LUCIANI.

Mme MASSEL
dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

Fédération des Membres de l'Enseignement

(Combattants et mobilisés)

Groupe d'action Corse

La réunion générale des adhérents au groupe aura lieu le 15 juillet, à 14 heures. (Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio).

Ordre du jour : Constitution du bureau. — Questions diverses.

Le Secrétaire provisoire, Renucci.

La Française Capitalisation

(Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat) demande à *Bastia et toute localité de la Corse, des agents démarcheurs.*

Représentation facile même sans quitter emploi. *Conditions avantageuses.* Ecrire, avec références, à *M. Arnaud, 5, Bd Victor Hugo, Nice*, qui se rendra à Bastia, en juillet, pour tous renseignements à donner.

Petite Gazette

Dans les Finances

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel des trésoreries générale et des recettes des finances : Commis principal de 6e classe pour la 5e classe, M. Alfonsi, en Corse ; — Commis principaux de 6e classe pour la 5e classe, MM. Dastier, en Corse, Abdul, en Tunisie ; — Commis de 1re classe pour principaux de 6e classe, M. Lartigue, en Corse, Battaglini, en Tunisie ; — Commis de 2e classe, pour la 1re classe, M. Clelia ; — Commis de 3e classe, pour la 2e classe, MM. Morsentini, dans le Var, Martinetti, dans l'Aisne, Pieziat, dans les Bouches du Rhône.

Pharmacie

Pharmacie de garde :

M. Moticonucci, Place de l'Hôtel de Ville.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdu

Il a été perdu le 26 juin, sur le territoire de la commune de Bisinchi, un taureau n'ayant qu'un seul testicule, robe noire et portant une raie blanche de la croix à la queue large environ 30 à 40 centimètres, âgé de 3 ans, taille 1 m. 34 environ.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Virginie Giampietri, contre récompense.

— Il a été perdu un taureau âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes, marqué d'une croix sur la côte gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société d'Assistance Publique de Bastia. — Tous les membres constitués et participants sont priés de se réunir au local de la Société, lundi matin à 8 heures, pour prendre part au cortège du 14 Juillet.

Le Président, T. BALSI.

Union des Employés de Commerce. — Les membres de la dite Société sont priés de se rallier autour de leur bannière lundi, 14 Juillet, dans la cour de la Caserne Marbeuf, à 8 h. 3/4, pour assister au triomphal cortège de la Victoire.

Assistance aux vieillards

La distribution des bons de secours du 2e trimestre 1919 aura lieu au local habituel les 15 et 16 juillet de 2 à 6 heures du soir.

PRIOR

«Roy des Monsonnaix»
«Monsonnaix des Roys»

Mr. Priori-Nantes

PALUDISME

GUÉRISON RADICALE CERTAINE en 8 jours même pr les cas anciens, par la *VITRICINE* E. CARVES, Pharmacien de 1re cl. à CHAMBÉRY, (Savoie) Dépôts : Pharmaciens BENEDETTI à Ajaccio ; DENOBILI à Corte ; SCAGLIOLA à Calvi ; BENEDETTI à Sartène, et toutes

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

EXTRAIT
des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia

Par arrêt contradictoirement rendu le 25 juin 1919, la Cour d'Appel de Bastia, Chambre des appels correctionnels, statuant sur un jugement du tribunal de première instance de la même ville,

Le nommé Ferradi Auge, âgé de 56 ans, laitier, demeurant à Bastia, rue Sainte-Elisabeth, déclaré coupable d'avoir, en cette ville, le 16 janvier 1919 falsifié, en l'additionnant d'eau dans la proportion de 50 pour cent environ, du lait destiné à être vendu et d'avoir mis en vente ce même lait le sachant ainsi falsifié,

A été condamné à trois mois d'emprisonnement, cinq cents francs d'amende avec insertion de l'arrêt par extraits dans les journaux *le Petit Bastiais* et *le Bastia-Journal* et à l'affichage au Marché de cette ville.

Le tout aux frais du condamné.

Pour extrait conforme,
Le Greffier,
SECONDI.

Vu : au Parquet,
P. le Procureur Général,
CORBIER.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour les bâtiments

JOSEPH LUCCHETTI

45, Bd, Paoli, BASTIA

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

CONSEIL DE GUERRE suprême interallié

Paris, 13 juillet.

Le Conseil de guerre suprême interallié tiendra une longue réunion mercredi prochain.

M. CAMBON

Paris, 13 juillet.

Le Général Pershing, commandant en chef les armées américaines, a remis ce matin, au nom du gouvernement des Etats-Unis, à M. Cambon, ancien ambassadeur à Washington, la Médaille d'or pour les services distingués rendus par cet éminent diplomate.

MUNICH
Un Procès de HAUTE TRAHISON

Berne, 13 juillet.

D'après des informations reçues de Munich, les deux accusés, Mubsam et Wadem, reconnus coupables du crime de haute trahison, ont été condamnés chacun à dix ans de travaux forcés.

LA TERREUR à Petrograde

Londres, 13 juillet.

Le *Times* publie des détails sur ce qui s'est passé, ces jours derniers, à Petrograde, au moment où les combats de Krasnay Gorko ont fait croire à la prise de Petrograde.

Des bandes de Lettons, de Chinois et de criminels de toute sorte se sont partagé les divers quartiers de la ville parquisitionnant dans les maisons, enlevant tout ce qui avait quelque valeur et s'emparant d'un otage dans chaque demeure.

LE TRAITÉ DE PAIX et LES SOCIALISTES

Paris, 13 juillet.

Le Conseil national du Parti socialiste a tenu, ce matin, sa première réunion.

Ce conseil, qui s'est réuni les questions territoriales et coloniales, les questions économiques, financières et militaires du Traité de Paix, aussi que la Ligue des Nations, se prononcerait contre certaines clauses du Traité de Paix.

PARIS
LES GRÈVES
Garçons de cafés et personnel des restaurants

Paris, 13 juillet.

La grève des garçons de cafés et du personnel des restaurants est terminée.

Les grévistes se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail et ont décidé la reprise immédiate du travail.

EN ITALIE
M. TITTONI A LA CHAMBRE

Rome, 13 juillet.

Le discours que M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, et chef de la délégation italienne à la Conférence de la Paix, vient de prononcer à la Chambre, a produit dans les milieux parlementaires une impression de soulagement.

Malgré les réserves exigées par la situation délicate à l'égard des puissances alliées, M. Tittoni a fait comprendre que le ministère Nitti ne renoncera à aucune des revendications essentielles qui ont déterminé l'entrée de l'Italie dans la guerre.

En Allemagne
LES IMPORTATIONS

Berne, 13 juillet.

D'après le *Berliner Tageblatt*, le gouvernement allemand continuera à réglementer les importations pour favoriser l'entrée des matières premières et réduire l'entrée des produits fabriqués.

EN FINLANDE
DES TROUPES BRITANNIQUES

Paris, 13 juillet.

La décision du gouvernement britannique de retirer ses troupes du nord de la Russie, laissant le champ libre aux forces bolchevistes, dès qu'elle s'est répandue en Finlande, y a provoqué la plus vive inquiétude.

ANGLETERRE
L'INDUSTRIE COTONNIÈRE

Londres, 13 juillet.

Les grèves de l'industrie cotonnière, qui durraient depuis trois longues semaines, se sont terminées à la suite d'un accord intervenu entre les patrons et les ouvriers.

A VENDRE

Bois de noyer sec

S'adresser à

STAATH-SUSINI

Dépôt de ferronnerie

21, rue de l'Opéra, 21 — BASTIA

Mme MASSEL

dentiste

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salaria.

Anciens Maison L. Scinetro

Ph. SCINETRO, successeur

Maison de confiance

CHAUSSURES

EN TOUS GENRES

de luxe, de ville et de fatigue

GROS — DÉMI-GROS — DÉTAIL

VIN TONIQUE et STIMULANT

DAMIANI

Véritable Vin du Cap Corse au Quinquina

AVANT et après LES REPAS

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 161

MARDI 15 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 6

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Les annonces sont traitées d'abonnement. Tarif des annonces judiciaires : 1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 75 c. — 3e page, 50 c. — 4e page, 25 c. — Tarif des annonces diverses : 1re page, 1 fr. — 2e page, 75 c. — 3e page, 50 c. — 4e page, 25 c.

ABONNEMENTS

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	2 fr.	6 fr.	12 fr.	24 fr.
Départements	3 fr.	8 fr.	16 fr.	32 fr.
Etranger	3 fr.	9 fr.	18 fr.	36 fr.

Les abonnements sont payables d'avance.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Il ne sera pas rendu compte des lettres non signées.

LETTRE DU VILLAGE

Une Silhouette

Robe n'est ni riche, ni savant. Mais il a du critérium et un bon cœur, ce qui vaut mieux.

Ouvrier de son état, et faisant son devoir, il fut nommé contre-maître. On ne pouvait faire de meilleur choix. Ce fut pour les ouvriers qu'il devait surveiller et diriger, non un chef despotique, mais un véritable ami et un bon père. Aussi il est aimé. Si quelqu'un vient à défaillir vite il vient, au secours et le remplace. Aux conseils sincèrement donnés, il ajoute l'efficacité de l'exemple.

Il est généreux ; et à sa table s'asseient fréquemment le parent ou l'ami venant du pays.

Quoique vivant au milieu de gens de peine, qui en cherchant un réconfort et des forces contractent facilement des habitudes d'intempérance, il ne s'est jamais grisé. Est-il en partie de plaisir, personne n'a constaté en lui, ni ébriété, ni parcimonie.

Tel il était à Toulon, tel il est au village, où il jouit d'une permission de détente et de convalescence à la suite de maladie et de la perte de son fils unique, jeune engagé, qui promettait beaucoup.

Au lieu de flâner dans les rues du village, il accompagne son beau-frère aux champs, où, croyez-moi, il n'est pas inactif. Le repos n'est pas dans le goût de ce militant du travail. Il vous enlève l'outil des mains : « Laissez-moi donc, dit-il en riant, voulez-vous faire un fainéant ».

Ce qu'il vous dit n'est pas d'ennui, il est profondément senti. Rubel ne veut pas paraître. Il paraît ce qu'il est réellement.

Qui s'aviserait de demander à un ranger, un travail quelconque ? C'est à qui s'offre spontanément, comme bravé au danger.

Qui s'attendait dimanche dernier, au moment où notre Curé lisait le nom des divers chefs de ménage, pour une souscription en faveur de notre église qui menace ruine, à voir paraître, à la fin, cet individu non appelé qui veut lui aussi déposer son obole ? C'est pourtant ce qu'il a fait, en versant la somme de quarante francs. Avouez que ce geste est assez beau.

Chamfort, dans un moment de mauvaise humeur, a dit un jour : « Plus j'ai connu les hommes, plus j'ai aimé les chiens. »

Je commence à croire qu'il a beaucoup exagéré, car je m'aperçois qu'il y a encore parmi les hommes, des gens qui font honneur à l'humanité et qui nous font espérer d'elle.

Le long de la route qui mène au village, il n'y a pas seulement du désert, mais bien des oasis délicieuses.

ASPRICCIA.

NOS REPRÉSENTANTS
M. GIORDAN

M. Giordan député de Sartène avait fait l'interprète des revendications des cheminots du réseau de la Corse, auprès de M. le Ministre des Travaux Publics, à la suite du général Gassouin, directeur des Chemins de Fer, la réponse suivante :

Paris, le 30 juin 1919

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un certain nombre de revendications formulées par les agents de la Compagnie de chemins de fer départementaux (réseau de la Corse), en vue de l'amélioration de leur situation.

J'ai l'honneur de vous informer que je fais instruire l'affaire ; je ne perdrai pas de vue l'intérêt que vous y attachez.

Agréez, etc....

AU THÉATRE

Belle soirée jeudi, au Théâtre, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

Comme il s'agissait d'une bonne œuvre, la salle était littéralement bondée. En outre, la Paix, enfin signée, et le cauchemar de la guerre dissipé, après l'éclatante victoire obtenue au prix de tant de sacrifices, chacun veut saisir avec empressement toutes les occasions de manifester sa joie, en se divertissant décemment et agréablement.

La *Lyre Bastiaise*, sous l'éminente direction de son chef, M. Aymo, fit entendre quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire.

Le public fut ensuite mis en gaieté par le désopilant Gégène, dans « Il y a du danger pour la Nation, » « Le vrai soldat anglais, » et quelques autres grivoiseries, genre Polin.

M. Quilio, que l'on avait déjà très apprécié dans quelques comédies, a chanté « Pauvres fous, » de Tagliafico. Doué d'une fort jolie voix de ténor, nous espérons l'entendre encore souvent dans ces romances mélodieuses qu'il sait rendre avec beaucoup de sentiment.

M. Marfisi, du Théâtre des Armées, a joué, sur sa guitare, « La Danse orientale. » Ce fut un numéro inédit et sensationnel ; aussi, applaudi frénétiquement, il dût revenir et fit entendre alors un délicieux morceau du maître Pianquet.

M. Santucci, sympathique ténor italien, chanta dans sa langue, « La Sérénade, » de Toselli.

Le ténor Luzy nous donna ensuite le difficultueux « Ah ! fuyez douce image, » de *Manon*, puis, *Cavalleria rusticana*, et enfin acclamé, par une salle enthousiaste, il entonna de sa voix claironnante son air favori de *La Tosca*, « Oh de beautés égales. »

Il fut supérieurement accompagné par Mlle Poggi, le professeur de piano et chant si avantageusement connue, dont le parfait talent sut en outre si bien mettre au point deux fort jolis chœurs qu'elle fit chanter à ses élèves, 32 exquises jeunes filles, aux voix fraîches et pures.

M. Brancaleoni chanta « Au clair de la lune, » et en bis l' *Aubade du Roi d'Ys*, « Vainement, ma bien aimée. »

Après tant de talents naissants, ce fut avec un vif plaisir que l'on vit apparaître notre gracieuse cantatrice, Mlle Felici. Très en voix, comme en beauté, elle chanta « La prière » de *La Tosca*, puis l' « Enfant prodigue, » avec cette pureté de timbre et d'accent qui charme tant en elle.

Son succès fut grand, aussi les applaudissements ne lui furent-ils pas ménagés.

Le clou de la soirée fut « L'anglais tel qu'on le parle, » vaudeville en un acte de Tristan Bernard.

Julien Cicandel voyageur d'une firme anglaise, aime Betty Hogson, dont le père, M. Hogson, lui refuse la main parce qu'il n'a pas encore de position stable. De désespoir, les amoureux s'enfuient ensemble. Le père Hogson les poursuit. Ils arrivent à Paris et descendent, les amoureux d'abord, dans un hôtel très fréquenté par les Anglais. Hogson arrive quelques heures après dans le même hôtel. L'interprète en titre de l'hôtel étant absent, est remplacé par Eugène, un pauvre hougneux à l'affût d'un emploi quelconque. Il affirme être polyglotte, alors qu'il ne parle d'autre langue que le français. D'hilarants quiproquos commencent.

Hogson charge l'interprète de mettre la police au courant de l'enlèvement de sa fille par Cicandel, dont il remet la photographie. Eugène, qui n'a rien compris, mais qui ne veut pas en avoir l'air, explique que cet Anglais vient d'être volé et qu'il est à la recherche de son voleur. Un policeman auquel on confie l'affaire et la photo ne tarde pas à arrêter le prétendu coupable puisqu'il est dans l'hôtel avec sa complice « miss Hogson » en l'occurrence. Enfin, tout le monde est mis en présence. On s'explique. Sur ces entrefaites, un message téléphonique informe Cicandel que son patron le prend comme associé. Hogson pardonne, et finit par accorder la main de sa fille à son heureux fiancé.

Mme Le Garrec fut une miss Hogson délicieuse avec son accent britannique, assurrant des « My dear, » petit chéri.

M. Dick personnifie d'une façon parfaite l'interprète Eugène. Il fut, comme d'habitude, étourdissant de brio et d'entrain tilurant.

M. Poli s'est vraiment surpassé dans Hogson. Son accent, sa tenue, voire sa pipe, en faisaient un englishman bien nature.

Parfait aussi M. Cordier dans Julien Cicandel, très ferré dans la langue de nos alliés.

M. Lombardi incarnait la rude policeman ne connaissant que son devoir, tandis que MM. Vincenti et Bartoli étaient absolument à leur aise dans leurs rôles de gérant et de garçon d'hôtel.

Merci donc à tous ces artistes, au nom des pauvres petites orphelines, et merci, en particulier, à M. Luzy, l'organisateur de cette charmante soirée, dont la recette apportera un peu plus de bien être à ces infortunées.

S. S.

COUR D'ASSISES

La session du 3e trimestre de notre Cour d'Assises s'ouvrira aujourd'hui mardi, 15 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le Conseiller Dumoulin.

Elle ne comprend que deux affaires, un meurtre et un assassinat accompagné de vol.

Affaire d'aujourd'hui :

Raffini Charles, d'Arbellara : meurtre.

Ministère Public : M. Corbière.

Défenseur : Me de Caraffa.

Audience du 16 juillet :

Perelli Noël et Perelli Charles-Toussaint, de Vivario ; assassinat et vol.

Ministère Public : M. Ghilini.

Défenseurs : Me Moretti et de Montera.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction SEBASTIEN MARIETTI

Jeudi 17 et samedi 19 juillet à 8 heures 3/4

Pour la première fois à Bastia, notre célèbre concitoyen,

César Vezzani

Premier Ténor du Théâtre national de l'Opéra-comique

donnera, dans sa ville natale, deux grandes soirées dont chacune comprendra trois actes avec des sélections d'opéras et d'opéras-comiques en costumes de l'époque, mise en scène réglée par lui.

Il s'est assuré le concours de

Mlle Josée CORBARA

Mezzo-soprano de l'Opéra de Marseille

M. AURIOL

Basse noble de l'Opéra de Marseille

Les actes en costumes des sélections, trois par soirée, sont particulièrement des auditions musicales et vocales avec accompagnement spécial du piano, afin de permettre aux amateurs et connaisseurs de bien apprécier le *bel canto*.

Au Programme :

La Favorite

1er et dernier actes,
musique de Donizetti

Mignon

Dernier acte,
musique d'Ambroise Thomas

Werther

3e acte, musique de Massenet

Carmen

Dernier acte, musique de Bizet

Cavalleria Rusticana

1er acte, musique de Mascagni

PRIX DES PLACES : Fauteuils, Premières Loges et Baignoires, 8 fr. — Deuxièmes Loges et Stalles, 5 fr. — Parterre, 2 fr. — Troisièmes Loges et Amphithéâtre, 1 fr.

Le contrôle sera doublé et très rigoureusement exercé.

Location ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

SAINTE LUCIE DE MERCURIO

Le Commandant Galvani

Le commandant Galvani est décédé dévalisé à Sainte Lucie de Mercurio, son village natal.

Il appartenait à la génération militaire qui avait vu les jours sombres de 1870 et qui n'eut jamais qu'un but : la revanche.

La revanche, c'est-à-dire la victoire éclatante qui a rendu à la France son prestige mondial et une des premières places dans le concert des nations, le commandant Galvani a pu la saluer, et c'est là un tranquille qu'il est à la méditer les camarades de l'armée impériale.

Le commandant Galvani avait, en effet, fait ses premières armes sous l'Empire, dans un des plus beaux régiments de l'armée, au 37e d'infanterie que commandait le colonel de Fleury de la Blanchetée, un vaillant officier qui tenait les Corses en particulière estime.

Il suivit son régiment en Afrique, et de 1804 à 1807 il prit part à toutes les expéditions qui finirent par nous rendre maîtres de la Kabylie et du Sud-Algérien.

En 1870, son cœur fut doublement ulcéré. Si son régiment avait sauvé l'honneur des armes par la défense opiniâtre de Froing, si lui-même était resté grièvement blessé sur le champ de bataille, si, en un mot, l'honneur était sauf, il n'en avait pas moins la douleur de voir s'éclipser, un instant, le rayonnement de notre belle France dans le monde et de voir la fin de l'Empire, de cet Empire auquel il est resté fidèle jusqu'à son dernier soupir.

Il incarnait, en effet l'armée impériale, par la correction de sa tenue, la noble fierté de porter un uniforme qu'il faisait respecter et savoir faire respecter.

Décoré de la médaille militaire, chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, il faisait l'admiration des jeunes officiers et attirait l'attention bienveillante de ses chefs qui, tous, furent ses amis.

Sa droiture d'esprit, son indépendance de caractère lui avaient créé une place spéciale aux 51e, 128e, 43e et 45e d'infanterie où, successivement, il donna l'exemple des plus belles qualités militaires.

A Lons, où, pour des raisons familiales, il avait pris sa retraite, il jouissait d'une situation privilégiée. Président de la Société des Médaillés militaires, Président de la Société des officiers en retraite, membre des conseils d'administration de la plupart des œuvres de bienfaisance, il sut toujours se faire remarquer par son exactitude, son intégrité, et son impartialité.

Comme tous les ans, au mois de juillet 1914, le commandant Galvani prit un peu de repos en Corse, avec l'intention d'y passer l'été. Au mois d'août, surpris par la guerre, il se trouva séparé de son foyer et de celle qui, depuis 34 ans, avait partagé ses joies et ses souffrances. Dans cette pénible situation, il eut la douleur d'apprendre successivement la mort de son neveu Denys Galvani, de ses cousins le colonel Galvani et le lieutenant Galvani, tous tombés au champ d'honneur. Sans nouvelles de sa femme, il eut à traverser une crise terrible qui a fini par user son tempérament ; on peut dire que la guerre a tué ce vaillant.

Soldat courageux et ami fidèle, le commandant Galvani représentait un type de tradition. Son culte pour l'Empire n'a pas fléchi un instant. Son oncle, l'immortel Gaétan Galvani, avait suivi le roi Murat jusqu'au Pérou. Il voulut ne chercher sur sa tombe, et, au risque de compromettre sa carrière, chaque année on le voyait assister à la messe célébrée à la mémoire du Prince Impérial.

C'est avec le plus profond respect et le plus vive admiration que nous saluons la mémoire d'un brave officier et d'un citoyen qui, partout où il passa, sut maintenir la bonne réputation de notre chère Corse qu'il a tant aimée.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. l'officier d'administration de 2e classe Navarini, des comptables des matières, à Brest, est nommé au magasin d'approvisionnement de la flotte.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur avec décoration aux employés et ouvriers civils du département de la guerre, en Algérie, dont les noms suivent : MM. Trix aîné Alexis-François, employé de bureau de 1re classe au magasin divisionnaire de Philippeville, 37 ans de services ; Pasanel Jean-Baptiste, lithographe à la section technique de l'artillerie 41 ans de services ; — la médaille d'argent à M. Tavera Dominique, chef ouvrier de 1re classe au magasin divisionnaire de Philippeville, 26 ans de services. — la médaille de bronze à MM. Orsini François, dessinateur à la chaufferie du génie de Toulon, 31 ans de service ; Saige Dominique, employé de bureau à la chaufferie du génie de Constantine, 22 ans de services ; Geiti ai Jean, chef ouvrier au magasin général de Marseille, 31 ans de services ; Grassi Baptiste, manœuvre au parc d'artillerie d'Alger, 21 ans de services ; Costa Jean, manœuvre à la cartoucherie d'Alger, 21 de services.

Perdu

Il a été perdu le 26 juin, sur le territoire de la commune de Bisinchi, un taureau n'ayant qu'un seul testicule, robe noire et portant une raie blanche de la croix à la queue, large environ 30 à 40 centimètres, âgé de 3 ans, taille 1 m. 34 environ.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Virginie Giampietri, contre récompense.

— Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans, robe brun ; cornes hautes, marqué d'une croix sur le côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu sur le territoire de la commune d'Olmeto-de-Tuda, un bœuf, robe bais, poil ras, sous la queue, et autres poils blancs, taille 1 m. 30.

Envoyer renseignements à M. Vincenti, Olmeto-de-Tuda.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rabots sont demandés.

Faire offres à Société *Achille Sayart et fils*, à Sorinafighiaccia.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nourrice

On demande une bonne nourrice, Gages 100 francs. Très urgent. S'adresser 33 bis, rue de l'Opéra, au 3e.

PRÉSERVEZ-VOUS, SOIGNEZ-VOUS
en respirant les émanations antiseptiques des
PASTILLES VALDA
qui agissent directement, par inhalation par les
VOIES RESPIRATOIRES,
Rhumes, Maux de gorge, Bronchites, Grippe, etc., sont toujours énergiquement combattus par leur antiseptie volatile.
Ayez toujours sous la main UNE BOITE de
PASTILLES VALDA
VÉRITABLES
PROCUREZ-VOUS-EN DE SUITE
Exigez REFUSER IMPITOYABLEMENT les pastilles qui vous seraient proposées en détail pour quelques sous. Ce sont toujours des imitations.
VOUS ne DEVEZ CONTENTER D'RIEN D'AUTRE
Véritables Pastilles VALDA
que le vrai 20 boîtes en BOITES de 1.00
portant le NOM
VALDA

Villa

Belle villa environs Bastia, bien offres Moschiali, à Poggio-Marzano.

A louer

A partir du 1er août, 5, Rd St-Angelo, un 1er étage deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

Bœuf trouvé

La personne qui a perdu un bœuf, peut le réclamer à M. *Valery*, à la fourrière de Pozzo-Di-Borgo.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE. — Mercredi 16, fête de N.-D. du Carmel : Messes basses de 6 à 10, grand'messe à 10 heures ; le soir : Vêpres et salut à 8 heures.

On trouvera des ecclésiastiques à la porte de l'église.

OREZZA-LES-BAINS
Joseph FILIPPINI
Stazzona
Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

AVIS DE DÉCÈS

(SAINTE-LUCIE-DE-MERCURIO)

Mme veuve Galvani, née Hulot ; M. et Mme Louis Galvani et leurs enfants ; M. Antoine Galvani ; M. Joseph Geronimi et ses filles ; M. et Mme Charles Antoine et leurs enfants ; MM. Mathieu et François Simoni et leur famille ; M. et Mme Louis Grimaldi et leurs enfants ;

Les familles Venturini, Orsatel'i, Castelli-Pochon, Cano, percepteur, Henriot docteur, Hulot Hubert, Simoni chanoine, Pulicani de Ste-Lucie, Bernardi, Vincenti, Siméon de Buochberg notaire ;

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Commandant Galvani
Officier de la Légion d'honneur
Président de la Société des Médaillés Militaires de l'Aisne
Président de la Société des Officiers en retraite
Donzère de la Médaille Militaire
et des Médailles de 1870, de Tunisie et du Niekam-Niger

leur époux, frère, oncle, beau-frère, cousin et allié, décédé à Sainte-Lucie-de-Mercurio le 20 juin 1919.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

PARIS

Le 14 Juillet

LE DÉFILÉ TRIOMPHAL

Paris, 14 juillet.

De l'Avenue de l'Alma à la place de la Concorde, la décoration est magnifique.

Sous un soleil éclatant la foule est compacte.

Les arbres sont des grappes humaines,

Les fenêtres regorgent de monde.

Les toits des maisons devant lesquelles sont érigées les tribunes regorgent à craquer.

La place de la Concorde est entièrement dégagée.

Pourtant quelques curieux arrivés depuis minuit sont installés sur des canons.

Les statues sont noires de monde jusqu'à la tête.

Il en est de même des toits de l'Hôtel Gritton et de l'Hôtel des Tuileries

Pour prendre patience, la foule appelle Landru, tout journaliste portant la barbe noire.

La foule rit aux éclats.

Le service d'ordre est parfait ; il est placé sous le commandement du sous-chef d'état-major du gouvernement de Paris ; des régiments d'infanterie et de dragons assurent ce service.

Le cortège s'est formé à la porte Maillot à 8 heures 30 du matin.

A 8 heures 40 le défilé apparait sous l'Arc de Triomphe.

Le canon tonne sans arrêt.

Le spectacle est grandiose.

La tête de colonne a mis un quart d'heure pour franchir 1 860 mètres, de l'Arc de Triomphe à la place de la Concorde

Après avoir défilé, les mutilés vont prendre place autour des fontaines.

A 9 heures arrive à son tour l'escadron de la Garde républicaine.

Les maréchaux Joffre, Foch et Pétain sont follement acclamés.

Le cortège prend ensuite la Rue Royale, qui est jonchée de fleurs, passe devant la Madeleine, au parvis grouillant de cohue et parcourt les grands boulevards jusqu'à la place de la République.

Sur leur passage les troupes sont chaleureusement acclamées.

Des avions n'ont cessé de sillonner les airs pendant toute la durée de ce triomphal défilé.

Au un incident n'a été signalé.

INFORMATIONS de LA PRESSE ASSOCIÉE

L'Allemagne et l'Italie

Les amis assez nombreux qu'a laissés le prince de Bulow montrent une nouvelle activité en faveur d'un véritable rapprochement entre l'Allemagne et l'Italie qu'ils représentent comme ayant été sacrifiée par le Comité des Quatre. M. Giolitti paraît entrer dans cette voie et on lui attribue la formule qui a été publiée la semaine passée par le *Giornale d'Italia* demandant que « l'Italie serve désormais de *pont* entre les puissances vaincues et les victorieuses. »

L'Allemagne a manifesté le désir d'avoir des correspondants italiens de journaux à Berlin, une demi douzaine de journalistes italiens sont partis d'urgence et leurs premières correspondances ont déjà paru.

MALAISE TCHÉCO-SLOVAQUE

Les nouvelles qui arrivent ici du nouvel Etat tchéco slovaque montrent un état d'esprit inquiet et mal assuré. Les tchéco slovaques se plaignent que la Conférence de la Paix met à leur compte la moitié des charges résultant du paiement de un milliard 500 millions que doivent payer les Etats formés dans les agrandissements de l'ancienne Autriche.

Les Tchèques, disent-ils, ayant été les premiers et est plus fidèles soutiens de la France et de ses alliés sont, financièrement, les plus lourdement frappés. Les ennemis de l'Entente qui n'ont cessé de la combattre sont mieux traités.

Mariages riches
Toutes situations, liste 0,30 c Ecrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

A VENDRE
Bois de noyer sec
S'adresser à
STAATH-SUSINI
Dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra, 21 — BASTIA

Mme MASSEL
dentiste
Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.
Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.
Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS
A Ajaccio du 15 au 30 Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massel, route Salario.

CHAUSSURES HENRY
24, Boulevard Paoli, BASTIA
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Maladies de la Bouche et des Dents
CH. JORDANIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Reçoit tous les jours
Ile Rousse, Villa des Mimosas.
Son installation moderne lui permet d'entreprendre tous les travaux dentaires en un jour seulement.
COURONNES OR, BRIDGES, ÉMAUX
AMÉLIORATIONS, RENDEMENTS, RELAYS, APPAREILS PROTHÉTIQUES
Des opérations sans douleur sous anesthésie locale ou générale.
M. Ch. Jordanis répondra par courrier à toutes demandes concernant les maladies de la Bouche et des Dents.

Le Meilleur Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
VIN DU CAP CORSE
L. N. MATTEI
BASTIA (CORSE)
GARE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 202 — MERCREDI 16 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
Téléphone 8 — 10 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 8
ABONNEMENTS

NOS REPRÉSENTANTS

M. GIORDAN

Le Ministre annonce à Monsieur Giordan que la réparation des câbles est en voie d'exécution et promet que les améliorations demandées seront réalisées prochainement.

Par lettre en date du 17 mai écoulé, M. Giordan, député de Sartène, a signalé au Ministre des P. T. T. l'insuffisance des câbles en service ainsi que l'intérêt que présenterait l'augmentation du nombre des claviers Baudot qui ne répond pas aux besoins à satisfaire.

Nous publions ci-après la lettre du député de Sartène suivie de la réponse très précise qu'elle a motivée de la part de l'administration centrale.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur les relations télégraphiques de la Corse avec le Continent et sur les améliorations qu'il serait urgent d'apporter à l'ordre de choses actuel, si préjudiciable aux intérêts généraux et particuliers.

En ce moment même, le câble Nice-Bastia est depuis longtemps interrompu. Une installation Baudot, doublant toute la communication entre Marseille et Ajaccio avec une retransmission à Toulon. Cette installation, tant que le prouve l'expérience quotidienne, est notoirement insuffisante même si l'on ne tient pas compte des interruptions et des dérangements inévitables.

Les populations en général, le commerce, l'industrie, les administrations d'une façon plus particulière, se sont plus de cette situation, et des spécialistes en la matière ont étudié les moyens de donner à la Corse des relations télégraphiques plus satisfaisantes avec la Métropole.

Le remède, d'après eux, consiste à remplacer le système actuel par un système expérimenté et utilisé sur le câble triple Duplex entre Oran et Tanger, et ils préconisent l'établissement :

1° De deux claviers de Marseille à Ajaccio (transmission et réception) ;

2° De deux claviers entre Marseille et Bastia avec retransmission à Ajaccio ;

3° De deux claviers entre Ajaccio et Paris avec retransmission à Marseille ;

4° Le cas échéant, de deux claviers entre Ajaccio et Bastia.

Il est bien évident que ces installations présentent des avantages considérables. Paris serait relié directement à la Préfecture d'Ajaccio, les télégrammes officiels et de presse, lancés de la capitale connaîtraient un mouvement beaucoup plus rapide par le fait de la suppression du transit par le bureau de Marseille.

Pour la réalisation de ce projet, il suffirait de faire atterrir le câble dans cette dernière ville, afin de supprimer la retransmission de Toulon.

D'autre part, il est hors de doute qu'il y a urgence à relever le câble entre Nice qui pourrait être utilisé pour l'établissement d'une installation en triple à raison de deux claviers entre Bastia et deux claviers Nice-Bastia. Il est à peine besoin de faire remarquer l'isolement qui résulte pour la Corse lorsque l'unique câble utilisé est interrompu, et quels ennuis et préjudices sont causés aux insulaires par les retards considérables qui se produisent dans la remise des télégrammes.

C'est naturellement à titre d'information que je résume ci-dessus, pour votre administration, les moyens préconisés. Mais il y a urgence extrême, à cette heure où toutes les énergies françaises s'efforcent, en vue d'une reprise intensive de la vie nationale et des affaires à porter remède au mal dont nous souffrons et à conjurer le danger d'isolement qui nous menace par suite de la rupture éventuelle du seul câble existant.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien examiner cette situation avec toute bienveillance possible et rechercher les moyens les plus propres à donner satisfaction aux habitants de la Corse dans le plus bref délai.

Veuillez agréer, etc...

J. GIORDAN.

Paris, le 20 juin 1919

M. le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'état des relations télégraphiques de la Corse avec le Continent et sur les améliorations qu'il serait urgent d'y apporter.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après l'exécution du programme des travaux de réparation de câbles à exécuter dans la Manche et l'Océan, le bateau câblier de l'Administration, l'« Emile Baudot, » entendu à Méditerranée avec mission de rétablir le plus promptement possible les câbles actuellement défectueux reliant la Corse au Continent.

Les travaux de réparation ont commencé la semaine dernière.

D'autre part, la question de l'augmentation du nombre des claviers Baudot susceptible d'améliorer nos relations avec la Corse n'a jamais été perdue de vue par mes services.

Elle n'a pu jusqu'à ce jour être résolue d'une manière satisfaisante par suite de l'impossibilité où s'est trouvée mon Administration de se procurer pendant la guerre le matériel nécessaire à la réalisation de cette mesure.

L'étude de cette question se poursuit actuellement et j'ai tout lieu de penser que l'exploitation des communications télégraphiques avec la Corse sera, dans un avenir rapproché, sensiblement améliorée.

Veuillez agréer, etc...

CLEMENTEL.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. DUMOULIN, conseiller

Audience du 15 juillet

Meurtre

La session des assises s'est ouverte aujourd'hui, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le Conseiller Dumoulin.

M. le Conseiller Dumoulin préside pour la première fois aux travaux de la Cour d'Assises. Il le fait avec une expérience consommée et un talent remarquable. Nous sommes heureux de lui adresser avec nos félicitations nos souhaits de bienvenue.

L'affaire que Messieurs les Jurés ont à juger était déjà venue à la dernière session, mais elle avait été renvoyée à cause de l'absence de la plupart des témoins.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits.

ACTE D'ACCUSATION

Au commencement de l'année 1909, la demoiselle Martinetti Annette, âgée de 18 ans, demeurant à Arbellara, orpheline de père et de mère, mettait au monde une fille dont elle attribuait la paternité à Giacomoni Paul-Noël, alors soldat au 163e d'infanterie, à Bastia.

Le sieur Giustiniani Don-Jacques, dont les beaux-parents avaient élevé Annette Martinetti, crut devoir s'intéresser au sort de cette dernière, et, avant même la naissance de l'enfant, il alla trouver Ruffini Charles beau-frère de Giacomoni, et le pria de lui faire comprendre que son devoir était d'épouser Annette Martinetti. Ruffini écrivit dans ce sens à Giacomoni.

Au mois de mars 1909 Don-Jacques Giustiniani se trouvant à Bastia pour affaires, vit Paul Noël Giacomoni et l'engagea à se marier avec Annette Martinetti.

Ce dernier, tout en reconnaissant avoir eu des rapports avec cette jeune fille, allégua qu'elle avait eu des relations avec d'autres, sans opposer un refus, cependant, à l'union projetée par Giustiniani.

Au mois d'octobre de la même année 1909, Giacomoni ayant terminé son service militaire, rentra à Arbellara. Les parents d'Annette Martinetti vinrent le voir de Propriano et lui déclarèrent qu'il fallait accorder la réparation due à cette jeune fille.

Peu de jours après, Martinetti Paul-Joseph frère d'Annette, était tué à Propriano. Don-Jacques Giustiniani se crut obligé alors d'intervenir de nouveau auprès de Ruffini Charles, pour connaître la décision prise par Giacomoni.

Ruffini, qui ne paraissait pas opposé au mariage, écrivait à son beau-frère qui travaillait sur le territoire de Levie et l'engageait à rentrer.

Le 7 novembre 1909, Giacomoni était de retour à Arbellara. Le même soir, vers sept heures et demie, il se rendit chez Giustiniani et déclara formellement qu'il ne voulait pas épouser Annette Martinetti, parce qu'il n'avait jamais eu de relations avec elle.

Giustiniani manda immédiatement Annette Martinetti, qui, sans hésitation, rappela à Paul-Noël Giacomoni les circonstances dans lesquelles ils avaient eu des relations ensemble. Ce dernier fut obligé d'en convenir. Cependant il persista quand même, dans son refus de l'épouser, sous prétexte qu'elle aurait eu des relations avec d'autres, sans toutefois préciser, ni désigner personne.

Giustiniani, après avoir vainement essayé de lui faire comprendre que le devoir lui commandait d'accorder le mariage à cette malheureuse orpheline, lui déclara que, dans tous les cas, il aurait à fournir des explications aux parents d'Annette.

A ces mots, Giacomoni se leva en proie à la colère, fit quelques pas vers la porte, sortit un revolver de sa poche et commença à faire feu sur Giustiniani. Celui-ci s'élança aussitôt sur son agresseur et le saisit à bras-le-corps pour l'empêcher de continuer à faire usage de son arme. Cependant Giacomoni parvint quand même à décharger entièrement son revolver, et Giustiniani fut atteint à l'épigastre.

Comme, malgré sa blessure, il ne lâchait pas Giacomoni, celui-ci se mit à crier : « Accours Charles ! » Aussitôt Ruffini qui se tenait caché à l'extérieur, près de la porte, pénétra dans la maison, son fusil sur le bras et, malgré les supplications de la femme Giustiniani, qui, saisissant entre ses mains les canons du fusil criait : « Respectez mes enfants ! » il déchargea les canons de son arme sur Don Jacques Giustiniani qui, cette fois, fut atteint à l'avant-bras gauche, par deux balles de gros calibre.

Leur crime accompli, les deux meurtriers prirent la fuite.

Giustiniani est décédé des suites de ses blessures à l'hospice civil d'Ajaccio, dans la nuit du 18 novembre 1909.

Ruffini Charles ne s'est constitué prisonnier que le 15 janvier 1910. Il soutient qu'il n'a pris aucune part au meurtre de Giustiniani ; mais ses allégations se trouvent démenties par toutes les données de l'information.

Aussi le 9 juin suivant, à la suite de sa confrontation avec Annette Martinetti, se rendant compte de l'invraisemblance de ses dénégations, il s'évadait de la maison d'arrêt.

Giacomoni Paul-Noël qui a gardé le maquis pendant tout le temps que son beau-frère a été détenu, s'est constitué prisonnier, à son tour, le 8 septembre 1911. Il reconnaît avoir tiré des coups de revolver sur Giustiniani Don-Jacques, mais il prétend que son beau-frère Ruffini n'a pris aucune part à la lutte, et que, lui-même, n'a fait feu sur la victime que parce que celle-ci voulait attenter à ses jours

Or, sa version, comme celle de Ruffini d'ailleurs, se trouve en contradiction avec les dépositions de tous les témoins qui ont assisté à la scène, et avec les constatations médico-légales

M. Corbière, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Caraffa est assis au banc de la défense.

INTERROGATOIRE

Ruffini nie les faits qui lui sont reprochés. Il n'est pour rien dans le meurtre de l'infortunée victime. L'auteur de cet attentat est Giacomoni seul. Il a été, d'ailleurs, pour ce fait, condamné par la Cour d'assises.

LES TÉMOINS

M. le docteur Pompeani a autopsié le cadavre de la victime. Celle-ci a succombé à deux blessures par arme à feu, les deux projectiles qui ont produit ces blessures appartiennent à des armes différentes.

Rosine Giustiniani, veuve de la victime, fait connaître dans quelles circonstances son mari fut tué par Giacomoni qui tira sur lui un coup de revolver, et par Ruffini qui tira sur lui un coup de fusil.

Mathieu Giustiniani, cousin germain de la victime fut, aussitôt après le crime, appelé auprès de celle-ci, ensanglantée, qui lui dit : Ce sont Giacomoni et Ruffini qui m'ont mis dans cet état.

RÉQUISITOIRE

M. l'avocat général Corbière, récemment nommé Procureur de la République à Mulhouse, a prononcé aujourd'hui son dernier réquisitoire devant la Cour d'Assises de la Corse.

Nous tenons à exprimer de nouveau à M. l'avocat général Corbière, qui laisse chez nous le souvenir d'un magistrat intègre et de grand talent, nos regrets de lui voir quitter la Corse et nos félicitations bien sincères pour l'avancement mérité qu'il vient de recevoir.

M. l'avocat général Corbière, dans une discussion remarquable établit la culpabilité de Ruffini et requiert contre lui une juste condamnation.

PLAIDOIRIES

Me de Caraffa présente la défense de Ruffini, qui est innocent du crime qu'on lui reproche et doit être par conséquent acquitté.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre, Ruffini est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Affaire d'aujourd'hui :

Perelli Noël et Perelli Charles-Toussaint, de Vivario ; assassinat et vol.

Ministère Public : M. Ghilini.

Défenseurs : Me Moretti et de Montera.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction SÉBASTIEN MARIETTI

Jeudi 17 et samedi 19 juillet à 8 heures 3/4

Pour la première fois à Bastia, notre célèbre concitoyen,

César Vezzani

Premier Ténor du Théâtre national de l'Opéra-comique

donnera, dans sa ville natale, deux grandes soirées dont chacune comprendra trois actes avec des sélections d'opéras et d'opéras-comiques en costumes de l'époque, mise en scène réglée par lui.

Il s'est assuré le concours de

Mlle Josée CORBARA
Mezzo-soprano de l'Opéra de Marseille

M. AURIOL
Basse noble de l'Opéra de Marseille

Les actes en costumes des sélections, trois par soirée, sont particulièrement des auditions musicales et vocales avec accompagnement spécial de piano, afin de permettre aux amateurs et connaisseurs de bien apprécier le *bel canto*.

Au Programme :

La Favorite
1er et dernier actes,
musique de Donizetti

Mignon
Dernier acte,
musique d'Ambroise Thomas

Werther
3e acte, musique de Massenet

Carmen
Dernier acte, musique de Bizet

Cavalleria Rusticana
1er acte, musique de Mascagni

PRIX DES PLACES : Fauteuils, Premières Loges et Baignoires, 8 fr. — Deuxièmes Loges et Stalles, 5 fr. — Parterre, 2 fr — Troisièmes Loges et Amphithéâtre, 1 fr.

Le contrôle sera doublé et très rigoureusement exercé.

Location ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

BREVOB
« Rien des Bienvenus »
« Bienvenue des Rues »
Priori-Nantes

Imprimerie Ollagnier.
Le Gérant, Laurent Destiani.

Petite Gazette

De passage

Est de passage à Bastia, M. Joseph Salvatori, notre distingué compatriote, qui occupe avec autant d'autorité que de compétence le poste de Consul d'Italie à la Trinidad.

M. Salvatori est également très avantageusement connu dans le monde commercial de la Trinidad, étant l'un des propriétaires de la Maison Salvatori Scott et Cie.

Chemins de fer

M. Lapère, commissaire de contrôle de l'Etat, en congé, est affecté à la résidence de Bastia en remplacement de M. Pupet, appelé à une autre destination.

Nouvelles maritimes

M. Allouet, commis principal de 3e classe de l'inscription maritime, est promu à la 2e classe.

Dans les Finances

M. Louis Dominique James, receveur des finances à Roanne, est nommé à Dunkerque, 1re classe.

M. Giacobbi Charles-Alexandre, receveur de l'enregistrement, est nommé receveur des finances à Louden, 3e classe.

Avis

La personne qui a ramassé le pavillon français devant les bureaux SOUTHWEL pendant que le gardien faisait le tour de l'île, est prière de le faire rapporter immédiatement.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdu

Bœuf rouge, 8 ans, marqué d'un S sur la croupe droite, jambes de devant passables, pesant approximativement 240 kilos.

Prière renseigner Graziani Joseph-Marie, à Cernano.

— Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans, robe brun; cornes lisses, marqué d'une croix sur la côté gauche.

Ecrire ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu sur le territoire de la commune d'Omessa de Tuda, un bœuf, robe bais, poil blanc sous la poitrine, et autres poils blancs, taille 1 m. 30.

Envoyer renseignements à M. Mancini, Olmeto-de-T.da.

On demande

Une jeune fille ayant une belle écriture.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

La personne qui détient l'échelle double appartenant à M. Jh Airoldi, est prière de la remettre au plus tôt.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rabans sont demandés.

Faire offres à Société Achille Bayart et fils, à Soustelgiannoia.

On demande

Une femme de chambre — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ORIZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

ETAT CIVIL

du 15 juillet 1919

NAISSANCES

Georges Marcel-Charles-Cosme. — Gerard Henriette.

Cabinet de J. Graziani

48, Boulevard Paoli, Bastia

Agréé au Tribunal de Commerce

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte du 4 courant, enregistré, M. et Mme Dominici négociants à Bastia, ont vendu à M. Etienne-Simon Paoli, négociant, Place de l'Hôtel-de-Ville, à Bastia, le fonds de commerce « A la Belle Jardinière » qu'ils exploitaient à Bastia, 35 Bd Paoli, comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage le droit au bail, le matériel et l'agencement et les marchandises.

Avis est donné qu'en exécution de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs, devront faire opposition au payement du prix au domicile sus-indiqué, Cabinet Graziani, dans les dix jours au plus tard de la présente publication.

Pour deuxième Avis,

GRAZIANI.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales

pour les bâtiments

JOSEPH LUCCHETTI

45, Bd, Paoli, BASTIA

Etude de Me VALLECALLE

Avoué à Bastia

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Bastia, le trente et un janvier mil neuf cent dix neuf, enregistré et signifié;

Entre la dame Bartoccini André, veuve officier, domicilié et demeurant à Borgo, actuellement mobilisé;

Et la dame Lorenzini Marie Joséphine, demeurant de droit à Borgo, mais résidant de fait à Bastia;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Bartoccini aux torts et griefs réciproques.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué suppléant soussigné, à Bastia le neuf juillet mil neuf cent dix-neuf.

Augustin POLETTI.

LIQUEUR

CÉDRATINE

L.N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Commandeur du Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE

EXQUISE DIGESTIVE

AVIS DE REMERCIEMENTS ET DE MESSE

Mme veuve Olivieri et ses enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la perte de leur regretté époux et père

M. Joseph Olivieri

Négociant

Toutes les messes qui se diront jeudi, 17 juillet, en l'église Saint Jean-Baptiste, seront pour le repos de son âme.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

A Paris

Le 14 Juillet et la Victoire

La Presse Française

Paris, 16 juillet.

Les journaux sont unanimes à proclamer que la Journée du 14 Juillet fut une journée de gloire et l'apothéose des Vainqueurs

Huit millions de personnes ont été à Paris le 14 Juillet et la Victoire.

Les maréchaux *Joffre* et *Foch* avec leurs états majors ont été chaleureusement acclamés à leur arrivée à la Porte Maillot.

Le maréchal *Petain* a été l'objet d'une manifestation aussi grandiose, en défilant à la tête des délégations des armées alliées.

Une manifestation extrêmement chaleureuse s'est également produite sur le passage des 200 drapeaux britanniques.

Déclaration du Maréchal JOFFRE

Paris, 15 juillet.

Le maréchal Joffre n'a pu s'empêcher de dire :

« Je n'ai jamais recherché le faste, la pompe, les honneurs. J'ai toujours mis ma joie dans le travail, le silence.

» Cependant je comprends qu'une cérémonie comme celle-ci mette l'enthousiasme dans tous les cœurs. Je suis heureux d'y mettre aussi mon cœur de vieux soldat qui bat avec le cœur de l'armée et de la foule.

» La confiance nous a donné la Victoire.

» Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui ayons confiance ! »

La Journée du 21 Juillet

Paris, 15 juillet.

La Confédération générale du Travail publie un manifeste ordonnant un chômage de 24 heures le 21 juillet.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 juillet.

Les Ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré.

LA VIE CHÈRE

Le Conseil s'est occupé de la question de la vie chère.

Il a décidé que le nombre des baraques de vente des denrées sera doublé, à Paris, et que des restaurants à prix fixes seront créés dans les centres populaires de la ville

Le Conseil a décidé, en outre, l'organisation à Paris et dans les départements de stocks de denrées alimentaires de guerre qui seront mis à la disposition du public.

Un service très rigoureux de répression de la spéculation sera constitué.

M. Henry ROY

deputé du Loiret, est désigné comme commissaire général pour assurer l'application des mesures prises par le Gouvernement.

Le Gouvernement demandera au Parlement l'autorisation de mettre en vente les denrées stationnant trop longtemps dans les gares et dans les ports.

LE TRAITÉ de Saint Germain

Paris 15 juillet.

La fin du traité avec l'Autriche sera remise cette semaine, et, très probablement, le traité sera signé très rapidement.

LA BULGARIE

La signature du traité avec la Bulgarie sera vraisemblablement encore reculée, car des modifications doivent y être apportées.

Il n'est pas probable, en effet, que les représentants bulgares puissent arriver avant le 25.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 15 juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA LÉGION D'HONNEUR *au titre civil*

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant les nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour récompenser les services exceptionnels rendus au titre civil au cours de la guerre.

M. Jean Bon

d'puté de la Seine, pose la question préalable.

M. Meredu

rapporteur du projet de loi développe les conclusions de son rapport.

Il dit que la Commission propose une grande promotion civile de guerre.

M Louis Marin

soutient que les marines civiles ne sont pas comparables aux marines militaires.

Le député de Meurthe et Moselle demande le renvoi du projet à la Commission.

Demande de renvoi

M. Pams, ministre de l'intérieur, et M. Nail, ministre de la Justice, s'opposent à la demande de renvoi, qui est mise aux voix et repoussée par 327 voix contre 166.

ARTICLE UN QUE

Le président met ensuite aux voix l'article unique.

Plusieurs députés défilent à la tribune pour soutenir ou combattre le projet de loi.

LE TRAITÉ DE PAIX ET LES SOCIALISTES

Paris, 15 juillet.

Le Congrès socialiste, qui a terminé ses travaux, a refusé de ratifier le traité de paix.

BERLIN

UN SOUS-OFFICIER FRANÇAIS *tué* DEUX OFFICIERS *blessés*

Paris, 15 juillet.

Un maréchal des logis de dragons français aurait été tué par la foule dans les rues de Berlin.

Deux officiers français auraient été blessés.

Von Haniel s'est rendu immédiatement à l'ambassade d'Espagne pour exprimer tous ses regrets et priant l'ambassadeur de les transmettre au gouvernement français.

Maladies de la Bouche et des Dents

CH. JORDANIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris

Ex-Chirurgien-Dentiste du Hôpital Israélite de Vaucluse.

Médecin du Cabinet de l'Ecole Dentaire

Reçoit tous les jours

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 6 rue Colonel L.

Ile Rousse, Villa des Mimosas,

Son installation moderne lui permet d'entreprendre tous les travaux dentaires se rattachant à son art.

COURONNES OR, BRIDGES, CHAUX ARGENTAUX, REDRESSEMENTS, PLATS, APPAREILS PROTHÉTIQUES

Des spécialités sont faites aux nécessiteux

Soins en général.

M. Ch. Jordanis répondra par courrier à toutes demandes concernant les maladies de la Bouche et des Dents.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 203

JEUDI 17 JUILLET 1919

00198

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 3

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.

1re page, 0.50 la ligne — 2e page, 0.40 — 3e page, 0.30 — 4e page, réclames 0.60 ligne, 0.40

ABONNEMENTS

Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	30 »	16 »	8 »
Etranger	45 »	26 »	13 »

Les abonnements partent des 1er et 15 du mois

COUR D'ASSISES

Présidence de M. DUMOULIN conseiller

Audience du 16 juillet

LE DRAME DE VIVARIO

Assassinat et vol

C'est un gros procès que la Cour d'assises a à juger aujourd'hui. Il revêt un caractère d'exceptionnelle gravité. Le père et le fils Perelli qui, il faut le dire, protestent énergiquement de leur innocence sont accusés d'avoir donné la mort à M. Baratta, leur beau frère et oncle germain, dans les circonstances suivantes :

ACTE D'ACCUSATION

Le neuf novembre 1918 les voisins de l'aveugle Baratta étonnés de ne pas lui voir ouvrir à l'heure habituelle le débit qu'il tenait à Vivario, l'hébèrent. Il ne répondit pas. En présence de ce silence on prévint la gendarmerie et, avec elle, on pénétra dans le logement de Baratta. Dans la chambre à coucher on trouva le cadavre de celui ci. Il n'y avait dans cette pièce aucun désordre, aucune tache de sang, ni sur le plancher, ni sur le lit, ni sur le linge dont était revêtu Baratta. On crut au premier abord à une mort naturelle, mais on procédant à la toilette funèbre on constata diverses lésions à la tête et au cou indiquant que la mort était le résultat d'un crime.

Un médecin légiste a établi que Baratta avait le larynx fracturé à trois endroits qu'il était mort étranglé, qu'en outre on avait exercé sur lui des violences à l'aide de corps contondants et qu'avec un instrument tranchant on lui avait fait une blessure aux parties génitales. Un crime avait été commis ; pour le perpétrer il avait fallu être doué d'une force peu commune Il y avait eu lutte les égratignures que Baratta portait aux mains en témoignaient. Certaines des blessures faites à la victime avaient dû entraîner une effusion de sang et cependant on n'en trouvait trace nulle part.

Cette circonstance révélait que les auteurs de l'assassinat avaient lavé le cadavre, et avaient cherché à faire disparaître toute trace de leur forfait Les soupçons se portèrent sur Perelli Charles-Toussaint et son fils Perelli Noël qui vivaient en mauvaise intelligence avec Baratta, beau-frère du premier et oncle du second. L'aveugle avait été l'objet de menaces de la part des membres de la famille Perelli, d'autre part, veuf pour la 2e fois, Baratta qui possédait un certain avoir, pouvait se remarier encore, il y avait lieu pour la famille Perelli de se voir frustrée d'un héritage qu'elle convoitait. La cupidité seule pouvait être la cause du crime car la victime n'avait pas d'ennemis.

Des circonstances spéciales vinrent donner corps à ces soupçons. Baratta couchait dans une chambre située exactement au dessus de celle occupée par Perelli Charles Toussaint et son fils, de la pièce située à l'étage inférieur on entendit le moindre bruit fait dans la pièce au-dessus, or les voisins n'auraient rien entendu, alors cependant que le crime n'a pu être perpétré dans le silence depuis et alors qu'un voisin a entendu, lui, des cris étouffés provenant de l'immeuble Perelli Noël n'a pas assisté aux obsèques de son oncle et n'a pu donner aucun motif plausible à son absence. On a remarqué postérieurement à la mort de Baratta des plaies aux mains de Perelli Noël. Ce dernier a tenté de les expliquer par une chute de branches il est contredit sur ce point par toutes les données de l'instruction et par les constatations faites par le médecin expert; en outre, contrairement aux affirmations de Perelli Noël, cet accusé n'avait pas de plaies aux mains avant le décès de Baratta.

Perelli Charles Toussaint a tenté d'établir le système de défense de son fils par des manœuvres révélées au cours de l'information, ces tentatives ont été vaines. Perelli Charles-Toussaint a, en outre essayé par deux fois, de faire croire que Baratta avait succombé à une mort naturelle. Le contraire est établi

L'information a en outre établi que du linge et des effets mobiliers avaient été volés au préjudice de Baratta. Certains de ces objets soustraits frauduleusement à la victime de l'assassinat ont été découverts au domicile de la sœur de ce dernier : partie de ce linge avait été démarqué. Les deux accusés ont encours de nombreuses condamnations pour violences volontaires,

M Ghilini, substitut du Procureur Général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti et de Montera sont à la barre.

INTERROGATOIRE

L'audience du matin a été entièrement consacrée aux interrogatoires, menés avec la plus grande habileté par M. le Président Dumoulin. Les accusés protestent énergiquement de leur innocence A supposer que la mort de Baratta soit le résultat d'un crime, ils y sont restés l'un et l'autre étrangers car ni l'un ni l'autre n'avaient aucun intérêt à la mort de Baratta qu'ils affectionnaient.

Les explications du sourd-muet sont recueillies par l'intermédiaire d'un interprète.

Le muet explique qu'il travaillait honnêtement et que sa famille vit dans une certaine aisance, qu'il n'avait donc pas besoin de commettre un pareil forfait.

LES TÉMOINS

Le brigadier de gendarmerie Giuseppi fut prévenu par un nommé Battesti que Baratta depuis la veille, enfermé dans sa chambre, ne répondait plus aux appels des voisins. Il se rendit avec le gendarme Lafourcade chez Baratta, ouvrit d'une forte poussée la porte fermée à clef et trouva cet infortuné mort, gisant dans de la saleté.

Le docteur Zoccarelli, de Corte, qui a pratiqué l'autopsie de la victime, déclare que celle-ci portait au front et à la nuque des échymoses ainsi que des égratignures au visage et aux mains, le larynx était fracturé, les parties sexuelles coupées par un instrument tranchant.

Le docteur Zoccarelli, de Bastia, déclare que quoique sourd-muet Perelli Noël est responsable de ses actes

La dame Costa Agathe se présente, comme d'habitude, le 8 novembre, à 7 heures du matin, au domicile de Baratta pour servir son café à l'aveugle. Comme personne ne lui ouvrait, elle prévint le voisinage qui, après avoir appelé la gendarmerie, enfonça la porte et trouva Baratta inanimé sur le sol. Baratta vivait en mésintelligence avec les Perelli.

Louis Calzi, maçon, répondant à l'appel de la gendarmerie, se rendit auprès de la victime et aida à laver et à habiller le cadavre qui portait des traces de coups.

L'audience est renvoyée en continuation à ce matin à 8 heures.

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et policières qui ont précédé à l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois est enfermé à la Santé, liront ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irréconsidérables documents.

Ce numéro, au prix de 15 centimes, est en vente partout : kiosques, librairies, bibliothèques des gares et du métro.

Prix : *0.15* cent.

Les frais de poste en sus.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction SÉBASTIEN MARIETTI

Jeudi 17 et samedi 19 juillet à 8 heures 3/4

Pour la première fois à Bastia notre célèbre concitoyen,

César Vezzani

Premier Ténor du Théâtre national de l'Opéra-comique

donnera, dans sa ville natale, deux grandes soirées dont chacune comprendra trois actes avec des sélections d'opéras et d'opéras-comiques en costumes de l'époque, mise en scène réglée par lui.

Il s'est assuré le concours de

Mlle Josée CORBARA

Mezzo-soprano de l'Opéra de Marseille

M. AURIOL

Basse noble de l'Opéra de Marseille

Les actes en costumes des ces sélections, trois par soirée, sont particulièrement des auditions musicales et vocales avec accompagnement spécial de piano, afin de permettre aux amateurs et connaisseurs de bien apprécier le *bel canto*.

Au Programme :

La Favorite

1er et dernier actes,

musique de Donizetti

Mignon

Dernier acte,

musique d'Ambroise Thomas

Werther

3e acte, musique de Massenet

Carmen

Dernier acte, musique de Bizet

Cavalleria Rusticana

1er acte, musique de Mascagni

PRIX DES PLACES : Fauteuils, Premières Loges et Baignoires, 8 fr. — Deuxièmes Loges et Stalles, 5 fr. — Parterre, 2 fr — Troisièmes Loges et Amphithéâtre, 1 fr.

Le contrôle sera doublé et très rigoureusement exercé.

Location ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Assistance aux familles nombreuses

La distribution des bons du 2e trimestre 1919, aura lieu, au lieu habituel, vendredi et samedi 18 et 19 juillet, de 1 h. 1/2 à 6 h. du soir;

Gazette Départementale

PINO — Les braves marins de Pino, ont voulu, cette année, célébrer brillamment leur fête de Saint Erasme. Déjà, il y a cinq ans, ils avaient donné à leur fête un lustre inconnu, mais la guerre survenant, appelés tous à leur poste de devoir pour défendre la Patrie, ils avaient dû interrompre leurs manifestations

Satisfaits de devoir accompli sans faiblesse et sans défaillance et fiers de la victoire qu'ils ont contribué à obtenir, ils n'ont rien négligé aujourd'hui pour solenniser les plus indifférents en patriotisme comme en religion. Dès la veille, sous l'habile direction du quartier-maître Giudicelli et de facteur marin Pierre Lanchier, ils dressaient un magnifique arc de verdure sur le parvis de l'église et procédaient à l'intérieur avec goût et art à l'ornementation de leur chapelle au moyen de couleurs nationales et emblèmes maritimes. La messe catholique et Française, la assista notre cœur à la messe solennelle, réservant à leur foyer un accueil et à la population la plus agréable surprise pour le soir.

En effet le statue de Saint, disposée sur un brancard en forme de gondole, fut escortée, simulant celle qui porte Saint Erasme de Naples à Gaëte, et à 8 heures 1/2 du soir, partie processionnellement à travers les principales artères du village par six robusts matelots.

Toute la population vaste du village à laquelle s'était ajoutée une bonne partie de celle de Minerbio, prit part à la procession qui se déroula dans un ordre parfait dont le service était fait par une escouade de marins sous le commandement du quartier maître Giudicelli. Ils étaient décorés de flambeaux et lanternes vénitiennes, ainsi que par l'illumination des maisons qui se trouvaient sur le parcours, pendant qu'aux chants liturgiques se mêlaient sérénades inconnues qui perçaient les airs de leur voix harmonieuses, et les 100 coups de grenades, qui hélas seront chargées par le boisé de guerre Reggioni, faisaient résonner les vallées de leurs échos.

De retour sur la place de l'église décorée à giorno, par un embrasement de lanternes vénitiennes et de feux de Bengale, la statue de Saint était déposée sur un reposoir ; et pendant qu'on chantait le Te Deum, les artificiers, sous la direction de maître Marcellinar Antoine Col-lui, nous faisaient admirer à un feu d'artifice du plus beau succès, lequel a dû plaire au Saint, tant l'image saccadée par cet enthousiasme de flammes pyrotechniques semblait sourire personnellement à ses fidèles protégés en les remerciant des honneurs qu'ils lui rendaient, de même qu'il a enlevé tous les malades de Pino et de Minerbio lesquels se sont retirés à 9 h 1/2 en applaudissant à ch leurement les organisateurs de cette inoubliable fête.

C.

PAYEMENT des allocations militaires

Le payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 22, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

Le 18 juil.	de la lettre	A	à la lettre	B
Le 19 juil.	—	C	—	D
Le 21 juil.	—	E	—	F
Le 22 juil.	—	G	—	L
Le 23 juil.	—	M	—	O
Le 24 juil.	—	P	—	Q
Le 25 juil.	—	S	—	Z

ASCENDANTS

Le payement des secours institués se fera à la Mairie les jours suivants et dans l'ordre ci-après :

Le 26 juillet	de n° 1 à 300.	
Le 28	—	de n° 301 à 600.
Le 29	—	de n° 601 à 900.
Le 30	—	de n° 190 à 1.200.
Le 31	—	de n° 1.201 à la fin.

L'ordre de paiement indiqué ci-dessus sera rigoureusement appliqué.

Petite Gazette

Baccalauréat

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Angelini Louis, ancien élève du Lycée de Bastia, a subi avec succès les examens du baccalauréat, (2e partie, latin-sciences).

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos meilleures félicitations.

Nouvelles maritimes

M. Ouvrard Auguste, agent technique de 3e classe des constructions navales, à Toulon, est promu à la 2e classe.

Dans l'armée

M. le médecin-major Giannardi, de 8e tirailleurs indigènes, est détaché à l'état-major du général commandant d'armes délégué de Marseille, section des transports.

Pensions

Lecchini Félix, adjudant, porte de l'ancienne membre, 1.138 fr.

Damiani ange, brigadier de 1re classe des douanes, 35 ans de services, 1.617 fr.

Avis

La personne qui a ramassé le pavillon français devant les bureaux SOUTHWEL pendant que le gardien faisait le tour de l'île est prière de le faire rapporter immédiatement.

On demande

Une jeune fille ayant une belle écriture.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rabans sont demandés.

Faire offres à Société Achille Bayart et fils, à Soustelgiannoia.

Perdus

Il a été perdu le 19 juin sur le territoire de la commune de Prunete, canton de Porta, une jument âgée de 3 à 4 ans, taille 1 m. 30, robe rouge, une étoile blanche sur le front un peu allongée, la queue un peu coupée, ainsi que la crinière du devant.

Prière de donner renseignements à M. Marinelli François-Antoine à Campana canton de Pied-croce (Orezza).

— Bœuf rouge, 8 ans, marqué d'un S sur la croupe droite, jambes de devant pesantes, pesant approximativement 240 kilos.

Prière renseigner Graziani Joseph-Marie, à Censano.

— Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun ; cornes hautes, marqué d'une croix sur le côté gauche.

Entre ou donner renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu sur le territoire de la commune d'Olmeto de-Tuda, un bœuf, robe brun, pelé blanc sous la poitrine, et cornes poile blanc, taille 1 m. 30.

Envoyer renseignement à M. Mancini, Olmeto-de-Tuda.

A louer

A partir du 1er août, 5, Bd St-Angelo, au 1er étage deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

On demande

Une femme de femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Librairie Ollagnier

UN STOCK
DE PAPIER CLOCHE
Qualité supérieure
Prix avantageux

OREZZA-LES-BAINS
Joseph FILIPPINI
Stozzona
Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Matériaux pour constructions
FOURNITURES GÉNÉRALES
Chaux — Ciment — Plâtre — Tuiles
Briques — Carreaux, etc.
tout ce qui concerne le bâtiment
chez
M. LAURENT COLOMBANI
6 bis rue de l'Opéra, BASTIA

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de simple Police du canton de Calenzana

Suivant jugement devenu définitif, faute d'appel, le Tribunal de simple police du canton de Calenzana, présidé par M. Luciani, juge de paix, rendu le dix-sept mai dernier, le nommé Bicchierry Joseph âgé de 45 ans, forgeron, demeurant à Manso, a été condamné à onze francs d'amende et aux frais, pour avoir, dans le courant des mois de janvier, de février 1919, vendu du fromage sec raffiné à un taux supérieur à celui prescrit par l'arrêté Préfectoral en date du 12 octobre 1917.

Pour extrait,
le Greffier,
J. Bauconi.

LAINES Sale acheteur, toutes quantités. Envoyer échantillons et prix. Aglianì, 3 pl. Liberté, Nice.

Matériaux de Construction
Fournitures Générales
pour les bâtiments
JOSEPH LUCCHETTI
45, Bd, Paoli BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

(MORSIGLIA)

M. Antoine-Emmanuel de Pietri, Mme Marguerite de Pietri, née Agostini ; Mlles Julie, Eugénie, Marie-Louise et Anna de Pietri ; MM. Dominique et Alphonse de Pietri ; Mme veuve Anna Agostini, née de Pietri ; Mme veuve Eugène de Pietri ; M. Edgard Santelli, de Balagne ; M. le docteur Santelli ancien député d'Ile-Rousse ; M et Mme Louis Santelli, de Balagne M. Philippe et Mlle Leoni, de Balagne ; M. et Mme Antonetti, de Speloncato ; M. Vincent Antonetti, de Porto-Ricco ; M. et Mme Mentrier, de Porto-Ricco ; Mme et M. Pierre de Pietri, commis principal des postes à Lyon, et leurs enfants : Mme et M Ph. de Suzzoni, ancien Directeur de la Banque de France, et leurs enfants ; Mme et M Ph. Franzini, professeur d'anglais à Bastia, et leurs enfants ; Mme veuve Frédéric de Zerbi et son fils ; Mlle Marie de Pietri, de Centuri ; Mme veuve J.-B. Marcantoni, née de Pietri, et ses filles, de Centuri ; M. Joseph Palmieri, maire de Centuri ; M. Charles Palmieri ;

Les familles Paravicini, de Morsiglia ; Mattei, de Cipriani, de Centuri ; Giuseppi, de Pino ;

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

M. Pierre de Pietri

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, cousin et allié, décédé à Morsiglia, à l'âge de 71 ans.

Priez pour Lui !

LE GRAND
Vin du Cap-Corse
au Quinquina
Auguste MATTEI, créateur
REFAIT L'ESTOMAC — RAJEUNIT L'ORGANISME
ÉTIQUETTE BLEUE
Avec la CORSE et les ARMES de la CORSE
Exiger le Timbre de Garantie avec la tête de Turc et le Chapeau de Petit Caporal
La mise en bouteille des CUVÉES de RÉSERVE A COMMENCÉ
Maison de Bastia : NOEL SANTANDREA, directeur
Demandez les prix ! — Faites un essai !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le 14 Juillet à Barcelone

Paris 16 juillet.

La fête du 14 Juillet a revêtu à Barcelone un caractère imposant grâce aux brillantes manifestations qui, sur l'initiative de M Filippi, consul général de France, avaient été organisées.

Le matin, une messe de *Requiem*, suivie d'un *Te Deum*, fut célébrée dans l'église Saint Augustin en présence de toutes les autorités civiles et militaires, du corps consulaire, des Alliés, des combattants de la grande guerre (Français ou volontaires catalans), avec les mutilés en tête, en présence, également, des parents des morts au champ d'honneur.

Une adresse fut envoyée au roi Alphonse à l'issue de la cérémonie.

Les manifestations furent cloturées par une grande réception, suivie d'un somptueux banquet, chez M. Charles Filippi, consul général de France, et auquel assistaient toute la colonie française ainsi que les colonies alliées.

AUX ÉTATS-UNIS

LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE PAIX

Washington, 16 juillet

Le Sénat a décidé de passer à la discussion du Traité de Paix, sans attendre le rapport de la Commission des Affaires étrangères, parce que la ratification demanderait trois ou quatre mois.

La Question de FIUME

Paris, 16 juillet

Aucun nouvel incident ne s'est produit à Fiume.

Au contraire, on signale à Milan et ailleurs, des manifestations francophiles.

Le 14 Juillet, le défilé des troupes italiennes, à Paris, semble avoir révélé de plus étroites amitiés.

La question de Fiume, de l'Adriatique et des Colonies sera réglée avant la fin de ce mois.

LES PRISONNIERS ALLEMANDS

Londres, 16 juillet.

Un communiqué allemand annonce l'arrivée dans le Palatinat d'un premier convoi de prisonniers allemands, et constate que les prisonniers avaient bonne mine.

Les Allemands n'ayant pas fourni suffisamment de travailleurs pour remplacer les prisonniers dans les régions libérées, le rapatriement de ceux-ci subira un certain arrêt.

A BERLIN

Un Sergent Français

lâchement poignardé

Paris, 16 juillet.

Nous complétons aujourd'hui le télégramme que nous avons publié hier.

Deux sous-officiers furent attaqués, dans les rues de Berlin, par des soldats et des civils.

Les sous-officiers, étant sans armes, prirent la fuite, mais ils furent bientôt rejoints par cette bande d'assassins.

Le sergent Manheim fut lâchement poignardé.

L'auteur principal de cet attentat serait un officier allemand nommé Kiuts.

Le portefeuille de la victime, qui contenait *deux mille francs*, a été volé.

Le *Journal* assure que le lendemain de ce lâche assassinat, deux officiers français furent attaqués en plein centre de Berlin.

LES EXCUSES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

Le gouvernement allemand s'est empressé d'adresser ses excuses au gouvernement français à l'occasion de cet attentat et a déclaré qu'il était prêt à accorder toutes les réparations nécessaires.

Le gouvernement français n'a pas encore répondu.

Tous les journaux berlinois déplorent cet assassinat.

A EMS

UNE MAISON INCENDIÉE

Le drapeau français

A Ems, une maison, où était installé un corps de garde, et où flottait le drapeau français, a été incendiée.

Le commandant militaire français a fait savoir que tout sauf-conduit serait supprimé tant que les coupables ne seraient pas connus

M. CLEMENCEAU

Le président du Conseil s'est occupé personnellement ce matin des incidents d'Ems et de Berlin.

Des rapports ont été demandés d'urgence aux autorités françaises

Les déterminations seront prises ce soir même.

L'EXTRADITION de L'EX-KAISER

Londres, 16 juillet.

L'ex-roi Frédéric de Saxe a envoyé un télégramme au Roi d'Angleterre, lui déclarant que tous les princes de sa maison se tiennent aux côtés de l'ex Kaiser.

Il en appelle au sentiment du Roi d'Angleterre pour que l'extradition n'ait pas lieu.

Les journaux de Munich contestent la responsabilité du Kaiser et sont unanimes à innocenter l'Allemagne dans l'initiative de la guerre.

Avis au public

La Maison **Mattei-Leca**, du Boulevard Saint Angelo, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira prochainement une autre maison d'alimentation sise 14, Place Saint Nicolas, et 40 Bd Paoli, ancien local de la *Coopérative Bastiaise*.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 164 — VENDREDI 18 JUILLET 1919

00199

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 5

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
1re page, 3 fr. la ligne — 2e page, 2 fr. — 3e page, 1,50 — 4e page, dernière 0,60 ligne. 0,40

ABONNEMENTS

Corse	23 f.	12 f.	6 f.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	29 »	15 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Pour un mois en cours de trimestre, 1 franc. Etranger, pays des Unions postales

Les Fêtes du 14 Juillet de la Paix Victorieuse

à BASTIA

Les fêtes du 14 Juillet de la Paix Victorieuse resûtirent à Bastia l'ampleur grandiose que tous les organisateurs, qui payèrent si largement de leur personne, ne pouvaient qu'escompter.

Bastia regorgeait de monde ces jours-ci car, en foule, tous avaient tenu à venir assister aux fêtes somptueuses du 14 Juillet de la Paix Victorieuse.

Ils ne furent pas déçus dans leur attente, car, malgré toutes les critiques des gris-bleus et des envieux, l'éclat de ces fêtes dépassa toutes les plus optimistes espérances.

Le 12, eut lieu à Sainte-Marie, notre ancienne église cathédrale, une messe de « Requiem » à la mémoire des marins et soldats français ou alliés, morts pour la cause du Droit.

Tout avait été organisé d'une façon impeccable par M. l'abbé Manoli, secondé par son habile sacristain, d'après les indications fournies par MM. le commandant Paoli, André Bardy, Faggianelli et lieutenant Giromini. Les principales autorités assistaient toutes à cette imposante cérémonie où l'on vit les drapeaux de la Grande Guerre ainsi que ceux le 1830 venir se grouper autour du Maître-Autel.

Cette messe de « Requiem » fut suivie d'un « Te Deum » d'actions de grâces, et tout le monde put apprécier la valeur vraiment remarquable des artistes renommés qui voulurent bien prêter leur gracieux concours.

Le 13 l'hommage aux morts revêtit un caractère encore plus imposant.

Sur l'emplacement où va s'élever le monument aux Gloires morts pour la Patrie, avait été dressé un grand cénotaphe, tout couvert de drapeaux et de palmes, entouré de deux canons et orné de gros bouquets de fleurs que, spontanément, le sergent Donesi, un vaillant blessé de la Grande Guerre, avait eu la délicate attention de venir apporter.

Le clergé des trois paroisses de la Ville rénsta une absoute devant toutes les Associations massées devant le monument et à côté desquelles se trouvaient les autorités civiles et militaires ainsi que les familles des morts glorieux.

Pendant la cérémonie, la *Lyre Bastiaise* sonna avec l'*Orphéon Bastiais* qui, la veille déjà, avait été fort remarqué à l'imposante cérémonie de Sainte-Marie.

L'émotion fut à son comble lorsque la *Lyre Bastiaise* sonna « Au drapeau, » et que les drapeaux de toutes les Sociétés vinrent s'incliner devant le cénotaphe élevé à la mémoire de ceux-qui, en donnant leur vie, avaient sauvé l'honneur et la liberté de tous.

Après ce suprême hommage, les Sociétés défilèrent dans un ordre parfait, en commençant par la glorieuse Société des Réformés et mutilés.

Deux l'après-midi eut lieu un match de foot-ball, disputé entre une équipe Bastiaise et une équipe venue de Corte. Eurent lieu également des courses à pied, des courses d'obstacles, des sauts à la perche, des lancements de grenade de disque et de javelot, des matchs de boxe, etc...

La veille au soir avait eu lieu au Théâtre Municipal une grande soirée de gala qui obtint un succès tel que, à la demande générale, une seconde représentation fut donnée le lendemain.

Tout le monde fut heureux de constater que, cette fois-ci, comme toutes les précédentes, les incomparables artistes que nous avons le bonheur de posséder avaient eu à cœur de répondre à l'appel qui leur avait été fait et de prêter tous sans compter, leur gracieux concours. Faire l'éloge de ces artistes, après le succès magnifique qu'ils ont obtenu, serait les diminuer. Nous nous bornons donc, au nom du grand public dont nous savons être le fidèle interprète, de les féliciter et de les remercier.

Le 14 au soir, après le brillant concert donné sur la Place d'Armes, par l'infatigable *Lyre Bastiaise*, eut lieu la seconde soirée théâtrale. Au son d'entraînantes marches cette musique si réputée redoubla de la Place d'Armes jusqu'à la porte du théâtre. Là, sur le perron, le ténor Paoli, accompagné de Mme Paoli, émouvant de sa voix chaude et entraînante, la « Marseillaise » que la foule immense, qui s'écrasait dans la rue de l'Opéra, répéta en chœur, magnifiquement accompagnée par la *Lyre Bastiaise*.

Le 14, l'hommage aux morts fut rendu d'une façon officielle par la remise des diplômes aux familles des morts pour la Patrie. Cette remise fut faite en présence de toutes les autorités groupées sous le kiosque, en présence de toutes les Sociétés qui, drapeaux ou bannières en tête, étaient alignées autour du kiosque, derrière la mère des poilus en tenue de campagne qui rendaient les honneurs, et en présence de toutes les écoles de la ville.

Pendant toute cette impressionnante cérémonie, le canon tonna et, comme la veille, l'éclat en fut rehaussé par la présence de la *Lyre Bastiaise* et de l'*Orphéon Bastiais*.

La cérémonie terminée, toutes les Sociétés défilèrent devant les familles des morts et, en passant devant elles, inclinèrent leur drapeau.

Le cortège se forma ensuite, précédé de gendarmes à cheval, musique en tête, et encadré de poilus en tenue de campagne, baïonnette au canon, dont les deux premiers étaient décorés de la croix de guerre.

Ce cortège était dirigé par M. André Bardy, Président du Comité des Fêtes et Président de la Ligue Française, assisté des Vice-Présidents : MM. Olivari, consul du Portugal, de Montera, banquier de l'ordre des Avocats, et Vecchini, Président des Poilus Bastiaises.

Après une légère fluctuation, un léger mouvement d'indécision, inévitable dans une aussi vaste organisation composée des éléments les plus divers, le cortège put se former dans l'ordre établi et arrêté. Cette fluctuation passagère servit un instant de prétexte à quelques rares perturbateurs à quelques envieux, pour essayer de mettre le désordre et la discorde au sein de ceux qui amicalement unis, ne demandaient qu'à s'entendre et à marcher d'accord. Mais la voix des perturbateurs n'eut aucun écho et, devant la réprobation générale, ils furent vite obligés de se taire.

L'ordre du cortège fut à nouveau réglé : D'abord l'Union Fraternelle des Réformés et Blessés dont le drapeau porté par un sergent blessé, titulaire de la croix de guerre, était encadré de deux soldats du piquet de garde, tous deux blessés et titulaires de la croix de guerre.

Venait ensuite, avec le drapeau italien, porté par un bersagliere, une délégation de combattants italiens.

Puis la Ligue Française, qui, pendant toute la durée de la guerre, ne cessa de mener d'inlassables campagnes tant en France qu'à l'étranger, tant à l'intérieur que sur le front ; et qui ne cessa de venir, sans compter, en aide à toutes les œuvres de guerre.

Ensuite la Société des Médaillés Militaires et anciens Sous-Officiers dont une partie furent combattants de 1870.

Venaient ensuite : la Société de Ste Zita ; puis celle de Ste Dévote ayant à sa tête son vénérable président, M. Joseph Arrola ; puis la Société des Marins ; puis la Société des Inscrits Maritimes dont le drapeau était porté par M. Gini, sous-sympathique vice-président ; puis l'Association des Employés de Commerce ; puis l'Assistance Publique ; puis la Société « Les Intimes, » et enfin la délégation Syrienne portant le drapeau français accompagné d'un drapeau blanc au sceau de Salomon.

Le Sporting Club était placé hors rangs, accompagné de ses moniteurs.

Etait également à part « La Scolaire, » qui avait pris la tête des délégations des écoles.

Chaque école avait à sa tête un groupe d'élèves porteurs de bannières tricolores, accompagnés d'une pancarte : « *Jeune France* ». Sur tout le parcours, ils entonnèrent des chants patriotiques, coupés parfois par les cris de : « C'est Clemenceau qu'il nous faut ».

Le défilé parcourut la ville entière aux sons entraînants de marches exécutées avec maestria par la *Lyre Bastiaise* et de chœurs patriotiques exécutés par l'Orphéon Bastiais.

Le cortège revint à son point de départ, au Kiosque, après une marche de plusieurs kilomètres.

Là, trois discours furent prononcés : le premier par M. Bardy, Président du Comité des Fêtes, le second par M. Dapelo, maire de Bastia, et le troisième par M. Guibout qui, précédemment, après la remise des diplômes, avait déjà prononcé une très émouvante allocution.

Tous ces discours furent très goûtés du public compact qui se massait sur la vaste Place St-Nicolas. Par tout ce peuple immense ils furent fréénétiquement et très longuement applaudis.

A la dislocation, un apéritif d'honneur fut offert par le Comité à la *Lyre Bastiaise*, à l'Orphéon Bastiais, aux Sociétés participantes, au piquet d'honneur et au piquet de garde.

Lorsque le drapeau des mutilés rentra à son local, il y fut accompagné par un détachement d'hommes en armes, baïonnette au canon, sous la conduite d'un officier. Les honneurs militaires lui furent rendus à l'arrivée.

Les blessés et mutilés furent très satisfaits de cette inoubliable journée. Sur tout le parcours, des ovations enthousiastes leur furent faites par la foule innombrable qui se pressait sur les boulevards. Devant le Palais, Mlle Ciavatti qui, dans sa famille, compte sept mobilisés, est venue leur offrir un magnifique bouquet ; elle se plaça ensuite à côté du drapeau et, son bouquet dans les bras, elle prit part au cortège triomphal.

Sur les boulevards de magnifiques arcs avaient été artistiquement disposés.

On remarquait celui du Sporting Club, sur le Bd Paoli ; celui de la Société « Les Intimes, » dans la rue de l'Opéra ; celui du Comité du Boulevard St Angelo, devant le Palais de Justice ; celui du Café du Kiosque, sur le Bd Albert Ier. Le soir tous ces arcs furent illuminés à profusion et ils donnèrent à la Ville un aspect grandiose qui la rendait méconnaissable.

En dehors des arcs, de magnifiques décorations provoquaient, chez tous, des cris d'une sincère admiration. Les cafés étaient encore plus beaux qu'ils n'avaient jamais été. Nicolas Souvi, ce grand artiste que tout le monde se plaît à admirer avait su se surpasser lui même ; le café Andréani et le café Gasparini rivalisaient tous les deux et voulaient les suivre d'assez près le café Gasparini du Nouveau Port, puis le café du Lycée, le café de l'Univers ainsi que le café des Palmiers étaient réellement splendides ; on remarquait également le Bar Napoléon, le Bar Colonial, le Café des Gourmets, le Restorante Italiano, le Bar des Amis.

Comme magasins, on admirait le magasin de Chaussures Henri, la coordonnerie Vallecalle, le magasin du tailleur Pozzo-di-Borgo.

On admirait également le Fémina-Cinéma ; le Splendor-Cinéma ; l'Hôtel Brizzi.

L'illumination du *Petit Bastiais* attirait vers cet endroit du boulevard une foule de connaisseurs qui manifestaient leur admiration.

La devanture du Journal n'offrait, par elle-même, qu'un aspect assez banal, l'usine électrique, débordée de commandes et à court de matériel autant que de personnel n'ayant pu décorer que d'une simple rampe tricolore surmontée de trois petites étoiles de même couleur le journal qui, de par les ardentes et efficaces campagnes par lui menées pendant toute la guerre, aurait dû être le premier à l'honneur.

Cet inconvénient dû à un cas de force majeure fut, heureusement, très large ment atténué par l'initiative de celle qui dirige le *Petit Bastiais* pendant que son mari était mobilisé et qui sut orner de la façon la plus artistique et la plus symbolique les fenêtres de ses appartements au 2e étage au-dessus de l'imprimerie.

La population put ainsi admirer cette décoration qu'avec son bon goût et son impartialité elle jugea une des plus belles, et qui consistait en deux fenêtres illuminées de grands candélabres électriques au milieu desquels se trouvaient : à une fenêtre, la statue radieuse de la République éclairant le monde de ses clarté et doux rayons, à l'autre fenêtre, les plus grands capitaines de l'époque, ceux qui ont su porter bien haut l'honneur et la gloire de la France. Ces deux fenêtres étaient, en outre, très abondamment ornées de palmes et de branches de chêne.

On remarquait aussi beaucoup le local de la Société Ste Dévote, celui du Syndicat de l'Alimentation, celui du Syndicat des Dockers.

Comme établissements publics, l'Hôpital Militaire était tellement beau que l'on ne saurait vraiment quel qualificatif lui attribuer.

La sous-préfecture était encore plus belle et plus grandiose que les fois précédentes. L'Hôtel de Ville, avec son dispositif d'illuminations complètement renouvelé était comme d'habitude, réellement superbe. Le consulat du Portugal, encore bien plus beau que toutes les fois précédentes, offrait un spectacle féérique.

Le magasin Esposito, toujours de plus en plus beau, toujours de plus en plus artistique, faisait honneur à son patron dont les éloges ne sont plus à faire

La caserne Marbeuf avait, cette fois-ci, su se distinguer, son ornementation guerrière était réellement du meilleur goût.

Une mention toute spéciale pour la Direction des Douanes, les Services de la Douane et les Ponts et-Chaussées.

Le Lycée, le Palais, l'Arc du Comité du Bd St Angelo, le café du Lycée, le consulat du Portugal, le balcon du Maire, tous groupés dans ce joli coin de Bastia donnaient à notre ville un aspect de nature à grandir son renom auprès des étrangers

M. Theodore, cette fois-ci comme les autres, avait su se distinguer. Il avait orné son balcon d'un petit drapeau de papier, réclame de talons Wold Mine. Il est bien regrettable que ce sympathique M. Théodore n'ait pas songé à illuminer, pour que, même à la nuit, il fut permis aux habitants d'admirer le petit drapeau Wold-Mine.

Nous ne parlerons pas de toutes les maisons particulières, qui toutes firent merveille. Nous n'en parlerons pas, parce qu'elles sont trop nombreuses. Nous nous contenterons de féliciter toute notre patriotique population Bastiaise.

Dans l'après-midi, les courses aux ânes, les courses aux sacs, etc., magnifiquement organisées par MM. Gavini et Pierucci, furent très goûtées et, par dessus tout, les régates obtinrent un magnifique succès.

L'embrasement du port, dû à l'habileté de Scassari, a produit le plus beau des effets, rehaussé encore par l'embrasement du Kiosque illuminé de haut en bas, sur les côtés et sur la toiture, par des ombreux et multicolores feux de Bengale.

Enfin ces journées furent des journées inoubliables, des journées vraiment dignes du grand événement qu'elles célébraient, de cette Victoire décisive du Droit sur la Force brutale, de Justice sur la Félonie, de la Liberté sur la Tyrannie.

Il ne nous reste plus qu'à remercier le Comité des Fêtes qui a su se dépenser sans compter et d'une façon aussi modeste que désintéressée. Il nous reste à remercier M. Guibout, notre sympathique sous-préfet, ainsi que toutes les autorités civiles qui ont si largement contribué à la réussite des fêtes ; il nous reste enfin à remercier le lieutenant Arrighi de Casanova, un des meilleurs combattants de la Grande Guerre et toutes les autorités militaires qui ont bien voulu prêter un concours aussi large qu'efficace.

Tout fut si parfait que l'on ne remarque même pas l'incorrection de quelques très rares malappris qui, ne sachant manifester que d'une façon

indigne et honteuse, s'attardèrent dans de grossières orgies et qui, de leurs voix avinées, réveillèrent les paisibles citoyens en venant vers les 3 heures et demie, leur brailler des airs d'opéra.

Enfin, malgré quelques très légers accrocs, accrocs que nous qualiferons même d'imperceptibles, ce fut pour Bastia un succès éclatant et complet.

Notre Ville sut fêter comme il convenait la fête de la France, le triomphe du Droit, de la Justice et de la Liberté.

LES PRIX

La Commission désignée par le Comité des Fêtes pour l'attribution de prix venant récompenser le bon goût de ceux qui avaient édifié des arcs ; qui avaient le mieux orné ou illuminé leurs façades ; qui avaient le mieux orné ou illuminé leurs fenêtres et leurs balcons, a statué de la façon suivante :

Arcs :

1er prix : ex-aequo : Sporting Club et Société « Les Intimes, » chacun 150 fr.

2e prix : Comité St Angelo, 100 fr.

Façades :

Hors concours avec félicitations du jury : Nicolas Sorvi.

1er prix (pavoisement) : Pierre Gasperini, 80 fr.

1er prix (illumination et décoration) : Orecchioni, café du Kiosque, 80 fr.

Diplômes d'Honneur avec félicitations du jury :

Vincent Gasparini
Michelangeli café Andreani
Piccioli, café de l'Univers
Leca, café des Palmiers

2e prix : Pierre Casanova, café du Lycée : 40 fr

Mention honorable :

Ghilardi, Bar Napoléon
Casanova, Bar Colonial

Fenêtres et balcons :

Hors concours avec félicitations du jury :

Consulat du Portugal

1er prix : *Petit-Bastiais* (Mme J.-B. Ollagnier) 30 fr.

Diplômes d'Honneur avec félicitations du jury :

Cercle de la Méditerranée
Société Ste Dévote
Syndicat des Dockers
Syndicat des Négociants

2e prix : Staath, route du Cap, 20 fr.

3e prix : Colombo, expéditionnaire : 10 fr.

Les titulaires des prix en numéraire peuvent dès à présent venir demander le visa du Président afin d'aller encaisser chez le Trésorier

Le Comité regrette vivement que ses disponibilités ne lui aient pas permis de primer plus largement toutes les belles illuminations, toutes les belles décorations et tous les beaux pavoisements qu'il a tant admirés.

Il a en outre décidé que les Administrations Publiques ne seraient par lui ni primées ni mentionnées, malgré la très grande et unanime admiration qu'elles ont provoqué chez les membres de la Commission qui ne faisient, de la sorte, que suivre l'opinion publique

Tous ceux qui pourraient avoir encore des notes à soumettre au visa du Président seront forclos si ces notes n'ont pas été présentées au plus tard le lundi 21 juillet à 16 heures.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et policières qui ont préludé à l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois, est enfermé à la Santé, liront ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irrécusables documents.

Prix : *0.15* cent.

Les frais de poste en sus.

PRIOR

«Roy des Moustaches»
«Monsieur des Reys»

chez Prior à Nantes

COUR D'ASSISES

Présidence de M. Dumoulin, conseiller

Audience du 17 juillet

LE DRAME DE VIVARIO

Assassinat et vol

REQUISITOIRE

M. Ghilini substitut du Procureur Général, prononce un remarquable réquisitoire et démontre qu'on se trouve en présence d'un crime odieux accompagné de mutilations sauvages ayant pour mobile la cupidité et le vol. L'éminent organe du ministère public, dans un beau mouvement d'éloquence, requiert contre Noël Perelli la peine capitale.

PLAIDOIRIES

Mes de Montera et Moretti plaident successivement et avec leur talent coutumier la cause de Perelli. Rien ne démontre que l'on se trouve en présence d'un crime. Moins encore est-il établi que les Perelli en sont les auteurs. Le mystère qui plane autour de ce drame est loin d'être dissipé. MM. les Jurés sur de vagues présomptions ne livreront pas une tête au bourreau.

LE VERDICT

Le verdict du Jury étant négatif, le père et le fils Perelli sont acquittés.

La Française Capitalisation

(Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat) demande à *Bastia et toute localité de la Corse, des agents encaisseurs.*

Representation facile même sans quitter emploi. *Conditions avantageuses.* Ecrire, avec références, à *M. Arnoux, 3, Bd Victor Hugo, Nice*, qui se rendra à Bastia, en juillet, pour tous renseignements à donner.

Petite Gazette

Gendarmerie

Le capitaine de gendarmerie Lenoir, à Amiens, détaché à l'école des officiers et aspirants de gendarmerie, est désigné pour Sartène, mais maintenu à cette école, en remplacement de M. le capitaine Kœfler, qui passe à Amiens.

BÉGUES

Perdus

Il a été perdu le 10 juin, sur le territoire de la commune de Prunn, canton de Porto, une jument âgée de 3 à 4 ans, taille 1 m. 20, robe rouge, une étoile blanche sur le front un peu allongée, la queue un peu coupée, ainsi que la crinière de devant.

Prière de donner renseignements à M. Marinelli François-Antoine, à Campana canton de Piedicroce (Orezza).

ETAT CIVIL
du 17 juillet 1919

NAISSANCES

Laurent Pierrette-Marie.

Oratoire de l'Immaculée Conception — Le mois de préparation à la fête de Sainte Anne a lieu, en cet oratoire, le matin à la messe de 9 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

PARIS

Violente Explosion

BARAQUEMENTS DETRUITS

Nombreux blessés

Dégâts considérables

Paris, 17 juillet.

Une très violente explosion s'est produite dans un baraquement d'essences où se trouvaient également des quantités de munitions provenant du Bourget.

Plusieurs baraquements prirent feu à la suite de cette explosion

On compte de nombreux blessés.

D'après les premières constatations les dégâts seraient considérables.

La Journée du 21 Juillet

Les socialistes allemands

Paris, 17 juillet.

Dans leur organe, les socialistes indépendants et communistes allemands lancent un appel aux ouvriers allemands pour le mouvement international du 21 juillet.

Les ouvriers italiens

La généralité des ouvriers italiens se refusent vouloir refuser de suivre les extrémistes dans la grève du 21 juillet.

LE PARTI NATIONAL ALLEMAND

Berne, 17 juillet.

Le parti national allemand qui avait pour but de faire opposition contre le gouvernement, a terminé ses travaux.

Il considère la Société des Nations comme une chose despotique pour l'Allemagne, et déclare que l'Angleterre est l'ennemi mortel de l'Allemagne.

Il conseille, comme très désirable une entente avec la France et la Russie, dès que cette Nation sera débarrassée du bolchevisme.

En Belgique

LA CATASTROPHE DE LAMBESCQ

Bruxelles, 17 juillet.

L'enquête qui a été faite a établi que la catastrophe de Lambescq est due au sabotage des voies ferrées par les allemands avant de quitter la Belgique.

L'ARMÉE DE DENIKINE

Londres, 17 juillet.

L'armée de Denékine a bombardé Tsarisine

Le commandant de la 9e armée bolchéviste est en fuite.

LES CONFÉRENCES DE MUNICH

Berne, 17 juillet.

Des conférences viennent d'avoir lieu à Munich entre les délégués italiens et allemands, en vue de la reprise des relations commerciales.

ARRESTATION de BOLCHEVISTES ALLEMANDS

Bâle, 17 juillet.

Les autorités anglaises de l'occupation, à Cologne, ont fait arrêter dix bolchevistes allemands qui avaient franchi la frontière avec de faux passeports.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 17 juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

AMELIORATIONS DES TRAITEMENTS

Ministère de l'instruction publique

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de l'instruction publique et des Beaux Arts de crédits additionnels de 211 millions en vue de l'amélioration des traitements du personnel du ministère de l'instruction publique et des Beaux Arts.

Tous les articles sont successivement mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du projet de loi est voté par moins levées.

La Chambre décide que les augmentations partiront du 1er juillet.

EN GALICIE

LES TROUPES UKRAINES

Bâle, 17 juillet.

L'expulsion des troupes ukraines bolchevistes de la Galicie orientale, se poursuit vivement sous la poussée polonaise.

Assistance aux familles nombreuses

La distribution des bons du 2e trimestre 1919, aura lieu, au lieu habituel, vendredi et samedi 18 et 19 juillet, de 1 h. 1/2 à 6 h. du soir

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Fédération Nationale des Cheminots (section de Bastia). — Les camarades syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 18 courant, à 20 heures très précises, salle de la Mairie.

Association des Démobilisés de Bastia. — Les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, 18, rue de l'Opéra, 1er étage.

Admission de nouveaux adhérents. — Paiement des cotisations de juillet — Questions diverses urgentes

L'amende prévue par l'art 8 des statuts sera rigoureusement appliquée aux absents non excusés d'avance.

Le Président, J. GALEAZZINI

Cabinet de J. Graziani

18, Boulevard Paoli, Bastia
Agréé au Tribunal de Commerce

Suivant acte en date du 16 courant enregistré, M. Ange Pantalacci débitant de tabacs à Bastia, a vendu à Mme Parodi Vve Grégoire Ernest, demeurant à Bastia, le débit de Tabac « La Civette » qu'il exploitait à Bastia, boulevard du Palais n° 6, comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail, le matériel et agencement et les marchandises.

Avis est donné qu'en exécution de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront faire opposition au paiement du prix au domicile susindiqué. Cabinet Graziani dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier Avis,
GRAZIANI.

ORIZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 205 — SAMEDI 19 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, G.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2 fr. — 4e page, dernière 0.50. Judic. 0.40

ABONNEMENTS

	Mois	Trimestre	Semestre	Année
Corse	3.25 fr.	9.75	19.50	39
Départ. & Colonies	7.25	21.75	43.50	87
Etranger	15.25	45.75	91.50	183

Les réclamations non suivies d'abonnement ne seront pas prises en considération.
Le refus d'un abonné doit être adressé par écrit.

Vive la France !

C'est la première fois que toute la France célèbre, sans bonderie, la Fête Nationale du 14 Juillet. Il fut un temps où les anti républicains ne voulaient pas entendre parler de la glorification d'un événement historique qui, pour eux, était un attentat criminel contre l'autorité établie.

«Aujourd'hui, tout le monde se dit républicain. « Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs, » a dit le poète, et tel, qui naguère protestait à sa façon contre la Fête Nationale, se laisse ou plutôt laisse faire, et il n'est même pas loin de prendre sa part de la joie publique.

Cette année l'allégresse est générale Il n'y a que des Français, heureux de sortir, quoique meurtris, du long cauchemar qui, depuis cinq ans, s'était appesanti sur eux. Nous respirons à l'aise depuis le 11 novembre, et depuis le 3 juin le ciel est redevenu serein

Le soleil se lève désormais sur des peuples libres qui ont payé leur liberté, qui l'ont héroïquement conquise au prix du plus pur de leur sang, des plus amères de leurs larmes versées à flots mais qui, parce qu'ils ont souffert dans leur chair et dans leur âme, ont le droit de se réjouir pleinement et de chanter bien haut leur délivrance

Contre un peuple de proie les nations se sont coalisées. Leurs efforts constants ont définitivement maselé la bête avide de sang, ils lui ont arraché dents et griffes, et l'ont, pantelante jetée sur terre où elle gît pour le plus grand repos de l'humanité.

Réjouissez-vous donc, Anglais, Américains, Belges, Italiens et Serbes, vous tous, nobles et chers Alliés, qui n'avez pas voulu souffrir que la France demeurât seule pour la défense de la Justice et de la Civilisation. Vous êtes vous, grands et petits peuples, mais tous chevaleresques vous placer aux côtés de la France qui avait dit au Germain détesté : « Je suis la Liberté, et la Liberté ne meurt pas ! »

La lutte fut âpre Comme autrefois, sous les murs d'Ilion, deux civilisations s'entrechoquaient Le triomphe sur la barbarie était certain.

Mais qui dira la gloire de la France ? Son histoire s'est enrichie d'une page que les générations à venir liront comme on lit les épopées dont on a nourri notre jeunesse Mais nulle épopée ne fut aussi prodigieuse, et dans mille ans, avec ce que l'imagination populaire ajoutera aux récits pourtant vrais de cette guerre, on les croira fabuleux.

Tous les peuples de la terre se lèvent, en ce jour de gloire, pour proclamer la vertu de la France, qui est restée au vingtième siècle, et avec plus d'éclat encore, ce qu'elle n'a cessé d'être au cours de sa longue et merveilleuse histoire.

Soldat de Dieu, soldat du Droit, soldat de la Liberté, la France est la plus glorieuse nation du monde. Elle est la force, elle est la lumière, elle est la chaleur. Que Dieu protège la France ! Vive la France !

LÉGION D'HONNEUR

M. André Pancrazi

Parmi les dernières promotions de la Légion d'honneur faites au titre du Ministère des Colonies, nous relevons avec un bien vif plaisir le nom de notre compatriote M. André Pancrazi, commerçant à Saïgon.

Arrivé en Cochinchine il y a une douzaine d'années, M. Pancrazi y exploite rapidement une brillante situation.

Audacieux, doué d'une hardiesse créative, travailleur tenace, secondé au surplus par une femme de grand mérite, il prend délibérément sa voie et, aussitôt avec une fortune étonnante, là où tant d'autres culbutent dès les premiers pas.

Ses qualités morales, sa droiture, son parfait honnêteté, lui valent en même temps la réputation d'un homme de bien et la considération de la population saïgonnaise tout entière. Il l'exprime, en 1912, au Conseil Municipal où il siège encore. Mais avant que les collègues de ses concitoyens aient percés sur lui, il reçoit du Gouvernement de la Colonie une mission de haute estime ; il entre à l'Hôtel de Ville comme membre d'une commission municipale à un moment où les passions politiques ont rendu la place intenable à un Conseil élu.

Dans l'une ou l'autre de ces situations, M. Pancrazi justifie sans peine la confiance qu'on a laissé en lui. Il apporte dans ses charges publiques sa probité et sa vieille expérience. Il se donne toujours sans réserve, mais avec une modestie qui est presque de l'effacement, et fait que d'aucuns ignorent la part qu'il prend réellement à la gestion des affaires communales. Ses ennemis politiques ne lui contesteront pas au moins, son dévouement, son exactitude.

Au moment où l'on pourrait croire qu'il va songer à la retraite, on le voit mettre encore son activité à l'épreuve. La Cochinchine s'est reprise subitement à la culture du caoutchouc ; les Indes Néerlandaises nous ont donné l'exemple ; nous le suivons d'abord timidement, puis, après des essais rassurants, avec une émulation remarquable ! M. Pancrazi, absorbé par ses occupations, laisse faire. Indifférent aux promesses de l'avenir. Un jour, sa décision est prise ; il s'embarque sans se détourner... peut-être dans la galère ! Il réussit comme toujours en un an il fait des prodiges Sa plantation n'est sans doute pas la plus grande, mais elle est admirable et admirée.

M. Pancrazi est resté profondément attaché à son pays natal, et ceux qui, comme nous, ont été admis dans son intimité, peuvent dire avec quel véritable culte il entretient chez lui les moindres objets qui lui rappellent un événement historique, un paysage resté plus près de son cœur, ou tout simplement sa jeunesse un peu batailleuse. Son attachement à la Corse s'exerce de multiples façons : par sa collaboration attentive à toutes les œuvres de propagande et surtout par l'intérêt qu'il porte à ses compatriotes qui tentent, après lui, la fortune coloniale. L'empressement qu'il met à obliger ceux ci lui a parfois causé quelque amertume, mais son cœur seul en a souffert. Le caractère est demeuré intact, foncièrement bon, sous un peu de rudesse native et une vivacité indomptable.

La haute distinction dont M. Pancrazi vient d'être l'objet de la part du Gouvernement de la République est le couronnement d'une vie de travail et de bien. La nouvelle en sera accueillie en Cochinchine avec une joie quasi unanime ; nous nous y associons de tout cœur, et présentons au nouveau dignitaire nos plus vives félicitations.

Mais saisissons volontiers cette occasion pour exprimer à Mme et M. Colonna d'Ambrosi, le sympathique Juge d'instruction de Calvi, ainsi qu'à Mme et M. Pierrat, trésorier-payeur à Cantho (Indo-Chine), toute la satisfaction que nous procure la nomination au rang de Chevalier de la Légion d'honneur, de M. André Pancrazi, leur beau-frère.

Chronique Judiciaire

Le Petit Bastiais a, il y a quelque temps, entretenu ses lecteurs d'un drame qui s'était déroulé à Bastia, rue de l'Opéra, et au cours duquel un mari avait poignardé sa femme dont il soupçonnait la fidélité

Celle-ci est guérie de ses graves blessures et le mari comparaissait, hier, devant le Tribunal correctionnel, présidé par M. le Président Lecs.

Condamné à 1 an de prison, mais avec application de la loi Béranger, B. a été mis immédiatement en liberté.

M. Giudicelli, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Mes Moretti et de Montera défendaient l'inculpé.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et policières qui ont préludé à l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois, est enfermé à la Santé, liront ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irrécusables documents.

Prix : *0.15* cent.

Les frais de poste en sus.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

LE TÉNOR VUZZINI à Bastia

Le ténor Vezzani accompagné de sa troupe d'artistes renommés, a donné jeudi soir sa première représentation.

Faire les éloges de Vezzani, cet enfant de Bastia dont tout le monde admire le talent, serait chose superflue Le grand renom de Vezzani n'est pas un renom local ; il rayonne, au contraire, sur la France entière.

Aussi vimes-nous pour l'entendre une salle archicomble ; vimes-nous des villégiantiers, déjà partis à la campagne depuis la fin des fêtes du 14 Juillet, revenir tout exprès afin d'applaudir leur talentueux compatriote

Depuis que notre Théâtre existe jamais recette aussi forte n'avait été réalisée. La recette de jeudi soir dépasse de beaucoup toutes celles qu'on fit à Bastia

Malgré un gros rhume et un fort mal de gorge, notre compatriote tint à donner la représentation annoncée et il s'efforça de donner le maximum de ce qu'il lui était permis de donner. Malgré ce contre-temps il fut très bien aussi tout le monde se propose de venir l'entendre de nouveau, lorsque, son indisposition passagère ayant disparu, il pourra donner sa deuxième représentation.

Ses partenaires furent dignes de lui. M. Auriol fut très applaudi dans *La Favorite*, ainsi que dans *Mignon*. Dans *Mignon*, dans *Werther*, et surtout dans *Carmen*, Mlle Fredenucci provoqua l'enthousiasme général.

Et, en se retirant, tous faisaient des vœux pour que l'indisposition de Vezzani ne soit que très passagère, tous ayant hâte de venir l'entendre de nouveau.

La Direction du Théâtre nous communique que la représentation de ce soir est renvoyée à mardi prochain.

Que l'on se hâte de prendre les quelques places qui restent.

AJACCIO-LOPIGNA *par Auto-Car Atlas*

Le 14 juillet, la Société Atlas a inauguré la ligne Ajaccio-Lopigna. L'auto-car qui assurait le service a été reçu par les populations des différents villages traversés avec un légitime enthousiasme Ansiolin, St-André, Cannelle, Sari et Ambiegna que Arro et Lopigna étaient jusqu'à ce jour, complètement dépourvus de moyens pratiques de transports à tel point qu'un grand nombre d'habitants de Lopigna n'étaient pas venus à Ajaccio depuis de longues années. On peut s'imaginer la joie éprouvée par les habitants de ce village lorsque, à 11 heures tapant, la voiture partie à 7 heures d'Ajaccio, arrivait sur la place où la foule l'attendait.

Ce nouveau service est acclamé également par les habitants du Cruzzini et notamment par ceux de Rosazia qui pourront désormais se rendre facilement à Ajaccio et y écouler leurs produits.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au personnel de la Société Atlas et à M. Lefèvre, Directeur Général, pour la nouvelle preuve qu'ils viennent d'ajouter à leur édifice ; et nous espérons que la réussite

Atlas Corse étendra le plus en plus ses ramifications.

P. S. Nous venons d'apprendre que vendredi prochain 18 courant, sera inaugurée la ligne Ajaccio Ota.

ASSOCIATION AMICALE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES de la Corse

L'assemblée générale des membres de l'Amicale s'est réunie à Corte, le 15 juillet 1919. Elle a procédé au renouvellement du C. A. qui a été ainsi constitué :

Président, Miniconi, instituteur à Ajaccio.

Vice-président, Mlle Geraldini, institutrice à Tavera.

Secrétaire-général, Peretti, instituteur à Corte.

Trésorier, Giacobbi, instituteur à Riventosa.

Secrétaire adjoint, Cimiterra, instituteur à Bocognano.

Trésorier-adjoint, Griscelli, instituteur à Poggio ; Mlle Giocanti, institutrice à Corte.

(Les membres du C. D : Mlle Passano d'Ajaccio, Mme Bocognano de Bastia, Pietrini d'Ajaccio, Costa de Bastia font partie, de droit, du C. A.)

Les camarades amicalistes adresseront désormais :

1° Au camarade Miniconi, à Ajaccio, toutes les communications se rapportant à l'administration de l'A.

2° Au camarade Peretti à Corte, les adhésions de tout ce qui concerne la rédaction du bulletin ;

3° Au camarade Giacobbi, à Riventosa, par Venaco, les cotisations et les versements pour les diverses œuvres.

Pour le Bureau,
Le Secrétaire,
Fr. PERETTI.

Voilà Madame !

...avec un conseil, n'achetez pas

la Végétaline

parce qu'elle est meilleur marché que le beurre, achetez-la parce qu'elle est meilleure pour la santé. — Exigez toujours le nom «Végétaline» sur chaque boîte et sur chaque emballage.

En Vente chez tous les bons épiciers.
VÉGÉTALINE, 66, r. Breteuil, Marseille.

Oratoire de l'Immaculée Conception — Le mois de préparation à la fête de Sainte Anne a lieu, en cet oratoire, le matin à la messe de 9 heures.

Petite Gazette

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage du lieutenant E. de Pabrisoul, avec Mlle Marguerite Segondy.

Baccalauréat

Au nombre des nouveaux bacheliers de philosophie figure Mlle I. Ferradi. Elle a obtenu la médaille major de 1re classe qui, au cours de la guerre, a remis avec tant de dévouement les fonctions de médecin en chef de l'hôpital militaire de Bastia.

Nous prions Mlle Ferradi de vouloir bien accepter nos plus vives félicitations. On ne saurait trop apprécier à son mérite, car c'est uniquement la passion de l'étude et des lettres qui lui a fait rechercher ce diplôme.

Combien peu de jeunes gens, s'ils n'avaient besoin du diplôme de bachelier pour se créer une situation, se donneraient la peine de travailler pour l'obtenir?

Nous prions aussi M. le docteur Ferradi et Mme Ferradi-Viale Prelà d'agréer nos félicitations.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

A partir du 1er août, 5, Rd St-Angelo, au 1er étage, deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

Perdus

— *Emafrouge*, 2 ans, marqué d'un 5 sur la croupe droite, jambes de devant panachées, pesant approximativement 240 kilos.

Prière renseigner Graziani Joseph-Marie, à Cassano.

— Il a été perdu un bœuf âgé de douze ans. Robe brun; cornes hautes, marqué d'une croix sur la côte gauche.

Entre ce dernier renseignements à M. Colombani François, à Speloncato.

— Il a été perdu sur le territoire de la commune d'Olmeto-de-Tude, un bœuf, robe baie, poil blanc sous la poitrine, et autres poils blancs, taille 1 m. 30.

Renvoyer renseignement à M. Mannoni, Olmeto-de-Tude.

DOUANES

Un concours pour l'emploi de Contrôleur adjoint des Douanes aura lieu les 17 et 18 novembre 1919.

La liste d'inscription des candidats sera close le 18 septembre.

Les jeunes gens désireux de prendre part à ce concours pourront se procurer tous renseignements utiles soit à l'Inspection Principale des Douanes à Bastia, soit dans les bureaux des Douanes de l'Ile.

Remerciments

Le peintre Joseph Esposito remercie vivement Messieurs les Membres de la commission du comité des fêtes du jugement impartial qu'il ont rendu à son égard et les prie de compter sur sa profonde gratitude.

J. ESPOSITO.

République Française

Administration des Domaines

Le mardi, 22 juillet 1919, à 8 heures du matin, sur la place du duc de Padoue, à Corte, il sera procédé, par le Receveur Conservateur, en présence de M. le Sous-Inventant Militaire, à la vente aux enchères publiques et au comptant de

20 mulets

démobilisés, provenant des armées.

Pour les conditions de la vente, consulter les affiches.

Le Receveur Conservateur,
J. AYLIES.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le versement des cotisations aura lieu dimanche, 20 courant, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie, 2e étage.

Fédération Nationale des Cheminots (section de Bastia). — Les cheminots, réunis en assemblée générale le vendredi, 18 courant, salle de la Mairie, ont voté de s'abstenir au chômage du 21 juillet 1919.

Ont confiance dans le Gouvernement pour que leurs légitimes revendications aboutissent au plus tôt.

Et protestent énergiquement contre la cherté de vie en Corse, et prient M. le Préfet de bien vouloir prendre des mesures contre ce renchérissement, autrement ils se verraient dans l'obligation d'adhérer au mouvement qui se fera ultérieurement.

ETAT CIVIL
du 18 juillet 1919

MARIAGES

Antonori Don-Pierre, sergent au 95e régiment d'infanterie, et Olmi Gabrielle-Cécile.

NAISSANCES

Lorenzini Pierrette Marie. — Carcanny Lea. — Aben Sebbatino.

DÉCÈS

Giannini Ignace-Philippe, cultivateur, 77 ans, de Patrimonio.

AVIS

La Direction Régionale de la **Française Capitalisation**, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, a l'honneur d'informer MM. les Adhérents qu'un Inspecteur se rend actuellement en Corse **Hôtel Bortoli**, 11, Avenue Carnot, à Bastia. Des renseignements gratuits y seront donnés. Représentants encaisseurs demandés dans toute la Corse.

Avis au public

La Maison **Mattei-Locca**, du Boulevard Saint-Angelo, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira prochainement une autre maison d'alimentation sise 11, Place Saint Nicolas, et 40 Bd Paoli, ancien local de la *Coopérative Bastiaise*.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture.

AVIS DE DÉCÈS

(PRUNO)

M. Dominique Poli;
M. et Mme Noël Poli, leurs enfants et petits-enfants;
M. et Mme Mathieu Poli et leurs enfants;
M. et Mme Pierre Poli et leur fils;
M. et Mme Martin Poli et leur fils;
M. et Mme Raoul Caboc, née Poli, et leur fille;
Mme veuve Nina Micheli née Innocenzi;
M. et Mme Pierre Innocenzi;
Mme veuve Pompée Innocenzi;
Mme et M. Dominique Leandri et leurs enfants;
Les familles Innocenzi, Ristori, Raffalli, d'Isolaccia, Mariani Paul-Marie, Mariani Ange, de Pruno,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Hélène Poli
Née INNOCENZI

leur épouse, mère, grand'mère, arrière grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine germaine regrettée, décédée à Pruno, le 14 juillet 1919, munie des Sacrements de l'église, à l'âge de 73 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Elle!

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

TOULON

La Traversée aérienne de la MEDITERRANÉE

Toulon, 18 juillet.

Le capitaine Marchal tentera demain matin la traversée de la Méditerranée.

Il sera convoyé par deux contre torpilleurs.

Le Conseil Suprême DES ALLIÉS

Paris, 18 juillet.

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni ce matin à 9 heures 30.

Il a entendu MM. Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie, et M. Venizelos sur la question de l'occupation militaire en Asie Mineure.

On garde le plus grand secret sur la séance tenue hier soir par le Conseil suprême, au cours de laquelle le maréchal Foch fut entendu.

Dans les milieux officiels on dément la nouvelle qui a été publiée par plusieurs journaux du matin.

Ces journaux ont annoncé que le Conseil suprême des Alliés aurait discuté si l'offensive devait être déclanchée en Hongrie.

La Mission algérienne

Paris 18 juillet.

M. Pams, ministre de l'Intérieur, et M. Favre, sous secrétaire d'Etat, ont offert aujourd'hui un grand déjeuner à la Mission algérienne, convoquée par le Gouvernement aux Fêtes de la Victoire.

EN ITALIE

LES GRÈVES

Les ouvriers du chantier Ansaldo

Rome, 18 juillet.

Les ouvriers des grands établissements Ansaldo, de Gênes, qui se sont mis en grève depuis quelques jours, n'ont pas encore repris le travail, la direction ayant repoussé leur demande d'augmentation de salaire.

LA DÉMONSTRATION du du 21 Juillet

Paris, 18 juillet.

Ce matin se sont réunis, à la Bourse du Travail, les délégués des journaux pour prendre connaissance du résultat du referendum sur la question de la participation à la grève du 21 Juillet.

Le résultat semble faire croire qu'ils ne participeront pas à cette grève.

EXPLOSION D'UN DÉPOT DE MUNITIONS à *COURNEUVE*

Quatre blessés 15 avions détruits

Paris, 18 juillet.

Tous les dépôts de munitions, installés à Courneuve, avaient été évacués.

Il n'en restait plus qu'un dont on préparait l'évacuation. Il a explosé ce matin.

Il semble jusqu'à présent que la malveillance soit étrangère à ce sinistre.

Il y a quatre blessés.

Une quinzaine d'avions sont détruits.

Le Maréchal FOCH à LONDRES

Londres, 18 juillet.

Le maréchal *FOCH* est arrivé ce matin à Londres; il est accompagné du général Debeney, commandant le contingent français à Londres.

Trois voitures de la maison du Roi attendaient le maréchal Foch et sa suite à Claring-Cross.

Les troupes françaises ont été reçues par trois généraux anglais.

RAISOULI

Londres, 18 juillet.

Des renforts espagnols ont été dirigés précipitamment sur le front de Madras.

De son côté, Raisouli reçoit aussi des renforts sérieux.

Une bataille semble imminente.

Si le général Berenguer la perdait, la situation deviendrait bien critique dans la zone espagnole, au sud de Tanger.

ANGLETERRE

LES POURSUITES pour BENEFICES ILLICITES

Londres, 18 juillet.

M. Shortt, ministre de l'Intérieur, a déclaré que 5.908 poursuites furent intentées, depuis le 1er janvier 1919, contre des commerçants, pour bénéfices illicites.

En Allemagne

LA SOUVERAINETE de L'ETAT PARTICULIER

Berne, 18 juillet.

Les gouvernements de Wurtemberg, de Hesse et de Bade, qui ont tenu une longue réunion à Hidelberg, ont repoussé à l'unanimité les projets du Ministre des Finances qui portent atteinte à la souveraineté de l'Etat particulier.

L'ARCHEVÊQUE ROPP

Londres, 18 juillet

Le cardinal Gaspari a adressé, au nom du Saint Père, un message à Lénine, lui demandant de relâcher l'archevêque Ropp, récemment emprisonné.

LAINES Suis acheteur, toutes quantités. Envoyer échantillons et prix. Agliani, 3, pl. Liberté, Nice.

OREZZA-LES-BAUX

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de simple Police du canton de Calenzana

Suivant jugement devenu définitif, faute d'appel, du Tribunal de simple police du canton de Calenzana, présidé par M. Lonzini, juge de paix, rendu le dix-sept mai dernier, le nommé Orsini Don Joseph, âgé de 67 ans, maire de la Commune de Moncale, y demeurant, a été condamné à cinq francs d'amende et aux frais, ainsi qu'à l'insertion du présent extrait dans *le Petit Bastiais*, pour avoir, le dix mars 1919, à Moncale, vendu le sucre à un prix supérieur à celui fixé par l'arrêté Préfectoral en date du 17 octobre 1917.

Pour extrait,
le Greffier,
J. BIANCONI.

QUATRIÈME QUATRIÈME ANNÉE — N° 200 — DIMANCHE 20 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont reçues d'avance au repos aux bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3.50 — 3e page, 2.50 — 4e page, 1.50 — Avis mortuaires 0.60 ligne, 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	trois mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance.
Il ne répond pas des manuscrits déposés.

Ajaccio

Impressions de retour

Ce matin de très bonne heure, j'ai ouvert ma fenêtre sur l'admirable rade d'Ajaccio. Le soleil se levait dans un firmament très pur; les flots lumineux et calmes ne berçaient que paix et douceur, le ciel et la mer n'étaient qu'azur.

En revoyant le site qui s'étage du «Oro, j'ai répété cet acte de foi cher au patriote resté fidèle à la petite patrie: «Le vrai bonheur est là où sont nos plus sûres affections, où demeurent nos vivants et où dorment nos morts.»

Après avoir embrassé les miens et rendu l'accolade aux amis, mon cœur se mit à battre plus vite. Il se retrouve, il est chez lui!

A peine débarqué j'ai voulu commencer mes dévotions aux lieux aimés, et je me suis retrouvé sur la route des Sanguinaires. Devant le splendide panorama du golfe, tandis que le flot répétait sa cantilène d'anse en anse, j'ai rencontré quelques gamins qui tentaient d'escalader le mur d'un jardin. Moi aussi, tout jeune, j'ai couru sur cette même route, en compagnie d'une bande de galopins de mon âge. Moi aussi, je suis entré en fraude dans les jardins où, après avoir mordu aux fruits d'or pendant aux branches, je m'étendais sous les beaux arbres pour regarder la mer, opaline au large, verte près des rives, d'un vert de lentisques et de palmiers rendue plus sombre par les roches dont l'ombre se profile dans l'eau calme.

Revoir ainsi son passé par les autres a toujours quelque chose d'attendrissant. Et puis les sites ajacciens, d'une beauté souriante, font naître dans les âmes d'enfant le goût des spectacles de la nature. J'ai souvent projeté leur image sur l'écran de ma mémoire, et l'espoir de savourer leur poésie m'a consolé.

Je suis passé dans la pinède du Scudo, — une petite baie si belle de forme et de teinte qui arrondit sa grève de sable dans le golfe. Là, assis sur une table rustique, autour d'un «zimino» apprêté à mon intention par la main un peu rude d'un pêcheur, et tout en vidant les pattes d'une langouste, je devenais le langoureux prisonnier de cet endroit de songe.

Le soleil tombait en nappes sur les aiguilles des pins; le ciel d'un bleu si transparent, la mer d'un azur si profond, les montagnes si violettes, se montraient par instants entre les troncs élancés; tandis que dans la clairière voisine, embaumée de genêts, de mimosas et de géraniums sauvages, un rossignol s'égosillait à rivaliser de son chant avec le charme de l'heure.

Hier, je me suis arrêté devant la grotte où l'âme du jeune Bonaparte fut portée aux hauteurs de son rêve puis j'ai continué ma promenade sur la route du «Salario,» à travers les oliviers dont un soupçon de brise agite et retourne les feuilles légères, plaquant sur les verts grisâtres des reflets d'argent. La solitude y est profonde et j'ai goûté le grand silence qui m'enveloppait.

A un coude de la route, se dresse une chapelle au style grec, à colonnes nues, gardée par un groupe de cyprès, de ces cyprès graves, assemblés, qui sont les gardiens de la méditation.

Certes les bords de la Méditerranée offrent de beaux paysages à notre contemplation, mais celui entrevu du perron de cette chapelle reste longtemps sous les paupières du passant.

Dans le lointain, le «cap di Muro» à gauche, le «cap di Feno» à droite, dessinent leurs points bleuâtres entre lesquels la mer trace une longue ligne d'un azur sombre, là où le ciel, à l'horizon, semble se baisser pour embrasser la mer. Quelques barques de pêche, deux par deux, de leurs voiles blanches comme des ailes déployées, ponctuent seules l'immense échancrure du golfe, au fond duquel Ajaccio étincelle comme un brillant au chaton d'une bague.

Dans le fond du tableau, les montagnes dressent leurs masses majestueuses, où l'on devine des forêts et des villages. Comment ne pas retenir ces images comme les plus belles choses!

Et tandis que tous les maquis environnants livraient leur arôme tumultueux à la brise, un «canto» montait dans l'air, venait répéter la «bella cosa» qui est la vie en terre Corse et Ajacienne.

LOUIS B.

NOS REPRÉSENTANTS

M. GIORDAN

LE RÉTABLISSEMENT PAR ESCALES DES SERVICES MARITIMES ENTRE LA TUNISIE, L'ALGÉRIE ET LA CORSE

Poursuivant ses actives démarches en vue du rétablissement, pendant les mois d'été, des communications maritimes de la Tunisie et de l'Algérie avec la Corse, interrompues durant les hostilités, M. Giordan a proposé une solution suggérée par «l'Amicale Corse» de Philippeville, et par la Société «La Corse» de Tunis, qui est actuellement à l'étude.

Si, comme il est permis de l'espérer, la combinaison soumise par le Député de Sartène est adoptée, un service régulier d'escales pourra fonctionner à bref délai.

Nous publions ci après la lettre de M. Giordan au nouveau Commissaire aux Transports Maritimes, ainsi que la réponse de M. Dupuy.

Paris, 30 juin 1919.

M. le Haut Commissaire,

A la date du 12 avril dernier j'ai eu l'honneur d'attirer l'attention de votre prédécesseur sur l'intérêt qu'il y aurait à rétablir le service d'été entre l'Afrique du Nord et la Corse, instamment réclamé par les Corses et leurs familles habitant l'Algérie et la Tunisie.

J'ai exposé avec toutes les précisions nécessaires les raisons qui militent en faveur de ce rétablissement. Par lettre en date du 18 avril, M. Bouisson a bien voulu me faire connaître que le nombre d'unités dont disposent actuellement les différentes compagnies de navigation, qui assurent les services en Méditerranée, est insuffisant pour permettre d'envisager la création de la ligne réclamée, mais il a ajouté qu'il se rendrait compte de l'intérêt que présente pour mes compatriotes la solution de cette question et il m'a donné l'assurance qu'il ferait reprendre, aussitôt que possible, l'étude du projet.

Plusieurs de mes Collègues de la représentation de la Corse ont fait la même démarche auprès de votre administration. La Compagnie Transatlantique, qui a été consultée, a répondu que son matériel naval était trop réduit, pour qu'elle pût distraire un seul de ses paquebots affectés aux lignes directes de la Métropole et l'Afrique du Nord.

Tout en tenant compte des circonstances invoquées et des difficultés insurmontables du moment, ne serait-il pas possible de trouver une autre combinaison qui donnerait satisfaction aux desiderata exprimés par les Colonies Corses d'Algérie et de Tunisie sans causer une perturbation grave dans l'organisation des services entre Marseille et l'Afrique du Nord?

Dans cet esprit, nous sommes prêts à renoncer à réclamer la mise en service d'une nouvelle unité entre l'Algérie, la Tunisie et la Corse, si vous voulez bien examiner la possibilité de desservir la Corse, au moyen d'une escale qui pourrait être faite par les bateaux affectés d'une part à la ligne Tunis-Marseille, et, d'autre part, à la ligne Philippeville, Bône, Marseille; bien entendu, cette escale ne serait prévue que pour les mois de juillet, août et septembre.

Je suis persuadé que la proposition que je vous soumets ne révélera, dans son examen, aucune impossibilité matérielle, et qu'elle se résoudra en une simple question de modalités.

Laissez-moi espérer que vous voudrez bien prendre ma démarche en considération et qu'une décision favorable pourra intervenir en temps opportun, de nature à concilier tous les intérêts en présence.

Votre réponse étant impatiemment attendue par les Colonies Corses de Tunisie et d'Algérie, si nombreuses, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me tenir au courant de la suite que vous réserverez à ma proposition.

Veuillez agréer, etc.

J. GIORDAN.

Paris, 9 juillet 1919.

M. le Député et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 juin dernier.

Je me suis empressé de faire part de votre demande à la Compagnie Générale Transatlantique.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître aussitôt que possible, la suite qu'elle aura pu y réserver.

Veuillez agréer, etc.

DUPUY.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et politiques qui ont précédé l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois, est enfermé à la Santé, liront ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irrécusables documents.

Prix: *0.15* cent.

Les frais de poste en sus.

L'ESPRIT DE PAIX

Après l'esprit de guerre, ayons l'esprit de paix.

C'est un esprit de justice et d'ordre, au dedans comme au dehors d'ordre social, et d'ordre moral aboutissant à cette discipline librement consentie qui, après avoir fait dans la guerre, la force principale de notre armée, fera dans la paix la force principale de la nation.

C'est un esprit de travail, nécessaire après les énormes pertes de capitaux et de temps que nous ont imposées les hostilités, et aboutissant, par des efforts persévérants, à la création de richesses dont chacun est à peu près sûr désormais de profiter.

C'est un esprit d'épargne, enfin, dont les chiffres, mieux que les phrases, indiquent l'efficacité. Pendant la première quinzaine du mois de juin le produit net de l'émission des seuls *Bons de la Défense Nationale* s'est élevé à 1.147 millions de francs. Ces résultats sont sensiblement supérieurs à ceux du mois de mai. Ils témoignent à la fois du goût d'économie des Français et aussi des avantages mêmes du placement dont l'intérêt ressort à 3.60 0/0, à 0/0 4 1/2 0/0 et 5 0/0 suivant que l'échéance est d'un mois trois mois, six mois ou un an.

MONUMENT COMMÉMORATIF
en l'honneur
des braves morts pour la France
Prunelli-di-Fiumorbo

Le dimanche 13 juillet courant, à 16 heures, une réunion publique a eu lieu, dans la salle d'école des garçons, en vue d'élever un monument commémoratif aux enfants de Prunelli, tombés glorieusement pour la défense de la Patrie.

L'Assemblée, après délibération, a constitué à cet effet son Comité comme suit:

Président du Comité: capitaine Paoli, chevalier de la Légion d'honneur.

Vice président: Martinetti, commis principal des douanes en retraite.

Secrétaire: Pieri Clément, propriétaire.

Secrétaire-adjoint: Paolini Charles, propriétaire.

Trésorier: Paolini, instituteur en retraite, officier de l'Instruction publique.

Trésorier-adjoint: Colombani capitaine territorial, chevalier de la Légion d'honneur.

Membres: Taddei, Antoine-François, adjoint au maire; Dominici Jean-Antoine ancien maire; Evangelista Antoine-François, négociant; Martinetti Jean, propriétaire.

Elle a, en outre, nommé présidents d'honneur: MM. Giorgi, maire; Pieri, professeur au Lycée de Rochefort, docteur ès-sciences; Paoli, professeur en retraite; Pieri, receveur des postes.

Le capitaine Paoli a présenté un modèle du dit monument qui a été adopté.

L'Assemblée a ensuite décidé, à l'unanimité, d'ouvrir une souscription pour l'érection de ce monument sur la Place de l'Eglise.

Puis, le capitaine Paoli, président du Comité a exprimé ses remerciements à l'Assemblée d'être venue en grand nombre à cette réunion patriotique et a ajouté: «Je ne veux pas terminer sans adresser un pieux souvenir à nos héros, trop nombreux hélas! qui sont tombés sur les champs de bataille pour la cause du Droit, et je prie les familles de ces héros d'agréer l'expression de mes condoléances émues.»

LYRE BASTIAISE

Grand Café Andréani, ce soir concert de 9 heures à 11 heures 30.

Le Directeur,
S. AYMO.

Un Bel Hommage

Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Costa, maire de Marly-Nord: par une délibération du conseil municipal de sa commune, a publiquement rendu hommage à la vaillance des troupes françaises. Aussitôt arrêté, a été incarcéré malgré son grave état de santé et maintenu en détention pendant 72 jours.

Correspondance

Bastia, le 18 juillet 1919.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai lu, dans le n° de ce jour de votre estimable journal, que la Commission du Comité des Fêtes m'a attribué un prix «d'illuminations» et «décoration» de 80 francs. J'en suis très flatté. J'ai fait tout mon possible pour faire honneur à notre Ville et célébrer dignement le plus beau jour de Gloire pour la France et de Justice pour l'Humanité.

Permettez-moi de me servir de votre organe, toujours à l'avant garde lorsqu'il s'agit d'œuvre de bien, pour faire connaître au Comité des Fêtes que je laisse cette somme à sa disposition pour en faire don à l'œuvre de bienfaisance qu'il jugera la plus digne d'intérêt.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, M. le Directeur, l'expression de ma très haute considération.

A. ORECCHIONI.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Petite Gazette

Carnet mondain

Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de Mlle Hélène Bertolomei, fille de M. François Bertolomei, rentrée à Pietrosorbaro, avec M. Jean Savelli, inspecteur de la garde indigène de Madagascar, décoré de la croix de guerre, fils de M. Louis Savelli, propriétaire à Speloncato.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Etudes supérieures

Nous avons l'assurance d'annoncer que M. le sous-lieutenant d'artillerie Marani Pierre-Jean, qui a fait la plus grande partie de la campagne, vient de subir avec succès ses examens de P. C. N.

Toutes nos félicitations au futur docteur et à son excellent père, M. le capitaine Marini, de Vescovato.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Morucci, Bd Paoli.

Perdus

Perdu jeudi chaîne et médaille en or, avec nom et date baptême.

La rapporter, contre bonne récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Offres d'emplois

Charpentiers, Scieurs pour circulaires et rubans sont demandés.

Faire offres à Société Achille Fayart et fils, à Sousafghiuccia.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le versement des cotisations aura lieu dimanche, 20 courant, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie, 2e étage.

RELIGIEUSE

a un secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes.

Maison Barot. (8) à Nantes

Société de Capitalisation

de 1er ordre demande des représentants démarcheurs dans toute localité de la Corse. Travail facile même sans quitter emploi. Conditions avantageuses. ARNOUX, 3, Bd Victor Hugo, Nice.

Sous-Préfecture de Bastia

Service des Passeports

Il arrive souvent que des personnalités françaises ou étrangères viennent faire viser leurs passeports à la Sous-Préfecture, le jour même du départ du paquebot. Pour éviter l'encombrement des bureaux les jours de courrier et en vue de permettre au service d'examiner avec soin la situation des postulants, les demandes de délivrance de passeports devront dorénavant être déposées à la Sous-Préfecture par les intéressés et non par des mandataires, *huit jours au moins avant leur départ.*

PRIOR

«Roy des Monsieurs»
«Monsieur des Roys»
ex. Priori-Nantes

Mariages riches

Toutes situations. liste 0.30 c. Ecrire Directrice Revue mensuelle à Montélimar (Drôme).

AVIS DE DÉCÈS

(CAMPILE)

M. et Mme J.-E. Mariotti ; M. et Mme Pasqualini, née Mariotti, et leurs enfants ; M. et Mme Vautour, née Mariotti ; M. et Mme Vecchioni, née Mariotti, et leurs enfants ; Mlle Mariotti, dame employée des P. T. T. ; Mlle Louise Mariotti ; Mme veuve Paulantoni, née Mariotti, et ses enfants ; Mme veuve Mariotti Octobrin et ses enfants ; Mme veuve Pasqualini Erasme et ses enfants ; M. et Mme Abraham Graziani ; M. et Mme Diogène Graziani ; M. et Mme Laomédon Graziani et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Simonini et leurs enfants ; M. et Mme Ch.-X. Pasqualini et leurs enfants ; M. et Mme A.-T. Mariotti et leur fils ; Mme veuve André Mariotti et ses enfants ; Mme veuve Poggi et ses enfants ; M. et Mme Dominichetti et leurs enfants ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Mariotti

leur fille, sœur, belle sœur, tante, nièce et cousine germaine, décédée à Campile, le 13 juillet 1919, à l'âge de 26 ans

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT
A partir de *Lundi 21 juillet*
VENTE RÉCLAME
d'un lot d'ESPADRILLES en solde

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

1 500 paires de PANTOUFLES CYCLISTES et *Bains de mer*, pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants seront sacrifiées pendant la semaine,
la paire, **3.75 et 2.90**

AFFAIRE A ENLEVER DE SUITE

1.000 douzaines de BOUTONS-PRESSION pour confections, blancs et noirs.
La carte de 3 douzaines **0,35**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA MANIFESTATION du 21 JUILLET

N'AURA PAS LIEU

Paris, 19 juillet.

Le bureau de la Commission administrative de la C. G. T. eut, dans la journée d'hier, une entrevue cordiale avec M. Clemenceau qui lui déclara : *« faites votre devoir, moi, je ferai le mien »*

Les membres du bureau de la C. G. T. tinrent ensuite une séance tumultueuse à la Maison des Syndicats.

Ordre du Jour de la C. G. T.

A minuit on communique à la presse l'ordre du jour suivant :

« La Commission administrative, après l'examen de la situation, rejette les mesures gouvernementales au sujet de la *vie chère*, constatant la situation nouvelle, *créée* par le vote d'un député qui a entendu enfin la voix de la classe ouvrière condamnant la politique économique du Gouvernement, enregistrant d'autre part les dispositions arrêtées sous les menaces du mouvement projeté en ce qui concerne l'amnistie et la démobilisation, estimant ainsi qu'un nouvel examen est devenu nécessaire, *la Commission décide de surseoir à la Démonstration du 21 juillet et d'en appeler au Comité Confédéral National qui se réunira, à Paris, le 21 juillet.*

AU CANADA et AUX ÉTATS-UNIS

Londres, 19 juillet.

Des influences cachées cherchent à provoquer la grève générale, pour le 21 juillet, au Canada et aux Etats-Unis.

ATHÈNES

LES MUSULMANS contre LES CHRETIENS

Athènes, 19 juillet.

Malgré les assurances données par le gouvernement turc les excitations des émissaires secrets se multiplient.

La population musulmane est invitée à se soulever contre les Chrétiens, dont les biens sont pillés.

Un lieutenant, ami d'Enver Pacha, se rendit en Thrace, en vue de l'organisation de bandes d'assassins et de voleurs, et se mit d'accord avec le chef des comitadjis bulgares.

La Démission de M. BORET

Paris 19 juillet.

A l'issue des interpellations sur la vie chère, M. Augagneur, député du Rhône, déposa hier, sur le bureau de la Chambre, un ordre du jour critiquant la politique économique de Gouvernement

Cet ordre du jour fut adopté par 227 voix contre *213*.

A la suite de ce vote, M. Boret, ministre du Ravitaillement et de l'Agriculture, a adressé sa démission au Président du Conseil.

Il dit dans sa lettre :

Dans le débat parlementaire sur la vie chère, j'ai été seul à lutter, seul j'ai succombé, seul je dois me retirer.

Permettez moi de vous exprimer ma fierté d'avoir été associé pendant vingt mois au Chef du Gouvernement qui a libéré la France et a conduit nos armées à la victoire.

M. Clemenceau lui a répondu en ces termes :

Je ne puis que rendre hommage à la haute dignité de votre attitude en vous exprimant tous mes regrets.

Nous avons supporté ensemble le poids des plus lourdes heures de la guerre, et tous vos collègues peuvent témoigner que vous avez été jusqu'au bout du devoir.

M. NOULENS

ancien ambassadeur de France en Russie, ancien ministre, a été appelé ce matin, à 10 heures 45, à la présidence du Conseil.

M. Clemenceau lui a offert le portefeuille du ravitaillement et de l'agriculture.

M. Noulens a accepté.

Le nouveau ministre entend conserver MM. Vilgrain et Roy comme ses collaborateurs.

La Question de FIUME

Un article de « La Stampa »

Rome, 19 juillet.

Dans les milieux politiques italiens, l'article publié par le journal *La Stampa* et signé *Des militants socialistes*, a produit une certaine impression.

Les auteurs de cet article reprochent vivement au ministère Orlando-Sonnino d'avoir laissé prendre à la question de Fiume une si grande importance.

MM. Orlando et Sonnino savaient parfaitement quelles difficultés insurmontables rencontrerait la réalisation des aspirations italiennes sur Fiume.

En excitant la Presse et l'Opinion publiques, ils ont cru influencer les membres de la Conférence de la Paix, mais ils n'ont obtenu que des résultats contraires et rendu plus difficile la position de l'Italie.

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

Le Meilleur Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
VIN DU CAP CORSE
L. N. MATTEI
BASTIA (CORSE)
GARE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 207 — LUNDI 21 JUILLET 1919

00202

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-M. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2 fr. — 4e page, dépêches 0.60, faits-divers 0.40

ABONNEMENTS

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	5 fr.	14 fr.	28 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	7 »	20 »	40 »	
Etranger	10 »	30 »	60 »	Rien ne repond pas des manuscrits déposés

Les Vampires

Je ne crois pas exagérer en qualifiant ainsi cette engeance de profiteurs sans vergogne qui sont en train d'édifier des fortunes par d'horribles spéculations. Il faut clouer au pilori ces mercantis insatiables, ces accapareurs sinistres qui s'enrichissent en mettant un impôt scandaleux sur les denrées de première nécessité, en réalisant des bénéfices étourdissants sur toutes les marchandises indispensables à la vie nationale. Sans doute, après l'affreuse tourmente que nous venons de traverser, la cherté de la vie est une chose logique, normale, dont les causes sont multiples : disette de matières premières, manque de main d'œuvre, crise des transports, etc

Mais ce renchérissement très compréhensible ne prendrait pas des proportions effrayantes, sans l'intervention de ces vautours éhontés, voleurs patentés ou non, mais toujours impunis, qui font le criminel métier de signer à blanc leurs contemporains et tout spécialement les paysans, lesquels sont ainsi forcés à de pénibles restrictions.

On a essayé de prendre des arrêtés, d'imposer des taxes, de voter des lois, pour chercher à mettre un frein à leur cupidité. Mais les arrêtés comme les circulaires sont faits pour être violés : il en est de même des taxes et des lois. On a augmenté les traitements, les pensions, les salaires, mais toutes les marchandises, les vivres en particulier, ont suivi proportionnellement une progression ascendante.

Les exploiteurs du peuple triomphent malgré tout, ils échappent à tout contrôle et savent éluder les rigueurs des lois pénales. Quel genre de système mettent-ils en pratique pour atteindre ce résultat ? Mystère et pots-de-vin.

Si d'aventure quelques représentants de cette fameuse corporation viennent à être pincés, vous pouvez être certains que ce sont toujours les plus négligeables. Perrette qui a mouillé son lait, le petit épicier du coin qui vous a chipé deux sous sur le kilo de sucre ou de café, la fruitière qui vend ses œufs sans observer la taxe : voilà les criminels, voilà les spéculateurs odieux qu'il faudrait pendre. Hare sur ces bandits ! Mais les gros bonnets de la ligue meurtrière, les mauvais citoyens qui commettent, si l'on peut dire, l'aristocratie du mercantilisme, ne seront jamais inquiétés.

Je ne puis résister au désir de vous citer un exemple qui a fait déborder mon indignation. Dans le petit patelin que j'habite demeure une vieille femme, veuve, sans enfants, sans ressources, point d'allocations, point de revenus, et, par ces temps de vie chère, la misère à son foyer. Son âge et ses infirmités ne lui permettent pas de travailler, et pourtant il faut vivre, sans tendre la main ; elle possède deux poules, deux seules, entendez vous, qui pondent, chaque semaine, des œufs qu'elle vend pour compléter du pain. Elle les fait payer quelques centimes au-dessus d'une taxe qu'elle ignore sans doute. La gendarmerie en est informée, et voilà cette pauvre vieille traînée devant la Justice à en son tour, la Société est satisfaite, les mercantis ne sont pas moins : on n'est qu'une carte qui ne leur procure même pas une fausse émotion. Rien donc bien, Messieurs les vampires, et faites comme le nègre : continuez.

J. SALDUCCI.

L'OFFICE AGRICOLE

Nous savons que Monsieur le Ministre du Ravitaillement est animé des meilleurs sentiments à l'égard des agriculteurs ses circulaires, ses discours ses actes même en font foi

Mais les agriculteurs, auxquels on promet, depuis quatre ans toutes sortes d'encouragements, ont le droit de penser qu'on les berne, puisqu'ils ne voient jamais rien venir.

On leur a promis la police d'Etat ; dans le monde officiel, c'était une chose faite : or, il n'y a encore rien qui ressemble à une réalisation

Et les agriculteurs ne cultiveront pas un pouce de terrain de plus que les autres années, tant que la police d'Etat ne sera pas organisée dans les cantons

En effet, à quoi bon semer du blé s'il doit servir de pâturage aux bêtes à l'abandon ?

On devait aussi faire des avances aux petits cultivateurs, pour leur permettre d'acheter les bêtes nécessaires, mais c'est encore une promesse qui ressemble à celle du fameux barbier.

L'Office agricole est, paraît-il, en train d'organiser les services qui doivent être chargés d'exécuter les ordres du Ministre ; mais la lenteur qu'il met à cette organisation, fait prévoir qu'il n'y aura rien de fait d'ici longtemps.

Il est vrai que cet Office a demandé des renseignements à la Fédération des Syndicats, mais c'est tout, et les agriculteurs trouvent que ce n'est pas suffisant. A qui la faute ? Nous le saurons.

SCIPIONI.

COMITE DES FÊTES

6e Liste de souscription

Louis Ramelli 25 fr. — Mme Pietri 10 — François Mattei 50 — Biancarelli (Samaritaine 30 — Lasserre 10 — Viale, bijoutier 20 — Belgodere de Bagnaja 10 — Luciani, pharmacien 5 — Julien Lota 10 — Marini 5 — Pélissier, agent de la Cie Fraissinet 20 — Hirigoyen, bijoutier 5 — veuve Peretti 5 — Franceschi, tabacs 5 — veuve Mage 5 — Blanc (pianos) 5 — Anonyme 3 — Andrei 2 — Moretti, photographe 10 — Israël 5 — veuve Lahrenti 5.

Total 245 fr.

Total des listes précédentes : 1.465 fr.

Total général : 1.710 fr.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et policières qui ont précédé à l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois est enfermé à la Santé, lirent ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irréfutables documents.

Prix : *0.15* cent.

Les frais de poste en sus.

LÉGION D'HONNEUR

Sont élevés à la dignité de Grand'officier :

M. le général de division Graziani Jean-César, commandant l'armée du Danube.

M. le général de brigade Colonna d'Istria Paul-François, du cadre de réserve, commandant la subdivision du Rhône.

Sont promus au grade de Commandeur :

M. le colonel Leandri Dominique-Antoine, commandant provisoirement l'infanterie et la division polonaise

M. le lieutenant colonel Ordioni Jean-André, de la réserve, commandant d'armes d'Yesud.

LUCCIANA

Madame A. MORDICONI

Dimanche, l'église de Lucciana pouvait à peine contenir la foule attristée des parents et des amis du village ainsi que les nombreuses connaissances, venues des diverses localités du canton de Borgo, de Casamozza, de Bastia même, pour assister aux obsèques de Mme Agathe Mordiconi, décédée subitement dans sa propriété de Pisano. La regrettée défunte était la mère de M. Nicolas Mordiconi, si universellement estimé dans toute la Marana, du zélé abbé Mordiconi, et sœur de M. François Orsoni et de M. Paul Orsoni, ancien maire.

Femme de bien dans toute l'acception du mot, elle sut, par sa douceur, s'attirer l'affection de tout le monde et donner autour d'elle des marques de sa charité et de sa parfaite bienveillance. Mère de famille pleine de bon sens et de droiture, elle sut inspirer à ses enfants l'amour du travail, le désir de maintenir les nobles traditions de ses ancêtres et une activité peu commune. Elle eut le bonheur d'en faire des hommes accomplis.

Il y a quelques années, son rêve était de revoir auprès de son second fils, qui, poussé par une vocation irrésistible, se séparait en Algérie au sacerdoce. Dieu le réalisa. Alors, la regrettée défunte n'hésita pas à franchir la mer et aller à Trois Marabouts, paroisse de Béchar d'Oran, rejoindre son cher Dominique. Ce fils s'y dévouait au salut des âmes ; elle le seconda de toutes ses forces, très heureuse de voir rejaillir sur elle même l'estime que s'attirait partout le zélé du disparu Curé.

Sa vie coulait ainsi bien douce, quand la Faucheuse attaqua si extrême son appel pressant. Comme le plupart de ses jeunes confrères, le Curé des Trois Marabouts partit pour faire tout son devoir. La mère refoula ses larmes, sachant faire à la Patrie le sacrifice de son cœur, et quand elle apprit que son fils s'orientait bel et bien à l'Oarcq, sa douleur atteint mais sauvé grande fut naturellement sa joie mais grande aussi sa fierté d'avoir donné à la France, par les blessures de son fils un peu de son sang. D'une piété exemplaire et éclairée. La mort survint sans l'a pas surprise quoique elle fût soudaine et foudroyante

Au milieu de l'église se dressait un magnifique catafalque. L'absoute a été donnée par M. le Doyen de Borgo qu'entouraient les membres de la confrérie du Saint Sacrement, en habit de chœur, et qui ont tenu à accompagner la défunte mortelle jusqu'au caveau familial.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à MM. Dominique et Nicolas Mordiconi, à MM. Paul et François Orsoni et à leur famille l'expression émue de nos plus vives condoléances.

PAYEMENT des allocations militaires

Le payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 22, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

Le 18 juil.	de la lettre	A	à la lettre	B
Le 19 juil.	—	C	—	D,
Le 21 juil.	—	E	—	F
Le 22 juil.	—	G	—	L
Le 23 juil.	—	M	—	O.
Le 24 juil.	—	P	—	R
Le 25 juil.	—	S	—	Z.

ASCENDANTS

Le payement des ascendants se fera à la Mairie les jours suivants et dans l'ordre ci-après :

Le 28 juillet	de n° 1	à 300
Le 28 —	de n° 301	à 600.
Le 29 —	de n° 601	à 900.
Le 30 —	de n° 190	à 1 200.
Le 31 —	de n° 1,201	à la fin

L'ordre de paiement indiqué ci-dessus sera rigoureusement appliqué.

Nécrologie

M. Dominique DEVOTI

Celui que nous accompagnait jusqu'à sa dernière demeure était un vrai modeste, et c'est cette modestie qui a fait le bonheur de son existence. M. Dominique Devoti a mené une existence des plus heureuses, parce qu'il a su jouer rechercher le bonheur que dans sa famille et dans son travail. Ce modeste étoilique croyant sincère, acceptant tout ce qui lui arrivait comme venant de Dieu.

Sa maladie a été très courte, et la plupart de ses amis ont été surpris par la nouvelle de sa mort, ignorant qu'il fut malade. Mais il a eu le temps de recevoir les derniers sacrements, et a fait une mort très édifiante, n'ayant rien à redouter de la justice divine.

Les obsèques de ce bon citoyen ont eu lieu dimanche après midi.

Une grande gerbe de pensées recouvrait le cercueil.

Les deuils étaient conduits par MM. Théodore Franceschi, le sous intendant militaire Santaschi, le curé Leschi, d'autres parents, nombreux de sombreux amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à Mme Dominique Valery, à M. Toussaint Devoti, à Mlles Rosalie et Fanny Devoti, à Mmes Posse et Donicchi, à Mme et M. Baldacci et à leur famille.

Les Titres Russes

Pour permettre aux personnes ayant des titres russes ou roumains, de faire estampiller ces valeurs conformément aux dispositions du décret du 10 septembre 1918, le Ministère des Finances a fait rendre un décret autorisant le Trésorier Payeur Général ou les Receveurs des Finances à remplir cette formalité, aucune banque n'en étant susceptible.

Petite Gazette

Carnet mondain

Le 13 juillet, le nouveau Patouzier, Mr Dominique Tomasi, réunissait chez lui les familles de ses Confrères et quelques amis.

Mme Tomasi a fait les honneurs de ses salons avec une grâce exquise, et les invités de M. et Mme Tomasi se sont retirés très tard dans la nuit emportant, de cette charmante réunion, le meilleur souvenir.

Légion d'honneur

M. Caparro Antoine, administrateur en chef de 1re classe des colonies à Madagascar, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos sincères félicitations à notre excellent concitoyen qui compte près de trente-trois ans de services dont plus de vingt-sept aux colonies.

M. l'administrateur Caparro a été l'objet au cours de sa belle carrière de flatteuses satisfactions ; la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'il reçoit aujourd'hui est la juste récompense de ses longs et distingués services.

Médaille des Postes

La médaille d'argent des postes a été décernée à MM. Fadeth Charles, facteur-receveur à Saint-André de-Cotone, et Bonifaci Jean-Pierre, courrier convoyeur à Constantine ; celle de bronze, à MM. Casanova Toussaint, courrier auxiliaire à Ajaccio, et Casanova Antoine facteur chef des télégraphes à Marseille.

Etablissements de bienfaisance

Vous trouverez après aux emplois de receveur et d'économe des établissements hospitaliers de bienfaisance, MM. Lorenzi, Polidori et Sacco.

M. Polidori est également classé pour l'emploi de secrétaire de direction.

Douanes

M. Franceschi Ange-Félix, sous chef de bureau de 1re classe à la direction générale des douanes, est nommé directeur, chef de service à Madagascar, en remplacement de M. de Rouse-Serra Camille, directeur de 1re classe, admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er octobre 1919.

De passage

Nos amis et compatriotes Jean Bastia, le célèbre chansonnier parisien, Directeur du *Parchoir*, le cabaret littéraire si bien connu dans le monde des lettres, et son collaborateur Jean Maki sont de passage dans notre ville.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue

Ponts-et-Chaussées

M. Antoine Eugène conducteur des ponts et chaussées, détaché au service de l'assainissement de la côte orientale de la Corse, est affecté à Paris, au service central d'études techniques.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé 16 et bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

A partir de 1er août, 5, Rue St-Angelo, au 1er étage deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser sur place.

On demande

Une jeune fille ayant une belle écriture.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdus

Perdu jeudi chaîne et médaille en or, avec nom et date baptême.

Le rapporter, contre bonne récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

On demande femme de ménage — bonnes références — bons gages,

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Assurances Maritimes
Jean GRAZIANI
Correspondant de
l'*Exportateur Français*
48, Bd Paoli, au 1er. — BASTIA

PALUDISME
GUÉRISON RADICALE CERTAINE
en 8 jours, même pr les cas anciens
par la *VITIBICINE* E. CARVES
Pharmacien de 1re cl. à CHAMBÉRY.
(Savoie) Dépôt: Pharmacies:
BENEDETTI à Ajaccio; DESOSILI à Corte; SCAGLIOLA à Calvi;
BENEDETTI à Sartène, et tou es pharmacies de la Corse.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

AVIS DE DÉCÈS

M. Frediano Donati et Mme Donati;
Mme Boccacorsi née Lota;
Mlle Angèle Donati; M. Ange-Philippe Donati;
M. et Mme Louis Donati;
Le Docteur et Mme Pascal Zuccarelli et leurs enfants:
M. et Mme Valère Ortoli et leurs enfants:
M. et Mme Donati; M. Louis Donati; Mlle Paule Donati;
Les familles Piti Ferrandi, Lota, Thiers, Feliciani, Salicetti, Battesti, Franchetti, Tristani;
Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Fanny Donati

décédée le 20 juillet 1919, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures du matin, 7, rue du Lycée.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Joséphine Passalacqua, en religion sœur Marie du Bon Conseil, religieuse de Saint Joseph: M. et Mme Raymond Porché Passalacqua; M. et Mme Ernest Marchioni-Passalacqua et leur enfant: M. Vincent Danesi; Mlle Berthe Danesi; M. et Mme Auguste Passalacqua et leurs enfants; M. et Mme Barthelet et leurs enfants; M. Sauveur Giudicelli; M. Joseph Danesi;
Les familles Liparelli, Lusinchi, Pieri, Bouchon, Petit, Monti, Pianelli, Canuel, Tardi;
Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange Passalacqua
Négociant

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, frère, oncle et cousin germain décédé à Bastia, le 20 juillet 1919, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 4 heures de relevée.

Maison mortuaire, 30, boulevard Saint-Angelo.

Les Membres de la Société l'Union des Employés de Commerce sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté collègue M. ANGE PASSALACQUA.

Le Président, Jules AGOSTINI.

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT
A partir de *Lundi 21 juillet*
VENTE RÉCLAME
d'un lot d'ESPADRILLES en solde

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

1.500 paires de PANTOUFLES CYCLISTES et *Bains de mer*, pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants seront sacrifiées pendant la semaine,
la paire, **3.75 et 2.90**

AFFAIRE A ENLEVER DE SUITE

1.000 douzaines de BOUTONS-PRESSION pour confections, blancs et noirs,
La carte de 3 douzaines **0,35**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

M. Poincaré à Bruxelles

Paris, 20 juillet.

Le Président de la République est arrivé ce soir, à 6 heures, à la gare du Nord de Bruxelles.

Il a été salué par le roi Albert entouré de tous les hauts dignitaires et par une salve de 51 coups de canon.

LES CONDITIONS DE PAIX avec l'Autriche

Paris 20 juillet.

Les conditions de paix avec l'Autriche ont été remises, ce matin, par M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, à la délégation autrichienne.

Nous donnons ci après les clauses principales du Traité de Paix:

« Les frontières de l'Autriche Hongrie et de la Tchécoslovaquie sont modifiées de manière à englober dans la limite de l'Autriche les territoires habités par la population de langue allemande.

Une tête de pont est instituée au sud de Presbourg.

Le gouvernement italien est subrogé dans tous les droits de l'Etat autrichien, sur toutes les lignes de chemins de fer gérées par les administrations autrichiennes existant sur le territoire transféré à l'Italie.

L'effectif de l'armée autrichienne ne dépassera pas 30 000 hommes.

Le service obligatoire est aboli.

Une seule usine fabriquera la quantité déterminée de munitions.

L'Autriche réparera les dommages causés à la population civile et aux biens des puissances alliées.

La Commission fera connaître à l'Autriche, avant le 1er mai 1921, le montant de sa dette.

A titre de réparation immédiate, l'Autriche paiera en 1919 et en 1920 une somme raisonnable fixée par la commission.

L'Autriche remplacera, tonne par tonne, tous les navires perdus, en livrant ses navires marchands dans un délai de *deux mois*,

L'Autriche consacrera ses ressources économiques à la restauration matérielle des régions envahies.

Elle restituera à l'Italie, à la Serbie et à la Roumanie, dans un délai de trois mois, un nombre de bétail déterminé.

Un privilège de premier rang est établi sur tous les biens et ressources de l'Autriche pour le règlement des réparations et des charges résultant de ce Traité.

L'Autriche ne pourra pas jusqu'au 1er mai 1921 exporter de l'or

Les territoires autrichiens et ceux formés par le démembrement de l'Autriche devront assumer leur part de la dette autrichienne d'avant guerre.

Un délai de dix jours est accordé au gouvernement autrichien pour la réponse

Le Maréchal FOCH à LONDRES

Londres, 20 juillet.

Le *Daily Télégraph* dit que la présence du maréchal Foch à Londres atteste la cohésion des armées alliées durant les mois critiques que nous venons de traverser, et que les acclamations qui l'ont salué constituent la plus complète proclamation de la solidarité des relations qui existent entre la France et l'Angleterre.

EN ASIE MINEURE

Le général Allemby

Londres, 20 juillet.

Le général Edmond Allemby est nommé généralissime des troupes anglaises, françaises, italiennes et grecques en Asie Mineure,

Il remplira les fonctions de gouverneur militaire de Smyrne.

EN ESPAGNE

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Madrid, 20 juillet.

Vu le mauvais état de santé de M. Dato, le Roi vient de charger l'amiral Miranda de prendre la présidence du nouveau Cabinet qui ne comprend que des Datistes.

Librairie Ollagnier

UN STOCK DE PAPIER CLOCHE
Qualité supérieure
Prix avantageux

Matériaux de Construction
Fournitures Générales pour les bâtiments
JOSEPH LUCCHETTI
45, Bd, Paoli, BASTIA

OREZZA-LES-BAINS
Joseph FILIPPINI
Stozzona
Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Avis au public

La Maison Mattei-Lecca, du Boulevard Saint Angelo, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira prochainement une autre maison d'alimentation sise 11, Place Saint-Nicolas, et 40 Bd Paoli, ancien local de la *Coopérative Bastiaise*.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture.

Maladies de la Bouche et des Dents
CH. JORDANIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris
Médaillé de l'Hôpital Saint-Antoine
Reçoit tous les jours
Ile Rousse, Villa des Mimosas.
Son installation moderne lui permet d'entreprendre tous les travaux dentaires de cet art.
COURONNES OR, BRIDGES, EMAUX
OBTURATIONS, SCELLEMENTS, PLATS, APPAREILS PROTHÉTIQUES
Les opérations sont faites sous anesthésie locale ou générale.
M. Ch. Jordanis répondra par courrier à toutes demandes concernant les maladies de la Bouche et des Dents.

LIQUEUR CÉDRATINE
L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE
EXQUISE DIGESTIVE

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 166 — MARDI 22 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration: 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, Gérant

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
2e page, 0 f. la ligne — 3e page, 0.50 — 4e page, 1.00 — 5e page, 0.50 — 6e page, 0.25 ligne. 0.50
ANNONCES
Grav. 22 f. — 60 f. — 6 f.
Divers 25 — 50 — 6 —
Paris 30 — 50 — 6 —
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.
Prix de vente au numéro: 10 centimes

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement la patriotique population Bastiaise qui a si bien su pavoiser et illuminer les 13 et 14 Juillet.

Il remercie très chaleureusement toutes les Sociétés et Associations patriotiques qui ont bien voulu répondre à son appel en prenant part, drapeaux ou bannières en tête, aux inoubliables manifestations des 13 et 14 Juillet.

Aujourd'hui vont rentrer nos glorieux drapeaux des 373e et 116e territorial, ces drapeaux qui, après avoir longuement, patiemment, courageusement suivi le dur chemin de la gloire, sont allés recevoir le juste prix de leur inébranlable vaillance dans la merveilleuse apothéose de Paris dont le souvenir ineffaçable se perpétuera à travers les siècles.

A leur retour de Paris, ces deux drapeaux, qui surent mener à la Victoire nos fiers et invincibles insulaires, virent partout des manifestations triomphales s'organiser sur leur parcours.

A Marseille, principalement, nos vaillants concitoyens se virent porter en triomphe par une foule délirante; les ovations dont nos drapeaux furent l'objet sont indescriptibles.

Bastia doit faire encore mieux que Marseille ne fit.

Le Comité des Fêtes fera tout son possible pour recevoir avec tout l'éclat qu'ils méritent nos glorieux drapeaux, retour du triomphe.

Et, pour donner plus d'éclat à ces manifestations, le Comité des Fêtes prie très instamment de se joindre à lui, avec insignes, ainsi qu'avec drapeaux ou bannières, toutes les Sociétés, Associations ou groupements, afin que tout le Peuple soit unanime à venir acclamer d'une façon imposante les drapeaux à l'ombre desquels nos enfants se sont couverts de gloire.

A tous donc, rendez-vous est donné jeudi matin, 24 juillet, à 9 heures très précises, devant les hangars de la Cie Fraissinet, afin d'y recevoir les glorieux drapeaux et leur faire ensuite un cortège d'honneur.

Au moment où cette note nous était remise nous apprenions avec stupéfaction que les drapeaux de nos régiments Corses débarqueraient à Calvi sans tambour ni trompette, et seraient conduits jusqu'à Corte sans le moindre cérémonial.

Lorsque, après des pertes cruelles, le 373e fut dissous et fondu dans le 173e, son drapeau, pourtant glorieux, débarqua à Bastia à l'insu de tout le monde et, enveloppé dans sa gloire, fut, piteusement conduit à la gare et embarqué pour Corte.

Lorsque les drapeaux des 373e et 116e territorial furent appelés à la gloire furent appelés à venir participer au grand et triomphal défilé de Paris, ils furent ramenés de Corte, encore à l'insu de tous; ils furent remisés le soir dans une chambre d'auberge, et le lendemain, sans le moindre cérémonial, honteusement enveloppés dans leurs gaines, ils furent embarqués sur le Calvi.

La patriotique population bastiaise, indignée de l'affront fait aux drapeaux à l'ombre desquels leurs enfants étaient morts, voulut réparer ce sacrilège en faisant à nos chers emblèmes une réception triomphale à leur retour de Paris.

Et voilà que la grande manifestation projetée, que l'éclatant hommage que tous considéraient comme un devoir de rendre, rien ne pourra avoir lieu, car, au dernier moment, on juge à propos de ne pas faire passer nos drapeaux par Bastia, on juge à propos d'écarter d'eux tous honneurs, d'écarter d'eux toute manifestation de respect et d'amour

Pourquoi?

Nos drapeaux ont ils une tache à cacher?

Dans ce cas-là qu'on nous le dise franchement; qu'on s'explique. Mais que l'on n'agisse pas de cette façon incompréhensible qui en fait dire bien long!

COMITÉ DES FÊTES

7e Liste de souscription

M.M. Guibout, sous-préfet, 20 fr. — Poggiale, Procureur de la République, 10 — Reliquat du bal du 28 mai 36 — Petit frères 10 — Muselli, sous-intendant, 50 — Bourgeois frères 25 — Canazzi 20 — Pugliesi, bor. 5 — Poggi Auguste 10 — Darthuy 5 — Moiso frères 5 — Rasuri 2 — Esposito, peintre, 10 — Anonyme 5 — Agence Sacttoni 5 — Gentil, pharmacien, 10 — A. M. 5 — Colombani, avocat, 10 — Periochi Cordonnerie, 10.

Total 253 fr.

Total des listes précédentes: 1.710 fr.

Total général: 1.963 fr.

AU PALAIS

A l'audience de la chambre civile tenue hier matin, à 8 heures, la Cour, que présidait M. Martin, Premier Président, a reçu la prestation de serment de M. Pierre-Jean Rognoni, le jeune et sympathique maître, fils du négociant de Venaco si avantageusement connu dans l'arrondissement de Corte.

M. Rognoni a été présenté par Me de Montera, bâtonnier, entouré des principaux membres du barreau.

Le nouvel avocat est un ancien et brillant élève du Collège d'Ajaccio. Il suivait les cours de l'Ecole des Sciences morales et politiques et de la Faculté de Droit de Paris, où il venait d'être reçu licencié, lorsque la mobilisation le surprit au milieu de ses études et de sa préparation au doctorat juridique.

M. Rognoni s'inscrira au barreau de Paris après sa démobilisation. Il faisait partie de l'Armée d'Orient d'où, après une longue campagne et une conduite exemplaire, il a été évacué en février dernier.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations

Tous les Réformés,
Tous les Mutilés,

tous ceux qui ont été victimes de la guerre, ont intérêt à consulter le *Guide Barème* classant les invalidités et fixant le taux des pensions.

Cette annexe au décret du 29 mai 1919 pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessures et maladies, a été établie sur la demande du Ministre de la guerre par une commission composée de médecins inspecteurs, de professeurs et de membres de l'Académie de Médecine.

Envoi franco à domicile, contre *Un franc* en timbres ou mandat, adressé à l'Administrateur de *Ce qu'il faut connaître*, 1, rue Victor-Fort, à Lyon.

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus au grade d'*Officier*:

M. le chef de bataillon Gaggeri Sylvestre-Jean, du 26e bat. de chasseurs.

M. le chef de bataillon d'infanterie Peraldi-Fiorella Joseph-Marie adjoint au commandant du 501e rég. de chars blindés.

M. le chef d'escadrons de réserve Angeletti Laurent, du 12e cuirassiers.

M. le chef d'escadrons de réserve Sarelli Dominique-Jules, du 9e cuirassiers.

M. le chef d'escadrons de réserve Seatelli Louis-Charles, commissaire régulateur de Creil.

M. le capitaine territorial Lorenzi Ange Louis, au service des entrepôts généraux de l'aviation.

THÉATRE MUNICIPAL

Le ténor César VEZZANI étant complètement remis de son indisposition, la représentation qui devait avoir lieu ce soir sera donnée, sans faute, jeudi 24 courant.

PROGRAMME

Carmen

Duo du 2e acte et la romance: *La fleur....*

Cavalleria Rusticana

1er acte, le prologue: *O Lola* et le duo de Turridu et Santuzza.

L'intermezzo

La Favorite

Dernier acte. Le duo et la scène finale.

Carmen

Dernier acte: Les couplets d'Escamillo, le duo et la scène finale.

Le piano sera tenu par Mlle Poggi, avec un quatuor à cordes, composé de Mlle Giannarelli, MM. Giannarelli, Brood, Jules Barboni fils.

Lyre Bastiaise

Les quelques places qui restent sont en location chez M. Poggi, parfumeur.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Le Journal du Peuple, sous la signature de M. Victor Méric, publie un important numéro sur six pages, dans lequel sont exposées les machinations ténébreuses et policières qui ont précédé l'arrestation de M. Caillaux, ancien président du Conseil des ministres.

Amis ou adversaires de l'homme qui, depuis 17 mois, est enfermé à la Santé, liront ce numéro avec un vif intérêt et pourront se former une opinion, étayée sur de nombreux faits et d'irréfutables documents.

BASTIA LA NUIT

Agression à main armée et Vol

Dimanche soir, vers 10 heures, un de nos concitoyens M. J. S., rentrait à son domicile, 42 Boulevard Paoli, en face des écuries de l'Artillerie, lorsqu'arrivé dans le vestibule de la maison qu'il habite, il se trouva en face de trois individus. L'un d'eux lui cria: « Haut les mains » et le menaça de son revolver. Un autre lui dit: « Ne criez pas! » et lui ferma la bouche avec la main. Le troisième le fouilla et s'empara de son portefeuille qui contenait soixante et quelques francs. Puis ils disparurent

Tout cela s'était fait en un clin d'œil. M. S. se rendit immédiatement au poste de police il n'a pu fournir que de très vagues renseignements sur ses agresseurs, car la rue était plongée dans la plus complète obscurité, faute d'éclairage.

Des recherches actives sont faites en vue d'arrêter les coupables.

Il est à souhaiter que la police, la gendarmerie et les autorités judiciaires, se montrent très énergiques, afin d'empêcher le retour de pareilles agressions nocturnes, qui seraient de nature à troubler la tranquillité de notre ville.

Union Générale des Corses au Maroc

L'Union Générale des Corses au Maroc », dont le siège est à Casablanca, rue Nationale n° 5, a l'honneur d'informer MM. les Commerçants et Industriels de l'île qu'elle se met à leur entière disposition pour tous renseignements pouvant permettre un mouvement d'échange entre le Maroc et la Corse.

Le Comité.

ASSUREZ-VOUS
ÉLEVAGES & CULTURES,
CRÉANT DES SOURCES DE REVENUS
Jardins & Basses-Cours
SES CONSULTATIONS GRATUITES
SES ANNONCES GRATUITES
Le Numéro: 0 fr. 50 — Abonnement: 4 fr. par an
HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris

Petite Gazette

Carnet mondain

On vient de célébrer les fiançailles de Mlle Rosée Rotgès, la toute jeune et charmante fille du très distingué inspecteur des eaux et forêts, et de Madame née Paoli avec notre sympathique concitoyen M. Louis Massoni fils du grand négociant, M. Jules Massoni, et de Madame Massoni.

Nous prions les jeunes fiancés d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur et présentons à leurs familles nos sincères félicitations.

Légion d'honneur

M. Albert Pérugini, lieutenant au 3e d'artillerie de campagne, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre compatriote, qui appartenait aux batteries stationnées à Bastia, a gagné ses deux derniers grades pendant la guerre.

Nos félicitations pour lui et son beau-père, M. Saint Louis, ancien conseiller municipal et ancien juge consulaire.

Faculté de droit

Sur la liste des étudiants en droit qui ont été définitivement admis aux examens de la licence devant la Faculté de Paris, nous relevons, avec plaisir, le nom de notre jeune compatriote, M. Louis Patrignani, fils du commandant Patrignani.

C'est un succès qui fait d'autant plus honneur au jeune lauréat, qu'il est encore mobilisé et n'a pas, par conséquent, suivre les cours de la Faculté.

Nous avons omis de mentionner en temps utile la nomination de son frère cadet, M. Roger Patrignani, comme médecin auxiliaire au 43e régiment d'infanterie.

Nous le faisons aujourd'hui, en y joignant nos félicitations.

Baccalauréat

C'est avec plaisir que nous enregistrons le beau succès de M. Bonfiti Ange, de Piso, lequel, à travers les angoissantes épreuves de la guerre, a su conserver quelques heures saines à ses études interrompues par la mobilisation, et s'est fait recevoir, avec mention, à la 2e partie du baccalauréat (Philosophie).

A ce vaillant lauréat nos plus sincères félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à Mme, veuve Ange Marie, sergent-major de 1re classe à la 19e section, 29 ans de service, dont 19 aux colonies, 10 campagnes; et de Coral Jean-Baptiste, sergent-major chef de 1re classe à la Guyane 21 ans de service, dont 15 aux colonies, 8 campagnes.

Avendre

Très bon vin de table, prix réduit. S'adresser à M. Poggi, 3, Route de Cap.

On demande

Une honnête femme de ménage — bonnes références — bons gages,

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

ETAT CIVIL
du 21 juillet 1919

MARIAGES

Manfredi Joseph-Marie, cultivateur, et Benedetti Julie-Marie, ménagère.

NAISSANCES

Moulin Yvonne. — Nayrol Joseph-Egiste.

DÉCÈS

Passalacqua Ange-Louis, sédentaire, 58 ans, de Bastia.
Donati Fanny, 24 ans, de Bastia.

Orezza-les-Eaux

Service direct entre PONTE-LECCIA et OREZZA avec *voitures confortables.*

Marcelli Jean-Paul
Propriétaire
Correspondance à tous les trains
Prix Réduits
Pour commandes s'adresser à l'*Hôtel Colonna à Ponte Leccia* ou à l'*Hôtel Filippi à Piedicroce.*

AU PETIT BÉNÉFICE
Bd du Palais 11, Bastia

J'achète, à hauts prix tous genres de vêtements usagés *en bon état.*

Ancienne Maison L. SCINETTO
Ph. SCINETRO, successeur
Maison de confiance
CHAUSSURES
EN TOUS GENRES
de luxe, de ville et de fatigue
GROS — DEMI GROS — DÉTAIL

OREZZA-LES-EAUX
Joseph FILIPPINI
Stazzona
Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CHARLES CLÉMENT
MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

(ILE ROUSSE)

M. et Mme Augustin Costa et leurs enfants ;
M. et Mme Jean Costa et leurs enfants ;
M. et Mme Joseph Paul Costa ;
Mme veuve Capitaine Séjà et ses enfants ;
M. et Mme Alfred Romagnoli et leurs enfants ;
Mme et M. F. Martelli, capitaine de gendarmerie, Officier de la Légion d'honneur ;
Mme et M. le Docteur B. Costa et leurs enfants ;
Mme et M. A. Costa, Procureur de la République à Corte, et leurs enfants ;
M. Paulin Costa et Mlle Annonciade Costa, de Calenzana ;
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur père, grand-père et oncle

M. Numa Costa
Ancien Maire d'Ile-Rousse

décédé le 13 juillet 1919, dans sa 88e année.

Prier pour Lui !

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

VERSAILLES

GRAVE ACCIDENT de Chemin de fer

1 mort — 18 blessés

Versailles, 21 juillet.

Ce matin, à 7 heures 30, un très grave accident de chemin de fer s'est produit à la gare de Versailles.

Par suite d'une erreur d'aiguillage, le train venant de Paris est entré en collision avec un train de marchandises

On compte une personne tuée et 18 blessés

Les secours ont été promptement organisés.

LA DÉMONSTRATION du 21 JUILLET

Pas de grève !

Paris, 21 juillet.

D'après les renseignements parvenus au ministère de l'Intérieur, aucune cessation de travail n'a été signalée à Paris et en province.

Le calme a régné dans toute la France.

EN ITALIE

Rome, 21 juillet.

Tranquillité complète dans toutes les villes du Royaume.

Les tramways et les voitures ont circulé toute la journée.

Aucun magasin n'a été fermé.

Le service des chemins de fer a fonctionné très régulièrement

Tous les ouvriers se sont rendus à leur travail

Aucune manifestation dans les rues.

LES COMMUNAUTÉS juives de *Macédoine*

Salonique, 21 juillet.

Communiqué aux informations publiées dans les journaux bulgares, les communautés juives de Macédoine ont fait savoir à la Conférence de la Paix qu'elles souhaitaient de demeurer ou d'être mises sous l'administration hellénique.

M. Poincaré à Bruxelles

Bruxelles, 21 juillet.

L'arrivée du Président de la République et de Mme Poincaré à Bruxelles a donné lieu à des manifestations enthousiastes

Toute la ville est pavoisée et très artistiquement décorée.

Le Président de la République et Mme Poincaré ont été reçus, à la gare, par le Roi et la Reine des Belges qu'accompagnait le prince Léopold.

Après les présentations d'usage les deux Chefs d'Etat se sont rendus en voiture, de la gare au Palais Royal.

La foule immense qui se trouvait sur tout le parcours du cortège s'est livrée à des ovations les plus chaleureuses.

Les voitures dans lesquelles avaient pris place le maréchal Foch, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et le général Mordacq étaient couvertes de fleurs.

LE PROGRAMME de M. Noulens

De belles..... promesses !

Paris, 21 juillet.

Le programme de M. Noulens, d'après les déclarations qu'il vient de faire est un programme d'action dont le but consiste uniquement à ne prendre en considération que le bien public.

EN ROUMANIE

Un complot anarchiste

Bucarest, 21 juillet

A la suite de la découverte d'un complot anarchiste, plusieurs arrestations importantes ont été opérées, parmi lesquelles celles de plusieurs agents russes appartenant au comité des soviets.

LE TRAITÉ de Paix avec l'Autriche

Paris, 21 juillet.

Nous avons donné dans notre numéro d'hier les principales clauses du traité de paix avec l'Autriche.

Trois clauses ont été omises : la restitution de tous titres et valeurs volés, ainsi que la restitution des objets artistiques.

La renonciation à toutes les clauses du traité de paix de Brest-Litovsk

Le Maréchal FOCH et la PROCHAINE GUERRE

Londres, 21 juillet.

Pendant son court séjour à Londres, le maréchal Foch a été interviewé par les rédacteurs des grands quotidiens.

A tous le Maréchal a déclaré que la prochaine guerre sera surtout une guerre de matériel

AUX ÉTATS-UNIS

LE TRAITÉ DE PAIX devant le Sénat

New-York, 21 juillet.

D'après les dernières informations reçues, 35 sénateurs seraient opposés au Traité de Paix, ainsi qu'à la constitution de la Ligue des Nations, telle qu'elle est organisée actuellement.

En Allemagne

LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Berlin, 21 juillet.

Les organisations ouvrières allemandes ont fait connaître qu'elles s'opposent à toute idée de travail par contrainte, dans les provinces du Nord et de la France, et dans les conditions exigées.

Elles réclament des salaires élevés, la journée de huit heures, et leur liberté absolue.

L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR

Berlin, 21 juillet.

L'assemblée nationale de Weimar s'est occupée dans sa séance de samedi, du paiement des droits de douane arriérés.

Le projet de loi demandant la baisse du papier monnaie avec le règlement de la différence en or.

Les troupes désincorporées

Le projet de loi relatif à l'indemnité à accorder, à la suite de la réduction de l'armée aux troupes désincorporées a été adopté d'après les conclusions de la commission

LES RESPONSABILITÉS de LA GUERRE

Berlin, 21 juillet.

Le professeur Nippold publie un article dans lequel il rejette toutes les responsabilités de la guerre sur le comte Bethmann-Hollweg, et seulement, parce que son départ lui commandait de se démettre de ses fonctions plutôt que de se laisser entraîner par la caste militaire.

Librairie Ollagnier
UN STOCK
DE PAPIER CLOCHE
Qualité supérieure
Prix avantageux

Matériaux pour Constructions
FOURNITURES GÉNÉRALES
Chaux — Ciment — Plâtre — Tuiles
Briques — Carreaux, etc.
tout ce qui concerne le bâtiment
chez
M. LAURENT COLOMBANI
6 bis rue de l'Opéra, BASTIA

Avis au public

La Maison Mattei-Lucca, du Boulevard Saint Angelo, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira prochainement une autre maison d'alimentation sise 11, Place Saint Nicolas, et 40 Bd Paoli, ancien local de la *Coopérative Bastiaise.*

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture.

LIQUEUR CÉDRATINE
L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

MERCREDI 23 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

ABONNEMENTS

Vers la Houille Blanche

Motoculture et Electromotoculture

I.

Sous ce titre, M. le professeur Turpain, de la Faculté des Sciences de l'Université de Poitiers, publie une plaquette (1) que nous voudrions voir en possession de tous nos agriculteurs.

L'ouvrage, quoique essentiellement scientifique, est de lecture facile, agréable, extrêmement instructif; nous en résumerons les principales caractéristiques, en y faisant de larges emprunts pour ceux que l'avenir économique de notre pays préoccupe.

M. Turpain pose en principe, qu'après avoir gagné la guerre, il nous faut maintenant gagner la paix, et que toute la nouvelle balance d'avant-guerre doit disparaître

On prouve le mouvement; en marchant, dit-il. Marchons, et il continue :

« Ce qui étonne, le plus, les Français qui observent l'action américaine, c'est son développement matériel.

» Les Américains forcent notre admiration, parce qu'ils agissent ; ils agissent immédiatement. Ici, ils viennent de doubler en deux mois une voie ferrée dont, depuis trente ans, on désirait augmenter le trafic. Là, en vingt-huit jours, ils établissent 14 kilomètres de canalisations d'eau ; plus loin ils amènent encore les eaux et réalisent un projet d'adduction qui dormait parmi les cartons vers depuis trente ans passés.

» Ils agissent au lieu de sonnoler, ils creusent, remblaient, déblaient, barrent contournent, déplacent au lieu de remplir des papiers, de nommer des Commissions, de consulter des endormis, d'établir des tableaux, de remplir des formules, de déclarer d'utilité publique, de faire tout le bruit des lois des règlements, des arrêtés, sans en jamais poursuivre l'efficacité matérielle. »

Critique combien justifiée de toute la paperasserie qui encombre les bureaux de nos différentes administrations !

Et M. Turpain avant de traiter la question agricole proprement dite, et montrer que l'industrialisation de l'agriculture seule solution pratique du problème de la main d'œuvre agricole, pose l'organisation généralisée de notre houille blanche, nous montre par des chiffres quelles ressources d'énergie de cette nature possède notre pays.

Il envisage ensuite le problème de la main d'œuvre agricole et ses deux grandes solutions : la « motoculture » et l'« électromotoculture » ainsi que l'intime relation qui existe entre la question du labourage électrique avec celle de l'alcool industriel, qui, lui aussi haut point, intéresse notre agriculture.

Il nous montre que la France possède neuf millions de chevaux hydro-électriques possibles ; que seules la toute l'Europe, la Suède et la Norvège nous dominent. Et encore, en régularisant et canalisant intelligemment nos cours d'eau, nous pourrions leur emprunter dix-huit millions de chevaux de puissance, et que pour traduire cette richesse, il suffit de notre que 30 à 35 000 chevaux actuellement un million d'habitants.

Or, en 1912 toute notre industrie française totalisait trois millions de chevaux-vapeur, et à l'heure actuelle, après la formidable impulsion donnée à l'industrie, la France n'a qu'un million deux cent mille H. P. seulement de houille blanche équipée bien distancée, hélas ! dans ce domaine, par l'Allemagne, qui a domestiqué un nombre de chevaux hydrauliques bien plus important que le nôtre

Cependant le rendement de la machine à vapeur, dans sa forme la plus parfaite celle des turbines à vapeur des plus récents modèles américains, atteint à peine 17 p. 100. Les physiciens expriment le caractère particulier de la perte éprouvée, en disant que l'énergie du charbon brûlé ainsi sans rendement, est « dégradée ».

» Cette dégradation de l'énergie indiquée par Carnot, marque d'une façon toute particulière le caractère de brutal gaspillage que présente la production du travail par la combustion du charbon et M. Turpain donne l'exemple saisissant que lorsque dix tonnes de charbon c'est-à-dire le chargement ordinaire d'un wagon, sont consommées, l'énergie dissipée représente le poids de « dix mille » douze wagons qu'on aurait tous montés au sommet de la Tour Eiffel !

» Il en est tout autrement des chutes d'eau.

» En regagnant la mer, par la pente naturelle des eaux, les torrents de houille blanche, les eaux fluviales de houille verte, mettent à notre disposition une énergie toute nouvelle, « qui ne se dégrade jamais » Constamment le soleil remonte à son niveau premier, et cela gratuitement, cette houille blanche dont les turbines, âmes de nos dynamos, utilisent à chaque barrage jusqu'à 90 p. 100 de l'énergie de chute.

» C'est par l'évaporation des eaux de la mer que s'alimentent les nuages dont la condensation, sous forme de pluies, entretient glaciers et sources, éléments premiers des débits de nos torrents, de nos rivières et de nos fleuves.

» Plus de portes, donc plus de dégradation d'énergie dès que la houille blanche remplace la houille noire. Avantage inestimable : le charbon brûlé a pour toujours disparu ; l'eau déjà utilisée se retrouve, elle, perpétuellement en action.

» Les réserves de charbon sont limitées. Son utilisation industrielle doit donc être très parcimonieusement organisée, réservée à des œuvres que nous indiquerons bientôt.

» La houille blanche, par la continuité renouvelée de son action, mérite de retenir au plus haut point notre attention. »

André GRISELLI,
Conseiller général.

(A suivre).

(1) Dunot et Pinat, éditeurs, 47 et 49, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Un beau Programme....

M. Noulens, notre nouveau Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, vient d'exposer son programme.

Il est superbe.

M. Noulens affirme que son programme d'action tendra à la réalisation d'un seul but : le bien public.

Vraiment, dans une démocratie, il vous aurait été bien difficile de concevoir tout autre programme

Mais combien est grande la distance qui sépare ces deux mots : promettre et tenir !

Ceux qui connaissent les habitudes parlementaires, de même que les habitudes gouvernementales qui en découlent, le savent.

Promettre pour eux, n'est plus rien qu'une vaine formule.

Librairie Ollagnier

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Prix : *0.15* cent.
Les frais de poste en sus.

PINO

M. Vincent LUCCA

M. Vincent Lucca vient de succomber à une maladie d'épuisement qui le minait depuis deux ans.

Après avoir fait quelques études au Lycée de Bastia, M. Lucca partait pour le Venezuela, où deux de ses frères occupaient déjà une situation dans le commerce. Il ne tarda pas à y acquérir lui-même une large aisance, et rentra, après vingt ans, jouir, dans son village, du fruit de son travail. Il y épousa presqu'aussitôt une distinguée jeune fille, Mlle Eugénie Tommasi-Simonpietri, appartenant à une des familles les plus notables du Cap qui succomba, après quelques années de mariage, des suites d'une forte commotion ressentie de l'accident d'échaffaudage survenu au cour de la construction de la maison Fautauzzi à Bastia.

Il se retira, dès lors, dans ce charmant village de Pino où il s'occupait avec goût et activité à mettre en valeur ses propriétés et où il exerça successivement les fonctions municipales de conseiller, adjoint et maire de la Commune.

Son obsèques ont été solennellement célébrées dans l'église de Pino, par M. le Curé de la paroisse, entouré de MM. les Curés de Minerbio et de Cinchiglio.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Antoine Leandri, docteur en droit, Marcantetti, maire, Dominique Orsini, propriétaire-rentier, et Ange-François Vincentelli, capitaine au long-cours.

Le deuil était conduit par son fils, M. Dominique Lucca, entouré de ses deux fils, par M. Thomas Tommasi et fils, ses beau-père et beau-frère, ainsi que par ses neveu et nièces et cousins, Lucca de Bastia, Santelli de Pino et Giuliani de Minerbio.

Malgré l'inclémence du temps, toute la population de Pino a suivi le cortège jusqu'au tombeau, témoignant ainsi de son dernier adieu l'estime pour le défunt et de sa sympathie pour son fils à qui nous renouvelons nos sentiments de condoléance.

C.

THÉATRE MUNICIPAL

Direction SÉBASTIEN MARIETTI

Jeudi 24 juillet, à 8 heures 3/4

Représentation de gala
avec
César Vezzani
Premier Ténor du Théâtre national de l'Opéra-comique
qui s'est assuré le concours de
Mlle Josée Fred nucci
Mezzo-soprano de l'Opéra de Marseille
et de
M. AURIOL
Basse noble de l'Opéra de Marseille

PROGRAMME

Carmen
Duo du 2e acte et la romance : *La fleur....*

Cavalleria Rusticana
1er acte, le prologue : *O Lola* et le duo de Turridu et Santuzza.
L'intermezzo

La Favorite
Dernier acte. Le duo et la scène finale.

Carmen
Dernier acte : Les couplets d'Escamillo, le duo et la scène finale.

Le piano sera tenu par Mlle Poggi, avec un quatuor à cordes, composé de Mlle Giannarelli, MM. Giannarelli, Brood, Jules Barboni fils.

Lyre Bastiaise

Les quelques places qui restent sont en location chez M. Poggi, parfumeur.

Réclamation

Afin de porter remède à l'obscurité complète qui règne aux 42 et 44 du Boulevard Paoli les habitants des dits numéros seraient reconnaissants envers M. Qui de Droit s'il voulait bien faire poser une cons sole électrique.

Un groupe d'habitants.

Sous-Préfecture de Bastia

Service des Passeports

Il arrive souvent que des personnes liées par mariage ou étrangers viennent faire viser leurs passeports à la Sous-Préfecture, le jour même du départ du paquebot. Pour éviter l'encombrement des bureaux les jours de courrier et en vue de permettre au service d'exécuter avec soin la situation des postulants, le dernier des délégations de passeports devront dorénavant être déposés à la Sous-Préfecture par les intéressés et non par des mandataires, *huit jours au moins avant leur départ.*

Petite Gazette

Légion d'honneur

M. Comte de Rocca-Serra, directeur de 1re classe des douanes à Madagascar, est promu au grade d'officier de la légion d'honneur ; il était chevalier du 14 janvier 1907.

M. de Rocca-Serra a demandé à faire valoir ses droits à la retraite et a été nommé directeur honoraire. Il quitte cette colonie où il a passé plus de trente ans, et où il a organisé le service des douanes avec un esprit de suite et d'initiative qui lui a valu les félicitations des gouverneurs généraux qui se sont succédé à Tamatave et des ministres des colonies.

Il a donné les preuves d'un organisateur et d'un administrateur éminents, d'un caractère ferme, tempéré, droit, consciencieux, impartial, qualités difficilement rencontrées.

Nous prions notre très distingué concitoyen d'accepter nos plus vives et affectueuses félicitations.

Sûreté générale

M. Maisonal Henri-Laurent, commissaire spécial de police de 1re classe à la direction de la sûreté générale, est nommé chef de la brigade des courses et des jeux. La juridiction de ce fonctionnaire, chargé des services de recherches et de répression des paris illicites sur les champs de courses et de la police des jeux dans les cercles et les casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques, est étendue à tous les départements pour l'exercice de ses attributions.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 30 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

A louer

A partir du 1er août, 5, Bd St-Angelo, au 1er étage, deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

A vendre

Très bon vin de table, prix réduit. S'adresser à M. Poggi, 3, Route du Cap.

On demande

Un honnête homme de ménage de bonne références — bons gages.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

Nécrologie Religieuse

CRATOIRE DE MONTSERRATO. — On porte à la connaissance des fidèles qui sont en villégiature à Montserrato et aux environs que le soir à 6 heures on récite le Rosaire à l'autel de la T. S. Vierge.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Fédération nationale des Cheminots (Section de Bastia) — Les camarades syndiqués sont priés d'assister, sans faute, à la réunion qui aura lieu ce soir à 20 heures très précises — La réunion ayant un caractère d'importance, la présence de tous les syndiqués est indispensable.

Le lieu de la réunion sera connu dans l'après-midi.

Le Secrétaire, E. FILIPPI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 22 juillet

VICTOIRE DU GOUVERNEMENT

Une interpellation sur la politique générale du Gouvernement a eu lieu cet après-midi à la Chambre.

Par 272 voix contre 231, la Chambre a accordé la priorité à l'ordre du jour de confiance au Gouvernement.

LE PROJET D'AMNISTIE

Le Gouvernement a déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, un projet d'amnistie comprenant les délits politiques, électoraux et de presse, les propos défaitistes.

Sont absolument exclus les délits de droit commun, de trahison, d'intelligences avec l'ennemi, d'espionnage avec l'ennemi, de spéculation et de hausse illicite, les menées anarchistes, les provocations des militaires à la désobéissance et à la désertion.

L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

Paris, 22 juillet.

L'Intransigeant dit qu'il serait sérieusement question de relever l'indemnité parlementaire.

Certains députés se contenteraient de 24.000 francs par an.

D'autres trouvent qu'elle ne serait pas suffisante et proposeraient le chiffre de 40.000.

M. Poincaré à Bruxelles

La Revue des Troupes

Bruxelles, 22 juillet.

La revue des troupes a eu lieu ce matin devant une foule innombrable, malgré une pluie diluvienne qui n'a cessé de tomber.

Le maréchal Foch avec Sa Majesté est passé devant tout le front des troupes.

Le défilé s'est effectué ensuite avec un ensemble parfait.

Les contingents alliés et belges ont défilé devant la Tribune royale où avaient pris place, avec le Roi et la Reine, le Président de la République et Mme Poincaré, le maréchal Foch.

Une ovation particulièrement chaleureuse a été faite aux troupes françaises

Puis le défilé est continué à travers les rues de la ville : les troupes françaises frénétiquement acclamées, ont été couvertes de fleurs.

La Colonie française

A une heure, le Président de la République a reçu la colonie française au Palais-Royal.

Au Parlement

A 3 heures, M. Poincaré s'est rendu à la Chambre belge.

Le Président de la Chambre a prononcé un discours de bienvenue auquel M. Poincaré a répondu.

Le bureau présidentiel était orné des drapeaux les plus glorieux des régiments belges.

Le Président de la République a été partout l'objet de l'accueil le plus enthousiaste.

A LONDRES

LE TRAITÉ de Paix a été ratifié

Londres, 22 juillet.

La Chambre des Communes a, dans sa séance d'hier, adopté en première lecture le Traité de Paix.

A l'unanimité, elle l'a approuvé en deuxième lecture.

Enfin par 163 voix contre 4, le Traité de Paix a été approuvé en troisième lecture.

LA CONVENTION ANGLO-FRANÇAISE

La Chambre des Communes a également adopté la Convention anglo française.

La Crise du charbon

Paris 22 juillet.

Le Gouvernement français a commandé en Amérique 100.000 tonnes de charbon, qui devaient être expédiées dans le pays de Galles.

TARENTE

DEUX HYDRAVIONS EN COLLISION

5 morts — 1 blessé

Rome 22 juillet.

Un télégramme de Tarente annonce que deux hydravions sont entrés en collision dans le golfe, à 300 mètres de hauteur.

Les deux appareils ont été précipités à la mer.

Cinq passagers sont morts, un est grièvement blessé.

LE TRAITÉ DE PAIX et LA CHINE

Londres, 22 juillet.

La Chine aurait consenti à signer le traité de Versailles, étant donné les engagements pris par le Japon, et qui ont reçu l'approbation des puissances alliées, de rendre Chan Tung.

L'ITALIE

L'Italie a été déboutée de sa demande relative aux concessions autrichiennes du Trentin.

ANGLETERRE

M. Lloyd George et les Chauffeurs de la flotte

Londres, 22 juillet.

M. Lloyd George a décidé que les chauffeurs de la flotte seraient employés au fonctionnement des pompes dans les mines de Sorkahire

Cette décision est très favorablement commentée par toute la presse du royaume qui fait remarquer que c'est la première fois, dans l'histoire, qu'en période de grève les ouvrier abandonnent le travail des pompes au risque de causer des dommages incalculables non seulement pour les mineurs, mais aussi pour toutes les industries.

Américains et Mexicains

New York, 22 juillet.

Le 5 juillet, des marins, faisant partie de l'équipage d'un navire de guerre ont été attaqués par des Mexicains, tandis qu'ils pêchaient dans la rivière de Tamesi.

On annonce que la grande flotte américaine se dirigerait déjà vers les eaux mexicaines.

Le général Dickman, à peine de retour de France, a reçu l'ordre de se rendre dans le Rio Grande.

AUX ÉTATS-UNIS

LES MENÉES BOLCHEVISTES

Londres, 22 juillet.

Le comité chargé de l'enquête sur les menées bolchevistes en Amérique vient de découvrir que certains leaders ouvriers projetèrent l'organisation d'une grève générale des marins dans tous les pays de l'univers, dans le but de paralyser les transports dans le monde entier.

Orezza-les-Eaux

Service direct entre PONTE-LECCIA et OREZZA *avec voitures confortables,*

Marcelli Jean-Paul
Propriétaire
Correspondance à tous les trains
Prix Réduits
Pour commandes s'adresser à l'Hôtel Colonna à Ponte Leccia ou à l'Hôtel Filippi à Piedicroce.

AU PETIT BÉNÉFICE
Bd du Palais, 11, Bastia
J'achète, à haute prix, tous genres de vêtements usagés, *en bon état.*

OREZZA-LES-EAUX
Joseph FILIPPINI
Stazzona
Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

CYRNOS-PALACE-HOTEL

BASTIA (CORSE)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 FRANCS

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Emission de 4.000 Actions privilégiées de 100 fr.
rapportant 6 0/0 l'an

Ces Actions de priorité bénéficieront d'un intérêt cumulatif de 6 0/0.

Les Actions anciennes jouiront d'un intérêt de 5 0/0. Le reliquat des bénéfices, une fois ces deux distributions effectuées, sera partagé entre les Actionnaires anciens et nouveaux. En cas de vente de l'Hôtel, les Actions de priorité seront remboursées les premières. Le surplus sera partagé entre actionnaires anciens et nouveaux.

LE CYRNOS PALACE-HOTEL de Bastia a été ouvert à l'exploitation le 8 avril 1911.

Construit et meublé dans les meilleures conditions possibles, il a coûté 525.000 francs, terrain compris, d'après le bilan du 31 décembre 1913.

Constitué avec un Capital insuffisant de 300.000 francs, la Société fut obligée d'emprunter une somme à la Banque de France pour parfaire le coût de la construction.

Cette dette est actuellement la seule qui grève la Société du Cyrnos-Palace.

En pleine guerre, l'Hôtel a réussi à se libérer de ses diverses petites dettes. Depuis deux années, les bénéfices de l'exploitation sont devenus importants. Le Premier Semestre de 1919 accuse environ 19.000 francs de bénéfices. Tout fait prévoir que cette marche continuera régulièrement et progressera de plus en plus, au fur et à mesure que se feront moins sentir les difficultés de transport et la crise des vivres et du personnel.

Au point de vue du rendement et de la sécurité, les Actions de priorité du Cyrnos-Palace remplissent toutes les conditions voulues, de sorte qu'elles peuvent être, avec raison, considérées comme un placement de tout repos.

La valeur actuelle du Cyrnos-Palace, bien supérieure à sa valeur primitive, répond largement du remboursement intégral des Actions de priorité en cas de vente.

On souscrit à Bastia :

Chez MM. GREGORJ Frères, Banquiers ;

MM. FANTAUZZI et Fils, Banquiers ;

Chez le Notaire, M. FRANCESCHI, 32, Boulevard Paoli.

Versement de la moitié, soit 50 francs, à la souscription.

La souscription sera close le 31 août 1919.

JEUDI 24 JUILLET 1919

00205

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

Téléphone 2 — 10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — Téléphone 2 — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Contre les Mercantis

Le Gouvernement vient d'élaborer un projet de nouvelles mesures contre les mercantis ébouriffants qui s'enrichissent d'une façon scandaleuse au détriment du peuple qu'ils ruinent.

Ces mesures sont :

Aggravation des peines de prison.

Renforcement de l'amende jusqu'à 100.000 francs, avec faculté pour les tribunaux de l'élever au double du bénéfice illicite constaté,

Interdiction des droits civiques ;

Interdiction de séjour de 2 à 5 ans ;

Fermeture temporaire ou définitive, en vertu, par autorité de justice, du fonds de commerce ou de l'entreprise industrielle ;

Affichage ;

Réquisition directe et immédiate des marchandises ayant donné lieu aux poursuites ;

Affichage obligatoire des prix exacts des combustibles, chaussures, vêtements, chambres d'hôtel.

Solidarité (prison ou amende) entre les propriétaires, gérants et hôteliers qui majorent abusivement les prix de locations ainsi que contre ceux qui diminuent les locaux à louer.

Et, pour assurer une répression plus rigoureuse le projet prévoit que, dans aucun cas, il ne pourra être fait application aux délinquants des circonstances atténuantes prévues par la loi de 1905.

Le projet est parfait et nous pouvons nous en féliciter à Bastia comme ailleurs, car personne n'ignore qu'à Bastia comme ailleurs les mercantis ont pressuré le peuple, et en le ruinant, on s'enrichit rapidement, sans beaucoup de fatigues des fortunes considérables.

Nous devons donc souhaiter que dans son intégralité ce projet aboutisse.

Et, ce que, en Corse, nous devons également souhaiter, c'est que cette répression se fasse sans délai et sans tenir compte d'aucune considération. Il ne faudrait pas qu'une loi très efficace de nature à atténuer nos souffrances, nous fût paralysée par l'inertie, par une bienveillance injustifiée et par le fait de toute autre considération.

On doit tenir compte avant tout de l'intérêt du peuple, de l'intérêt de la masse, de l'intérêt de la généralité qui est spoliée, qui en souffre et qui se plaint.

Devant la colère chaque jour croissante de tout un peuple qui ne veut plus être la proie des mercantis, le Gouvernement avisera avec toute la sévérité que comporte cette situation critique.

Il ne faudrait pas que la loi attendue par tous avec une si grande impatience puisse avorter par suite de son inobservation, car la colère du peuple que cette loi est destinée à calmer éclaterait alors dans toute sa violence

Le Cable Antibes Saint-Florent

Une nouvelle invraisemblable nous parvient !

On vient de se souvenir que, depuis plus de deux ans, nous ne cessons de réclamer le rétablissement du cable, brisé, entre Antibes et St Florent.

Comme les élections approchent, il était, en effet, de toute nécessité de montrer à ce brave peuple naïf, que ses désirs étaient pris en considération et que l'on s'occupait de lui.

L'Emile Baudot est bien arrivé sur nos côtes

Pendant plusieurs jours, l'Emile Baudot a travaillé ; mais, chose à laquelle nous devions nous attendre l'Emile-Baudot a travaillé en pure perte.

Depuis plus de deux ans que ce cable gît abandonné au fond de la mer, il est facile de supposer dans quel état il doit se trouver

Il est facile de le supposer, surtout si l'on tient compte de sa vétusté au moment même où il fut placé, et depuis cette époque, depuis près de trente ans, il fonctionne sur nos côtes

Le travail auquel s'est livré l'Emile Baudot semble donc bien inutile, en voulant essayer de raccommoder un vieux cable hors d'usage, un vieux cable perdu depuis plus de deux ans au fond de la mer et dont les ruptures, depuis cette époque, ont dû se multiplier

Il est à prévoir que s'entêter dans ce travail impossible n'aboutira qu'à manger de l'argent en pure perte

Le plus simple, le plus rapide, et même le moins coûteux, serait donc de placer tout simplement un cable neuf à la place de l'ancien cable hors d'usage.

A moins toutefois que l'Emile Baudot ne soit qu'un simple agent électoral et que sa présence sur nos côtes n'ait eu qu'un seul but : celui de faire croire que nos parlementaires arrivent même parfois à s'occuper du bien général et à demander pour le pays la satisfaction due à ses justes réclamations.

LES CONCOURS DES DOUANES et des Contributions Indirectes

Bastia, le 22 juillet 1917.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*

Les journaux viennent d'annoncer de prochains concours d'entrée dans les administrations des Douanes et des Contributions indirectes. Des renseignements recueillis il résulte que si les dossiers des candidats seront constitués par les soins de la direction locale des Douanes, tous les postulants seront astreints à se rendre à Marseille pour y subir les épreuves écrites, et à Paris pour les épreuves orales.

Ce déplacement obligatoire est rendu, actuellement, particulièrement onéreux pour les familles par la cherté de vie et surtout, par l'irrégularité et par l'encombrement des services maritimes qui imposent aux candidats de longs et coûteux séjours à Marseille.

Nous avons recours à la voie de la presse pour attirer, sur cette situation faite à la jeunesse Corse, l'attention des pouvoirs publics intéressés : Direction plus Douanes et des Contributions Indirectes de la Corse, Direction Générale Ministre.

Le service des Douanes de l'Ile, fortement constitué, comptait déjà parmi les plus importants du département. Sa tâche, sa responsabilité et, par suite, son importance se sont encore accrues du fait que ses attributions en matière de Régie, d'abord limitées aux entrepôts de poudres et tabacs et aux octrois, se sont étendues, avec les nouvelles taxes sur les vélocipèdes, sur les eaux minérales, sur les spécialités pharmaceutiques, sur les spectacles, avec les taxes de luxe, sur les ventes de spiritueux et de vins, etc.

Ce service et les chefs qui le dirigent doivent offrir toutes les garanties voulues, et rien ne paraît devoir s'opposer à ce que, dès avant les concours annoncés, les candidats aux Douanes et aux Contributions Indirectes soient autorisés à subir les épreuves écrites à Bastia, ainsi d'ailleurs, que cela se pratiquait jusqu'à tout récemment pour les Douanes et que cela se pratique pour les concours d'Enseignement, des Postes, etc.

Les nombreux pères de famille qui destinent leurs enfants aux carrières des Douanes et des Contributions Indirectes vous prient par mes voix et vous sauront gré de soutenir leur juste cause.

Veuillez agréer, etc,

Un Père de Famille.

Nécrologie

Mademoiselle Fanny DONATI

Dans la nuit de samedi à dimanche, une belle âme s'envolait vers le Ciel... Fanny Donati, après de longues souffrances supportées avec une résignation touchante et une foi profonde, allait à Dieu, but unique de sa jeune existence.

Sa mort crée dans le cœur de ses parents et amis une douleur inconsolable, car tous ceux qui connurent cette délicieuse jeune fille pleurent en elle le souvenir attendri de ses vertus.

Il ne suffisait pas qu'elle fût l'enfant innocente et rieuse, la camarade égale, la fille la plus proche de l'existence de ceux qui étaient à ses côtés. L'étoile qui la souhaitait parfaite et qu'elle avait appris à seconder, voulut qu'autour d'elle rayonnât sans cesse son activité inlassable, sa générosité d'âme et une tendresse dont le souvenir laissera une traînée lumineuse dans tous les cœurs.

Tant qu'un souffle animera cette exquise créature, un sourire angélique, reflet de cette âme céleste, flottait sur ses lèvres pour rasserener ses parents angoissés, pour remercier ceux qui tremblaient pour l'avenir. Il idéalisait ce joli visage qui dans la mort même, ne fut pas altéré, et qui, s'inhumant à un beau lys, vivra toujours dans la mémoire de ceux qui l'admirèrent et la pleurent.

Ses obsèques furent l'objet d'une manifestation de sympathies qui doivent adoucir le chagrin immense de ses infortunés parents.

Nombreuses furent les larmes qui s'unirent aux leurs. De belles couronnes et palmes fleuries, tressées par de pieuses mains amies, ornent son tombeau où elle repose désormais en paix....

PHOTOGRAPHIE

La direction de *PHOTO D'ART*, 6, boulevard du Palais, BASTIA, voulant donner une nouvelle preuve de sollicitude à sa nombreuse clientèle du département a décidé qu'un de ses meilleurs opérateurs se rendra prochainement au chef-lieu de chaque canton et dans les centres les plus populeux.

Travaux photographiques en tous genres, groupes scolaires, spécialités d'agrandissements, reproductions, cartes postales, etc.

THEATRE MUNICIPAL

Direction SÉBASTIEN MARIETTI

Jeudi 24 juillet, à 8 heures 3/4

Représentation de gala

avec

César Vezzani

Premier Ténor du Théâtre national de l'Opéra-comique

qui s'est assuré le concours de

Mlle Josée Fredenucci

Mezzo-soprano de l'Opéra de Marseille

et de

M. AURIOL

Basse noble de l'Opéra de Marseille

PROGRAMME

Carmen

Duo du 2e acte et la romance : *La fleur....*

Cavalleria Rusticana

1er acte, le prologue : *O Lola* et le duo de Turridu et Santuzza.

L'intermezzo

La Favorite

Dernier acte. Le duo et la scène finale.

Carmen

Dernier acte : Les couplets d'Escamillo, le duo et la scène finale.

Le piano sera tenu par Mlle Poggi, avec un quatuor à cordes, composé de Mlle Giannarelli, MM. Giannarelli, Brood, Jules Barbent fils.

Lyre Bastiaise

Les quelques places qui restent sont en location chez M. Poggi, parfumeur.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

MARINS CORSES

A été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

Le capitaine au long-cours Catinchi Dominique : disparu après s'être courageusement dépassé pour sauver son équipage et ses passagers, lors du torpillage de son bâtiment ; déjà cité à l'ordre de l'armée en raison des circonstances de sa mort.

Ce brave était le frère du sympathique directeur du «Cyrnos Palace». L'hommage posthume qui lui est rendu était bien dû à son intrépidité et à son sang-froid dans les circonstances les plus difficiles.

La médaille militaire a été conférée le 10 juillet 1919 aux officiers mariniers et marins, tués à l'ennemi, dont les noms suivent :

Le matelot canonnier Caltacoli Paul, de l'armement de la tourelle du *Suffren*, glorieusement tué à son poste de combat, le 18 mai 1915, en faisant bravement son devoir.

Le matelot Petri Joseph, inscrit à Bastia, du vapeur *Ville de Rouen* ; grièvement blessé à son poste en accomplissant son devoir à bord de ce vapeur, lors de son torpillage par un sous-marin ennemi ; mort deux heures après des suites de ses blessures, le 19 juillet 1916.

Le second-maître Folini Jean-Baptiste, breveté T. S. P. de dirigeable ; courageux et dévoué serviteur, d'un sang froid à toute épreuve ; nombreuses heures de patrouille aérienne contre les sous-marins ennemis ; mort au cours d'une patrouille aérienne, le 20 février 1918.

Tous ces braves ont été cités à l'ordre de l'armée à l'occasion de leur mort glorieuse.

Petite Gazette

Légion d'honneur

Nous avons appris avec un sincère plaisir la nomination de M. le médecin major de 1re classe de réserve Michel Campana au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le docteur Campana, mobilisé dès 1914, a été appelé à divers postes importants où il a donné les plus belles preuves de l'infatigable et dévoué praticien, du remarquable administrateur.

Médecin en chef de l'hôpital militaire de Bastia depuis plusieurs mois, il a su inspirer la plus grande confiance à son personnel et aux nombreux malades de cet établissement.

Avec ses nombreux amis nous nous réjouissons de cette distinction et lui offrons nos bien sincères félicitations.

Ecole polytechnique

M. Leleu, décoré ci-dessus, élève à l'école polytechnique en 1913, est compris sur la liste des candidats reçus à la dite école en 1914.

Etudes supérieures

M. Poli a reçu un certificat d'études supérieures devant la faculté des sciences de Marseille avec la mention bien pour l'Analyse infinitésimale et pour les Mathématiques générales.

Les Poilus Rabasiniens

Les membres de cette amicale sont priés de se réunir ce soir, 24 juillet, à 18 heures, au siège social.

Le Président,
Dominique VINCENTI.

Les Annales

Le numéro des *Annales* de cette semaine est aussi intéressant que varié. Il contient un article de Probus, le premier d'une série appelée à un grand retentissement ; des pages d'actualité, contes et poésies signés Gustave Lanson, François Fabié, Georges d'Esparbès, Valère Gille ; un piquant portrait de la mère de Napoléon, par Frédéric Masson ; une pièce de théâtre de René Fauchois ; le compte rendu des concours du Conservatoire ; les dernières échos des fêtes de la victoire. Dans ce numéro, commence également la publication d'un roman inédit de Paul Bourget.

Nombreuses gravures et illustrations en hélio.

Le numéro 40 centimes.

A vendre

Pour cause de départ, *jument*, âgée de 9 ans.

S'adresser, 8, avenue Carnot.

Occasion

A vendre *fauteuil roulant* pour malades infirmes, blessés, en parfait état, très confortable sur ressorts, roues caoutchoutées sur billes.

S'adresser pharmacie Sarglioli à Calvi.

On vend

Très bon *vin de table* 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros.

Hyacinthe Diez, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

A vendre

Grand hangar en bois.

S'adresser Agence Padovani, 5, Route du Cap.

Perdue

Perdu sur le territoire d'Avesnesse en juin dernier une pouliche âgée d'un an, robe rouge taille 1 m 30, tache blanche au front crine de la queue coupée en partie.

Prière envoyer renseignements à M. Antonini, instituteur à Avesnesse, contre bonne récompense.

Orezza-les-Eaux

Service direct entre PONTE-LECCIA et OREZZA avec *voitures confortables*.

Départ tous les matins de Piedicroce ou de Stazzona.

Marcelli Jean-Paul

Propriétaire

Correspondance à tous les trains

Prix Réduits

Tarif ancien : 5 fr. par place entre Ponte Leccia et Piedicroce Stazzona. Aller ou retour.

Pour commandes s'adresser à l'*Hôtel Colonna à Ponte Leccia* ou à l'*Hôtel Filippi à Piedicroce*.

AU PETIT BÉNÉFICE

Bd du Palais, 11, Bastia

J'achète, à hauts prix tous genres de vêtements usagés, *en bon état*.

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI

Stazzona

Chambres confortables

Cuisine soignée

Conditions avantageuses pour séjour

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour les bâtiments

JOSEPH LUCCHETTI

45, Bd, Paoli, BASTIA

Etude de Me BATTESTINI

Notaire à Calvi

Adjudication volontaire

Le lundi, 11 août 1919, à neuf heures du matin, à Calvi, en l'Etude de Me Battestini, notaire, et par son ministère, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci après désignés, situés à Calvi, savoir :

Premier lot

Un 1er étage de maison, rue Joffre, comprenant 7 pièces avec petite cuisine, un petit balcon et débarras, sur mise à prix de 8 500 fr.

Un 2e étage, même maison, 8 pièces, mise à prix . . . 6.500.

Deuxième lot

Maison à l'angle de la rue Clemenceau, comprenant 3 magasins, 7 pièces ou chambres avec magasin, sur le quai Kitchener, le tout voûté, avec droit d'exhaussement, mise à prix . . . . . 13 500.

Troisième lot

Maison rue Clemenceau, à 4 étages, donnant aussi sur le port, comprenant :

au 1er étage, magasin et 6 pièces,
au 2e étage, 7 pièces,
au 3e étage 7 pièces,
au 4e étage, 10 pièces,

avec au-dessous, où il qui, un grand magasin et grand arrière-magasin, ancienne agence Fraissinet, 41 000 fr.

Quatrième lot

Appartement près du Môle, au 1er étage, maison Marini, 4 pièces avec balcon sur le port, mise à prix . . . . . 4.000 fr.

Cinquième lot

Un magasin et arrière magasin (ancien macello) rue Clemenceau, mis à prix . . . . . 4.000 fr.

Sixième lot

Un 1er étage au-dessus du dit magasin, quatre pièces et petite cuisine . . . . . 3 000 fr.

Septième Lot

Un magasin et 2 petites pièces, rue Clemenceau . . . 2.400 fr.

Huitième lot

Au 1er étage, au dessus du magasin ouest, 3 pièces et 2 petits cabinets . . . . . 3.000 fr.

Neuvième lot

Maison Pisanige, rue Clemenceau composée d'un grand magasin et arrière-magasin . . . . . 5,000 fr.

et d'un 1er étage avec grand balcon 5 belles pièces, une grande cuisine et dépendances . . . 6 000 fr.

en bloc . . . . . 11 000 fr.

Dixième lot

Près du marché, un appartement comprenant un magasin, deux pièces avec petite cuisine . . 3 600 fr.

Onzième lot

Maison, rue Clemenceau, comprenant un magasin et trois pièces avec poulailler sous l'escalier extérieur de la maison donnant sur le port ; au 1er étage et au 2e étage, 4 pièces, au 3e étage 3 pièces et grenier, mise à prix . . . . 10.000 fr.

Douzième lot

Maison, quartier Galello, ayant vue sur le port, comprenant :

4 pièces au rez-de-chaussée,
5 pièces au 1er étage,
5 pièces au 2e étage,

en bloc . . . . . 13.500 fr.

Treizième lot

Un petit magasin contigu au magasin dit Macello, rue Clemenceau . . . . . 1 200 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Battestini, notaire à Calvi.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHARLES CLÉMENT

MAGASINS GÉNÉRAUX, BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE TRAITÉ de Paix

La Commission d'exécution

Paris, 23 juillet.

La Commission d'exécution du Traité de paix a tenu ce matin sa dernière séance

La Délégation Bulgare

La délégation bulgare a quitté Sofia lundi dernier, et elle a passé par Bucarest.

Le *Daily Chronicle* estime qu'il est nécessaire que les frontières de Bulgarie soient fixées le plus tôt possible, car aucune paix véritable ne peut être faite auparavant en Macédoine.

A Paris

LES OBSÈQUES DU SERGENT MANNHEIM

Paris 23 juillet.

Ce matin ont eu lieu les obsèques du sous-officier Mannheim, assassiné à Berlin

Le cortège est parti de la gare du Nord, où le corps avait été déposé dans une chapelle ardente.

Le cercueil était entouré d'une garde d'honneur formée par un piquet du 2e dragons sabre au clair.

Le Président de la République et le Conseil municipal de Paris étaient représentés aux funérailles.

Au cimetière des discours ont été prononcés par le grand Rabbin Israël Levy et par le colonel Sauvage, au nom du ministre de la guerre.

De nombreuses couronnes étaient portées par des soldats d'infanterie.

EN HONGRIE

LA SITUATION

Bâle, 23 juillet.

La situation est extrêmement tendue à Budapest, où les éléments extrêmes du gouvernement tentent les plus grands efforts pour rester maîtres du pouvoir.

Les commissaires Wagonst Samuely auprès desquels Bela Kuhn est considéré comme un modéré, ont fait tellement de progrès autour d'eux que l'on s'attend à la victoire de la terreur rouge.

ANGLETERRE

LA GRÈVE DES MINEURS

Londres, 23 juillet.

Une entrevue aura lieu demain entre M. Lloyd George; M. Bonar Law et le Comité exécutif de la Fédération des mineurs.

On espère qu'une entente se fera et que le travail sera repris.

Certains indices font prévoir que le travail reprendra le 25 juillet.

AUX ÉTATS-UNIS

LES AFFAIRES DU MEXIQUE

New York, 23 juillet.

La Commission de la Chambre des Représentants a commencé son enquête sur les incidents du Mexique.

On estime que l'agression qui s'est produite contre les marins américains réclame l'intervention immédiate ; des mesures militaires et navales sont déjà prises.

La ville de Vera-Cruz sera occupée.

M. Daniels, secrétaire d'Etat à la marine, a déclaré inexacte l'information donnée par divers journaux annonçant qu'une partie de la flotte américaine était en route pour le Mexique

On pense qu'un débat aura lieu au Sénat sur la question mexicaine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

Circonscriptions électorales

M. Payx, député de Rhône, dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales.

Le projet sorte sur tous les départements ayant plus de 6 députés à élire. Il ne concerne pas les départements des régions libérées.

Le Gouvernement ne considère pas cette proposition comme définitive, mais il se tient à la disposition de la Commission du suffrage universel pour faciliter ses travaux.

INTERPELLATION sur la politique générale DU GOUVERNEMENT

M. Fournier engage une vive discussion sur la politique générale du Gouvernement, politique qu'il critique très sévèrement.

M. Noulens le nouveau ministre du Ravitaillement répliques.

Il expose que son programme est un programme d'action et il déclare que les comités économiques interalliés vont être rétablis.

Il affirme que nos stocks de blé sont suffisants pour assurer le ravitaillement jusqu'au 31 août, époque à laquelle interviendra la prochaine récolte.

M. Clémentel ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Marine marchande, prenant la parole à son tour, énumère les efforts du Gouvernement en vue de maintenir la coopération interalliée.

M. Loucheur ministre de la Reconstitution industrielle succède et explique le chertté de la vie comme une crise mondiale ayant sa base sur la question des charbons, et comme il constate que le prix du charbon augmente partout, M. Loucheur en conclut que, malgré tout la vie reste chère.

M. Loucheur insiste ensuite sur la nécessité d'avoir rapidement une marine marchande et du charbon.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close le président donne lecture des sept ordres du jour déposés sur le bureau.

M. CLEMENCEAU déclare accepter l'ordre du jour de M. Simyan lequel implique la confiance dans le gouvernement.

M. Chaumet député de la Gironde, dépose un ordre du jour identique à celui de vendredi, lequel, ayant été voté, motive le départ de M. Borel.

M. Chaumet critique vivement M. Clemenceau. Il fait reproche d'avoir voulu être à la fois Président du Conseil et Président de la Conférence de la Paix. Et, de la sorte, estime M. Chaumet, le même homme ne pouvant être partout à la fois la France ne put être efficacement représentée à la Conférence et elle ne fut pas non plus gouvernée à l'intérieur.

M. CLEMENCEAU monte à la tribune et répond à M. Chaumet.

Il expose les efforts qu'il fit à la Conférence de la paix où il fallait faire la paix à quatre, et il se félicite des résultats obtenus.

M. Clemenceau ajoute que, dès le lendemain du jour où la paix sera ratifiée, il présentera une loi qui mettra tous le corps électoral en mouvement.

De la sorte tous les corps électoraux seront renouvelés avant le mois de février, époque du renouvellement des pouvoirs du Président de la République.

M. Clemenceau ajoute que pour remplir ce programme il accuera la démobilisation.

LE VOTE

La priorité en faveur de l'ordre du jour Chaumet est repoussée par 272 voix contre 181.

Ordre du Jour *Simyan*

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour Simyan qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, et confiante en lui pour les réaliser, passe à l'ordre du jour. »

La Chambre adopte cet ordre du jour par 289 voix contre 176.

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 171 — VENDREDI 25 JUILLET 1919

00206

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J. B. ORLANDINI, Directeur, 3

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, dernière 0.20, petite, 0.10

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	29	16	8	
Etranger	35	20	10	Rien n'est dû pour des manuscrits refusés

NOS REPRÉSENTANTS

M. LANDRY

Les Cours d'Hydrographie

M. Dupuy, Commissaire aux Transports Maritimes et à la Marine Marchande, a adressé à M. Landry, député de la Corse, la lettre suivante :

Paris, le 5 juillet 1919

M. le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention, le 27 juin dernier, sur l'intérêt qui s'attache à ce que soient rouverts durant l'année scolaire prochaine, les cours d'Hydrographie qui fonctionnaient à Bastia, avant les hostilités.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il entre tout à fait dans mes intentions d'organiser un centre d'enseignement professionnel maritime dans une région qui telle le Cap-Corse, a fourni, de tout temps, un contingent appréciable d'excellents officiers à la Marine du Commerce.

Mais il serait contraire aux principes directeurs de la réforme apportée à l'enseignement maritime par les décrets des 19 et 20 mars dernier, de créer à Bastia une Ecole Nationale de Navigation de plein exercice, c'est à dire préparant à la carrière de Capitaine au Long Cours.

Mon prédécesseur a décidé, en effet, à juste titre de mettre fin à la dissémination sur le littoral de nombreuses Ecoles d'Hydrographie n'ayant parfois qu'un nombre d'élèves tout à fait insuffisant, et il a été conduit à centraliser l'enseignement professionnel maritime dans quelques grands Etablissements régionaux, dénommés Ecoles Nationales de Navigation, pourvues d'un outillage scientifique complet et ayant un personnel de professeurs tout à fait qualifié.

Vous estimerez certainement avec moi qu'à cet égard, le grand port de commerce de Marseille étant naturellement désigné pour être le siège d'un établissement de cette importance, chargé d'assurer à lui seul la formation professionnelle des jeunes gens du littoral méditerranéen, désireux de devenir capitaines au long cours.

Par contre, rien ne s'oppose à ce que des cours destinés aux candidats aux brevets de capitaine au cabotage soient ouverts à Bastia, comme par le passé. Des mesures, à cet effet seront prises par mon Administration, pour que ce régime entre en vigueur avec l'année scolaire 1919-20.

Veuillez agréer, etc

Lire à la deuxième page nos Télégrammes

OLMI-CAPPELLA

Les Fêtes de la Victoire

Le 14 Juillet de la Victoire et de la Paix a été célébré à Olmi-Cappella d'une façon toute particulière. Les élèves et anciens élèves du Cours de Complément de l'école primaire, sous l'incomparable direction de Mme et M. Giudicelli, directeurs, ont donné une splendide soirée patriotique dont voici le programme :

Ouverture : *Souvenir*, musique ; *Jeanne-D'Arc*, dialogue inédit ; *Marseillaise*, allégorie et chant.

La jeune fille coquette et la jeune fille modeste, saynète inédite.

Hymne à la Liberté, chanté par la France et les Nations Alliées, (allégorie)

La Soupe, de Bouchor, saynète.

Aux Morts pour la Patrie, poésie de Bouchor, récitée devant un cimetière d'Alsace.

Salut de l'Alsace à l'Amérique, poésie de Bouchor.

Hymne des temps futurs, allégorie et chant

Une scène avait été dressée dans la salle des fêtes du groupe scolaire Battaglini, magnifiquement décorée et pavoisée aux couleurs de la France et des Nations alliées.

Les jeunes artistes improvisées se sont toutes surpassées ; elles ont joué leur rôle avec un réel talent qui leur fait honneur ainsi qu'aux organisateurs. Il faudrait les citer toutes, mais faute de place je ne signalerai que les suivantes :

Mlle Antoinette Grimaldi, qui a chanté avec maestria *La Marseillaise* et l'*Hymne à La Liberté*, et qui a été une Graziella accomplie (jeune fille coquette).

Mlles Anne-Marie et Jeanne Grimaldi, filles de M. Grimaldi Georges, le sympathique Juge de Paix, qui ont joué à la perfection, la première les rôles de Violette (jeune fille modeste) et de Marguerite, dans la Soupe ; la deuxième, dans la Fée.

Soirée charmante de bonne musique et d'interprétation d'un programme approprié à la circonstance. Les nombreux auditeurs, accourus de toutes les communes du canton, sont partis profondément impressionnés par cette belle fête patriotique

Puisse cette impression se conserver longtemps, longtemps encore dans les cœurs, et être le prélude de l'Union Sacrée dont la Patrie victorieuse a tant besoin pour réparer ses forces et pour conserver dans le monde le rang qu'elle y a acquis au prix de si lourds sacrifices.

F. CANIONI.

MARINS CORSES

Par décret du 4 juin 1919, a été nommé, au grade de chevalier de la légion d'honneur :

M. le mécanicien principal de 1re classe auxiliaire, du « Golo II », Vasuno : lors du torpillage de son bâtiment, a été tué à son poste dans la machine, en accomplissant son devoir militaire.

La médaille militaire a été conférée par le même décret :

Au matelot fusilier breveté Carbuccia Joseph : au cours d'une patrouille en mer, le 17 mai 1916, a fait preuve d'un beau courage en descendant très bas au dessus d'un torpilleur allemand qu'il a canonné ; est disparu en mer au cours de ce combat

Au maître électricien Giuliani Joseph, inscrit à Bastia, pilote aviateur, deux fois cité à l'ordre du jour : pilote aussi vaillant que brave : a trouvé une mort glorieuse le 17 mai 1917, au cours d'une opération militaire : services exceptionnels rendus à l'aviation maritime.

Au second maître T. S. F. du « Golo II » Franchi Marius, inscrit à Bastia ; a accompli tout son devoir lors du torpillage de son bâtiment par un sous-marin ennemi, le 22 août 1917, en essayant jusqu'au bout, bien que n'étant pas de service, de transmettre un signal de détresse ; est mort à son poste.

Au matelot Costa Pascal, de la brigade de fusiliers marins : très belle attitude au feu, blessé, est resté à son poste ; où il a été tué peu après, le 1er novembre 1915

Tous les marins faisant l'objet de ce décret ont été cités à l'ordre de l'armée en raison des circonstances de leur mort.

ZILIA

M. Louis Emmanuelli

M. Louis Emmanuelli, instituteur à Zilia, s'est éteint dans cette commune, après une courte mais douloureuse maladie, le jeudi 3 courant. Les soins affectueux et assidus de sa femme, les lumières des hommes de l'art, ont été impuissants à enrayer le dénouement fatal. Les funérailles ont eu lieu le lendemain au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis accourus de tous les points du canton et même des cantons environnants.

M. Louis Emmanuelli était le type du parfait honnête homme ; mari et père de famille idéal, ami sincère et dévoué, patriote ardent et convaincu, il aimait à rendre service et compatissait aux maux d'autrui. D'humeur toujours égale, il était recherché pour son perpétuel sourire, son aménité, pour le charme de sa conversation fine, enjouée, spirituelle et toujours instructive. Le cercle de ses amis était large, car son grand cœur était accessible à tous les nobles sentiments à toutes les idées généreuses.

Comme éducation, il joignait à un savoir incontestable de grandes aptitudes pédagogiques, l'amour profond de l'enfance, le désir toujours plus vif de se rendre utile aux enfants Aussi son école prospérait

Nous adressons l'expression de nos affectueuses condoléances à sa veuve éplorée, à ses filles et à son fils inconsolables, à sa vieille mère clouée par le chagrin sur un lit de souffrance, à son beau-père, M. Maestracci, maire, à ses sœurs et à ses beaux-frères, MM. Moroni, Baldacci, Maestracci, et à tous les membres de sa famille dont la douleur fait peine à voir.

R.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battesti.

TALLONE

Touchante Cérémonie

La commune de Tallone a payé un large tribut à cette guerre terrible et glorieuse. La liste de ses enfants tombés au champ d'honneur est longue ; elle dit le patriotisme de la population et la bravoure de ceux dont elle pleure la mort héroïque

Ce fut un touchant hommage qu'elle rendit dimanche dernier à tous ces braves, dont les noms sont encore sur toutes les lèvres et le souvenir dans tous les cœurs.

Une messe en leur mémoire fut dite à 10 heures en l'église paroissiale décorée pour la circonstance.

M. le curé Bianchi exalta, dans son sermon, les sacrifices de nos morts, et les devoirs à remplir envers eux.

L'assistance émue se sépara pour se retrouver quelques heures plus tard sur la place de l'église, où une conférence lui a été faite, par un Officier évadé des prisons en 1870, sur les forfaits commis par les allemands en France et sur le traité de paix de 1919 qui, à Versailles, vient d'effacer 1871 ; il a rendu hommage aux armées victorieuses, aux maréchaux qui les ont conduites à la victoire et à M. Clemenceau qui a présidé au règlement de la paix après avoir gagné la guerre à force d'ardente volonté patriotique.

CORTE

AU BARREAU

MM. les Avocats du barreau de Corte ont procédé à l'élection du Conseil de discipline. M. Ange Nicolai a été appelé au bâtonnat, en remplacement de M. Monti ; MM. Acquaviva, Guelfucci, Montali et Pompei ont été élus membres du Conseil.

Toutes nos félicitations au nouveau bâtonnier et aux membres du Conseil.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Les grévistes de Rouen font baisser les prix au Grand Marché.

Hier, sur le Grand Marché du dimanche, une centaine de grévistes du bâtiment se sont présentés, en bon ordre, en vue d'acheter des légumes pour les soupes communistes. S'adressant aux marchands, ils ont demandé les prix, puis ils ont offert d'acquérir à moins cher ; en même temps, ils se sont servis aux mêmes.

Les marchands se sont tous inclinés, et la baisse est devenue générale sur tout le marché. La police était nombreuse et il n'y a pas eu d'incident.

Certains marchands voulant soustraire leurs marchandises à la vente, les couvraient d'une bâche, mais le commissaire de police est intervenu et les a obligés à mettre en vente leurs marchandises, en vertu du règlement d'après lequel toute marchandise exposée doit être cédée à la demande de l'acheteur.

Nécrologie

M. Joseph OLIVIERI

Après une assez courte maladie, M. Joseph Olivieri s'est doucement éteint dans les bras de sa femme et de ses enfants dont les soins affectueux n'ont pu conjurer le dévouement fatal.

M. Joseph Olivieri, qui dirigeait une importante et très ancienne maison de commerce, a toujours été un homme d'une conscience éprouvée, un travailleur infatigable, un excellent époux et un père de famille exemplaire.

De ses six filles, établies sur le continent, n'ont pas eu la consolation de recevoir le dernier soupir de leur vénéré père.

Les autres enfants éplorés inconsolables la douleur funèbre de celui qui leur laisse un grand exemple d'honneur et de vertus domestiques.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après midi.

Le deuil était conduit par les fils, petits-fils, gendre, neveux et cousins, entourés d'une affluence d'amis et connaissances.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jean Bagdoyen, Paul Fuzellier, F. D. Maestracci et Charles Moretti

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous adressons nos vives condoléances à Mme veuve Olivieri, à MM. Olivieri aux familles Olivieri, Sieco, d'Angelis, Vacquier, Daponte, Sanguinetti, Benigni et Fornelli.

Tabacs de la Régie

Nul particulier ou commerçant ne peut se livrer à la vente des tabacs de la régie s'il n'est pourvu d'une commission de débitant délivrée par le Préfet.

De leur côté, les débitants commissionnés ne peuvent vendre du tabac de la régie qu'aux simples consommateurs et aux prix fixés par les règlements, sans aucune majoration ni remise.

Toute vente, échange, prêt ou cession de tabacs de la régie entre débitants sont formellement interdits.

Les infractions aux règles ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux dressés à la requête de la Régie.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Avis de Convocation. — Les membres du Conseil d'administration du « Sporting-Club Bastiais » sont priés de se réunir ce soir, 25 courant, à 8 h 30 précises au Café de l'Univers.

Prière d'être exact.

Le Secrétaire, GIABICONI.

Syndicat des Dockers. — Les ouvriers syndiqués sont instamment invités d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu samedi 26 courant, à 8 h. 1/2 du soir, 18, rue de l'Opéra.

Compte rendu du Congrès fédéral des ports et docks, tenu à Paris, les 11, 12 et 13 juillet. Présence indispensable.

Le Secrétaire, GATELLO.

Petite Gazette

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur du commandant contre Sevelli, petit-neveu du cardinal de ce nom, et neveu germain de notre ami le Horace de Rocca Serra.

Nouvelles maritimes

Sont nommés au grade d'aspirant de marine, les élèves de l'école navale Moulin Emile Jacques Marti Ambroise Auguste, Fontaine Paul-Louis et Fontaine Marcel-Henri.

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros.

Hyacinthe Diez, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Une paire de *bœufs de labour* âgés de trois ans

Un *cabriolet* et *harnais* en très bon état.

Un *mulet*, âgé de trois ans, taille 1 m. 40, s'attelant.

S'adresser à M. *Muscatelli Finaltérius*, à LUCCIANA.

A vendre

Grand hangar en bois.

S'adresser Agence Padovani, 5, Route du Cap.

A vendre

Très bon vin de table, prix réduit. S'adresser à M. Poggi, 3, Route du Cap.

A vendre

Pour cause de départ, *jument*, âgée de 9 ans.

S'adresser, 8 avenue Carnot.

Perdue

Perdu sur le territoire d'Aveneson en juin dernier une pouliche. Âgée d'un an, robe rouge taille 1 m 30, tache noire au front crins de la queue coupés en partie.

Prière envoyer renseignements à M. Antonini, instituteur à Aspretto, contre bonne récompense.

Nouvelles religieuses

A Sainte Marie. — Demain, fête de Sainte Anne : messes de 6 à 9 heures. Grand'messe à 9 heures.

Le soir à 8 heures Salut et Bénédiction des mères chrétiennes et de leurs petits enfants.

Orezza-les-Eaux

Service direct entre PONTE-LECCIA et OREZZA avec *voitures confortables*.

Départ tous les matins de Piedicroce ou de Stazzona.

Marcelli Jean-Paul
Propriétaire
Correspondance à tous les trains
Prix Réduits

Tarif ancien : 5 fr. par place entre Ponte Leccia et Piedicroce Stazzona. Aller ou retour.

Pour commandes s'adresser à l'*Hôtel Colonna d'Ornano* Leccia ou à l'*Hôtel Filippi à Piedicroce*.

OREZZA-LES-BAINS

Joseph FILIPPINI
Stazzona

Chambres confortables
Cuisine soignée
Conditions avantageuses pour séjour

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

M. Poincaré à Bruxelles

Bruxelles, 24 juillet.

Le roi Albert et le Président de la République qu'accompagnaient le maréchal Foch et M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, ont visité les villes de Gand, de Malines et d'Anvers.

Toutes ces vaillantes populations ont reçu les deux Chefs d'Etat et leur suite avec un enthousiasme délirant.

Le Cardinal Mercier

Le Président de la République a remis la croix de guerre à S. E. le Cardinal Mercier.

LE TRAITÉ DE PAIX *avec* l'Autriche

Berne, 24 juillet.

Le *Frankfurter Zeitung* examine le traité avec l'Autriche et estime que ce traité ne rend pas viable l'Autriche allemande et n'a aucune chance de durée.

LA FUTURE DIPLOMATIE ALLEMANDE

Berne, 24 juillet.

Dans un article sur la future diplomatie allemande, le *Munchner Zeitung* remarque que la France doit sa revanche non pas à l'armée, mais à la diplomatie, non pas au maréchal Foch, mais à M. Delcassé, et ajoute que l'Allemagne ne devra pas envoyer, comme représentants à l'étranger, des secrétaires de partis politiques, mais des professeurs, des avocats, des journalistes, des ingénieurs ayant des capacités.

Les postes de Paris, de Londres, de Tokio et de Washington seront les plus importants.

EN LITHUANIE

LES ALLEMANDS

Londres, 24 juillet

Les allemands ont évacué complètement la Lithuanie après avoir brûlé, pillé, assassiné et même fait sauter la caserne de Kowno.

Les Fêtes de la Victoire à PARIS

Berne, 24 juillet.

Commentant les fêtes de la Victoire à Paris, un journal de Berlin écrit que la marche triomphale des poilus français signifie que les pensées libérales et non pas la glèbe féodale régneront sur le monde.

SALONIQUE

Un Régiment français *attaqué* PAR LES BULGARES

Salonique, 24 juillet.

Au moment du débarquement d'un régiment français à Pale ka, des soldats bulgares tirèrent sur les Français.

La fusillade dura plus de trois heures, pendant laquelle quatre soldats français furent tués et deux blessés.

ANGLETERRE

LA VIE CHÈRE

Londres, 24 juillet.

Le gouvernement a déposé, à la Chambre des Communes, une proposition tendant à la nomination d'une commission chargée de procéder à une enquête sur les causes de la vie chère.

LA GRÈVE DES MINEURS

M. Horne, ministre du Travail, a déclaré au parlement que le gouvernement entendait protéger tous les mineurs désireux de reprendre du travail

L'attitude des ouvriers forcés de chômer par suite de la grève des mineurs commence à devenir très hostiles contre ces derniers

Les mineurs des régions de Nottingham ont protesté contre l'envoi des marins dans les mines.

L'Union des mineurs a fait une première répartition à raison de 175.000 francs par jour aux grévistes.

Si la situation ne change pas, on sera obligé de réduire le nombre des trains dans deux jours.

AUX ÉTATS-UNIS

LES AFFAIRES DU MEXIQUE

New York 24 juillet.

Dans sa déposition devant la commission d'enquête, M. Pletcher, ambassadeur des Etats Unis au Mexique a déclaré que, depuis 1911 217 sujets américains avaient été assassinés au Mexique.

EN DANEMARK

Le Syndicat des MARINS ET CHAUFFEURS

Copenhague, 24 juillet.

Le syndicat danois des marins et chauffeurs par l'intermédiaire du gouvernement danois, demandera prochainement 3 millions de couronnes, à titre d'indemnité, pour les biens et les existences perdus en mer, par suite de l'explosion de mines et du fait des vaisseaux de guerre.

En Allemagne

LES CHEMINS DE FER

Berne, 24 juillet.

Le gouvernement a rendu un décret chargeant le ministre Bell des travaux préliminaires pour le transfert à l'empire des chemins de fer d'Etat et l'institution d'un ministère ayant pour but la centralisation du trafic.

Ce nouveau ministère aurait aussi dans ses attributions les transports aériens et par canots automobiles.

MUNICH

LA SUPPRESSION de L'ETAT DE SIÈGE

Le Conseil des ministres a décidé la suppression de l'état de siège à dater du 1er août.

Les conseils de guerre sont remplacés par des tribunaux populaires.

L'ÉMIGRATION DES CAPITAUX

Le gouvernement a présenté à l'assemblée nationale un projet de loi concernant l'émigration des capitaux allemands.

Ce projet interdit tous paiements sur l'étranger, autrement qu'en chèques et en lettres de change.

M. MELCHIOR

M. Melchior, qui fut l'un des délégués du gouvernement à Versailles, sera prochainement nommé sous-secrétaire d'Etat.

LE GRAND DUCHÉ DE WURTEMBERG

On assure que le grand duché de Wurtemberg fusionnerait avec celui de Bade.

ARKHANGEL

Mutinerie des TROUPES RUSSES

Londres, 24 juillet

Les troupes russes d'Arkangel se sont mutinées.

Le général Ironside a la situation bien en mains.

Les soldats volontaires britanniques sont à la hauteur de leur tâche difficile et périlleuse.

Cette mutinerie est due à la propagande bolchevisto.

EN AMÉRIQUE

LE RETOUR DES NÈGRES

Londres, 24 juillet

Une grande anxiété se manifeste en Amérique, au sujet du retour des nègres revenant de la guerre, parce qu'ils semblent résolus à mettre fin aux restrictions politiques et sociales qui les frappent.

Des agitateurs bolchevistes ont fait une active propagande parmi les nègres et semblent avoir réussi dans leurs projets

La Chine et la Mongolie

Londres, 24 juillet

La Chine aurait décidé une expédition militaire dans l'intérieur de la Mongolie pour agir comme protectrice de ce pays qui, selon elle, est menacé par le bolchevisme.

Avis au public

La Maison Mattei-Leca, de Boulevard Saint Angelo, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira prochainement une autre maison d'alimentation rue 11, Place Saint-Nicolas, et 40 Bd Paoli, anciens locaux de la *Coopérative Bastiaise*.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 6[illegible] SAMEDI 26 JUILLET 1919

00207

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 5

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Les articles de fond et signés engagent la responsabilité de leurs auteurs.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,50 — 4e page, réclames 0,60 ligne, 0,40

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	1 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	[illegible]
Départ. & Colonies	30 »	16 »	8 »	[illegible]
Etranger	35 »	18 »	9 »	[illegible]

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Faites-vous votre devoir ?

Soldats qui avez fait la grande guerre, qui avez sauvé la Patrie, faites vous votre devoir maintenant que la paix est faite ?

Ouvriers qui avez forgé les armes de la victoire, croyez vous que tout soit fini ? Faites vous votre devoir !

Civils qui avez tenu, qui avez eu les vôtres sur le front, faites vous votre devoir ?

Français de France, de vieille race, Français en qui revivent les ancêtres glorieux mais parfois trop insouciants, faites vous votre devoir ?

NON.

Vous critiquez, vous vous plaignez vous protestez mais vous n'agissez pas

Vous reconnaissez que tous ceux qui veulent la France grande et prospère doivent se grouper pour qu'elle puisse dans l'ordre et le travail continuer son œuvre d'émancipation démocratique, mais vous ne faites rien

Vous attendez Quoi ? Vous l'ignorez Vous ne voulez pas agir ouvertement, vous ne voulez pas aider ceux qui agissent. Vous vous désintéressez des affaires publiques. Vous n'avez aucun souci du choix des candidats La politique vous paraît une chose dégoûtante et vous vous en écartez

Vous avez tort. Vous ne faites pas votre devoir.

Il n'est pas plus permis de se désintéresser des prochaines élections que de tourner le dos à l'ennemi.

Il s'est créé des ligues, des partis. Vous devez vous affilier à celui des groupements qui vous paraîtra le mieux représenter vos idées. Vous devez insister pour qu'il s'entende avec les autres, pour qu'une action commune soit menée par tous ceux qui ont vraiment le souci de la Patrie

Vous permettez à quelques hommes sans autorité de proclamer qu'ils sont la force et qu'ils n'ont pas besoin d'être le droit.

La Force, c'est vous patriotes qui l'avez, le Droit, c'est vous qui le représentez. Montrez votre Force ; réclamez votre Droit

Faites votre Devoir

Henri PINEAU.

ADIEU LA CORSE !

Au moment si longtemps attendu du départ pour la patrie, j'ai un réel plaisir de renouveler l'expression de la reconnaissance que tous les jeunes Bastiais serbes ressentent pour la généreuse sincère, pour les inoubliables marques de sympathie qui leur furent témoignées pendant ces trois dernières années.

Nous évoquons surtout ce jour inoubliable de notre arrivée à Bastia, le 2 février 1916 Dans la mémoire de 500 enfants et jeunes garçons, ce souvenir restera comme un miracle ; c'était pour eux comme le passage d'un empire de misères, d'horreurs, de la mort, dans celui de la vie, de la lumière.

Ne fût-il que cet accueil, où toute la population nous acclamait avec tant d'amour, nous qui depuis des mois ne voyions que de la haine et des menaces que notre reconnaissance serait sans limites. Et ensuite .. Vous savez que nous n'oublierons rien.

Nous pensons aussi à ces beaux villages du Cap, de la Casinca, du Nebbio et ailleurs, où nos élèves passaient leurs vacances entourés de tant d'amitiés, c'est là qu'iront les plus beaux souvenirs de leur première jeunesse.

Ceux qui d'entre vous ont connu l'éloignement de leur pays et une si longue absence des leurs, comprendront avec quelle joie nous entreprenons ce voyage. Et pourtant nous nous penserons tous avec mélancolie à bord du *Pilica* pour recueillir la dernière vue de la blanche Bastia, nous chercherons dans l'obscurité de la nuit à voir encore une fois la silhouette de vos magnifiques montagnes. Adieu !

S. STAYANOVITCH,
professeur.

OLETTA

La fête de la Victoire

La fête de la Victoire a été célébrée à Oletta, le 14 juillet, avec un ordre et un enthousiasme inconsidérés

La Municipalité se fait un devoir de louer publiquement le zèle dont nos organisateurs qui sont nos chers poilus, ont fait preuve pour nous donner quelques distractions malgré les difficultés qu'ils avaient à surmonter avec un louable patriotisme qui les honore, ils ont déployé une fébrieuse activité par leur discipline bien comprise et leur dévouement inlassable, ils ont obtenu le succès le plus complet ; l'union ne s'est jamais démentie un seul instant à la très grande satisfaction des habitants de la commune ; qu'ils reçoivent encore une fois l'expression de notre reconnaissance.

Nous n'avons pas fini de distribuer des éloges, il en revient encore et surtout à nos gentilles demoiselles dont la susceptibilité pourrait s'effaroucher avec raison, si nous oublions de signaler la valeur de leur gracieuse collaboration Par leur présence et leur grâce elles ont rehaussé l'éclat de notre fête dont tout le monde a été fier et enthousiasmé ; qu'elles en reçoivent elles aussi nos respectueuses félicitations et notre reconnaissance.

Nous ne voulons pas oublier de remercier avec émotion toute la population de la tenue correcte et courtoise qu'elle a observée pendant cette inoubliable journée

En terminant, permettez nous de remercier toute la population du précieux concours qu'elle a apporté pour glorifier cette belle fête.

Nous profitons de cette occasion pour prier les poilus de constituer un Comité pour l'érection d'une plaque ou d'un monument à la mémoire de ceux de nos Olettais qui, fauchés par la mitraille, dorment leur dernier sommeil sur les champs de bataille. Les concours dévoués des Olettais ne lui manqueront pas, surtout celui de la Municipalité qui, de tout cœur, se joindra à lui.

Nous faisons des vœux sincères pour la prospérité constante de notre chère commune et souhaitons que l'union féconde et l'amour du travail ne cessent de régner entre nous tous.

La Municipalité.

CORTE

LE GROUPE FÉMINISTE UNIVERSITAIRE

Le 10 juillet a eu lieu dans notre ville la réunion du groupe féministe universitaire Corse. Le compte-rendu de la situation morale, a été fait par la secrétaire générale du groupe Mlle Benoite Orsini, la sympathique et dévouée institutrice de Miomo. Après un souvenir ému à la mémoire du regretté secrétaire-adjoint, l'instituteur Bellonni disparu le 16 août dernier en mer, Mlle Orsini donne à l'assemblée connaissance du travail qu'elle a fourni pour le groupe depuis que ses collègues lui ont confié ce mandat.

Des remerciements sont votés à l'unanimité au député de Calvi M. Landry pour l'empressement qu'il a mis à répondre à la secrétaire et à répondre conformément aux désirs de tout le groupe. En termes choisis et spirituels, qu'ils ont été un vrai regal pour l'auditoire, Mlle Orsini s'efforce d'apaiser les craintes, et répond à quelques objections de ceux qui s'effarouchent à la perspective des lois pouvant donner aux femmes françaises plus de droits La parole est ensuite donnée à Mlle Nardi Maximine, la distinguée institutrice de Casamozza qui en qualité de trésorière fait avec une netteté remarquable le compte-rendu de la situation financière.

M Martini, instituteur à Rogliano, est élu secrétaire-adjoint en remplacement du regretté collègue disparu.

A noter la présence d'un grand nombre de collègues instituteurs qui presque tous ont adhéré au groupe.

Mlle Marcaggi, institutrice à Sarrola, est élue trésorière.

Avait été choisie présidente de séance, Mlle Angèle Giocanti, institutrice à Corte, une des plus méritantes fondatrices du C. F. U. C.

Avis au Public

Le bureau des Poids et Mesures est transféré au Théâtre de la Ville, local du vestiaire. Il sera ouvert au public le 4e samedi de chaque mois de 8 heures à 11 heures et 1 heure à 3 heures, savoir le 26 juillet le 23 août, le 27 septembre et le 25 octobre.

Les marchands ambulants sont tenus de faire vérifier les instruments dont ils font usage dans les rues et sur le marché, sous peine de poursuites.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani

Nouvelles Religieuses

Au Sanctuaire de N. D. de Lourdes. — Dimanche 27 courant, en la fête de la Sainte Anne, patronne des mères chrétiennes : Messe de Communion à 7 heures. Grand'messe à 9 heures. Sermon

Le soir, Vêpres à 4 heures, Salut et Vénération de la Sainte Relique.

Confrérie Sainte Croix. — L'installation de la nouvelle officialité pour l'année du Seigneur 1919-1920 aura lieu dans cet oratoire, dimanche, 27 courant, à la messe de 9 heures.

Elle se composera de : MM. Doll'ani Jean, prieur ; Ribaldi Jean Baptiste, sous-prieur ; Scaggi Pascal et Gentile Joseph, assistants.

UN RHUME NÉGLIGÉ
c'est la porte ouverte
à toutes les maladies
de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS
NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME !
SOIGNEZ-LE
énergiquement, à peu de frais, par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Mais surtout n'employez que les
PASTILLES VALDA
VÉRITABLES
Vendues SEULEMENT en BOITES
de 1 fr. 90 (impôt compris)
portant le nom
VALDA

Maison MAESTRACCI
FONDÉE EN 1883
Bureaux et Echantillons
Rue Neuve, 2 (près jardin Mairie)
TÉLÉPHONE : 53
PAPIERS
DE TOUTES SORTES
DÉPOTS D'USINES
PRIX DE FABRIQUES
Y demander prix et renseignements pour *Sucres, Chicorées* et *Savons* ATTENDUS.

LE GRAND Vin du Cap-Corse
au Quinquina
Auguste MATTEI, créateur
REFAIT L'ESTOMAC — RAJEUNIT L'ORGANISME
ETIQUETTE BLEUE
Avec la CORSE et les ARMES de la CORSE
Exiger le Timbre de Garantie avec la vue de Terroir et le Chiffre de Petit Caporal
La mise en bouteille des CUVÉES de RÉSERVE A COMMENCÉ
Maison de Bastia : NOEL SANTANDREA, directeur
Demandez les prix ! — Faites un essai !

Pendant la cérémonie, divers chants seront exécutés par la Chorale de Jeunes filles sous la direction de Mme veuve Graziani.

Les confrères sont priés de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société « Les Intimes » — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion statutaire du samedi, 27 juillet 1919, à 8 h. 30 du soir très précise.

Le Président, S. RIVOROUNI.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de gros du mer stagiaire Ottaviani, à Propriano, sédentarisé, et nommé aspirant de 2e classe.

M. Sanni nommé principal de 2e classe des comptables des matières, à Toulon, est promu à la 1re classe.

Valeurs russes et roumaines

La commission de vérification des titres et valeurs de bourse russes et roumaines peuvent être affectués sans frais par les receveurs des finances de Calvi, Corte et Sartène.

Nouvelles judiciaires

Est supprimé l'office d'huissier près le tribunal de Bastia, dont M. Casigni était titulaire.

Huile

Huile vierge de Cornifle 29, rue de l'Opéra, au 2e.

Appartement ou Villa

Ménage sérieux cherche à louer meublé appartement de 5 pièces, de préférence une villa.

Envoyer renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Grand hangar en bois.

S'adresser Agence Padovani, 5, Route du Cap.

A louer

A partir de 1er août, 5, Bd St-Lazare, au 1er étage deux appartements de 6 pièces, à 32 francs. S'adresser au 4e étage.

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros.

Hyacinthe Diez, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

A vendre

Très bon vin de table, prix réduit. S'adresser à M. Poggi, 3, Route du Cap.

AVIS DE DÉCÈS

(LENTO)

Mme et M. Pierre Bagnoli et leurs enfants ;

Mme et M. Vincent Bagnoli, commis des P. T. T. à Bastia, et leur enfant ;

Mlle Françoise Massoni et Mme Marie Simonetti, née Massoni ;

Mme et M. D. J. Anziani, professeur agrégé en retraite, à Marseille, et leurs enfants ;

M. O.-Marie Bagnoli et ses enfants, à Campitello ;

Mme et M. Achille Bagnoli et leurs enfants, à Campitello ;

M. Alfonsi et Mlle Virginie Grimaldi-Casta et leur famille, à Bastia ;

Mme et M. Louis Grimaldi-Casta, employé au ministère du commerce et de l'agriculture à Rome ;

M. Rodolphe Grimaldi-Casta, ingénieur, à Rome ;

M. Emile Tonarelli, ancien maire, Rutali ;

Mme et M. Scipion Garelli, à Bastia ;

Mlles Hortence et Gertrude Garelli, à Bastia ;

Mme et M. Charles-Augustin Pasqualini à Barchetta ;

M. et Mme Antoine Bagnoli, P. T. T., à Venaco ;

Les familles Ange Bagnoli, instituteur public, et Antoine Marie, à Bigorno ; Roland Lorenzi et Félix Graziani, à Campitello ; Benoit Vittini, à Bigorno ; François Graziani et ses frères, maire, à Campitello ; Joseph Antonsanti, à Monte ; Jobin-Barbier, à Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean Fidèle Bagnoli

leur père, beau frère, cousin germain, cousin et allié, décédé à Lento, le 20 juillet 1919, à l'âge de 67 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CYRNOS-PALACE-HOTEL

BASTIA (CORSE)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 FRANCS

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Emission de 4.000 Actions privilégiées de 100 fr.

rapportant 6 0/0 l'an

Ces Actions de priorité bénéficieront d'un intérêt cumulatif de 6 0/0.

Les Actions anciennes jouiront d'un intérêt de 5 0/0. Le reliquat des bénéfices, une fois ces deux distributions effectuées, sera partagé entre les Actionnaires anciens et nouveaux. En cas de vente de l'Hôtel les Actions de priorité seront remboursées les premières. Le surplus sera partagé entre actionnaires anciens et nouveaux.

LE CYRNOS PALACE-HOTEL de Bastia a été ouvert à l'exploitation le 8 avril 1911.

Construit et meublé dans les meilleures conditions possibles, il a coûté 525.000 francs, terrain compris, d'après le bilan du 31 décembre 1913.

Constitué avec un Capital insuffisant de 300.000 francs, la Société fut obligée d'emprunter une somme à la Banque de France pour parfaire le coût de la construction.

Cette dette est actuellement la seule qui grève la Société du Cyrnos-Palace.

En pleine guerre, l'Hôtel a réussi à se libérer de ses diverses petites dettes. Depuis deux années, les bénéfices de l'exploitation sont devenus importants. Le Premier Semestre de 1919 accuse environ 19.000 francs de bénéfices. Tout fait prévoir que cette marche continuera régulièrement et progressera de plus en plus, au fur et à mesure que se feront moins sentir les difficultés de transport et la crise des vivres et du personnel.

Au point de vue du rendement et de la sécurité, les Actions de priorité du Cyrnos-Palace remplissent toutes les conditions voulues, de sorte qu'elles peuvent être, avec raison, considérées comme un placement de tout repos.

La valeur actuelle du Cyrnos-Palace, bien supérieure à sa valeur primitive, répond largement du remboursement intégral des Actions de priorité en cas de vente.

On souscrit à Bastia :

Chez MM. GREGORJ Frères, Banquiers ;

MM. FANTAUZZI et Fils, Banquiers ;

Chez le Notaire, M. FRANCESCHI, 32, Boulevard Paoli.

Versement de la moitié, soit 50 francs, à la souscription.

La souscription sera close le 31 août 1919.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

LA DÉMOBILISATION DES CLASSES 1910 à 1917

Paris 25 juillet.

La *classe 1910* sera démobilisée du 8 au 15 *août*.

La *classe 1911* du 16 au 23 *août*.

La *classe 1912* du 23 août au 29 *août*.

Les *classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917*, sans interruption au *31 août* au *4 octobre*.

RETOUR de M. Poincaré

Paris, 25 juillet.

Le Président de la République et Mme Poincaré qu'accompagnaient le maréchal Foch, M. Pichon et le général Mordacq, sont rentrés ce matin, de Belgique, à 8 heures 55

Ils ont été reçus sur le quai de la gare du Nord par la plupart des membres du Gouvernement.

Le Conseil Suprême DES ALLIÉS

Paris, 25 juillet.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, le Conseil suprême des alliés a examiné les clauses économiques et financières du Traité de paix avec la Bulgarie.

La Délégation bulgare

Paris, 25 juillet.

Les délégués bulgares, qui étaient attendus ce matin, n'arriveront que demain. Ils ont été retenus à Lausanne pour des questions matérielles.

ANGLETERRE

LES GRÈVES

Londres, 25 juillet.

A la suite de la conférence qui a eu lieu entre les représentants mineurs et le gouvernement, on espère que la formule proposée par M. Lloyd George servira aujourd'hui à conclure l'accord.

La Bourse de Cardiff

La Bourse de Cardiff est fermée depuis hier.

L'exportation du charbon

Le gouvernement a interdit provisoirement l'exportation du charbon.

La réduction des trains

La réduction des trains est inévitable ; elle commencera lundi, même si la grève est terminée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du matin

Présidence de M. GROUSSIER
Vice président

La séance est ouverte à 9 h 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

INTERPELLATION sur LES PRODUITS ALLEMANDS

La séance du matin a été exclusivement consacrée à l'interpellation de M. Cauvat sur l'envahissement de nos marchés par les produits allemands.

M. Claussat

député du Puy-de-Dôme, développe son interpellation.

Il demande au gouvernement de prendre d'efficaces mesures pour mettre un terme à ces ruses frauduleuses de produits allemands, lesquels étant vendus bien meilleur marché que les produits français, risquent fort de ruiner notre industrie et de réduire au chômage des milliers d'ouvriers français.

M. Clementel

ministre du commerce et de l'industrie, répliques.

Il déclare que des mesures ont déjà été prises et que, d'ailleurs, bien peu de ces produits allemands ont réussi à entrer en France.

Il ajoute, en terminant, que le gros actif du commerce français n'est qu'une crise passagère.

LE VOTE

L'ordre du jour, pur et simple demandé par le Gouvernement est adopté.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

INTERPELLATION sur notre situation financière

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur notre situation financière.

M. Stern

député des Basses Alpes, vient proclamer la nécessité d'un Emprunt international ou national.

Il préconise la nécessité de recourir au système des Bons du Trésor et avance à ce sujet à la Banque de France, mais, toutefois, tous ces bons ne seraient chaque fois qu'elles seraient consolidées.

Enfin il redoute que la politique de M. Klotz ne donne sujet à critique.

La discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Le président donne lecture des trois ordres du jour motivés qui ont été déposés,

M. Tournan

député du Gers demande l'ordre du jour pur et simple, que M. Clemenceau accepte avec immédiation de la confiance accordée au Gouvernement

M. Lefèvre

député des Bouches du Rhône, propose contre l'ordre du jour pur et simple qui clôturerait le débat.

Il déclare qu'il ne votera pas cet ordre du jour, parce qu'il n'a plus aucune confiance en notre ministère des Finances.

M. Clemenceau

renonce alors à l'ordre du jour pur et simple et déclare accepter l'ordre du jour déposé par MM. Bérard et Cuttoli.

Cet ordre du jour est ainsi rédigé :

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

LE VOTE

Cet ordre du jour est adopté par 304 voix contre 134

ANCIENNE MAISON L. SCIMETTI

Ph. SCINETRO, successeur

Maison de confiance

CHAUSSURES

ENTOUS GENRES

de luxe, de ville et de fatigue

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

DIMANCHE 27 JUILLET 1919

09208

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLAGNIER, Directeur, Gérant

ABONNEMENTS

	Mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2,25 fr.	6,75 fr.	13,50 fr.	27 fr.
Départ. & Colonies	3,00	9,00	18	36
Etranger	5,00	15,00	30	60

Les annonces sont reçues à l'agence et agence des Annonces du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0,50 — 3e page, 0,50 — 4e page, décroissant 0,40, 0,30, 0,20

A Paris le Jour de Gloire

J'arrive, et ne reconnais plus ce vieux Paris qui m'est pourtant bien cher et familier. Les rues ne sont plus pareilles à celles que je connus. Une foule, ou plutôt une houle, un mascaret sans cesse déferle. Les pouls semblent battre plus vite une charge effrénée. Les yeux sont plus rieurs, les démarches rapides, légères. Un chir soleil anime les pétales des fleurs nombreuses, piquées dans des sourires. On sent vaguement qu'il va se passer demain quelque chose de grand, que l'on comprend à peine.

Demain, jour unique dans l'histoire, défileront les vaillants, les preux, ceux qui, fourbis l'an dernier par une Victoire farouche, se laissent aujourd'hui caresser par un frémement de ses ailes d'or.

Demain, les forts, les héros ceux qui aux jours d'angoisse ont effet leurs poitrines, ceux qui péris de bone et de sang ont de leur poing de fer fermé la gueule aux canons, connaîtront le baiser de gloire, et Paris pour les recevoir s'est vêtu de drapeaux. Coup d'œil féérique. Partout des fanions, flammes banderoles et oriflammes palpitent éperdument, le vent qui vous rafraîchit le visage se joue depuis ce matin dans des plis tricolores.

Avant tout un sentiment de reconnaissance émue s'est élevé vers nos morts. Au bout de l'avenue immense, au pied de l'Arc plus grand que ceux qui virent les triomphes romains un cénotaphe grandiose se dresse en souvenir de ceux qui, pour nous, avant l'heure, ont dormi leur dernier sommeil et devant cette image sacrée tout un peuple silencieux défile, et d'un geste pieux, par brassées, les fleurs s'amoncellent et des larmes chaudes brillent parfois dans bien des yeux. Puis, tiède et calme le soir tombe, et tragique dans sa simplicité la veillée funèbre commence.

Gardés par un soldat de toutes les armes, les morts, toute une nuit, sous l'arc de gloire, reposeront et des cavaliers immobiles, aux cuirasses d'acier, statues altières, lèvent vers eux leurs torchères rouges, teintant de leurs pourpres le vermeil des hausses-col puissants.

Mais le jour déjà se lève. Depuis longtemps la foule se tasse. Courageusement, des milliers de personnes ont passé la nuit à la belle étoile et de bonne heure, une place au premier rang se ventra une fortune. Le coup d'œil vaudra vraiment ces sacrifices. Tout le parcours est décoré avec art. Ici pêle-mêle, entassé dans un beau désordre, le bronze des canons prisonniers forme une pyramide étrange de roues et d'affûts que surmonte à droite un Coq Gaulois combattant, les plumes hérissées, le bec à terre, la crête en bataille, l'ergot menaçant ; à gauche, un autre Coq, mais victorieux, battant des ailes, dressé sur ses pattes robustes, et claironnant au monde entier la plus brillante des victoires.

Là, un panneau symbolique. Un poilugeur, les mains crispées sur son fusil, barre un chemin. Ver lan ! On ne passe pas !

Plus loin, parmi des troncs chenus, déchiquetés, un grenadier au geste large. Halte-là ! C'est l'Argonne ! Ici encore un mont, ou plutôt un cratère, un paysage de tourmente peuplé de cadavres, un océan de boue. Voilà celui que j'ai baptisé le « scaphandrier » des Eparges. Il domine un charnier, mais ce charnier est à nous.

Les heures s'enfuient. Une *Marseillaise* retentit. Voilà les autorités officielles. Le Président de la République, un poilu, un marin, une Alsacienne, représentant toute la France au pied du monument aux morts, déposent palmes et couronnes. Geste simple, mais amplifié, oh ! combien, par ce décor et ces millions de regards qui accompagnent les délégués dans leur mouvement de reconnaissance. Des généraux passent. L'Arc ouvre sur un ciel lumineux et par ses portes qui retentiront bientôt des pas saccadés des vainqueurs.

Rien encore. Si, pourtant ! Une fanfare ; un cortège, puis un grand silence ! Les premiers, les mutilés, ceux qui ont donné à leur Patrie plus que leurs souffrances, mais leur regard au membre, et quelquefois s'éteint. En tête, dans leurs voiturettes d'infirmes, poussées par des amputés, trois hommes troncs grands brûlés que la mitraille marqua horriblement, en s'acharnant sur eux ; et derrière eux, l'héroïque phalange. Apparition sublime. Devant tous ces martyrs aux yeux baignés de larmes, la foule émue, un instant se découvre et se tait. Mais ils sont déjà loin.

Un éclaboussement de rayons, des baïonnettes des sabres, des gants à crispin, des casques qui étincellent des crinières qui ondoient du rouge, de l'éclat, de la lumière, des trompettes ; c'est la garde républicaine. Derrière eux, aussitôt, précédant les maréchaux, trois hommes. Deux poilus légionnaires encadrant un capitaine, jeune imberbe, aux décorations multiples. Regards décidés, allures superbes, les traits tirés, figés dans une gloire immarcessible. On a compris. D'un souffle, des Vosges à la mer du Nord, c'est le rempart le symbole de l'Armée française qui passe, et follement on les acclame.

Nos deux Maréchaux les font oublier un peu. Foch, sec et vif ; Joffre, au plus gros succès, plus débonnaire, souriant dans sa moustache blanche saluant de la main, du bâton, voulant répondre à tous, est visiblement très ému.

Mais voici Pershing, statue équestre, et derrière lui une ligne kaki impressionnante de rectitude. Impeccables de tenue, tous choisis, le casque enfoncé, véritable mur vivant que suivent des marins alertes, les Américains, derniers venus dans la mêlée, passent en tête et frénétiquement chapeaux et mouchoirs s'agitent. Les Belges sympathiques, aux drapeaux glorieux que garde le lion des Flandres en or massif, présentent les armes gravement.

C'est maintenant une musique lente, douce presque berceuse. Cette démarche posée, ces faces calmes, ces bannières, ces cornemuses et ces marins radieux. Bravo ! Hourrah ! Vive l'Angleterre !

Vivent les Italiens souples et bruns, l'arme à la main, très mâles, les Polonais exultant de joie, fiers d'écrire aux premiers feuillets de leur histoire une page si belle. Et voici les Japonais élégants, les Siamois au drapeau bizarre, les Grecs, les Roumains, les Serbes aux rudes talons, montagnards valeureux, les voici tous, admirés, fêtés, beaux, braves, et la foule ne se lasse pas d'applaudir.

Les gorges fatiguées se reposent un peu. Trouveront elles au moins, tout à l'heure, des cris assez purs, des accents assez forts. Anxieux, on attend. Dans le lointain, un cheval blanc cuirassé et pavoisé hennit, impatient d'avoir sa part de bravos. Voici Pétain souriant, et derrière lui, tout près, une ligne bleue comme notre ciel, une forêt de soies tricolores...

On hume à pleins poumons l'air saturé d'enthousiasme. Plus rapide le sang coule. Tous les yeux veulent voir, tous les cous se tendent. Les voilà ! Ce sont eux ! Torse bombé la clameur monte s'étend roule, se répercute avec fracas. C'est toute la joie immense, le délire fou d'un peuple déchaîné dans un élan de légitime orgueil.

France ! France ! Ce sont les nôtres. Tous ! Nos poilus, nos frères, nos sauveurs plus beaux que les dieux, plus braves que les anciens preux. France, c'est notre chair rutilante de gloire.

Ces poitrines constellées ont respiré le même air, ces regards ont contemplé les mêmes horizons, ces oreilles écouté les mêmes cloches, ces fronts nimbés de gloire ont passé sous nous sans cesse, ces jambes infatigables ont chevauché des cadavres, et ces mains ont tué pour que la France vive.

Portant fièrement leurs drapeaux en lambeaux, Bretons, Gascons, Picards, Corses, tous, ceux du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, impassibles dans leur grandeur, transformés en gerbes vivantes, les vainqueurs de tous les fronts, défilent et partout, sur leur passage, c'est une pluie de fleurs, une tempête de bravos, une avalanche de baisers.

Ils sont loin déjà et Paris hurle encore.

Spectacle unique. Visions inoubliables. Journée suprême. Sur des millions de curieux, le soleil promena ses rayons. La joie déborda sur tous les visages. Sans se connaître, on s'embrassa. C'était le jour de gloire ; le premier d'une ère nouvelle.

Les mânes des vieux Français ont dû tressaillir dans leurs tombes. Aux Invalides, les Aigles de l'autre épopée, sûrement, ont frémi, et, dominant cet ouragan de tumulte, le Napoléon, dieu des combats, qui, couronné par la Gloire, sur l'Arc de Triomphe, fait pendant à la *Marseillaise*, de Rude, doit avoir souri, et, regardant passer les petits-fils de ses grognards, volontiers, serait descendu de son socle de pierre, pour pincer l'oreille aux plus vaillants.

CANCELLIERI.

APRÈS LA GUERRE

On lit dans le PROGRÈS CIVIQUE :

« Il est inique de s'être enrichi pendant la bataille.

» Il est déshonorant de conserver la richesse qui vient de la catastrophe nationale.

» Nous demandons la confiscation de tous les bénéfices de guerre, petits ou grands, sans exception. »

Ce serait une solution, encore que beaucoup de ces bénéfices aient disparu, mais n'est-il pas mieux valu faire en sorte que la question bénéfices de guerre ne se posât pas.

Il n'y aurait pas dû avoir de bénéfices de guerre mais pour cela il eût fallu prévoir une organisation, tenir la main à son fonctionnement normal.

C'était la tâche du Parlement. Demandez-vous s'il l'a remplie, s'il a fait son devoir, et concluez.

Lettre ouverte à M. le Préfet

Monsieur le Préfet,

Le décret présidentiel du 1er juillet courant, stipule dans son article 1er, qu'à dater de sa publication sont supprimées toutes les réglementations concernant le commerce, la circulation et les prix des fèves et féverolles, des céréales autres que le blé, froment, des farines autres que la farine de blé froment.

Toutes autres dispositions contraires à celles du dit décret sont abrogées.

Or, nous constatons qu'en Corse, les prescriptions en question sont encore restées lettre morte, et nous nous demandons pour quelle raison.

C'est sans doute parce que notre pays n'est considéré comme département français que lorsqu'il s'agit de payer les impôts, celui du sang en particulier.

Nous vous serions très obligés, Monsieur le Préfet, si vous voulez avoir la complaisance de nous faire connaître ce qui s'oppose à l'application du dit décret.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Bastia, le 15 juillet 1919.

Le Syndicat des Exportateurs.

COMITÉ DES FÊTES

8e Liste de souscription

Le PETIT BASTIAIS 20 fr. — Capitaine Tortoni 10 — Paris 5 — Mme Dumoulin 5 — Ch. Clément 20 — Marfisi 5 — Catani Antoinette 1 — Anonyme 1 — Colombani Tiline 1 — Olivini 1 — Corbière 5 — Costa, libraire 5 — Dufour, colonel de gendarmerie 10 — Lota Sauveur 5 — Paulucci, boulanger 5 — Camalletti 5 — Anonyme 5 — Ramaroni, pharmacien 5 — Trap 20 — Poggioli 5 — Campilli 5 — Mme Planet 5 — Rouvière 5 — Staguara 5 — Simonpaoli 5.

Total 164 fr.

Total des listes précédentes : 1.963 fr

Total général : 2.127 fr.

AU THEATRE

La Soirée du 24

Le ténor Vezzani a donné jeudi sa seconde soirée au Théâtre Municipal.

Complètement remis du malaise qui avait légèrement, la semaine précédente, atténuées qualités si belles, notre talentueux compatriote put faire goûter à ses chers Bastiais le maximum de ce talent, si grand et si pur.

Dans cette salle archi-comble, tout aussi comble qu'à la première représentation, ne s'entendaient qu'applaudissements frénétiques et cris d'admiration.

Notre grand ténor fut secondé à merveille par M. Auriol qui obtint un succès aussi grand que légitime. Tous regrettaient que cette bonne soirée fait n'ait pas eu un rôle un peu plus long, un rôle qui lui eut permis de faire entendre, avec cette conviction que tous se plaisaient à admirer, sa voix réellement supérieure.

Malgré l'indisposition dont elle fut atteinte dans la journée, et qui paralysa légèrement ses facultés, Mlle Fredenucci fit tout son possible pour se montrer aussi impeccable que toutes les fois où elle joue.

De nombreux et magnifiques bouquets furent offerts à tous ces artistes qui avaient su électriser la salle.

Toute l'assistance quitta la salle à regret, regret toutefois très atténué par l'espoir d'une nouvelle représentation qu'on lui avait laissé entrevoir.

Sommes-nous protégés *contre* LES AIGREFINS

Bastia, d'ordinaire si tranquille, est terrorisé, depuis quelques jours, par des malfaiteurs qui, à partir de dix heures, attaquent les passants isolés et, à main armée, les détroussent.

Nous avons relaté, dernièrement, l'agression dont fut victime M. S.

Après cette agression, d'autres se produisirent, émanant toutes des mêmes individus, tous revêtus tantôt d'uniformes tantôt de costumes de cinéma.

L'autre soir, en sortant du Théâtre, Mlle L. F. regagnait son domicile, Bd de Cardo, accompagnée de sa nièce, Mlle G. F...

Elles venaient de dépasser le parapet qui surplombe le square lorsque trois individus en uniforme, armés de revolvers, se précipitèrent sur elles.

Deux de ces malfaiteurs les maintinrent et les bâillonnèrent pendant que le troisième s'apprêtait à les fouiller.

A ce moment, heureusement, deux employés de la Cie du gaz, qui se trouvaient à une assez petite distance et qui venaient d'assister à la scène, se précipitèrent sur les agresseurs qui, à leur vue, s'empressèrent de prendre la fuite.

N'y a-t-il donc pas de police à Bastia pour que de pareils faits se renouvellent presque journellement ?

N'y a-t-il donc pas de gendarmerie ?

Toutes les victimes d'agressions que nous avons eu à enregistrer ces jours-ci, ont toujours été, pour les malfaiteurs, la proie le plus facile, aucun agent, aucun gendarme ne s'étant trouvé là pour prêter main-forte aux agressés.

Si Mlles F. ne furent pas détroussées, comme les victimes des précédentes agressions, ce fut grâce à des employés de la Cie du gaz qui, heureusement pour elles, se trouvaient là à ce moment.

De telles scènes sont fort re-

gretables et sont de nature à porter une très sérieuse atteinte au bon renom de notre ville.

Que nos agents de police et que nos gendarmes tassent donc preuve d'un peu plus de vigilance

Que les autorités compétentes se décident à donner des ordres sévères pour faire cesser sans retard un état de choses aussi déplorable

Et que, d'autre part, on se décide à éclairer la ville comme elle l'était avant la guerre De tout temps l'obscurité fut, pour les escarpes, une excellente complice.

On ne peut comprendre que cet éclairage de fortune persiste après huit mois d'armistice, après un mois de paix.

Mon Succès !...

... vient de ce que j'emploie

la VÉGÉTALINE

qui s'emploie dans la Cuisine comme le beurre, l'huile et la graisse !...

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation "Végétaline", 46, rue Brémond, Marseille

Petite Gazette

A l'arrivée

On attendait pour ce matin l'arrivée de M. Théodore, très connu de tous par l'ardeur de son patriotisme et par son grand amour pour la Corse

M. Théodore aurait, paraît-il, pris de très intéressantes notes sur la Corse, en vue de publier un petit ouvrage auquel le plus grand succès est assuré.

Il est fort regrettable que notre population ait ignoré l'arrivée de M. Théodore car, si elle avait connu cette arrivée, elle se serait rendue en masse sur les quais, afin de faire à ce grand patriote la ovation qui lui était due.

Nous présentons à M. Théodore, ce grand ami de la Corse, nos vœux les plus sincères.

Nouveau Confrère

On nous prie d'annoncer la prochaine apparition d'un quotidien La VOIX DU PEUPLE BASTIAIS sous la direction de notre ancien confrère *Victor Morozabus* ; rédacteur en chef, *M. Arthur Fouillaloux*.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Luciani, Place des Terreaux.

Trousseau de clés

Il a été déposé dans nos bureaux un trousseau de clés

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 en détail ; 1 fr. 45 en gros

Hyacinthe Giac, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

Occasion

A vendre fauteuil roulant pour malades, à freins. Bassin en parfait état, très confortable sur roues caoutchoutées sur billes.

S'adresser pharmacie Seglias à Calvi.

Appartement ou Villa

On demande à louer à Bastia un appartement de 5 pièces de préférence une villa

Envoyer renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Huile

Huile vierge de Campile, 19, rue de l'Opéra, au 2e.

A vendre

Grand hangar en bois.
S'adresser Agence Padovani, 5, Route du Cap.

ETAT CIVIL
du 26 juillet 1919

MARIAGES

Chionea Pierre, marin, et Vincentini Catherine, ménagère.

NAISSANCES

Cordoliani Raymonde-Ange-Noël-Michel.

DÉCÈS

Giro'a Joseph Jean, 16 mois, de Bastia, Farinolini Jean-André, journalier, 62 ans, de Tox.

Nouvelles Religieuses

Confrérie Sainte Croix. — L'installation de la nouvelle officialité pour l'année de Seigneur 1919-1920 aura lieu dans cet oratoire, dimanche 27 courant, à la messe de 10 heures.

Elle se compose de : MM. Dalest Joseph, prieur ; Rotoldi Jean Baptiste, sous-prieur ; Sangi Pascal et Gentile Joseph assistants.

Pendant la cérémonie, divers chants seront exécutés par la Chorale de Jeunes filles, sous la direction de Mme veuve Graziani.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SPORTING-CLUB-BASTIAIS. — Les Membres de la dite Société sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 h. 30 précises, au Café des Messageries, (entrée par le portail du Cercle des Officiers).

Prière d'être exact,

Le Secrétaire, GIABICONI

Cabinet de J. Graziani
Agréé au Tribunal de Commerce
18, Boulevard Paoli, Bastia

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte publié dans le *Petit Bastiais* du 18 courant, M. Ange Pietri-Casanova et ses héritiers ont vendu à Mme Parodi veuve Grégoire, tous demeurant à Bastia, le débit de Tabacs « en Gérance » qu'ils exploitaient à Bastia, boulevard du Palais, n° 6, comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail le matériel, l'agencement et les marchandises.

Avis est donné qu'en exécution de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront faire opposition au paiement du prix au domicile sus indiqué, Cabinet Graziani, dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième Avis,

GRAZIANI.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Emile Girola ;
Mme Clémente Girola ;
M. et Mme Franchi et leurs enfants : Françoise, Antoine, Estelle, Augustin ;
M. Dominique Girola ;
Mlle Catherine Girola ;

Ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du regretté petit ange

Jeannot Girola

leur fils, petit-fils et neveu, décédé le 26 juillet 1919, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Maison mortuaire, Bd Paoli, 44.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LA LÉGION D'HONNEUR
au titre civil
REMPLACÉE
par la
Médaille de la Reconnaissance

Paris, 26 juillet.

Les journaux commentent diversement le vote de la Chambre qui, revenant sur des votes antérieurs, a adopté un amendement par lequel les civils ayant rendu pendant la guerre des services exceptionnels à la Patrie, ne pourront recevoir la Légion d'Honneur, mais tout simplement la Médaille de la Reconnaissance Française.

SERVICES MARITIMES
entre
LA FRANCE
et
L'ALGÉRIE

Paris, 26 juillet.

Dans les couloirs de la Chambre on discute beaucoup sur la question très grave de la cessation des services maritimes entre la France et l'Algérie, qui est annoncée comme imminente.

EN RUSSIE
TRISTE SITUATION
des
TROUPES ALLIÉES

Londres, 26 juillet.

La situation des troupes alliées, dans le Nord de la Russie, est devenue inquiétante.

Si la *Dvina* ne monte pas beaucoup la semaine prochaine, on peut tout craindre.

A Paris
La Délégation bulgare

Paris, 26 juillet.

Dès 5 heures du matin, un important service d'ordre, organisé par le préfet de police en personne, était établi à la gare de Lyon, où à 5 heures 55, arrivait le Simplon express amenant la délégation bulgare.

Le colonel Henry, M. Portier, les colonels Cassotti et Lister, M. Priolet se trouvaient sur les quais de la gare.

La délégation comprend une cinquantaine de personnes.

M. Stancioff descend le premier du wagon, suivi du commandant français Goëzman.

Des autos ont conduit les délégués à Neuilly.

Conseil de guerre de Lille
Condamnation à mort
DE RICHARD

Lille, 26 juillet.

Après six jours de longs débats, le conseil de guerre de Lille a condamné le dénonciateur de Jacquet à la peine de mort.

Richard dénonçait aux allemands les bons Français, qui étaient ainsi fusillés.

EN ITALIE
L'Agitation
des
GENS DE MER

Rome, 26 juillet.

L'agitation de gens de mer est entrée maintenant dans une période aiguë.

Une dizaine de navires sont immobilisés dans différents ports.

L'IMPORTATION

La liberté de l'importation est complètement rétablie en Italie.

SUPPRESSION DE BASES NAVALES

Turin, 26 juillet.

Le poste de délégué à Messine, du Commandant en Chef de la Marine française en Méditerranée, est supprimé.

Les bases navales de Galite de Constanze, et de Corfou sont également supprimées.

L'OFFRE
du maréchal
HINDENBURG

New York, 26 juillet.

L'offre du maréchal Hindenburg de se substituer à l'ex Kaiser a été rejetée par les puissances alliées ; mais on lui a proposé de se rendre devant le tribunal qui jugera l'ex Kaiser pour y déposer en qualité de témoin

Le Conseil Suprême
DES ALLIÉS
La question hongroise

Paris 26 juillet.

Le Conseil suprême interallié s'est réuni ce matin et s'est occupé de la question de la Hongrie, ainsi que des conséquences qu'aura la levée du blocus vis-à-vis de la Russie.

La proposition Tittoni

Le Conseil a également examiné une proposition de M. Tittoni, tendant à rétablir l'alliance financière et économique qui existait avant la guerre et qui avait donné d'excellents résultats.

Grande Vente Réclame
AU PETIT BÉNÉFICE
BASTIA — 11, Boulevard du Palais, 11 — BASTIA

A partir de lundi 28 juillet et jours suivants

Malgré la cherté des marchandises, le PETIT BÉNÉFICE qui cherche toujours à favoriser sa clientèle, mettra en vente plusieurs articles à des *prix exceptionnels*.

Aperçu de quelques articles :

TOILE KAKI pour *pantalons*, article réel de *8 francs* sera sacrifié à *3 fr. 95 le mètre*

COUTIL grande largeur, article de *9 francs le mètre* sera vendu à *6 fr. 95 le mètre*

GABARDINE *noire*, très belle qualité, article valant *12 fr. le mètre* sera vendue à *6 fr. 95 le mètre*

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Une grande quantité de BOUGIES, de la meilleure marque, seront vendues, au lieu de *0.50 cent. pièce*, au prix de *0.35 cent.*

ENTRÉE LIBRE

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 174 — LUNDI 28 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 6

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0fr. — 3e page, 0.50 — 4e page, dernière 0.25 ligne. 0.50

ABONNEMENTS

	an	6 mois	3 mois	Un numéro pris au chemin de fer ajoute pour port
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Un numéro pris au bureau ajoute pour port 0.05

POUR LES SORTIR, GROUPONS-NOUS
OPINION DE SOLDATS

Désirant savoir si l'opinion des mobilisés était semblable à celle de mes amis, j'ai fait une petite enquête près des autres régiments. Les résultats en sont probants, de tous côtés c'est le même écœurement

D'autre part, pendant ma dernière permission, j'ai bavardé de droite à gauche soit avec des ouvriers ou paysans, soit avec des commerçants et partout se retrouve la trace d'un malaise général l'inquiétude du lendemain et le mépris des députés

Ce qui y a de plus triste est que, tout en constatant l'incapacité des parlementaires, une grande partie des électeurs se montrent tant du mépris et sont d'une apathie politique invraisemblable.

Que de maljai en pour décider mes amis mobilisés à se faire inscrire ou à surveiller leur réinscription sur les listes électorales !

Mais cela ne suffit pas ; il faut de la cohésion dans la lutte électorale.

Camarades mobilisés, ou qui venez d'être libérés, vous êtes tous d'accord pour chasser les parlementaires actuels ; bientôt la libération va venir et les élections auront lieu pour que ces dernières assurent le triomphe de vos idées donnez votre appui au groupement qui vous plaît le plus, mais ne restez pas isolés !

Les incapables actuels vous écœurent ! on les chassera !

Mais pour les sortir car ils ne partiront pas seuls, groupez vous !

Noël LUAP.

LA LOI
SUR
L'ELECTION DES DEPUTES

La nouvelle loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés qui vient d'être promulguée, dit dans son article 2 : « Chaque département élit autant de députés qu'il y a de fois 75.000 habitants de nationalité française, la fraction supplémentaire, lorsqu'elle dépasse 37 500, donnant droit à un député de plus.

» Chaque département élit au moins trois députés A titre transitoire et jusqu'à ce qu'il ait été procédé à un nouveau recensement, chaque département aura le nombre de sièges qui lui est actuellement attribué. »

Le département de la Corse élira aux prochaines élections 5 députés, mais, étant donné sa population, n'aura plus droit ensuite qu'à 3 sièges.

Au moment de la discussion de cet article, M. Landry a cru devoir demander quelques explications au rapporteur

Nous reproduisons le compte rendu in-extenso.

« M Landry. — L'article 2, dans son dernier alinéa, maintient à titre transitoire, à certains départements, un nombre de représentants plus élevé que celui auquel ils auraient droit de par leur population Comment se fera la transition ?

» Voici, par exemple, un département qui, de par sa population, aurait droit à 3 députés. Ce département, cependant, compte 5 arrondissements. En conséquence, aux prochaines élections générales, il élira 5 députés. Mais, ensuite, à quel moment se fera la réduction de 5 à 3 ? Sera-ce aux élections générales qui suivront ?

» M. Grousser. — Evidemment

» M. Landry. — Si, au lendemain du recensement auquel certainement on procédera bientôt, des vacances se produisent dans ce département, par décès ou par démission, combien-a-t-on ces vacances par des élections partielles ou bien procédera-t-on à la réduction du nombre des députés par voie d'extinction ?

» M. Grousser. — C'est impossible le tableau vaut pour toute la législature.

» M. Charles Benoît. — Oui, le tableau est constitutionnel

» M. le Rapporteur. — Une loi est nécessaire pour fixer le nombre de députés afférent à chaque département. Il y aura donc évidemment, au lendemain du nouveau recensement, une loi nouvelle, mais tant que cette loi ne sera pas promulguée, la disposition transitoire jouera

» M. Landry. — Il y aura donc des élections partielles ?

» Voix diverses. — Non. »

M. Landry a eu une excellente idée de provoquer les déclarations qui précèdent et qui s'appliquent à notre département. Que nos futurs députés tâchent de vivre jusqu'à la fin de la nouvelle législature, car ils ne seront pas remplacés

UN AVERTISSEMENT !

Les violentes manifestations contre la vie trop chère ont enfin porté leurs fruits en Italie. En effet, sous la pression du public exaspéré, les commerçants ont baissé d'un 50 0/0 le prix des denrées alimentaires, chaussures, tissus, etc.

Voici les prix de vente en vigueur depuis le 14 juillet à Turin et à Milan, pour ne citer que ces deux centres ouvriers :

Pâtes alimentaires : 0.80 et 1,15 le kilogramme.

Farine de semoule : 0.50 — Riz : 0,90 et 1.05.

Huile d'olive pure : 4. — Margarine, graisses (struts) : 4.70.

Lait : 0 75 le litre. — Lait écrémé 0 45 — Œufs : 3 fr. la douzaine.

Pommes de terre : 0.40 le kilog.

Tomates : 0 45.

Haricots : 0.90 et 1.25. — Lentilles : 0 70. — Pois chiches : 0.50

Poires pêches, pranes : 0 70.

Fromages : 9,7 et 6 fr. (gruyère, parmesan, sarde, etc.).

Vins titrant moins de 10 degrés : 100 fr. l'hecto.

Vins titrant plus de 10 degrés : 120 fr. l'hecto.

Vin fin de table en bouteille : 1.70 le litre.

Poulet vivant : 5 50. — lapin : 2.25

Cafés bars et restaurants : Café : 0 25. — Sirop de citron ou grenadine à l'eau de seltz : 0.30. — glaces : 0 35.

CITATIONS

Le Commandant CIAMBELLI

A été cité à l'ordre du jour de l'armée, le 14 février 1919 :

Le 11e bat. de chasseurs à pied : sous les ordres du commandant Ciambelli, a attaqué le 20 août 1918, devant Roya, malgré un violent tir de mitrailleuses et un barrage d'artillerie très dense ; a enlevé d'un seul élan son objectif ; contre-attaqué violemment par des forces supérieures, s'est cramponné au terrain, couvrant une unité voisine, chassant, d'un mouvement offensif, les éléments qui avaient pénétré dans nos positions.

LÉGION D'HONNEUR

M. Philippe LECA

M. Philippe Leca, contrôleur adjoint des régies et du matériel des cours et tribunaux de la Seine, à la préfecture de la Seine, mobilisé dès le début des hostilités comme officier d'administration de 1re classe du service de santé vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de l'armée.

M. Leca a rempli de très délicates fonctions pendant la guerre : en 1914, il fut nommé gestionnaire d'une ambulance divisionnaire en Lorraine ; il se trouva à la retraite et à la bataille de la Marne avec la 6e armée, commandée par le général Maunoury ; il a ensuite été apposé à la gestion de diverses ambulances, et a été démobilisé tout dernièrement, après s'être distingué par ses connaissances administratives, son dévouement, la promptitude de ses décisions.

Il reçoit aujourd'hui la récompense de ses brillants services, de cinq années données à la Patrie.

Le nouveau chevalier de la Légion d'honneur remplit depuis près de vingt ans les fonctions de secrétaire général de la section Corse du Club Alpin français ; c'est lui qui a amené dans notre île le regretté Boland, qui a tant fait pour le tourisme en Corse ; c'est avec lui qu'il a organisé, en 1903, le Congrès du Club alpin français, et, en 1909, celui du Touring Club.

M. Leca a eu la satisfaction de voir son fils, jeune lieutenant d'artillerie, notre dévoué collaborateur, qui a bravement fait son devoir et mérité de belles citations, défiler, le 14 juillet, sous l'Arc de Triomphe.

Nous adressons à notre bien cher compatriote et ami M. Philippe Leca nos plus sincères et affectueuses félicitations pour cette croix des braves qu'il a si bien méritée.

PHOTOGRAPHIE

La direction de *PHOTO D'ART*, 6, boulevard du Palais, BASTIA, voulant donner une nouvelle preuve de sollicitude à sa nombreuse clientèle du département a décidé qu'un de ses meilleurs opérateurs se rendra prochainement au chef-lieu de chaque canton et dans les centres les plus populeux.

Travaux photographiques en tous genres groupes scolaires, spécialité d'agrandissements, reproductions, cartes postales, etc.

RAVITAILLEMENT

Suivant décisions ministérielles récentes les importations de diverses denrées sont autorisées

Les commerçants grossistes pouvant désormais effectuer leurs achats en marché libre et désireux d'atténuer le plus possible, en ce qui les concerne, la cherté de la vie, feront paraître tous les quinze jours, sous le contrôle de la Chambre de Commerce, une mercuriale avec les prix basés sur les cotations de Marseille, d'où ils tirent leurs produits

Mercuriale
du 27 juillet 1919

Valable pour une quinzaine, sauf variations, communiquée par le Syndicat des Négociants en gros de Bastia.

Farines, prix de taxe.
Sucres, id.
Gros son logé, entrepôt d'octroi, 54.50 0/0.
Remoulage F.B.D., entrepôt d'octroi. 57 0/0.
Café Santos courant, entrepôt d'octroi, 550 0/0
Café Santos fin entrepôt d'octroi, 560 0/0.
Café Santos supérieur, entrepôt d'octroi, 570 0/0.
Café Java extra, entrepôt d'octroi, 560 0/0.
Savon blanc « La Pomme, » 500 grammes, entrepôt d'octroi, 315 0/0.
Savon blanc « La Pomme, » 400 grammes, entrepôt d'octroi, 317 0/0.
Savon brun 72 0/0, entrepôt d'octroi, 340 0/0.
Graisse végétale, entrepôt d'octroi, 475 0/0.
Riz, manque.
Haricots du Ravitaillement, entrepôt d'octroi, 90 0/0.
Pétrole, manque.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuer le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des *Bons de la Défense Nationale*.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET

BONS de la DÉFENSE NATIONALE				
MONTANT des BONS	SOMME A PAYER, POUR AVOIR UN BON NOMINATIVE DE			
NOMINATIFS	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 fr.	—	—	—	5 »
25 »	—	—	—	25 »
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9 500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

ERBAJOLO
MONUMENT COMMÉMORATIF
en l'honneur
des braves morts pour la France

Le Comité du Monument vient d'adresser l'appel suivant :

Chers Camarades,

Nous soussignés, membres du Comité institué par procès verbal du Conseil Municipal en date du huit juin 1919, avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous apporter votre concours pécuniaire destiné à l'érection d'un monument commémoratif des enfants de la commune morts pour la France.

La souscription déjà ouverte à ce sujet a produit la somme de 2 500 francs.

Comptant aussi sur les absents de la commune, nous avons osé vous adresser la présente et vous prions en attendant, d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Comité,
Le Président,
VINCENTI, Lieutenant.

N. B. — Prière d'adresser les souscriptions à M. Cecilia Angelo-Louis, trésorier du Comité, à Erbajolo.

Sous Préfecture de Bastia
Service des Passeports

Il arrive souvent que des personnalités françaises ou étrangères viennent faire viser leurs passeports à la Sous-Préfecture, le jour même du départ du paquebot. Pour éviter l'encombrement des bureaux les jours de conseil et en vue de permettre au service d'examiner avec soin la situation des postulants, les demandes de délivrance de passeports devront dorénavant être déposées à la Sous-Préfecture par les intéressés et non par des mandataires, *huit jours au moins avant leur départ.*

Tabacs de la Régie

Nul particulier ou commerçant ne peut se livrer à la vente des tabacs de la régie s'il n'est pourvu d'une commission de débitant délivrée par le Préfet.

De leur côté, les débitants commissionnés ne peuvent vendre du tabac de la régie qu'aux simples consommateurs et aux prix fixés par les règlements, sans aucune majoration ni remise.

Toute vente, échange, prêt ou cession de tabacs de la régie entre débitants sont formellement interdits.

Les infractions aux règles ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux dressés à la requête de la Régie.

Petite Gazette

Dans la Magistrature

Par décret en date du 12 juillet 1919, sont nommés juges suppléants réservistes pour exercer leurs fonctions dans le ressort de cette d'appel de

Bastia, M. Pieri Georges, avocat.

Paris, M. Franchi Jean-Georges-Henri, avocat.

Hygiène

Nous appelons l'attention du Comité d'Hygiène sur l'état du trottoir de la cour du n° 11 du Boulevard du Palais, et, avec un sang-froid extraordinaire, les bateyeurs de la ville ont coutume d'aller déposer ensuite.

Une rafle

Samedi soir la police a fait une rafle d'une dizaine d'individus douteux.

Deux arrestations ont été maintenues

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros

Hyacinthe Diaz Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

ETUDE
de Me Simon de Bouchberg Louis

Licencié en Droit
Notaire à Corte (Corse)

A vendre :

Trois étages de maison à Corte ;
Un site à bâtir à Corte ;
Deux propriétés à Corte ;
Un pattier à Corte,
Une propriété à Aghione,
Le tout faisant partie de la succession de Mme veuve Pulicani, née Bonucci. Les offres seront faites au dit notaire

Orezza-les-Eaux

Service direct entre PONTE-LECCIA et OREZZA avec *voitures confortables*,

Départ tous les matins de Piedicroce ou de Stazzona.

Marcel Jean-Paul
Propriétaire

Correspondance à tous les trains
Prix Modérés

Tarification : 5 places en Poste ; 6 places et Pedicroce Stazzona Aller ou retour.

Pour commandes s'adresser l'*Hôtel Colonna à Ponte Leccia* ou à l'*Hôtel Filippi à Piedicroce*.

Etude
de Me J.-B. de Caraffa

Licencié en Droit
Notaire à Bastia (Corse)

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste de Caraffa, licencié en droit, notaire à la résidence de Bastia (Corse), le 19 juillet 1919, enregistré.

M. Louis-Laetitius Bourgeois, négociant, administrateur de la Banque de France ; M. Jean-Baptiste Bourgeois, négociant, membre de la Chambre de Commerce de Bastia ; M. Pierre Vincent Joseph Bourgeois, avocat ; tous demeurant et domiciliés à Bastia, ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce et la vente de vins, spiritueux et liqueurs et autres opérations commerciales qu'il pourra plaire aux associés d'entreprendre.

Cette société a été contractée pour sept années à compter du 1er août 1919 pour prendre fin le 31 juillet 1926 avec faculté pour chaque associé, d'en provoquer la dissolution à l'expiration de chaque triennat.

La raison sociale sera « Bourgeois Frères et Fils » ; chacun des associés aura, au même titre, la signature sociale, mais elle n'obligera la société que lorsqu'elle aura pour objet des affaires qui l'intéressent

Le siège de la société est fixé à Bastia, Boulevard Saint Angelo.

Le capital social est fixé à la somme de quatre-vingt-dix mille francs, représentant les apports de même valeur de chacun des trois associés.

Des expéditions dudit acte de société ont été déposées, l'une au greffe de la justice de paix du premier canton de Bastia et l'autre au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, le 25 juillet 1919

Pour extrait,

J. B. de CARAFFA.

AVIS DE REMERCIEMENTS ET DE MESSE

Les familles Valery, Devoti, Pensa, Devichi Baldacci et Franceschi remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de l'irréparable perte de

M. Dominique Devoti

leur frère, oncle et parent regretté, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite en l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, le mercredi, 30 courant, à 9 heures du matin.

Grande Vente Réclame
AU PETIT BÉNÉFICE

BASTIA — 11, Boulevard du Palais, 11 — BASTIA

A partir de lundi 28 juillet et jours suivants

Malgré la cherté des marchandises, le PETIT BÉNÉFICE, qui cherche toujours à favoriser sa clientèle, mettra en vente plusieurs articles à des *prix exceptionnels*.

Aperçu de quelques articles :

TOILE KAKI pour *pantalons*, article réel de *8 francs*, sera sacrifiée à *3 fr. 95 le mètre*

COUTIL grande largeur, article de *9 francs le mètre*, sera vendu à *6 fr. 95 le mètre*.

GABARDINE *noire*, très belle qualité, article valant *12 fr. le mètre*, sera vendue à *6 fr. 95 le mètre*.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Une grande quantité de BOUGIES, de la meilleure marque, seront vendues, au lieu de *0.50 cent. pièce*, au prix de *0.35 cent.*

ENTRÉE LIBRE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

NOUVEAU CRÉDIT à LA FRANCE

Paris, 27 juillet.

Les journaux du matin annoncent qu'un nouveau crédit de 158 millions de dollars a été consenti à la France par le gouvernement des Etats Unis.

Ce nouveau crédit porte le total des avances faites à la France à plus de trois milliards de dollars.

La Délégation autrichienne

Paris 27 juillet.

Le chancelier Hanner, chef de la délégation autrichienne à la Conférence de la Paix, est rentré à Paris, ce matin à 9 heures.

Il était accompagné de six autres délégués qui ont été conduits en automobile au château de Saint Germain en Laye.

Le Groupe RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 27 juillet.

Le groupe radical et radical-socialiste tient un Congrès préparatoire au Congrès annuel qui se tiendra à Strasbourg

De la première séance on peut conclure que l'alliance sera possible avec les socialistes sans les ex majoritaires.

La Délégation bulgare

Paris, 22 juillet.

Les délégués bulgares ont été installés au château de Madrid, à Neuilly.

Le traité de paix leur sera remis cette semaine.

Le Conseil Suprême DES ALLIÉS

Paris, 27 juillet.

Le Conseil suprême des Alliés siégera demain, dans l'après midi.

M. Tittoni a été très heureux de voir M. Hoover, pour savoir si les Etats-Unis seraient disposés à accepter le renouvellement de l'alliance financière et économique qui existait avant la guerre entre la France et l'Italie, et qui avait donné d'excellents résultats.

L'EXTRADITION de L'EX-KAISER

LE PROCÈS

Londres, 27 juillet.

Le Daily Grafic annonce que les négociations préliminaires en vue de l'extradition du Kaiser sont déjà commencées.

Les débats du procès n'auront pas lieu à Londres, mais dans un endroit inaccessible à la foule

Il est question de Scapa-Flow, des îles d'Orkney ou d'Hétigoland.

M. MULLER et L'ASSASSINAT DU SERGENT MANNHEIM

Bâle, 27 juillet

M. Muller, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, a déclaré que les exigences des puissances de l'Entente, accompagnées de menaces militaires concernant l'assassinat du sergent Mannheim, correspondent à un état de guerre et non à un état de paix.

Cette déclaration équivaut au refus de verser l'indemnité d'un million de marks qui a été réclamée

A SCAPA-FLOW

Les navires ALLEMANDS

Londres, 27 juillet.

Sur les 53 navires de la flotte allemande, qui ont été coulés dans la rade de Scapa-Flow, 21 unités ont déjà été renflouées.

ANGLETERRE

La Grève des mineurs

Londres, 27 juillet.

Bien que les mineurs de Yorkshire n'aient pas officiellement fait connaître leur acceptation à l'accord intervenu entre le gouvernement et la fédération des mineurs, on croit qu'ils reprendront le travail demain matin

Malgré le règlement du conflit minier, de graves problèmes restent encore à résoudre, principalement celui de la naturalisation.

FRONT ROUMAIN

DEFAITE des TROUPES HONGROISES

Berne, 27 juillet.

Sur le front roumain, les troupes hongroises ont subi un sérieux échec, et ont été rejetées sur l'autre côté de la Theiss.

En Allemagne

LA FERMETURE des USINES SIEMENS

Berne, 27 juillet.

D'après des informations reçues de Berlin, on annonce comme très prochaine la fermeture des usines Siemens.

10 000 ouvriers ont été congédiés ces jours derniers ; 20.000 autres ne vont pas tarder à être remerciés.

LES INCIDENTS de FIUME

Rome 27 juillet.

Malgré les insinuations les plus malveillantes, en vue de jeter la suspicion entre l'Italie et la France, le gouvernement italien a reconnu que le centre d'enquête interalliés, chargé d'instruire sur les événements qui se sont produits à Fiume, a procédé avec la plus grande correction.

EN TURQUIE

SOULÈVEMENT à TRÉBIZONDE

Londres, 27 juillet.

Un soulèvement s'est produit dans la région de Kurds Damadiah, où les tribus s'insurgèrent contre l'autorité britannique.

Les villages chrétiens des environs ont été attaqués et pillés.

De nombreux habitants furent tués ou blessés, d'autres réussirent à s'enfuir.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 175

MARDI 29 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
A. J.-B. OLLAGNIER, Directeur, gérant

Notre Ecole d'Hydrographie

M. le député Landry ayant demandé à M. le Commissaire aux Transports Maritimes de rétablir le cours d'hydrographie qui fonctionnait à Bastia avant la guerre, celui-ci a répondu :

« Qu'il serait contraire aux opinions directeurs de la réforme apportée à l'enseignement maritime par les décrets des 19 et 20 mars dernier, de créer à Bastia, une Ecole nationale de navigation de plein exercice, c'est-à-dire, préparant à la carrière de capitaine au long cours ; mais seulement étant naturellement désignée pour être le siège d'un établissement de cette importance. »

Remarquons tout d'abord que ce n'est pas du tout dans une école d'hydrographie qu'on peut former des capitaines au long cours, ainsi que le laisse entendre le Commissaire aux Transports, dans sa lettre.

Notre école d'hydrographie a eu jusqu'à ces jours bien des élèves, dont le nombre s'est élevé certaines années, au chiffre de 40. Elle vient, par son importance, immédiatement après Marseille. Le Havre, Bordeaux, et sur le littoral méditerranéen, elle suivait de très près Marseille.

Elle a eu des succès remarquables par le nombre des candidats admis aux divers brevets. Le résultat est qu'elle a fourni non seulement un grand nombre d'excellents officiers à la Marine marchande, mais des capitaines au long-cours qui sont arrivés aux commandements des principales lignes des grandes Compagnies de navigation de Marseille

Etant données son importance et sa situation géographique l'établissement d'une école de navigation pourrait très bien se justifier dans notre ville

Il est vrai que M. le Commissaire aux Transports ajoute : « que rien ne s'oppose à ce que les cours destinés aux brevets de capitaine au cabotage soient ouverts à Bastia comme par le passé. »

Dès lors, nous nous demandons pourquoi, *comme sur le passé*, le Professeur d'hydrographie qui dirigera ces cours, ne serait pas chargé en même temps du cours des capitaines au long-cours.

Cela ne coûterait pas un centime de plus à l'Etat, et cela n'empêcherait pas les candidats intelligents d'arriver au Brevet supérieur, car l'obligation d'aller à Marseille exigerait des dépenses que la plupart d'entr'eux ne peuvent pas supporter.

Certes, aux cours de Bastia, ils trouveront moins de facilités que dans une Ecole Nationale de Navigation mais ils pourraient par un travail assidu et par des efforts plus énergiques, compenser cette infériorité. Et l'on se demande vraiment pourquoi comme par le passé, ils n'arriveraient pas à obtenir le brevet de capitaine au long cours, même en admettant que le programme soit plus difficile.

Je me propose d'ailleurs, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, de faire une motion dans ce sens et, avec le concours de notre député, M. Pierangeli, dont nous connaissons le dévouement à défendre les intérêts de notre ville et ceux de notre population maritime, nous arriverons à obtenir que les cours de capitaine au cabotage de notre école, soient étendus aux candidats au brevet de capitaine au long-cours.

Il est impossible d'obtenir qu'une Ecole Nationale de Navigation soit établie à Bastia, c'est une compensation, c'est un minimum auquel nous avons droit, et qu'on ne peut pas nous refuser.

J. B. ILECA,
Conseiller Municipal,
Mécanicien principal de 1re classe en retraite.

NOTRE POLICE

Grâce au zèle, à la sagacité et à l'intrépidité de quelques-uns de nos policiers, la ville serait rapidement débarrassée des malfaiteurs qui, depuis quelques jours la terrorisent, si la municipalité songeait à se servir de ses excellents éléments pour constituer une brigade de sûreté.

Il est à souhaiter que ces bons agents se voient équitablement récompensés

Dans notre police municipale, quelques agents sont excellents ; ils sont la terreur des malfaiteurs qui, grâce à eux, n'aiment guère prendre notre ville comme champ de leurs exploits.

Il y en a d'autres par contre, qui en chaque circonstance se montrent au dessous de tout, et qui font se demander, à chacun, en quoi peuvent bien consister les fonctions de ces braves gens, flâneurs, nonchalents et démoralisés.

Parmi ces agents, ne serait il possible de faire une sélection de choisir parmi les bons, des agents de première classe qui seraient rétribués d'après leur mérite ; qui se verraient attribuer un traitement convenable et non plus un traitement de famine comme celui qui leur est alloué aujourd'hui

Nos brigadiers, qui tous sont excellents, devraient se voir attribuer un traitement bien supérieur à celui qui leur est octroyé.

Ils devraient être secondés par les six ou huit agents capables de faire quelque chose, lesquels seraient appelés à constituer la brigade de sûreté dont il est parlé plus haut et qui bénéficieraient d'un traitement convenable.

Pour les autres agents, inutile de s'en occuper.

Pour les gratifications annuelles, il y aurait également, lieu de faire une grande différence entre les bons agents et les nullités.

Enfin, il conviendrait qu'un crédit convenable existe, de nature à gratifier immédiatement les agents à l'actif desquels serait relevée une action méritoire,

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Louis Ollagnier

Prenez soin de vos yeux

M. Maurice BONNET
OPTICIEN SPÉCIALISTE DIPLOMÉ

Successeur de la Maison CARLI-VESPA
Bastia en 1901

27, rue de l'Hôtel des Postes, à NICE

de passage à Bastia, a l'honneur de faire savoir qu'il se tient à la disposition de toutes les personnes soucieuses de leur vue.

M. MAURICE BONNET peut fournir *lunettes pince-nez faces à main, jumelles, etc.*, pour toute vue

Il se recommande tout particulièrement aux personnes et aux *parents* ayant besoin d'YEUX ARTIFICIELS.

M. MAURICE BONNET reçoit à l'*Hôtel de France* de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LÉGION D'HONNEUR

M. le Directeur Battistini

M. Dominique Battistini, directeur des douanes honoraire, a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, avec cette mention : 58 ans de services, 1 campagne.

M. Battistini, après de brillantes études au lycée de Bastia, est entré dans les Douanes. Il a fait presque toute sa carrière en Algérie, arrivant grade par grade jusqu'au sommet de la hiérarchie

M Battistini joignait à une belle intelligence une rare et stable passion pour le travail. Doué d'une mémoire prodigieuse, il avait dans sa tête tous les règlements, toutes les lois toutes les décisions et circulaires se rattachant à son service si compliqué. Cela lui permettait de trancher, séance tenante, les questions les plus embrouillées. Ses décisions promptes et sûres en faisaient un fonctionnaire éminent dont les avis étaient toujours acceptés, parce qu'on les savait bien mûris et surtout justes et impartiaux, soit dans l'intérêt de l'Etat, soit dans celui des particuliers.

Nous le prions d'accepter nos bien chaudes et affectueuses félicitations

Ligue des familles nombreuses

Il existait une section de la Ligue à Bastia.

Voilà le moment de la reconstituer.

Partout, sur le continent, les pères de familles nombreuses se préparent aux élections.

Des projets de loi sont mêmes inspirés par eux.

Il est temps de prendre rang et de présenter les justes revendications des familles qui ont droit de compter et d'agir. A quand une convocation ?

François MAESTRACCI.

PHOTOGRAPHIE

La direction de *PHOTO D'ART*, 6, boulevard du Palais, BASTIA, voulant donner une nouvelle preuve de sollicitude à sa nombreuse clientèle du département a décidé qu'un de ses meilleurs opérateurs se rendra prochainement au chef-lieu de chaque canton et dans les centres les plus peuplés.

Travaux photographiques en tous genres, groupes scolaires, spécialité d'agrandissements, reproductions, cartes postales, etc.

DISTRIBUTION DES PRIX au Lycée

(Suite et fin)

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

Les élèves dont les noms sont imprimés en italique ont obtenu le prix d'excellence.

Troisième A. — *Agier Lucien* 9, Giacomoni Jérôme 6, Filidori Antoine 7, Pasquini Paul 4, Bonerandi Martin 4, Casanova Pierre-Paul 5, Franzini Ange François 4, Marcaccioli Pierre 3, Guglielmi Charles 4.

Troisième B1. — Leoni Toussaint 7, Devichi André 6, Damiani Antoine 6, Marcantoni Marc-Antoine 5, Vigouroux Gaston 4, Ricardoni Antoine 3, Lorenzi Etienne 3, Rocca-Serra Joseph 5, Beveriat Raoul 3, Paoli Xavier 3

Troisième B2. — Orsini Albert 8, Corteggiani Dominique 8, Toufegdjitch Vladimir 7, Ricci Norbert 5, Marcaroli Paul 5, Orsini Henri 4, Vincignerra Simon 4, Giraldi Paul 3, Orsini Henri 3, Mattei Achille 3, Rossi Jacques 3, Stoyanovitch Vladimir 3, Yovanovitch Milorad 3.

Quatrième A. — *Lacotte Louis* 11, Cortichiato Jacques 9, Gabrielli Pierre-Paul 10, Saggese Antoine 7, Clemens Charles 5, Cesari Michel 5, Giustini Antoine 4, Forcioli-Conti André 5, Folacci Paul 4, Gamboni Jean 4, Berti Laurent 3.

Quatrième B1. — Lorenzi Germain 9, Calendini Sauveur 7, Luccioni Dominique 9, Cristiani Aimé 8, Bernardini Henri 6, Bonelli Joseph 3, Giustini Jean-Baptiste 3, Santoni Gaspard 3, Gamsky Ferdinand 3, Isola Charles 3, Giannoni Paul 3, Colonna Côme 5.

Quatrième B2. — *Andreani Jacques* 8, Olivesi Paul 9, Louchitch Radone 10, Massoni Alexis 8, Giordani Dominique 7, Orabona Thomas 6, Maximovitch Alexandre 4, Grimaldi Jean 3.

Cinquième A. — *Sacripanti Robert* 11 et *Trap Charles* 11, Panorari Jean Baptiste 10, Savelli François 6, di Cocco'a Pierre 5, Martin René 6, Bonelli Vincent 4, Borghetti Antoine 4, Poletti Jean 4, Sabiani Joseph 6.

Cinquième B1. — *Weissenback Michel* 9, Pompei Paul 10, Massoni Paul 6, Andreani Irénée 7, Albertini Napoléon 8, Arrighi Antoine 5, Anziani Albert 4, Ghendili Félix 3.

Cinquième B2 — *Salasca Dominique* 6, Fioaja Pierre 5, Paoli François 5, Santucci Antoine 4, Comparetti Toussaint 5, Mattei Anne 4, Nasica Dominique 4, Marracchini François 3, Andreani Antoine 3.

Sixième A. — *Campana Charles* 11, Bonerand Joseph 9, Ambrosi Antoine 8, Villanova Charles 7, Flori Sabien 5, Geronimi Charles 6, Romani Pierre 5, Costa Pierre 5, Devoti Dominique 4, Brizzi Marcel 3, Canesso Jean 4, Stefani Pascal 3.

Sixième B. — *Bonelli Louis* 8, *Martini Jean* 11, Tassu Simon 11, Paoli Toussaint 9, Campana Antoine 7, Picot Jean 5, Stefani Joseph 4, Ricci Pierre 5, Ambrosi Fabien 3, Vigouroux Raymond 4, Costa Jean-Baptiste 3, Mattei Tony 3, Feretti Raymond 3.

Septième A. — *Bronzini Tito* 14, Lanzalavi Albano 9, Quilici Félix 9, de Sazzoni Henri 8, Blanc Auguste 7, Fabi Dominique 6, Mambrini Paul 6, Tras Antoine 7, Bonelli Antoine 5, Poli Henri 4, Gasparini Jean 3, Filidori François 3

Septième B. — *Clemens Georges* 9, Ossani Paul 8, Carrega Jean 8, Maurin André 7, Pendolotti Joseph 6, Ferri André 5, Grimaldi Antoine 5, Morellini Vincent 4, Cipriani Louis 3.

Huitième — *Leandri Sauveur* 8, Brizzi Albert 7, Bartolomé Roger 6, Gérin-Rose René 7, Jiharioli Ambroise 5, Negroni Joseph 4, Kovalchevitch Anton 4, Pitti-Ferrandi Antoine 5, Hervieux François 4, Hanoni Jacques 3, Santini François 3, Santoni Félix 3, Thiers Ernest 3, de Coccola Charles 4, Graziani Jean-Marie 3.

Division préparatoire. — 2e année. — *Giulini Jean* 10, Albertini Dominique 9, Franceschi Jean 7, Pellicci André 7, Romani Mathieu 6, Lenzini René 6, Binos Joseph 6, Raffalli Alfred 6, Strenna Mathieu 5, Sestelli Etienne 6, Maréchal Pierre 6, Hervieux Paul 4, Franceschi Dominique 4, Maes racci Antoine 3, Giantini Eugène 3, Pietrini Charles 3.

2e année. — *Gérin Rose Pierre* 11, Morucci Philippe 10, Geronimi Lucien 8, Anjoubault Martin 8, Villoutreix Jean 8, Nicolini Jean 7, Raffini Toussaint 6, Farioli Joseph 6, Cristofari André 5, Lanata Pierre 4, Pianelli Michel 4, Bossu Jean 4, Secchi Auguste 3, Cesari Ange 3, Lefort René 3.

Classe enfantine A. — 1re section. — *Poggioli René* 9, Liberotti François 7, Bellini Pierre 7, Pianelli André 6, Filippini Jean 5, Flori François 5, Mariani Philippe 3.

2e Section. — *Boneranti Vincent* 7, Bonelli Adrien 7, Paulucci Antoine 7, Scatelli Vincent 5, Santucci Louis 4, Pini Roger 4, Marinetti Joseph 4, Loca François 3, Nonza Noël 3.

Enfantine B. — 1re Section. — *de Coccola Raymond* 9, Rossi Pierre 8, Lucca Dominique 8, Bourgeois Henri 8, Panaro Antoine 8, Bertrand René 8, Ricci Louis 7, Gandolfi Léon 6, Esposito Michel 6, Emmanuelli François 5, Giuntini Paul 5, Battestini Octavien 4.

2e Section. — *Franceschi Jules* 9, Battaglini Paul 8, Raffalli Pierre 8, Maréchal Raymond 8, Benelli Joseph 7, Moretti Joseph 7, Scampucci Antoine 6, Ricci Toussaint 5, Fabretti Marius 6, Barroli Emile 5, Ghio Henri 5, Mossant Jeannot 5, Mathieu Roger 4, Bartoli Emile 4, Pierlovisi Simon 4, Agostini Jean 4, Stefani Albert 2.

VENTE DE CHEVAUX

Nous recevons journellement les doléances des agriculteurs de l'arrondissement de Bastia qui se demandent pourquoi il n'y a plus en depuis le mois d'avril aucune vente de chevaux ou mulets démobilisés.

Ils se demandent pourquoi notre arrondissement est si négligé à ce point de vue par l'autorité militaire qui devrait pourtant savoir le besoin des bêtes de somme ou de traits qui se fait sentir ici et quels services ils rendraient à l'agriculture, principale ressource de notre arrondissement, qui souffre cruellement de cette pénurie.

REPRÉSENTANTS SÉRIEUX

demandés par très importante maison vins de Bordeaux. Faire offres : BRUSSIRU, Agence Havas, Bordeaux.

Petite Gazette

Légion d'honneur

M. le sous-lieutenant Maggiotti Antoine Joseph, de 2e mixte zouaves et tirailleurs, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur : le 19 avril 1917, à la tranchée de Calonne a entraîné brillamment sa section à l'attaque des tranchées ennemies ; appelé à prendre la commandement de la compagnie, a réussi, malgré des pertes sévères, à la maintenir en position jusqu'au lendemain pour protéger le repli des autres unités ; a été très grièvement blessé au cours de l'attaque. Deux de guerre.

Toutes nos félicitations à notre vaillant concitoyen et à son père, le docteur si réputé.

Syndicat de l'Alimentation

Coopérative du C. F. D. et coopérative Bastiaise versement à effectuer pour sauve du ravitaillement.

FUSELIER.

On demande

Un jeune employé pour magasin ayant belle écriture et un homme retraité ou ayé pour la garde et l'entretien d'un chantier.

S'adresser à M. J. Lucchetti, 45, Bd. Paoli, à Bastia.

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 au gros.

Hyacinthe Diaz, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

AVIS

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population que des réparations devant être exécutées sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu aujourd'hui mardi 29, à partir de midi jusque dans la soirée.

ETAT CIVIL
du 28 juillet 1919

MARIAGES

Renucci Jean-Tommy, marin, et Gerbesi Marie-Aloïsia couturière.

Pierre Paul, entrepreneur, et Ogliastro Magdeleine, tailleuse.

Mariages 1er situat. sans commission par la *Revue Matrimoniale*, 38, rue St-Sulpice, Paris.

Envoi discrétion contre 0 fr. 50.

AVIS DE DÉCÈS

(ZALANA)

Mlle Anna Marchetti ;

Le Médecin-Major Marchetti, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre ;

M. Antoine Marchetti ;

Mme Gourio ;

M. Gourio, professeur au lycée Montaigne, à Paris, chevalier de la Légion d'honneur ;

MM. Jean-Paul et Pierre Gourio ;

M. Charles Marie Luiggi et sa famille ;

Ont la douleur de vous faire part de la mort de leur oncle

Anne Louis Marchetti

décédé à Zalana, le 27 juillet 1919, dans sa 82e année.

Priez pour Lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE REMERCIEMENTS ET DE MESSE

Les familles Valery, Devoti, Pensa, Devichi Baldacci et Franceschi remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de l'irréparable perte de

M. Dominique Devoti

leur frère, oncle et parent regretté, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite en l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, le mercredi, 30 courant, à 9 heures du matin.

AVIS DE MESSE

Mercredi, 30 juillet, à 8 heures du matin, une messe de *requiem* sera dite, en la chapelle de Montserrato, pour le repos de l'âme de

Mme Virginie Graziani
Née GIOCANTI

décédée dernièrement, qui a été sous-prieure en 1861, et bienfaitrice de la chapelle.

CYRNOS-PALACE-HOTEL

BASTIA (CORSE)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 FRANCS

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Emission de 4.000 Actions privilégiées de 100 fr.
rapportant 6 0/0 l'an

Ces Actions de priorité bénéficieront d'un intérêt cumulatif de 6 0/0.

Les Actions anciennes jouiront d'un intérêt de 5 0/0. Le reliquat des bénéfices, une fois ces deux distributions effectuées, sera partagé entre les Actionnaires anciens et nouveaux. En cas de vente de l'Hôtel, les Actions de priorité seront remboursées les premières. Le surplus sera partagé entre actionnaires anciens et nouveaux.

LE CYRNOS PALACE-HOTEL de Bastia a été ouvert à l'exploitation le 8 avril 1911.

Construit et meublé dans les meilleures conditions possibles, il a coûté 525.000 francs, terrain compris, d'après le bilan du 31 décembre 1913.

Constitué avec un Capital insuffisant de 300.000 francs, la Société fut obligée d'emprunter une somme à la Banque de France pour parfaire le coût de la construction.

Cette dette est actuellement la seule qui grève la Société du Cyrnos-Palace.

En pleine guerre, l'Hôtel a réussi à se libérer de ses diverses petites dettes. Depuis deux années, les bénéfices de l'exploitation sont devenus importants. Le Premier Semestre de 1919 accuse environ 19.000 francs de bénéfices. Tout fait prévoir que cette marche continuera régulièrement et progressera de plus en plus, au fur et à mesure que se feront moins sentir les difficultés de transport et la crise des vivres et du personnel.

Au point de vue du rendement et de la sécurité, les Actions de priorité du Cyrnos-Palace remplissent toutes les conditions voulues, de sorte qu'elles peuvent être, avec raison, considérées comme un placement de tout repos.

La valeur actuelle du Cyrnos-Palace, bien supérieure à sa valeur primitive, répond largement du remboursement intégral des Actions de priorité en cas de vente.

On souscrit à Bastia :

Chez MM. GREGORJ Frères, Banquiers ;

MM. FANTAUZZI et Fils, Banquiers ;

Chez le Notaire, M. FRANCESCHI, 32, Boulevard Paoli.

Versement de la moitié, soit 50 francs, à la souscription.

La souscription sera close le 31 août 1919.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

LA PAIX

LE TORPILLAGE des NAVIRES ALLIÉS

Paris 29 juillet.

Le *Conseil des Cinq* a approuvé la proposition du gouvernement britannique exigeant que le gouvernement autrichien fournisse toutes les explications et informations concernant le torpillages des navires alliés par les sous-marins autrichiens dans l'Adriatique.

EN FINLANDE

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Stockholm, 28 juillet.

Le résultat des élections présidentielles en Finlande était prévu, à la suite de l'accord intervenu entre les socialistes démocrates agrariens et les progressistes.

Voici le nombre de voix obtenues par chacun des candidats :

Professeur Stallberg, 140 voix.

Général Mannheirem, 50.

Un membre du parti suédois a déclaré que ce résultat ne représente pas la véritable opinion de la Nation.

Le général Mannheirem aurait dû être certainement élu, si le peuple avait été appelé à voter directement.

Il semble douteux que le professeur Stallberg puisse obtenir la collaboration des éléments d'ordre.

LA VENTE des STOCKS AMÉRICAINS

Cinq milliards

Paris, 28 juillet.

Chicago-Tribune dit que les négociations engagées entre les gouvernements français et américain pour la vente des stocks qui se trouvent en Amérique ont abouti.

Les conditions exactes de la vente ne seront connues qu'à la fin de la semaine.

La valeur de ces stocks est évaluée à plus de *cinq milliards de francs.*

En Autriche

DÉCLARATIONS du COMTE CZERNIN

Berne, 28 juillet.

D'après un télégramme de Vienne, le comte Czernin a fait des déclarations affirmant qu'autant qu'il peut en juger par le compte rendu de la presse, le discours d'Erzberger ne donne pas l'image complète des événements.

Beaucoup d'incidents d'une importance considérable n'ont pas été mentionnés. Il en résulte donc une vue d'ensemble absolument fausse.

Il a ajouté qu'il prépare une étude sur la guerre mondiale qui, d'après lui, apportera la plus grande clarté sur tous les événements politiques de ces dernières années.

EN RUSSIE

UN TRAIN EN FLAMMES

1.000 morts

Stockholm, 28 juillet.

Des télégrammes via Helsingfors annoncent qu'un train a pris feu entre Moscou et Kieff.

Tous les voyageurs, au nombre de plus de mille, ont péri dans les flammes.

Le sinistre serait dû à la malveillance, des bandits ayant déplacé les rails.

AUX ÉTATS-UNIS

LE TRAITÉ DE PAIX devant LE SENAT

Londres, 28 juillet.

Le correspondant du Times à Washington télégraphie qu'il est à peine vraisemblable que le Sénat vote le traité de paix avant le mois d'octobre.

C'est une véritable crise qui s'est produite entre le président Wilson et le Sénat.

Les éléments radicaux considèrent l'échec de l'amiral Koltchak comme une nouvelle arme contre la Ligue des Nations, et leur opposition à la politique du président Wilson va devenir de plus en plus violente.

ANGLETERRE

Le général BOTHA

Londres, 28 juillet.

Le général Botha a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part de la population du Cap.

Plus de 70 000 personnes se pressaient dans les rues.

Le général a déclaré que d'après lui, la Ligue des Nations serait la clef de voûte de la ligue future du monde.

ATHÈNES

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Salonique, 28 juillet.

Plus de 150 maisons de commerce anglaises ont demandé leur emplacement dans la grande exposition industrielle qui aura lieu à Athènes, dans le courant d'octobre.

EN SUEDE

VON LUCIUS

Stockholm, 28 juillet.

Malgré les démentis de la presse officieuse allemande, le Berliner Zeitung affirme que le poste de chargé d'affaires en France a été offert à Von Lucius, ministre d'Allemagne à Stockholm.

Von Lucius est fils d'une Française et a déjà rempli à Paris les fonctions de conseiller d'ambassade. Il a toujours désapprouvé et combattu la guerre sous-marine.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs de Bas-ic. — Les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, 29 juillet, à 17 h. 30, dans le local habituel de leurs séances.

Ordre du jour : Décisions très importantes à prendre.

Présence indispensable.

Le Secrétaire, A. GOLOMBO.

Le Petit Bastiais

00211

Téléphone 5 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 5

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur, 45

POUR LE CAP-CORSE

Ce qu'il en coûte de ne pas être représenté

Le Peuple doit, légalement, faire entendre sa voix, ses revendications et ses doléances par l'intermédiaire de mandataires que, périodiquement, il est appelé à élire.

Etre élu procure au mandataire toutes sortes d'avantages tout appréciables, qui valent qu'au moment de la période électorale on n'hésite pas à dépenser beaucoup d'argent, mais de petits cadeaux qui entretiennent l'amitié.

Pendant cette période on met en branle toute une catégorie d'individus dont les attributions consistent à venir expliquer à ces bons peuples crédules que le candidat qui leur est présenté l'homme rêvé, l'homme le plus probe, le plus honnête, le plus intelligent, le plus laborieux, le plus désintéressé.

Le métier de ces gens là est assez lucratif. Il est difficile aux prometteurs de contenter tout le monde ; aussi se contentent-ils de prendre en considération les intérêts particuliers de leurs propres agents.

A ces derniers sont réservés les places et tous autres avantages qu'ils peuvent désirer, sans qu'il y ait lieu de rechercher si les titulaires des places attribuées remplissent bien les conditions de capacité, de moralité, ou autres.

Et, pendant que ces cuisines se mijotent, nous voyons l'intérêt général totalement méconnu, totalement sacrifié.

Malgré toutes les justes réclamations que le Cap Corse ne cesse de formuler, la crise des transports persiste de plus belle, ruinant une région fertile, une région d'avenir.

Dans nos colonies les plus reculées, où les représentants ont conscience de la tâche à eux confiée, qui ont à cœur de ne pas trahir les intérêts de leurs mandants, de pareils faits sont inconnus. Le progrès est bien plus avancé que chez nous et la prospérité n'a rien de comparable avec la nôtre.

Il en est ainsi, parce que les coloniaux savent choisir des hommes d'action, des hommes conscientieux, des hommes ayant à cœur de s'acquitter loyalement du mandat qui leur a été confié ; et parce que les coloniaux savent débarquer les incapables, les endormis, les fumistes ; parce qu'ils ne sont pas hommes à se contenter de vaines promesses.

Les parasites qui arrivent si facilement à tromper la confiance de ce bon peuple, ces parasites qui savent si bien lui mentir, sombrent devant les récriminations, et ils se disent que, malgré tout, grâce à leurs agents et grâce à leur argent, ils seront toujours et perpétuellement réélus.

Aux justes protestations de toute une population indignée, on s'est, comme toujours, contenté de tout calmer et de tout concilier au moyen de belles promesses.

L'Administration des Postes à une requête collective adressée par toute la population du Cap Corse si gravement lésée, s'est bornée à répondre qu'elle croit possible d'envisager la reprise de l'ancien service automobile postal, trois mois après la fin des hostilités. »

Et c'est tout !

Pour les populations du Cap Corse, il n'est même pas besoin d'envoyer quelque Ecole Sauta. Pour les populations du Cap Corse, une simple lettre, dont l'ironie n'échappera à personne.

En effet, si l'Administration des Postes avait l'intention de tenir sa promesse, il lui faudrait, dès à présent annoncer, par l'intermédiaire de la Presse locale, la mise en adjudication des deux lignes Bastia-Nonza et Bastia-Morsiglia.

Tout le monde sait que l'adjudication de cette dernière ligne a également pris fin, et qu'elle ne fonctionne plus que, provisoirement, de gré à gré, depuis 1915.

Voilà comment sont assurés les transports dans une région de la Corse dont la prospérité, si elle n'était pas ravée, serait merveilleuse.

On juge inutile de rétablir les transports normaux ; on le juge inutile quoique aucun empêchement n'existe contre leur rétablissement.

On se moque du Cap Corse comme de toutes nos autres régions si fertiles.

¡Nos représentants s'en moquent, car ils estiment qu'il ne convient pas d'user en sollicitant pour le bien public, le crédit qu'ils peuvent avoir et dont ils savent si bien se servir pour caser leurs agents, les parents ou les amis de leurs agents.

Que leur importe que toute une région se meure ; que la Corse se trouve dans une lamentable pauvreté au milieu de ses innombrables richesses naturelles ?

Que leur importe toutes ces considérations ? L'essentiel n'est il pas d'être réélu et mener, pendant toute la période du mandat, une bonne petite vie de coq en pâte ? L'essentiel n'est-il pas de faire au moment de la réélection, quelques vaines et belles promesses ? L'essentiel n'est il pas d'employer le peu de travail dont l'on est capable pour caser, de façon scandaleuse, tous ses agents électoraux et tous les parents de ceux-ci ; de trouver de bons emplois pour une foule de fainéants, une foule d'incapables, une foule de propres à rien, une foule de tarés ?

Les populations du Cap Corse se plaignent ; elles gémissent. Elles se plaignent et elles gémissent comme le font toutes les autres populations de la Corse.

Mais, pour toutes ces populations, plaintes et gémissements ne serviront à rien.

Nos populations doivent agir et montrer de l'énergie.

Qu'elles n'oublient pas que bientôt le Peuple va être consulté, dans une consultation sans précédent, et va être appelé à désigner des représentants de toutes catégories.

Qu'il sache comment il doit se comporter envers tous.

LÉGION D'HONNEUR

Le Commandant Ch. Lepidi

Notre excellent ami M. Charles Lepidi vient d'obtenir la récompense très méritée de longs et signalés services.

La Légion d'honneur, qui vient de lui être attribuée est une distinction que tous étaient surpris de ne lui voir encore depuis longtemps.

Officier d'infanterie ayant quitté l'armée au moment où il allait être promu capitaine, M. Charles Lepidi avait entrepris de rendre, tant à la Corse qu'à la France des services bien supérieurs à ceux qu'il lui aurait été possible de rendre en continuant à mener la vie de garnison.

Il s'adonna donc à l'agriculture où il obtint les résultats les plus satisfaisants, donnant ainsi un merveilleux exemple à tous les agriculteurs de la région, qui pouvaient comprendre, par cette éclatante leçon, combien il était préférable de rester dans son pays afin de le mettre en valeur, plutôt qu'aliéner son indépendance dans de petits emplois peu rémunérateurs et où l'on est obligé de s'expatrier loin de cette île que tous nos compatriotes aiment d'un amour aussi ardent que justifié.

L'agriculture ne suffisant pas à l'admirable activité de M. Charles Lepidi, celui-ci entreprit de fonder la Croix Rouge à Bastia.

Avec sa persévérance, avec son esprit d'initiative et d'organisation, M. Charles Lepidi arriva à vaincre les difficultés de toutes sortes.

Contrairement aux pronostics de ses détracteurs, la Croix Rouge de Bastia fut susceptible d'être donnée comme exemple à beaucoup d'autres.

Au début de la mobilisation, M. Charles Lepidi fut appelé en qualité de capitaine, et, comme tel, affecté à l'état-major du Général Gouverneur de la Corse.

Lorsque ce dernier quitta notre île, M. Charles Lepidi le suivit, puis, peu de temps après, il était promu chef de bataillon.

Il reçut alors le commandement d'un bataillon du 4e rég. d'infanterie.

En cette qualité il combattit sur la rive sud de l'Aisne puis, ayant été blessé au moment d'une offensive boche, il tomba inanimé entre les mains de nos ennemis.

Il fut envoyé en Allemagne où, pendant près de trois ans, il connut les horreurs de la captivité.

Il souffrit beaucoup pendant cette longue période ; il souffrit, surtout, beaucoup moralement.

Espérons que, quoique bien tardive, la juste récompense qui vient de lui être attribuée sera de nature à lui faire oublier ces souffrances.

Cette distinction tardive est rehaussée par la citation suivante :

« Lepidi Charles, chef de bataillon au 4e régiment d'infanterie, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier :

« Le 20 juillet 1915 a appelé à prendre brusquement au cours de la lutte le commandement d'un bataillon d'un autre régiment dans des circonstances qui ne laissaient pour ainsi dire aucun espoir, n'a pas hésité à accepter bravement le sacrifice qui lui était demandé et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour se maintenir jusqu'à la dernière extrémité, sur la position qu'il devait tenir coûte que coûte. A été blessé très grièvement au cours de l'action.

» La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. »

Mariage Select

Tavera, 28 juillet.

Samedi a été célébré à Tavera le mariage de Mlle Kate de Montera avec M. Horace Ettori.

Le marié est le fils de notre très regretté collaborateur, Me Joseph-Louis de Montera, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, et de Madame née Casanova ; elle est la petite-fille de Me Hyacinthe de Montera, ancien premier avocat général, ancien député de la Corse, qui fut une illustration de notre Barreau et qui a laissé dans l'île entière un nom vénéré ; elle est l'arrière-petite-fille du président de Montera, la nièce du colonel de Montera, tué à Sébastopol et dont une rue de Paris porte le nom, et la sœur de Me Hyacinthe de Montera, actuellement bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

M. Horace Ettori, avocat appartient à une des familles les plus honorablement connues de l'arrondissement de Sartène. Ses deux frères, dont chacun a déploré la fin tragique, ont laissé au Lycée de Bastia qu'ils venaient de quitter à la veille de leur mort les meilleurs souvenirs. M. Horace Ettori rentre d'Allemagne après une captivité de quatre ans. Au moment où il fut pris, à Reims, par les Allemands, il est la poitrine traversée de part en part.

Le mariage a été célébré dans la plus stricte intimité, car si M. Pierre de Montera, frère de la mariée, avait pu se remettre des blessures reçues au front, il n'en fut pas de même d'un autre frère de la mariée, le lieutenant Louis de Montera, tué à l'assaut de Bouchavesnes.

M. le chanoine Mancini, cousin de la mariée, a béni cette union.

Ont signé à la mairie et à l'église, pour l'époux : M. Hyacinthe de Montera son beau-frère, et Mme Hyacinthe de Montera, sa sœur ; pour la mariée : M. Pierre de Montera, licencié ès lettres, son frère, et M. Ange Benielli, principal du collège d'Apt, son oncle.

Cette Union crée de nouveaux liens entre les familles de Montera et Ettori déjà si étroitement unies par le mariage de M. Hyacinthe de Montera et de Mlle Liline Ettori.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux de bonheur les plus sincères et nos bien vives félicitations.

Prenez soin de vos yeux

M. Maurice BONNET
OPTICIEN SPÉCIALISTE DIPLOMÉ

Diplômé de la Maison LAPLANCHE Bordeaux 1892

17, rue de l'Hôtel des Postes, à NICE

de passage à Bastia, a l'honneur de faire savoir qu'il se tient à la disposition de toutes les personnes soucieuses de leur vue.

M. MAURICE BONNET peut fournir *lunettes pince-nez, faces à main, jumelles, etc.*, pour toute vue.

Il se recommande tout particulièrement aux personnes et aux *potins* ayant besoin d'YEUX ARTIFICIELS.

M. MAURICE BONNET reçoit à *l'Hôtel de France* de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LA SÉQUANAISE

... CAPITALISATION

Entreprise privée française contrôlée par l'Etat

Siège Social : 76, Rue d'Amsterdam, PARIS (IXe)

LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTES

Les sociétés de capitalisation

répartie à ses adhérents par les 88 tirages de l'année 1918

UN million 450 000 francs

Au tirage du 13 juin, deux adhérents de la Corse M. S. Favalli, à Propriano et Mlle Mélie Podesta, à Villetta, par Ajaccio, ont vu amortir leurs titres dont ils ont aussitôt touché le capital, soit 1 000 francs.

Ces deux amortissements portent à 25 le nombre des habitants de la Corse ayant, à la suite des précédents tirages, touché, par anticipation, le montant intégral de leurs titres.

Elle a payé à ses adhérents, pour règlements de titres encaissés, échus, amortis par voie de tirages mensuels publics, prêts et divers :

En la seule année 1918 : Plus de (pour mémoire de guerre) 40 Millions

Depuis la fondation. . Plus de 100 Millions

Ses fidèles mathématiques garantie légale des adhérents se chiffrant par. . . Plus de 250 Millions

Ses fidèles cinq représentant ensemble capitaux à conditions . . . . Plus de UN Milliard

Pour renseignements, s'adresser aux agents locaux ou au Siège Social.

Préfecture de la Corse

Avis Administratif

Déclaration à faire avant le 31 juillet courant par les familles des mobilisés.

Les allocataires, chefs de famille et tous autres bénéficiaires actuels de la loi du 5 août 1914, excepté ceux d'entre eux déjà inscrits au tableau dégressif, sont invités à faire, à la mairie de leur résidence, une déclaration et à fournir tous les renseignements indiqués dans un bulletin que le Maire leur communiquera, en vue d'établir la situation militaire des mobilisés et celle de la famille.

Ces renseignements devront être complets et exacts.

En même temps les allocataires présenteront au Maire leur certificat d'admission sur lequel le magistrat municipal, après avoir rempli le bulletin susvisé, apposera la mention suivante : « Bulletin établi », suivie de la date, de sa signature et du cachet de la Mairie.

Tout certificat d'admission non

ré à de cette mention expresse son passeur à se voir refuser le payement des allocations par le percepteur.

En conséquence, dès que cette affiche sera connue, les bénéficiaires des allocations, sauf ceux d'entre eux qui sont déjà inscrits au taux d'urgence, devront se rendre à la Mairie pour remplir les formalités prévues avant le 31 juillet prochain.

Toute omission de déclaration, consistée après cette date, entraînera la suppression du bénéfice de la loi et sera déclarée inexacte exposera l'intéressé à des sanctions, soit au remboursement des sommes, soit à des poursuites devant les tribunaux.

Le Préfet de la Corse,
Théophile BERNARD.

Petite Gazette

Ecole navale

M.M. Cordonnel Benoît Louis, Ortoli Paul-Ange et Venturini Paul Emile sont déclarés admissibles à subir les épreuves orales du concours d'admission de l'Ecole navale.

Nouvelles agricoles

La direction de l'agriculture publie bientôt des comparatifs des enquêtes sur la situation des cultures au 1er mai des années 19.8 et 1919. Pour la Corse, ces résultats sont en peu plus satisfaisants.

Toutes les cultures dont il s'agit ont présenté l'année dernière un état assez bon, celui de cette année est bon. Il y a eu aussi une augmentation dans les superficies ensemencées. Voici les chiffres officiels :

Blé d'hiver : 43.000 hectares en 19 9, 12.500 en 19.8.

Blé de printemps : 400 hectares en 919, 100 en 1918.

Méteil : 43 en 19 9. 70 en 19 8.

Seigle : 4.0 en 19 9 700 en 19 8.

Orge d'hiver : 2.600 en 1919, 3.600 en 1918.

Avoine d'hiver : 1.900 en 1919, 1.800 en 1918.

Syndicat des Hôteliers.

MM. les membres sont priés de passer chez le Trésorier 8, rue Miot, pour retirer de suite, versement pour nouvel exercice et payement de la cotisation du 2e semestre. Dernier délai : 1er août, de 8 à 10 h. du matin.

A vendre

Une barque à avirons et à voile.
S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Une paire de *bœufs de labour* âgés de trois ans.
Un *cabriolet* et *harnais* en très bon état.
Un *mulet* âgé de trois ans, taille 1 m. 40, s'attelant.
S'adresser à M. *Muscatelli Finaltérius*, à LUCCIANA.

Perdue

Perdu sur le territoire d'Aveneses en juin dernier une pouliche âgée d'un an, robe rouge, taille 1 m 30, tache blanche au front crins de la queue coupés en partie.
Prière envoyer renseignements à M. Antonini, instituteur à Aveneses, contre bonne récompense.

On vend

Très beau vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros.
Hyacinthe Diez, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

ETAT CIVIL
du 29 juillet 1919

NAISSANCES

Lucieni Mathieu.

DÉCÈS

Pantaleoni Octavien, soldat au 173e d'infanterie, 31 ans, de Vescovato.
Santoni Jean Marie, employé de commerce, 78 ans, de Bastia.

AVIS AUX AMATEURS

Excellent vin de table

en gros *1 45* ; détail *1 50*

Maison AUGUSTE DEVICHI, entrepôt 2, impasse Carnot (gare).

Expéditions

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Emile Saettoni-Mamberti ;
Mme et M. Sylvain Canal Suettoni, chef de gare en Algérie ;
Mlle Ernestine Saettoni ;
M. Jules Saettoni, employé au chemin de fer de l'Etat en Algérie ;
M. Auguste Saettoni ;
Mme et M. François Saettoni ;
Mme et M. Victor Mamberti ;
Mlle Laurentine Mamberti ;
Les familles Giudice de Bastia, Scola, Martin, Santoni, Terrazzoni de Cervione, et Mamberti de Marseille ;

Ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Emile Saettoni

Employé de Commerce à la Maison Rossi

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Bastia le 29 juillet 1919, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 1 heure de l'après-midi.

Maison mortuaire, 7, Bd du Palais.

De Profundis !

Les Membres de la Société l'Union des Employés de Commerce sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté collègue

M. EMILE SAETTONI.

Le Président, J. AGOSTINI.

AVIS DE MESSE

Mercredi, 30 juillet, à 8 heures du matin, une messe de *requiem* sera dite, en la chapelle de Montserrato, pour le repos de l'âme de

Mme Virginie Graziani
Née GIOCANTI

décédée dernièrement, qui a été sous-prieure en 1861, et bienfaitrice de la chapelle.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant : Laurent Bastianti.

LE GRAND
Vin du Cap-Corse
au Quinquina
Auguste MATTEI, créateur
REFAIT L'ESTOMAC — RAJEUNIT L'ORGANISME
ETIQUETTE BLEUE
Avec la CORSE et les ARMES de la CORSE
Exiger le Timbre de Garantie avec le vrai de Terroir et le Chapeau du P.tit Caporal
La mise en bouteille des CUVÉES de RÉSERVE A COMMENCÉ
Maison de Bastia : NORL SANTANDREA, directeur
Demandez les prix ! — Faites un essai !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

REUNION du CONSEIL ECONOMIQUE

Paris 29 juillet.

Le Conseil économique s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Clémenceau.

Y assistaient : MM. les ministre Klotz, Clavelle, Collisard, Simon, Loucheur, Nouelens et Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat.

Après une longue discussion, le Conseil a adopté un certain nombre de mesures importantes.

Le Conseil Suprême DES ALLIÉS

Paris, 29 juillet.

Le Conseil suprême des alliés s'est réuni pour continuer l'étude du renouvellement de la convention financière et économique interalliée.

Les questions concernant directement les pays alliés seraient traitées par des conversations particulières.

Ainsi M Tittoni a eu hier une longue conversation avec M. Loucheur pour la fixation de la quantité de charbon du bassin de la Ruhr à attribuer à l'Italie.

Les questions relatives au ravitaillement de l'Europe par l'Amérique seront discutées entre les divers représentants.

ANGLETERRE

La Grève des mineurs

Londres, 29 juillet.

La grève dans le Yorkshire prive déjà le pays d'un million de tonnes de charbon, et les mineurs de 15 millions de francs de salaires.

Dix mille ouvriers d'industrie diverses sont obligés de chômer, par suite du manque de charbon.

Trois syndicats formant la triple alliance industrielle seront appelés à voter sur la question de l'appel à l'action directe dans la campagne contre la conscription et l'intervention en Russie, ainsi que sur l'intervention des troupes dans les conflits contre les ouvriers.

Le nombre des votants est d'environ 1 million et demi.

LE RACHAT DES MINES PAR L'ÉTAT

Le conseil des ministres a définitivement repoussé les conclusions du rapport de M. Sankey.

Il a décidé de faire racheter par l'Etat toutes les mines.

Leur valeur sera payée par annuités, et elles seront mises sous le contrôle du ministère des mines.

En ce qui concerne les salaires, ils seraient basés sur la production et la vente obtenues.

LE GÉNÉRAL BYNG

Les journaux annoncent que le général Bing serait chargé prochainement de l'administration des fonds de secours pour les soldats et marins.

M. NOULENS et *les Mercantis*

Paris, 29 juillet.

Afin de combattre le mercantisme à Paris, le ministre du ravitaillement a invité le Préfet de police à ordonner une grande publicité pour les prix du gros.

CHYPRE à LA GRÈCE

Athènes, 29 juillet

Le général Allemby a fait savoir à l'agent diplomatique de la Grèce, au Caire, que l'Angleterre remettra demain l'île de Chypre à la Grèce.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 29 juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

CRÉDITS PROVISOIRES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère des Finances de crédits provisoires applicables au mois d'août 1919.

Après de nombreuses observations, l'article 1er accordant un crédit de 918 millions 931.000 francs est adopté.

L'article 2, accordant un crédit de 79 millions 514.000 francs est égalemen voté,

L'ensemble du projet de loi est également adopté.

EN RUSSIE

LA SITUATION à PETROGRADE

Stockholm, 29 juillet.

A Petrograde, la situation empire tous les jours.

La mortalité est devenue effrayante.

On ne peut faire assez de cercueils pour l'ensevelissement des morts.

Les bolchevistes ont fusillé plus de 800 personnes dans une seule nuit

L'agitation à Voloska

Rome, 29 juillet.

Contrairement aux nouvelles publiées par les journaux, concernant le conflit survenu entre les gendarmes italiens et la population slave de Voloska, l'agence Stefani assure que la tranquillité dans le district de Voloska n'a pas été troublée

EN SERBIE

NOUVEAU CONCORDAT

Belgrade, 29 juillet.

Le ministre des Cultes étudie le projet d'un nouveau concordat avec le Pape, destiné à être appliqué dans tout le royaume serbo croate-slovène.

POUR NOS HEROS !!

« L'OEUVRE ARTISTIQUE »
28, rue Saint-Ferréol, Marseille
Offre Gratuitement
un agrandissement garanti d'une valeur de 45 francs à chaque famille qui lui enverra la photographie d'un mort ou disparu.

Etude de Me BATTESTINI

Notaire à Calvi

Vente sur adjudication de bien d'interdit

A vendre

Le lundi 25 août 1919, à dix heures.

Pardevant Me Battestini, notaire à Calvi, commis à cet effet par ses Bureaux à Calvi, les immeubles Poggiale, terre, et Ghiazzo, jardin, sis à Muro appartenant à M. Lucciani Louis, interdit, de Muro.

Sur la requête de M Murati Julien, tuteur dudit interdit, autorisé par délibération du conseil de famille de l'interdit susnommé, homologuée par le Tribunal civil de Corte.

La vente de ces biens a été ordonnée par jugement du dit Tribunal du deux juillet 1919.

Le cahier des charges pour parvenir à cette vente a été dressé par M. Battestini, notaire, le 22 juillet courant.

La mise à prix a été fixée à 1.250 fr.

Calvi, 26 juillet 1919.

S. F. BATTESTINI,
Notaire,

QUARANTE QUATRIEME ANNEE — N° 277 — JEUDI 31 JUILLET 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 centimes

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ff

Vers la Montagne Corse

Impressions de retour

Après les fêtes du 14 Juillet, comme vous regardiez les drapeaux chasser au vent et les écussons briller au soleil, vous songiez que bientôt vous serez heureux de déserter les bords du littoral pour gagner la montagne.

Bientôt ! et vos yeux appesantis devancient vos pas, bien loin, bien haut, vers ces pentes aperçues dans la fournaise de midi. Ils fuyaient vers le val et les lariciés, avides de fraîcheur, retrouver les sites sylvestres.

Si vous vous disiez aussi que notre pays est ami des dieux, puisqu'il met à notre portée toutes les magnifiques armes de la beauté. L'hiver : des marines bordées de haies fleuries et ombrées de palmes ; l'été, des cirques gazonnés, des vallées verdoyantes et des vasques bruissantes.

Vous connaissez cet appareil qui, lentement, dégorge la poussière des habits et des tentures ! Eh ! bien, pour loger les microbes dont la vie à villes clos et urbaine a doté notre organisme, rien ne vaut les vacances à la montagne.

Mais il ne faut pas chercher dans le changement de séjour l'occasion de faire montre de toilette. Le repos, le sain équilibre des nerfs ne se trouvent guère dans certaines villes d'eaux où les chroniques regorgent de noms sonores, de titres retentis, de blasons vrais ou faux, et de petits scandales. Il faut choisir un lieu où chacun porte son nom et où l'on sait avec qui l'on vit. Là est l'oubli total de la ville, de ses potins, de ses poussières et de ses odeurs. Ici est la cure de silence.

Ah ! le charme du voyage en montagne Corse pour arriver au village natal. La route, légèrement duvetée de poussière, serpente dans un décor de verdure, dominée par des rochers et des sommets. Vous passez lentement à travers les paysages bucoliques en ouvrant de grands yeux avides et en savourant la fraîcheur de l'air. Les branches s'inclinent jusque sur les fougères, les croupes succèdent aux croupes, les frondaisons aux frondaisons.

Tout à coup, au pied d'une vaporeuse chaîne de montagnes, des maisons blanches et rouges apparaissent. C'est le village au nom qui sonne clair et dont les syllabes quelquefois épelées aux heures de tristesse vous ont réconforté. Vous regardez à droite et à gauche les choses connues et enfin retrouvées. Vous leur souriez et vous vous baignez dans un air aiguisé par les souffles frais et embaumés tombant des cimes.

Cette année, je connais l'apaisement d'un séjour estival en Corse, où je subis sans essayer de réagir la loi de la nonchalance. Ce n'est pas l'anéantissement de la volonté, ce n'est pas la fainéantise ; c'est le besoin de me faire une âme spéciale, c'est l'appétit de bonheur calme qui m'a entraîné dans la châtaigneraie, sur les pentes de la montagne cortenaise.

Aussi loin que l'œil pénètre ce ne sont que troncs et frondaisons, taillis et halliers. Celui qui tout jeune a vécu dans la châtaigneraie, aime la revoir et ce n'est pas sans émotion qu'il retrouve, enfoncé dans la verdure, la maison qui l'a vu grandir. Il prend sa canne, siffle son chien, s'enfonce dans la forêt pleine du cri des merles, franchit les tiges de menthes toutes mouillées de gouttes d'eau au bord des ruisseletts, et si odorantes quand on en presse une feuille entre les doigts. Il s'arrête pour écouter un rossignol qui, dans les hautes branches, lance des fusées de sons, se tait, puis reprend son chant de douceur, de tendresse et d'extase.

Depuis mon arrivée dans ce paysage de bois, de montagnes, de cimes, avec son charme sauvage et son silence, tous les arômes du terroir, toutes les voix lointaines du sang, toutes les influences de l'hérédité, m'assaillent et me tirent à eux.

Jamais, comme cette fois-ci, je n'ai perçu, éparse à longues traînées, ce parfum caractéristique du maquis corse : menthes au bord des vasques, armoises aux fentes des pierrailles, thyms et genevriers jouant leur partie dans le vent. Jamais je n'ai si bien compris le mot de l'Empereur : « La Corse, je la reconnaîtrais les yeux fermés, à son odeur. »

LOUIS B.

CALVI

M. l'Ingénieur ORTICONI

Ces jours derniers une bien triste nouvelle jetait la consternation à Calvi : les familles Orticoni et Olmi, universellement connues dans l'arrondissement, éprouvaient la plus douloureuse des pertes en la personne de M. André Orticoni, sous-ingénieur des ponts et-chaussées.

M. Orticoni disparaît à la suite d'une cruelle maladie, contre laquelle se sont brisées toutes les armes de la science et les soins les plus éclairés.

Successivement détaché dans les arrondissements de Calvi, de Corte et en dernier lieu de Bastia, où il dirigeait les travaux du port, il a, pendant plus de quarante ans, tout donné à l'Etat : son temps, son intelligence, son cœur.

La lame, hélas ! avait usé le fourreau, et au moment où il recueillait le fruit de tant de labeur, au moment où il jouissait sans partage des succès de ses fils, tous deux docteurs en médecine et dont les travaux scientifiques honorent la science française, au moment enfin où il avait le droit de considérer son œuvre avec fierté, en goûtant un repos tant gagné, la mort implacable est venue briser toutes les joies, en le ravissant à l'affection des siens et à la sympathie de tous.

Les obsèques ont été célébrées au milieu de l'unanime concours de la population calvaise qui a tenu à témoigner aux familles Orticoni et Olmi tous ses regrets pour la perte infinie qu'elles venaient d'éprouver.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Serveille, principal du Collège ; Taddei, avocat ; Pittaluga, receveur des finances en Algérie ; Battestini, notaire.

Le deuil était conduit par l'aîné des fils, M. le médecin major de 1re classe A. Orticoni, de l'Institut Pasteur, qui a eu avec sa mère et sa sœur, Mme Dupuis, la suprême consolation de recueillir le dernier soupir de son père vénéré et de l'accompagner jusqu'au champ de l'éternel repos.

Son second fils, M. le médecin major H. Orticoni, et son gendre, M. le capitaine Dupuis retenus aux armées, n'ont pu assister aux derniers moments de celui qu'ils aimaient tant.

L'inhumation a eu lieu au caveau de famille à Monticello, berceau des Orticoni.

Après l'hommage rendu par la Cité de Calvi, le village de Monticello a tenu à témoigner sa douloureuse affection à l'un de ses fils revenu dans son sein pour l'éternité.

Dès les limites de la commune familiale, toute la population, précédée de son digne pasteur, M. le curé Storti, des frères et des nombreux parents du défunt, étaient venus saluer la dépouille mortelle de celui qui les aimait tant. Et, tandis que le cortège s'acheminait lentement vers la dernière étape d'ici-bas, les cloches saintes gémirent longtemps, longtemps dans les airs.

Puissent les unanimes marques de sympathie dont les familles Orticoni et Olmi ont été l'objet adoucir leur immense douleur

A sa veuve éplorée et à ses enfants nous offrons nos condoléances attristées.

Un Calvais.

MARSEILLE

UNE TRAGEDIE SANGLANTE entre Corses

Une Brodeuse tue son amant *un Navigateur*

Elle avait déjà été inculpée du meurtre de son mari.

La foule veut lyncher la femme fatale

(De notre Correspondant particulier)

Une tragédie sanglante s'est déroulée dans le courant de la nuit dernière, à quelques centaines de mètres de l'hôtel de police, dans les circonstances dramatiques que voici :

Un navigateur, Jacques Rombaldi, âgé de 37 ans, sujet Corse, avait pour maîtresse, — bien qu'il soit marié et père de deux enfants, — une femme Laure Lobalme, veuve Bourgaran, âgée de 41 ans, brodeuse, mère de 3 enfants.

Laure Bourgaran habita avec son amant, pendant plusieurs années, la Corse, jusqu'au jour où son mari, M. Bourgaran, fut découvert un beau jour, la gorge tranchée à coups de rasoir, au domicile conjugal.

La femme Bourgaran prétexta que le malheureux s'était suicidé ; mais à la suite de certaines contradictions relevées dans ses déclarations, et après une enquête faite sur sa conduite et sa moralité le Parquet lança contre elle un mandat d'amener qui se changea bientôt en mandat de dépôt, sous l'inculpation de meurtre.

Traduite devant la Cour d'Assises de la Corse, l'épouse fatale fut néanmoins acquittée. Elle quitta alors la Corse et vint se réfugier à Marseille, rue du Petit Puits, avec son amant, le navigateur Rombaldi.

Ces temps derniers, le faux ménage était en complet désaccord, et l'autre nuit, à la suite d'une violente querelle, la maîtresse dangereuse tira sur son ami deux coups de revolver à bout portant dans la région du cœur.

L'infortuné navigateur tomba raide mort. La criminelle put s'enfuir, mais elle a été arrêtée chez elle par le service de la Sûreté.

La population du quartier où se déroula le crime et où habitait la meurtrière, voulut lyncher celle ci, lorsque les inspecteurs de la Sûreté l'amenèrent à l'Hôtel de police.

On criait : « A mort ! A mort ! » et les pierres pleuvaient sur Laure Bourgaran.

Elle a été écroulée à la disposition du Parquet.

Malgré toutes les preuves accablantes relevées contre elle, la meurtrière s'est défendue de son innocence, prétextant que c'est en voulant désarmer son amant qui la menaçait, qu'il s'est tué accidentellement.

Ce crime a causé un vif émoi dans notre Port et parmi la colonie Corse de Marseille.

Auguste VIGNE.

Carnet Mondain

La semaine dernière a été célébré, en l'église Saint-Charles, à Saint-Etienne, le mariage de M. Justin Escarras, d'une honorable famille de Provence, avec Mlle Gaby Vernin, la très charmante fille de M. Vernin, ancien sous-préfet de Calvi, actuellement entrepreneur spécial des tabacs à Saint-Etienne.

Nous formons les vœux les plus sincères pour le bonheur des jeunes époux, et présentons nos félicitations à leurs honorables familles, en particulier à l'ancien Sous-Préfet de Calvi, qui a laissé dans cet arrondissement les meilleurs souvenirs.

NOS REPRÉSENTANTS

M. GIORDAN

M. Giordan, député de Sartene, a reçu du Sous-Secrétaire d'Etat de l'Administration du Ministère de la Guerre la lettre suivante :

Paris, le 21 juillet 1919.

M. le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le cas des sous-officiers à solde mensuelle, prisonniers rapatriés, à qui on a fait une retenue de 1/6 de leur solde pour frais de nourriture et d'entretien et sur l'opportunité de cette mesure.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la retenue dont il s'agit, se justifie par le fait que la solde des sous-officiers à solde mensuelle comprend la valeur des prestations de nourriture et d'entretien qui leur ont été assurées par les Gouvernements ennemis ou autres, mais à charge de remboursement par le Gouvernement français.

Primitivement fixée par l'instruction du 14 août 1917 à la moitié de la solde de présence, cette retenue a été réduite par le rectificatif du 26 mars 1918, et par l'instruction du 1er février 1919 au 1/6 de la dite somme, ce qui constitue un minimum. Il n'est pas possible d'aller plus loin dans cette voie.

Agréez, etc.

Prenez soin de vos yeux

M. Maurice BONNET
OPTICIEN SPÉCIALISTE DIPLOMÉ
Successeur de la Maison GARRIGUE-VESPA
Médaille en 1900
17, rue de l'Hôtel des Postes, à NICE

de passage à Bastia, a l'honneur de faire savoir qu'il se tient à la disposition de toutes les personnes soucieuses de leur vue.

M. MAURICE BONNET peut fournir *lunettes, pince-nez, faces à main, jumelles, etc.*, pour toute vue.

Il se recommande tout particulièrement aux personnes et aux *poilus* ayant besoin d'YEUX ARTIFICIELS.

M. MAURICE BONNET reçoit à l'*Hôtel de France* de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Avis Administratif

Les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, directeurs ou gérants de tous établissements servant des aliments ou des boissons sont invités conformément aux dispositions du décret du 20 juin 1918, à afficher d'une façon très apparente, à l'extérieur de leur établissement ainsi que dans les salles ouvertes au public, le prix des repas et des consommations.

Les magasins et les épiceries vendant au détail, devront afficher, dans les mêmes conditions, les prix des denrées ci après :

Pain — Farines — Fécules — Pâtes alimentaires — Tapioca et sagou — Riz — Pommes de terre — Haricots — Légumes secs — Viandes de charcuterie — Viandes de boucherie — Viandes salées — Volailles et lapins — Poissons — Vins de consommation courante — Bières — Boissons ménagères — Fromages — Laits frais et condensé — Œufs — Beurre — Graisses alimentaires — Huiles comestibles — Vinaigres — Sels — Confitures — Sucre — Chocolat et cacao — Café — Chicorée — Thé — Huiles et essence de pétrole.

Il est rappelé que les infractions aux dispositions du décret précité sont punies par la loi du 10 février 1918, « de seize francs à deux mille francs (16 fr. à 2 000 fr.) d'amende et de six jours à deux mois d'emprisonnement. »

Les agents de la force publique ont reçu des instructions particulières en vue d'obtenir l'application des mesures ci-dessus visées.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Syndicat des ouvriers Cordonniers. — Les ouvriers cordonniers de la ville de Bastia sont priés d'assister à la réunion de vendredi soir à 8 heures, au local habituel.

Pour le syndicat,
Le Secrétaire, PIERI.

Petite Gazette

Conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réuniront le lundi 4 août, pour la première partie de leur session.

En Corse, la deuxième partie de cette session s'ouvrira le 9 octobre.

Décès

Il y a quelques jours, un de nos sympathiques concitoyens, M. Louis Sieso, ancien combattant de 1870, s'éteignait à Marseille, à l'âge de soixante-dix ans, après une très courte maladie.

De nombreux compatriotes, qui tenaient en grande estime M. Louis Sieso, se sont fait un devoir de suivre sa dépouille mortelle, jusqu'au cimetière Saint Pierre.

La semaine suivante, cette même foule d'amis rendait les derniers devoirs à Mme veuve Louis Sieso, emportée subitement par une embolie. La perte du cher compagnon de sa vie lui a causé une douleur si grande qu'elle n'a pu lui survivre.

Nous adressons nos bien vives condoléances aux familles Sieso et Maestracci si cruellement éprouvées.

Au Marché

Prix de diverses denrées : le kilo : pâtes alimentaires, 1.50 ; fromage de gruyère, 12.60 ; hollande, 20.00 ; Roquefort, 9.60 ; riz, 1.70 ; sel, 0.40 ; haricots blancs 2.00 ; tomates, 0.60 ; pommes de terre, 20.00 ; savon, 3.00 ; blanc, 3.50 ; beurre, 16.80 ; sucre, 2.20 ; graisse, 6 fr. ; lard 14.40 ; veau 10 fr. ; mouton 6.00 ; rougets 6.00 ; lavarets, 0.10 fr. ; petits oignons, 2.20 ; poires, 1.50 à 2.00 ; haricots verts, 2.00 ; mange-tout, 1.20 ; vin 1.50 à 2.25 le litre ; charbon, 20.00 les 100 k. ; bois de chauffage, 64 fr. les 1.000 kilos ; bougies 3.60 le paquet ; lait 0.75 le litre ; pétrole 1.10 le litre ; haricots secs 1.20 le k. ; dorades 5.00 ; Morues 5.00 ; fromage corse, 10.00 ; pommes de terre, 0.70 ; huile, 5.00 le litre ; amandes, 0.25 la doz. ; courgettes, 0.20 l'une.

On demande

Un jeune employé pour magasin ayant belle écriture et un homme retraité ou âgé pour la garde et l'entretien d'un chantier.

S'adresser à M. J. Lucchetti, 45, Bd. Paoli, à Bastia.

On vend

Très bon vin de table 1 fr. 50 au détail ; 1 fr. 45 en gros.

Hyacintho Diez, Nouveau Port, Route du Cap, n° 8.

A vendre

Une barque à aviron et à voile.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Vente d'hôtel

A vendre, pour cause de santé, hôtel bien achalandé, ayant 50 ans d'existence.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Occasion

A vendre fauteuil roulant pour malades, infirmes, blessés, en parfait état, très confortable sur ressorts, roues caoutchoutées sur billes.

S'adresser pharmacie Scaglioli à Calvi.

Huile

Huile vierge de Campile, 29, rue de l'Opéra, au 2e.

Appartement ou Villa

Ménage sérieux cherche à louer meublé appartement de 5 pièces, de préférence une villa.

Envoyer renseignements au bureau de *Petit Bastiais*.

AVIS AUX AMATEURS

Excellent vin de table

en gros *1 45* ; détail *1 50*

Maison AUGUSTE DEVICHI, entrepôt 2, impasse Carnot (gare).

Expéditions

CYRNOS-PALACE-HOTEL
BASTIA

Société Anonyme au Capital de 300.000 francs

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Émission de 4,000 Actions Privilégiées de 100 francs rapportant 6 0/0 l'an

Souscription chez :

M. GREGORJ Frères, Banquiers à Bastia ;

FANTAUZZI et Fils, Banquiers à Bastia ;

Me FRANCESCHI, notaire, 32, Boulevard Paoli, Bastia, qui pourront fournir de plus amples renseignements.

On verse la moitié, soit 50 francs, en souscrivant.

La souscription sera close le 31 août 1919.

La Française Capitalisation

Société Mutuelle d'Épargne et de Prévoyance
Entreprise privée
exemptée au contrôle de l'État

Tirage du 15 juillet 1919

Nous relevons dans la liste générale des adhérents remboursés par anticipation :

N° 171.937 Mme Revello, La Seyne, *500 fr.*

N° 242.533 Goulami, 5, rue Croix Vidal, à Toulon, *500 fr.*

N° 255.934 Meuci, 5, rue Aug. Goil, à Nice, *1.000 fr.*

N° 225.960 Bocchia, 133, Bd de la Blancarde, à Marseille, *1.000 fr.*

N° 306.898 Mme Truchet, 16, rue de la Loge, à Marseille, *1.000 fr.*

Cette dernière adhérente n'avait versé que 3 mensualités soit en tout 7 *francs*.

Les adhérents de la région : Bastia, Cap-Corse, St-Florent, sont informés que M. GHIGLIABRINI ANTOINE, 7, *rue de l'Opéra, à Bastia*, visitera régulièrement, tous les mois, les sociétaires encaissera les mensualités et remettra gratuitement la liste des tirages du mois.

Direction Régionale, 3, Bd Victor Hugo, Nice.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Constans, comptable à la Compagnie du Gaz, et son fils Joseph ;

Mme et M. Jean-Baptiste Cuneo, tonnelier ;

M. et Mme Léonard Roverani, née Cuneo ;

Mlle Antonia Roverani ;

M. et Mme Gaëtan Cuneo ;

M. et Mme Joseph Cuneo et leurs enfants, de Tunis ;

M. Joseph Constans, retraité ;

Mlle Angèle Constans ;

M. Jules Constans, adjudant au 20e train ;

Mme Françoise Cuneo, de Marseille ;

Mme veuve Tichadou, née Cuneo ;

Mme veuve Anne-Marie Cuneo ;

Mme et M. Charles Cuneo, employé de Mairie, et leurs enfants ;

Mme Tramier née Cuneo, de Marseille ;

M. et Mme Nicolai et leur fille, de Gagny ;

Mme Davat née Cuneo, de Nice ;

M. et Mme Tichadou Maurice ;

M. Tichadou Jean ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul Constans
Née CUNEO

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine, décédée à Bastia, le 30 juillet 1919, à l'âge de 29 ans.

La levée du corps aura lieu ce matin, 31 juillet, à 10 heures.

On se réunira 18, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imprimerie Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastianelli

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

Paris, 30 juillet.

Le successeur de M. Jonnart au gouvernement de l'Algérie serait M. Abel, député du Var, vice président de la Chambre des députés

Sa nomination serait soumise demain au Conseil des ministres.

DANS LA MARINE

LA DÉMOBILISATION

Toulon, 30 juillet.

La démobilisation de la classe 1909 a commencé aujourd'hui.

Les hommes de cette classe sont envoyés en congé illimité.

CONSEIL ÉCONOMIQUE INTERALLIÉ

Paris, 30 juillet.

Le Conseil économique interallié se réunira samedi prochain à Londres.

M. Clementel représentera la France,

La Délégation autrichienne

Paris, 30 juillet.

Les délégués autrichiens ont été avisés qu'un délai de 7 jours leur était accordé pour terminer l'examen du traité de paix.

Le Conseil Suprême INTERALLIÉ

Paris 30 juillet.

Le Conseil suprême interallié s'est réuni aujourd'hui.

Il a continué l'examen du traité bulgare.

Le Conseil suprême des Alliés a décidé de renvoyer au Conseil économique, qui doit se réunir samedi, à Londres, le soin de prendre une décision au sujet du renouvellement de la convention économique.

LE CABINET *Serbo-croate-slovène*

Belgrade, 30 juillet.

D'après les dernières informations reçues, le cabinet serbo croate-slovène serait démissionnaire.

L'avance FRANCO-SERBE

Paris, 30 juillet.

Toutes dispositions sont prises pour que l'avance franco-serbe sur le flanc droit de l'armée de Bela Kuhn, au cas où il ne se conformerait pas aux conditions imposées par les puissances alliées, puisse s'effectuer immédiatement.

Les Ouvriers allemands

Berne, 30 juillet.

Dans les milieux socialistes, on a émis cette opinion de demander au gouvernement qu'il mette à la disposition de la France, les ouvriers volontaires pour la reconstruction des régions dévastées, cette question se trouvant liée à celle des sans-travail.

ANGLETERRE

LA SITUATION houillère

Londres, 30 juillet.

La situation houillère subit hier encore une grosse amélioration, à la suite de la décision prise par les représentants des mines du Yorkshire de se rencontrer avec les représentants des ouvriers.

Cette entrevue devait avoir lieu aujourd'hui.

On espère qu'elle donnera un bon résultat.

L'AMIRAL KOLTCHAK

New York, 30 juillet.

Un groupe de banques américaines consentirait à effectuer un prêt à l'amiral Koltchak.

Le Charbon allemand

Rome, 30 juillet.

Un journal allemand déclare que la livraison du charbon aux puissances de l'Entente produirait une crise pour l'industrie, et même pour les foyers domestiques en Allemagne.

Il faudrait en arriver à supprimer de nombreux trains en même temps qu'il serait nécessaire d'augmenter la production par tous les moyens, dans toutes les usines.

M. BRATIANO

Paris, 30 juillet.

Les journaux annoncent que M. Bratiano, président du Conseil des ministres roumain, aurait l'intention de se démettre prochainement de ses fonctions à la suite du mécontentement du traitement infligé par le Conseil des Cinq à la Roumanie.

AU MAROC

Le général Sylvestre

Madrid, 30 juillet.

Le général Sylvestre a pris le commandement de la région de Ceuta. l'Espagne étant décidée à agir énergiquement contre Raisouli.

CONCENTRATION DE DIVISIONS TURQUES

Londres, 30 juillet.

Les Turcs ont concentré plusieurs divisions sur la ligne de Trébizonde à Erzeroum, probablement en vue d'une offensive contre l'Arménie.

LA COMMISSION du Spitzberg

Paris, 30 juillet.

Aujourd'hui s'est réunie la Commission du Spitzberg.

S'est également réunie la Commission chargée de reviser l'acte de Berlin et de Bruxelles, relatif au bassin du Congo.

LE NOUVEAU CABINET TURC

Athènes, 30 juillet.

Dans le nouveau Cabinet de Mad-Fe'id, se trouve Adil bey, comme ministre de l'Intérieur, qui exerçait l'intérim du même ministère pendant les massacres d'avril 1919 et que Izzeh-pacha doit sa fortune à l'ex-Kaiser.

Mme MASSEL *dentiste*

Le Cabinet de Bastia, 16, Boulevard Paoli, est ouvert du 1er au 15 de chaque mois.

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire Bridge et couronne en tout genre.

AVIS

A Ajaccio du 15 au 30. Pour renseignements et correspondance prière de s'adresser : Villa Massal, route Salarie.

QUARANTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 278

VENDREDI 1er AOUT 1919

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

10 CENTIMES — 10 CENTIMES

Téléphone : JOURNAL — Téléphone : QUOTIDIEN

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'agence des Annonces du Journal.

1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2.50 — 4e page, 1 fr. — Nécrologie, 0.60 ligne.

Gare . . . . . 22 fr. — Départ. & Colonies 25 » — Etranger . . . . . 35 »

LA VILLE DE BASTIA — BIBLIOTHÈQUE

Lettre ouverte aux Représentants de la Corse

(Sénateurs et Députés)

J'aime à penser que vous êtes le nombre des Députés et Sénateurs qui voteront l'augmentation de l'indemnité parlementaire qui, de 15 000 francs, va être portée d'un seul coup à 40 000 francs.

Vous ne pousserez pas, je l'espère, la naïveté jusqu'à refuser de beaux présents d'Artaxercès.

Vous avez voté tant de millions, tant de milliards, vous avez attribué tant de manne bleue ou verte qu'il est juste qu'une part vous soit réservée, et l'adage qui dit que « Charité bien ordonnée commence par soi-même, » ne peut s'appliquer à votre cas, puisque vous avez commencé par contenter d'abord tous ceux qui en ont voulu. Bravo !

Ainsi vous avez octroyé des traitements de début de 3 800 fr., porté tement d'un sous-préfet d'autrefois) à des fonctionnaires qui, jusqu'à présent, touchaient à peine le cinquième de cette somme ; vous avez augmenté les soldes d'activité de l'armée, à tel point qu'un caporal percevra mensuellement autant qu'un capitaine, il a seulement dix ans !

Quelles largesses ! Quelle générosité !

Vous mêmes, Messieurs nos représentants, avez vos 40.000 fr. et les [illegible], vous arrivez à des traitements de ministres.

Comme cela, du moment que vous ne pouvez détenir le maroquin ministériel, vous vous consolerez à la pensée que vous en détenez la valeur.

Tout irait donc pour le mieux s'il n'y avait pas une ombre à ce tableau paradisiaque ; cette ombre, la voici :

Vous avez oublié, dans la distribution de vos largesses, une catégorie de citoyens tout aussi intéressante que les autres catégories que vous avez comblées de vos faveurs. Je veux parler de la catégorie des petits retraités.

Qu'avez vous fait pour eux ? Rien, ou presque rien. Oui, vous leur avez jeté un os à ronger sous forme d'indemnité de vie chère, mais alors qu'aux employés et fonctionnaires vous accordez 5 francs par jour d'indemnité, vous ne donnez que 2 francs par jour aux petits retraités, sans faire, entre ces derniers, aucune distinction de situation ; vous avez voulu briser toutes les échelles sociales et passer, par dessus, le niveau égalitaire. Soit.

Vous ignorez peut-être que quelques-uns de ces petits retraités ont fait la grande guerre ; qu'ils ont rendu des services signalés, soit sur le front, soit à l'intérieur, et vous ne vous doutez certainement pas de la misère physique et morale dans laquelle l'État les a jetés en les rendant à la vie civile sans même leur avoir donné l'augmentation de pension à laquelle ils ont droit pour leurs nouveaux services.

Non, pauvres parias de l'armée, vous ne comptez plus. Contentez-vous de votre modique pension d'avant guerre.

Si, pour les petits retraités comme pour les fonctionnaires, le prix de la vie a quadruplé, voire quintuplé, le traitement de ces derniers a été augmenté en proportion, tandis que pour les premiers, c'est toujours le *statu quo ante bellum* ; est ce là de l'égalité ?

Vous avez l'air de dire à ces délaissés de la fortune : La vie est devenue quatre fois plus chère, c'est vrai, mais pour rétablir votre équilibre d'avant guerre, vous mangerez quatre fois moins, voilà tout.

Veuillez réfléchir une minute, Messieurs nos représentants, et demandez-vous, s'il est possible à un petit retraité de vivre avec la pension de famine qui, suffisante peut être avant la guerre, ne l'est plus du tout maintenant.

Pour peu que vous me les demandiez, je suis prêt à vous donner des exemples concrets, mais je crains qu'au regard des *heureux de ce monde*, ma voix ne se perde dans le désert, *vox clamantis in deserto*. Elle aura certainement un écho plus favorable auprès de nos futurs représentants.

Cap. C.

L'ÉCOLE D'HYDROGRAPHIE *de Bastia*

Dans sa réunion du 29 juillet, la Chambre de Commerce de notre ville a pris la délibération que nous publions ci après, pour protester contre la suppression de l'Ecole d'Hydrographie de Bastia

M. le Président donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

« Nous avons appris avec une pénible émotion que l'Ecole d'Hydrographie de Bastia venait d'être supprimée par une récente décision ministérielle.

Cette école, fermée depuis le début des hostilités et dont nous attendions la réouverture prochaine, fonctionnait à Bastia dans les meilleures conditions et rendait aux populations maritimes de notre département d'incontestables services.

Créée en 1857, elle n'avait cessé, depuis cette époque, d'être pour notre marine marchande une véritable pépinière de hardis navigateurs et d'officiers d'une haute valeur professionnelle. Ce n'est pas sans une légitime fierté que nous avons vu, bien souvent, d'anciens élèves de notre école appelés au commandement des grands courriers, et nous avons tous, présents à la mémoire, les noms de ces vaillants compatriotes qui, chaque jour, sur les mers les plus lointaines, veillent avec un soin jaloux et une compétence consommée, à la sauvegarde des intérêts français.

Au cours de la guerre que la victoire de nos armes vient de couronner glorieusement, nombreux sont les capitaines au long-cours issus de notre école qui, aux prises avec les sous-marins ennemis, ont su faire preuve des plus belles qualités d'audace et de sang-froid, pour ramener à bon port, bravant tous les périls, les navires qu'ils avaient l'honneur de commander !

La Légion d'honneur et la Croix de guerre sont venues à maintes reprises récompenser leur bravoure.

Vous me permettrez, Messieurs, de me faire votre interprète pour leur adresser, au nom de notre Compagnie, l'expression de notre vive admiration et de notre patriotique reconnaissance !

C'est assurément avec le plus profond regret que ces distingués compatriotes apprendront la mesure qui frappe le département de la Corse, et ces regrets seront partagés par tous ceux qui ont constamment contribué au développement de notre Ecole maritime.

Les Corps élus du Département, le Conseil Général, comme la Chambre de Commerce de Bastia, qui appréciaient hautement les services rendus par cette institution à notre population maritime, l'avaient dotée d'un enseignement embrassant toutes les connaissances exigées par les programmes de l'examen de capitaine au long-cours.

En assurant le développement de cette école dont nous étions prêts à perfectionner encore le fonctionnement, nous ne faisions en ce qui nous concerne, que répondre au vœu maintes fois exprimé par les Inscrits Maritimes de la Corse qui sont au nombre de dix mille environ.

C'est là un chiffre qui, en égard à la population du Département, mérite de retenir l'attention des pouvoirs publics. Peu de Départements sur le Continent français possèdent, en effet, une population maritime aussi dense et aussi nombreuse, et à ce point de vue l'existence dans notre ville d'une Ecole d'Hydrographie se trouvait pleinement justifiée.

A cette considération vient s'ajouter en faveur du maintien de l'Ecole une autre raison qui a, peut-être, échappé à ceux qui ont pris la mesure contre laquelle nous nous élevons.

La Corse ne peut être assimilée à aucun autre département. Sa situation géographique fait que telle mesure qui apparaît comme des plus équitables en ce qui concerne un département limitrophe d'un grand centre maritime, devient une véritable mesure d'exception, je dirais presque d'exclusion, lorsqu'elle atteint un département isolé comme le nôtre.

Les familles d'où sortent nos marins et ces vaillants officiers que je saluais tout à l'heure ne sont généralement pas des plus fortunées. Elles se trouveraient aux prises avec les plus grandes difficultés si elles se voyaient obligées d'envoyer leurs enfants suivre les cours d'une école de navigation sur le Continent.

Rares seront celles qui auront les ressources suffisantes pour assurer pendant *quatre ans* les frais de séjour des étudiants à Marseille, et ainsi se trouveront éloignés de la carrière vers laquelle ils se dirigeaient ces jeunes gens qui, obéissant à leur vocation, auraient, comme leurs devanciers, fait le plus grand honneur à notre Département.

Pour ces diverses raisons, j'estime que nous devons protester énergiquement contre cette mesure et qu'il nous appartient de demander le maintien à Bastia de l'Ecole d'Hydrographie à laquelle les Corps élus du Département n'ont jamais ménagé leur concours ni leurs encouragements.

La Chambre, après avoir entendu la lecture de ce rapport en adopte les conclusions ;

Dit qu'il sera transformé en délibération ;

Et que copie en sera adressée à MM. les Ministres de la Marine, des Travaux publics, du Commerce de la Marine marchande et des Transports à M. le Préfet de la Corse, ainsi qu'à MM. les Sénateurs et Députés du Département.

Ainsi fait et délibéré, etc

Prenez soin de vos yeux

M. Maurice BONNET

OPTICIEN SPÉCIALISTE DIPLOMÉ

Successeur de la Maison CAMBIÉ-VESPA fondée en 1880

17, rue de l'Hôtel des Postes, à NICE

de passage à Bastia, a l'honneur de faire savoir qu'il se tient à la disposition de toutes les personnes soucieuses de leur vue.

M. MAURICE BONNET peut fournir *lunettes, pince-nez, faces à main, jumelles, etc.*, pour toute vue.

Il se recommande tout particulièrement aux personnes et aux *poilus* ayant besoin d'YEUX ARTIFICIELS.

M. MAURICE BONNET reçoit à l'*Hôtel de France* de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

PHOTOGRAPHIE

La direction de *PHOTO D'ART*, 6, boulevard du Palais, BASTIA, voulant donner une nouvelle preuve de sollicitude à sa nombreuse clientèle du département a décidé qu'un de ses meilleurs opérateurs se rendra prochainement au chef-lieu de chaque canton et dans les centres les plus populeux.

Travaux photographiques en tous genres, groupes scolaires, spécialité d'agrandissements, reproductions, cartes postales, etc.

L'Aliment des Enfants, Adultes et Vieillards.

Lait condensé NESTLÉ Sucré et non sucré

Pour la Corse : Mr GUERLOND 3, Boulevard Etienne ALAGONE

VENACO

En Avant, Les Poilus !

Ce cri n'a pas été poussé en vain quand il s'est agi de repousser l'ignoble envahisseur, obéissant à l'élan de votre cœur, vous avez, vaillants enfants de France, combattu avec ardeur et courage pour le triomphe de l'indépendance et de la Liberté.

L'hydre a été terrassée, la civilisation a été sauvée mais il vous reste encore beaucoup à faire.

Après être rentrés tous couverts de lauriers au sein de vos familles, il s'agit de restaurer vos départements, cantons et communes en y infiltrant l'esprit nouveau.

Et la tâche vous sera facile ; car, ayant vu au pied du mur les membres de l'ancien rouage parlementaire, vous avez pu constater que vous n'étiez représentés que par des parasites, des aspirants à l'augmentation de leurs quinze mille. La vie chère ! mais, ils ne demandent pas mieux qu'elle augmente, puisqu'ils s'allourdiront quinze mille francs ! Pauvres veuves ! pauvres mères ! pauvres mutilés ! pauvres blessés ! pauvres orphelins, contentez vous de votre malheureux sort :

Pour vous, les pleurs et la misère ; pour vous représentants le bonheur et l'opulence.

A vous, braves poilus de purger les écuries d'Augias : pas de faiblesses, pas de tiédeur ! à œuvre désuète pour le triomphe de la quatrième République !

François GIACOBBI.

Venaco le 27 juillet 1919.

Avis au Public

Le bureau des Poids et Mesures est transféré au Théâtre de la Ville, local du vestiaire, il sera ouvert au public le 4e samedi de chaque mois de 8 heures à 11 heures et 1 heure à 3 heures, savoir le 26 juillet, le 23 août, le 27 septembre et le 25 octobre.

Les marchands ambulants sont tenus de faire vérifier les instruments dont ils font usage dans les rues et sur le marché, sous peine de poursuites.

Petite Gazette

Sûreté générale

M. Hanin, qui se trouvait depuis trois ans à Revux, vient d'être nommé commissaire spécial de 2e classe sur les chemins de fer du Nord, avec résidence à Laon.

Notre distingué concitoyen a eu s'attirer les sympathies générales pendant son séjour à Revux, et les différents organes électoraux n'ont pu s'empêcher d'exprimer les regrets que provoque son départ.

Nous lisons en effet dans le *Dépêche Normande* :

« Après quelques années seulement passées à Revux, M. Hanin nous quitte. Il vient d'être nommé commissaire spécial à Laon. C'est avec regret que nous le voyons partir. Hanin est un tempérament calme, malgré ses délicates